LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

50 CENTS

Vol. LXXIV — No 81 | Part. nuageux. Max: 10 Demain: pluie | Montréal, samedi 9 avril 1983 | (Côte-Nord, 60 cents; Nouveau-Brunswick, 65 cents; Îles-de-la-Madeleine, 90 cents)

LOCATION NOMA inc. L'Auto Ball

les professionnels de la location d'automobiles

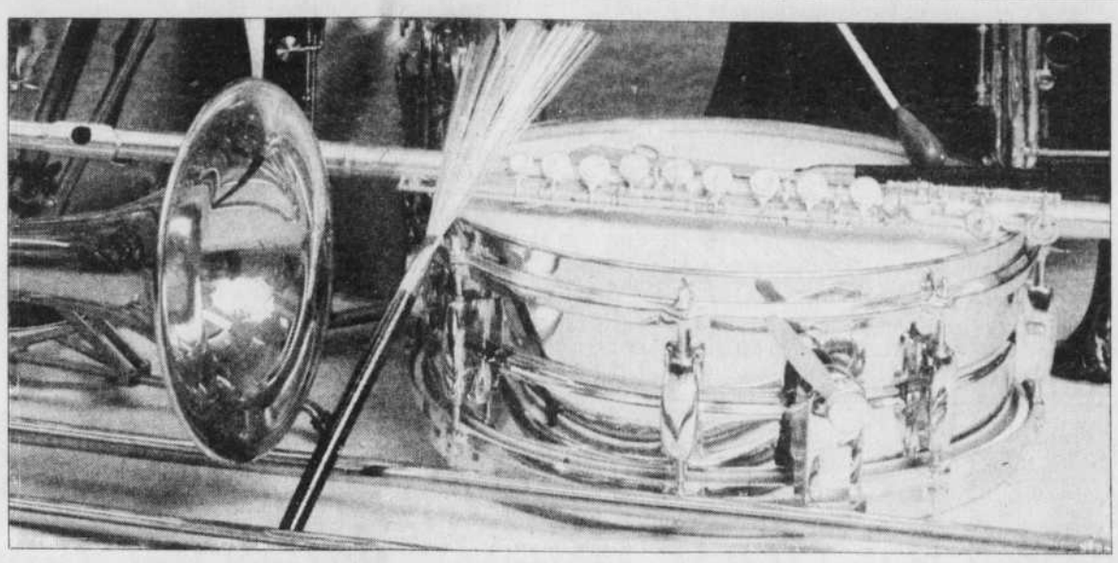
15,949 rue Sherbrooke, Mtl. 642-2220

culture et société



L'explosion de la matière

Louise Robert est un peintre intransigeant qui a mis du temps à faire éclater la couleur dans son oeuvre. Gilles Daigneault a vu l'exposition *Topos* qui lui est consacrée, chez Yajima, et retrace le cheminement d'une « libération progressive de la toile de son carcan de bois », dans des « couleurs frondeuses ». Une oeuvre que marque « l'explosion de la matière ». **Page 17**



Un ouvrage monumental

Un ouvrage de 1400 pages, L'Encyclopédie de la musique au Canada, paraît cette semaine chez Fides. Il a fallu plus de neuf ans à plus de 400 collaborateurs pour compléter ce dictionnaire dont le coordonnateur, pour l'édition en français, est Gilles Potvin, critique musical au DEVOIR. Jean Royer a interviewé Gilles Potvin et Maryvonne Kendergi rend compte (p. 26) de cet ouvrage monumental dont les coresponsables, avec G. Potvin, sont Helmut Kallmann et Kenneth Winters. **Page 17**

La menace de grève est écartée dans les écoles

Les enseignants de la CEQ acceptent le rapport Désilets par une mince majorité

Leurs dirigeants veulent retourner négocier

par Jean-Pierre Proulx

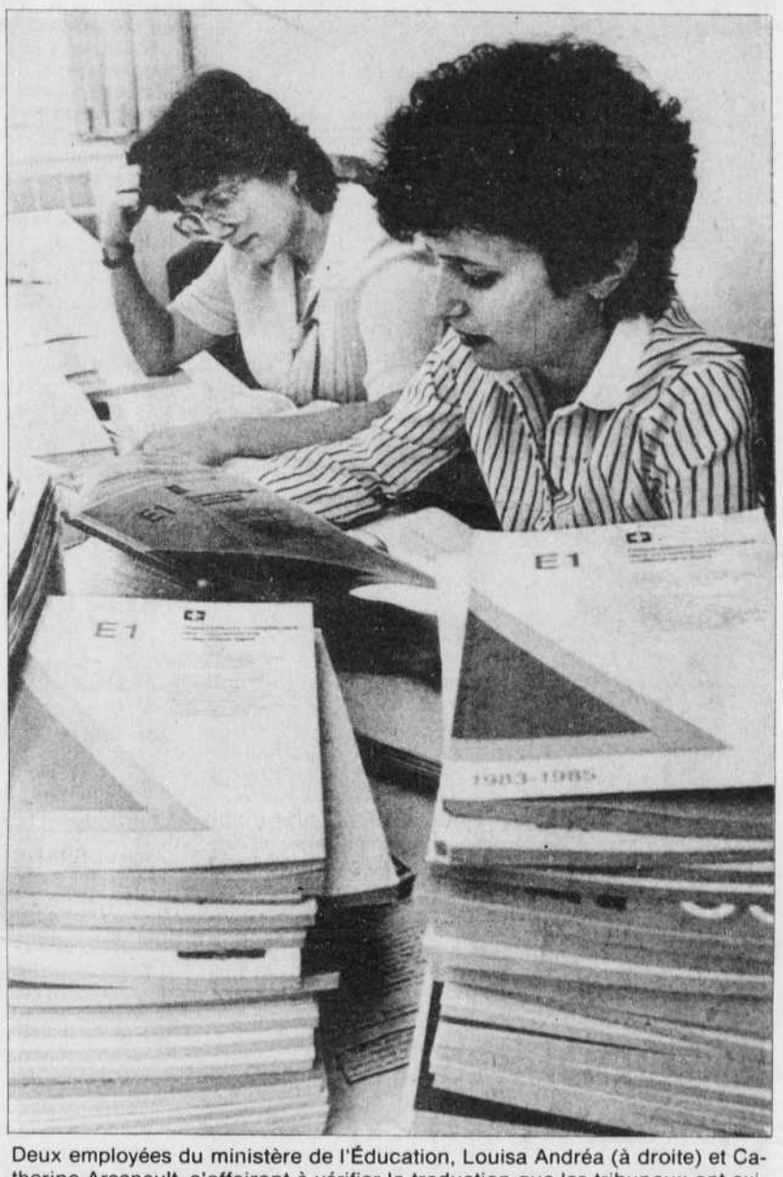
La menace de grève qui planait encore sur les écoles primaires et secondaires est écartée. La Commission des enseignants des commissions scolaires, après analyse des votes pris dans chacun des syndicats locaux, s'est contentée d'évoquer la préparation d'une « mobilisation à moyen terme ».

Mercredi et jeudi, les membres de la CEQ ont été appelés à voter sur le rapport du conciliateur Raymond Désilets: les résultats dévoilés hier indiquent que les enseignants ont accepté les recommandations du conciliateur par une faible majorité de 50.8 %. 44 syndicats se sont prononcés: 10,550 enseignants ont autorisé leurs dirigeants à accepter le rapport, « sans cautionner les décrets », et 10,257 l'ont rejeté. Toutefois, 23 syndicats contre 21 ont rejeté le rapport.

Pour sa part, les délégués des enseignants à la CECS n'en ont pas moins décidé de « rejeter le rapport Désilets comme étant globalement insatisfaisant ». La Commission a décidé en outre « d'exiger la reprise des négociations avec le gouvernement ». Elle a demandé aussi qu'entretemps le gouvernement amende lui-même le décret en y intégrant les éléments « les plus positifs du rapport Désilets », notamment en ce qui a trait aux mises en disponibilité.

Le président de la CECS, M. Robert Bisaillon, a par ailleurs invité le gouvernement à s'interroger « sur l'utilité sociale d'avoir un règlement négocié avec la CEQ ».M. Bisaillon ne craint pas une

Voir page 16: Grève:



Deux employées du ministère de l'Éducation, Louisa Andréa (à droite) et Catherine Arsenault, s'affairent à vérifier la traduction que les tribunaux ont exigée pour les décrets qui régissent les conditions de travail dans les secteurs publics et para-publics. (Photolaser CP)



Soixante centimètres de neige, ça fait une belle tempête... mais 60 cm de pluie, c'est une catastrophe comme le découvrent les citoyens de la Louisiane. Ce pont n'a pas résisté au déluge qui laisse derrière lui des millions de dollars en dommages et des milliers de sinistrés. **Nos informations en page 16.** (Photolaser AP)

Steinberg ferme sa boulangerie

par André Bouthillier

La compagnie Les Aliments Steinberg a annoncé hier la fermeture de sa boulangerie de l'est de Montréal, le 6 août prochain. La disparition du plus gros fabricant de pain au Canada entraînera la mise à pied de 465 travailleurs.

Cette filiale de Steinberg justifie sa décision par le refus du Local 501 de l'Union des employés de Commerce (FTQ), qui représente 389 des 465 employés mis-à-pied, d'accepter des réductions salariales de l'ordre de 10 à 17 %. Sans l'effort demandé à son personnel syndiqué, la compagnie prévoyait des pertes d'exploitation de $1.5 million en 1982-1983 et de $2.7 millions en 1983-1984.

Le président du syndicat, M. Jules Lavoie, a cependant refusé hier de commenter la décision de l'entreprise. Il dévoilera la position de son exécutif lundi ou mardi.

A la mi-mars, la direction de la boulangerie avait proposé à ses employés de ramener leurs salaires à un niveau compararable à ceux de l'industrie de la boulangerie québécoise, sinon elle me-

Voir page 16: Steinberg

Les décrets ont été traduits en anglais en un temps record

QUÉBEC (d'après PC) — Justice oblige: la traduction des décrets qui établissent les conditions de travail dans le secteur public s'est faite en un temps record, un véritable ytour de force, au dire des experts, qui a nécessité la mise à contribution de la moitié de tous les traducteurs professionnels de Montréal.

L'opération coûtera au total $250,000, environ, mais pas $ 1 million, comme on l'avait prévu à l'origine.

« Il s'agit d'un travail de deux mois qu'on a complété en 10 jours à peine », précise M. Pierre Morin, vice-président au marketing de la firme montréalaise Cosmopole Communication, chargée de traduire les quatre décrets touchant les fonctionnaires et professionnels.

Son entreprise, comme la plupart de celles qui ont accepté ce contrat de traduction, a dû doubler son personnel et faire des journées de travail de 15 à 18 heures.« Toute la fin de semaine de Pâques y a passé, ainsi que plusieurs nuits », dit-il, tout heureux d'avoir pu livrer les documents dans la langue de Shakespeare dans les délais convenus. La commande a été donnée mercredi de la semaine dernière et la plupart des documents ont été livrés hier. Le reste doit suivre aujourd'hui. Au tarif de $0.15 le mot, les 248,500 mots à traduire représentent un coût d'environ $40,000 pour le ministère de la Fonction publique. « Habituellement, on paye $0.12 le mot pour un travail de traduction. Mais cette fois-ci, à cause des délais très courts, nous ne pouvions nous permettre d'aller en soumissions et nous avons dû négocier rapidement ce tarif », confie M. Marcel

Voir page 16: Décrets

L'Europe à bout de souffle

5) Chasseurs de phoques, ou constructeurs d'avions ?

par Michel Vastel

PENDANT que les Canadiens se font bâtir une réputation de massacreurs de bébé-phoques, une société fédérale de la Couronne, Canadair, fait la promotion de son Challenger en Europe comme s'il s'agissait d'un produit américain.

Canadair mène actuellement une campagne publicitaire de $ 1.6 millions (US) dans des prestigieux journaux étrangers, dont des pages complètes dans l'édition internationale du *Herald Tribune* et du *Financial Times* de Londres. Non seulement n'y parle-t-on jamais de la technologie canadienne mais le contact suggéré aux hommes d'affaires est la filiale de Canadair Inc, de Wesport au Connecticut, et son président, M. James Taylor.

La publicité vante quatre innovations technologiques contribuant aux performances du Challenger, dont trois ont été développées dans les laboratoires de Ville-Saint-Laurent, mais à aucun moment n'indique-t-on qu'il s'agit d'une réussite industrielle canadienne. Chaque page du *Herald Tribune* coûte $ 21,500 (US) et en vain y chercherait-on la plus petite trace de feuille d'érable.

Pendant ce temps, l'Europe associe systématiquement le nom du Canada à de multiples histoires d'horreur entourant la chasse aux bébés-phoques. Les campagnes de la télévision européenne sont tellement dévastatrices que la Commission européenne a reçu des pétitions ou des lettres signées par cinq millions de personnes. On n'avait jamais vu en Europe, pour aucun sujet, une telle agitation de l'opinion publique.

On comprend pourquoi le Parlement européen, qui reconnaît « être à l'affût de sujets qui intéressent la population », s'est emparé de la campagne contre la chasse aux bébés-phoques. L'opinion publique européenne est tellement sensibilisée que des enfants de diplomates canadiens, en Europe, sont l'objet de quolibets peu plaisants de la part des autres élèves.

Au ministère des Affaires extérieures, nombreux sont les experts qui déplorent les dommages importants causés à l'image du Canada par cette affaire alors que, du côté commercial, on ne montre pas forcément le même enthousiasme pour montrer les réussites canadiennes.

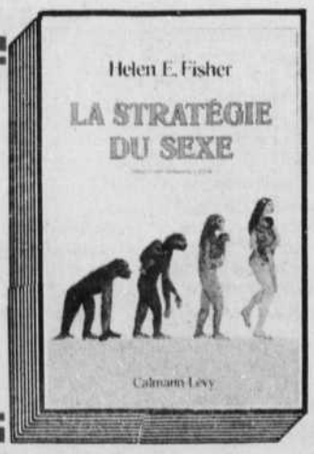
Voir page 16: Europe

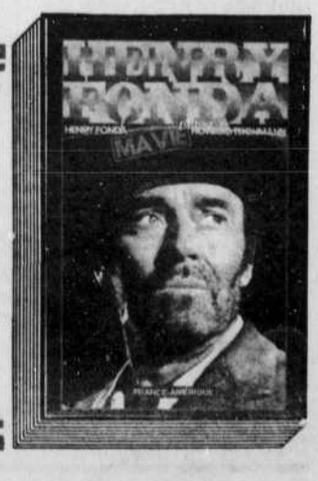


L'ENFANT MAGIQUE
Joseph Chilton Pearce
Pour leur permettre un plein développement et leur donner toutes les chances, il faut cesser d'imposer à nos enfants un monde conditionné par l'inquiétude, par nos inquiétudes. Joseph C. Pearce, dont les précédents ouvrages ont déjà eu un grand retentissement, propose une nouvelle approche, un programme. 12,95$

LA STRATÉGIE DU SEXE
Helen E. Fisher
Une théorie révolutionnaire: le contrat sexuel. La famille, nos émotions, notre organisation sociale sont la conséquence du plus incroyable contrat passé il y a quelques millions d'années, lorsque les femelles s'acquérirent l'aide des mâles en devenant des êtres les plus sexuellement disponibles de toute la planète. 16,95$

HENRY FONDA, MA VIE
Henry Fonda,
« Je n'aurais jamais imaginé, écrit Fonda,pouvoir aller aussi loin dans mes confessions, car j'étais honteux de mes 5 mariages, de mes rapports difficiles avec Jane et Peter, pudique sur ma vie privée émaillée de suicides et de maladies; et puis j'ai tout dit. Tout y est. J'espère que ce livre vous plaira. » 14,95$





FRANCE-AMÉRIQUE

La navette spatiale revient aujourd'hui

CAP CANAVERAL (AP) — C'est vers 12 h 50 aujourd'hui que Challenger, le deuxième exemplaire de la navette spatiale américaine, reviendra sur la Terre à l'issue de sa première mission, et se posera sur la base aérienne d'Edwards, en Californie.

Après leur marche dans l'espace réussie, les quatre astronautes se sont endormis et ont été réveillés hier, pour leur dernière journée complète à bord du vaisseau, par un vieux disque du folklore américain diffusé par les contrôleurs au sol.

La plupart des activités de la journée d'hier concernaient surtout le ménage de Challenger et le contrôle des commandes pour le retour sur Terre. Les autres dernières petites tâches ont été des expériences médicales et un exercice de poursuite contre une cible-fantôme.

Ce sont le commandant du vol, Paul Weitz, et le pilote, Karol Bobko, qui ramèneront la navette sur Terre. Dans la soirée de jeudi, ce sont les deux « spécialistes de mission », Story Musgrave et Donald Peterson, qui avaient eu la vedette.

Leur marche dans l'espace, la première d'astronautes américains depuis 1974, a parfaitement réussi.

Les deux hommes ont testé les combinaisons spatiales (d'une valeur de $2.1 millions US chacune), et les outils destinés à travailler dans la soute. Selon les dirigeants de la NASA, l'expérience a été concluante et a ouvert la voie pour les missions à venir de la navette: réparations de satellites ou ravitaillement en carburant de vaisseaux en orbite notamment.

Si jamais il devient premier ministre

Mulroney ne laissera pas partir le Québec aussi aisément que Clark

OTTAWA(PC) — M.Brian Mulroney, qui aspire à diriger le parti conservateur et à devenir le prochain premier ministre du Canada, a refusé, hier, d'endosser la prise de position de son adversaire Joe Clark préconisant pour le Québec une compensation financière complète advenant que cette province se retire des amendements constitutionnels futurs.

M. Mulroney, qui venait de confier à un groupe de partisans conservateurs qu'il est l'homme tout désigné pour envoyer paître les libéraux et mettre un terme au boycottage des conservateurs de la part des électeurs québécois, s'est borné à dire qu'il préconise des négociations pour ramener le Québec dans le giron constitutionnel.

L'homme d'affaires montréalais a également refusé de fournir des précisions sur la façon dont il s'y prendrait pour équilibrer le budget fédéral dont le déficit atteindra cette année plus de $27 milliards.

Il a cependant promis, s'il est porté à la direction du parti conservateur et éventuellement à la tête du prochain gouvernement, de diriger le pays davantage de la façon d'une entreprise, pour que le Canada puisse entreprendre de rembourser sa dette nationale.

« Je ne suis pas parvenu où je suis dans la vie en fournissant des réponses à des questions qui sont trop complexes et trop difficiles pour une solution immédiate », a-t-il dit aux journalistes.

Jusqu'à maintenant, M. Clark est le seul des 12 candidats à accepter l'exigence du Québec d'une compensation financière complète si cette province se retire d'éventuels amendements constitutionnels qui conféreraient plus de responsabilités à Ottawa.

A l'heure actuelle, la constitution ne prévoit une telle compensation uniquement en ce qui a trait aux amendements touchant l'éducation ou la culture.

M. Mulroney a dit qu'il était impatient à faire participer le Québec à l'accord qui a abouti au rapatriement de la constitution, l'année dernière, mais il a refusé de se prononcer sur le délicat problème de retrait (opting out), se bornant à dire qu'il favorise un règlement négocié.

Au cours de sa conférence de presse, M. Mulroney s'est félicité des résutats du dernier sondage Gallup démontrant que 40 pour cent des électeurs québécois décidés appuient le Parti conservateur. L'ancien président de l'Iron Ore du Canada a qualifié le premier ministre Pierre Trudeau « de socialiste qui a détruit l'entreprise privée et l'initiative individuelle ».



Un homme de 40 ans, Jean-Marc Michaud, citoyen du Nouveau-Brunswick, est sorti de la cour d'assises de Fredericton, hier, accompagné de son fils de 7 ans, après qu'un jury composé de 12 hommes l'eut acquitté d'avoir, le 1er avril 1982, assassiné sa femme.

Le vérificateur du Québec soumet un projet de loi pour mieux évaluer l'administration de l'Etat

par Pierre O'Neill

Le cabinet Lévesque étudiera,ces prochains jours, un projet de loi visant à élargir le mandat du vérificateur général qui pourra désormais se prononcer sur la qualité de la gestion gouvernementale et sur l'optimisation des ressources financères et humaines.

Au cours d'un bref entretien, le vérificateur général,M.Rhéal Châtelain a indiqué cette semaine au DEVOIR que le rédaction de ce projet de loi est maintenant terminée et qu'il le remettra au début de la semaine prochaine au secrétaire général du conseil exécutif,M. Louis Bernard,dont l'une des tâches est précisément de planifier les travaux du conseil des ministres.

Depuis son entrée en fonction, en 1980,M. Châtelain n'avait cessé de réclâmer l'adoption d'une loi spécifique l'autorisant à une vérification intégrée ou de gestion(économie,efficacité,efficience)plutôt qu'à une simple vérification de conformité de dépenses.Dans ses deux premiers rapports annuels de 1981 et de 1982, il avait consacré de longs chapitres à plaider l'urgence et la nécessité de cette réforme.Au cours d'une longue entrevue qu'il accordait au DEVOIR en novembre dernier, M. Châtelain avait vivement déploré le fait que le gouvernement ne semblait pas vouloir s'éveiller au problème de contrôle de la gestion des fonds publics. Quelques jours plus tard, néanmoins, le premier ministre Lévesque le convoquait pour lui demander de coucher dans un projet de loi les réformes qu'il avait préconisées au cours des deux dernières années.

S'il franchit l'étape du conseil des ministres, le nouveau texte de loi précisera donc les responsabilités et les pouvoirs du vérificateur général, y compris le degré nécessaire d'autonomie devant lui permettre de s'acquitter de ses obligations.Essentiellement, M. Châtelain constate que toutes les conditions sont maintenant réunies pour que l'Assemblée nationale se prononce sur les services de vérification législative dont elle devra se doter pour la prochaine décennie.Et cette refonte de la loi , selon lui, permettra d'accroître l'imputabilité du gouvernement envers l'Assemblée nationale ainsi que la transparence de l'administration publique envers les contribuables québécois.

Au traditionnel examen financier et de régularité, le nouveau cadre de vérification intégrée introduit au projet de loi de M.Châtelain ajoute celui de l'optimisation des ressources.C'est ainsi qu'en vérifiant la qualité de la gestion selon les critères d'économie,de rendement et d'atteinte des objectifs , le vérificateur, en tant que tierce partie indépendante, fera également rapport à l'Assemblée nationale du bon fonctionnement des contrôles et systèmes d'information ainsi que de la gestion financière et administrative.

LA GALERIE CULTART
J. Ph. Peides, directeur
RETOUR DE
LA JEUNE PEINTURE DU QUÉBEC
DE PARIS
Jusqu'au 27 avril
3620 Ridgewood, suite 616
Montréal (514) 735-2033, 735-6711
Du mar. au ven. de 10h à 18h. sam. et dim.de 13h à 18h.

Pour obtenir un emploi

Près de 20,000 jeunes ont en poche $3,000 à offrir au patron

par Pierre Tourangeau

QUEBEC (PC) — Environ 19,000 jeunes diplômés québécois ont en poche un bon d'emploi de $3,000 du gouvernement du Québec qu'il n'ont pu utiliser à ce jour tandis que 14,250 de leur confrères ont pu trouver du travail en s'en prévalant.

C'est ce qu'indiquent les plus récentes statistiques du ministère de la Main-d'oeuvre et de la sécurité du revenu obtenues par la Presse canadienne.

Ces données couvrent une période de onze mois allant du premier avril 1982 au 28 février 1983.

La mise en place du programme du bon d'emploi avait été annoncée par le ministre Pierre Marois en mars l'année dernière. Elle faisait suite à un engagement du gouvernement pris par le premier ministre Lévesque dans le discours inaugural de novembre 1981.

Ce programme s'adresse aux jeunes chômeurs de moins de 25 ans ayant obtenu un diplôme depuis au moins six mois et inscrits à un centre de main-d'oeuvre du Québec. L'employeur qui est en mesure d'offrir un nouvel emploi régulier pour au moins 20 semaines à un jeune éligible, reçoit en vertu du programme une prime de $3,000 appelée bon d'emploi.

Au départ, le programme n'avait qu'un budget de $9 millions, mais au 28 février dernier, c'est près de $35 millions qu'on y aura consacré.

Devant sa popularité et son efficacité, le gouvernement a décidé d'allouer $45 millions à ce programme pour l'exercice financier 1983-1984. L'analyse des données recueillies démontrent par ailleurs que près de la moitié des quelque 14,000 emplois créés sont devenus des emplois permanents et que ce sont les petites entreprises de moins de dix employés qui ont le plus utilisé le programme.

En fait, un peu plus de 10,000 étudiants y ont été embauchés contre 3,562 par des entreprises comptant entre dix et cent employés. C'est paradoxalement la grande entreprise, celle où l'on trouve plus de 100 employés, qui en a embauché le moins, soit 656.

On remarque d'autre part que plus de 12,000 des étudiants qui ont trouvé du travail par le biais du programme, gagnent moins de $200 par semaine et que 698 seulement reçoivent plus de $251.

La quasi totalité des étudiants embauchés travaillent moins de 40 heures par semaine.

La majorité d'entre eux sont des femmes (55,8 p.c.) et 28,1 p.c. étaient des bénéficiaires de l'aide sociale avant de se trouver du travail.

Près de 70 % des diplômés qui ont bénéficié du programme occupent un emploi relié à la formation qu'ils ont reçu à l'école.

Environ 60 % des bénéficiaires avaient reçu une formation professionnelle au niveau collégial ou secondaire.

Environ 7 % des diplômés seulement ont une formation universitaire.

Quant aux employeurs, ce sont les entreprises de services qui se sont le plus prévalues du programme du bon d'emploi avec 5,400 étudiants embauchés.

Viennent ensuite le secteur des commerces, de l'agriculture, de la sylviculture, des mines et carrières avec 4,203, et l'industrie manufacturière avec 2,052.

La grande majorité des diplômés, près de 13,000, se sont retrouvés dans l'entreprise privée.

Sur l'unilinguisme des lois 70 et 105

L'appel sera entendu lundi

QUEBEC (PC) — C'est lundi que la cour supérieure entendra l'appel logé par le gouvernement à la suite du jugement de la cour des sessions de la paix déclarant inconstitutionnelles les loi 70 et 105.

Les procureurs du gouvernement et du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) soumettront leurs plaidoiries devant le juge Gérald Boisvert, au palais de justice de Québec.

Le juge Jean Dutil a statué le 24 mars dernier que les documents sessionnels qui accompagnaient ces lois étaient partie intégrante de celles-ci. En ne les traduisant pas, le gouvernement a ainsi enfreint les dispositions de l'article 133 de l'Acte de l'Amérique du Nord, a-t-il conclu.

En rendant son jugement, le juge Dutil a également rejeté la plainte déposée contre un professionnel, M. Louis Albert, dont le procès devait servir de cause-type pour les quelque 28,000 employés du secteur public accusés d'avoir participé à une grève illégale pendant qu'une convention collective était en vigueur.

La loi 70 prolongeait les conventions collectives de ces employés du 1er janvier au 1er avril 1983 et décrétait une diminution de salaire de 19.5 % pour cette période de trois mois.

A la suite du jugement de première instance le gouvernement a décidé de faire traduire les documents sessionnels. Il doit aussi déposer sous peu un projet de loi visant à remplacer les lois 70 et 105.

INSOMNIE
traitement psychologique individuel et/ou de groupe
844-0445

guérin
l'éditeur qui édite
Histoire nationale du Québec de sa découverte à aujourd'hui
Michel Allard/Yolande C. Phaneuf/ Aurore Dupuis/ André Francoeur/ Paul M. Moussette/Robert Savoie
Sec. IV
☐ élève - ISBN-2-7601-0130-4 - 335 p. (cartonné) - 11.95 $
☐ cahier d'activités - ISBN-2-7601-0147-9 - 93 p. 3.95 $
☐ maître - ISBN-2-7601-0628-4 (à paraître 1982)
En vente dans toutes les librairies
guérin éditeur limitée
4501 Drolet
Montréal H2T 2G2
Tél.: (514)842-3481



L'Histoire nationale du Québec de sa découverte à aujourd'hui se veut un outil de synthèse pour l'étudiant qui aborde l'étude de l'histoire de son pays pour la première fois.
En plus de présenter une synthèse des principaux événements historiques, l'ouvrage comporte des chroniques et des tableaux synoptiques. Il suggère enfin des choix de lectures et des documents audio-visuels facilement accessibles au professeur soucieux d'approfondir son enseignement.

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél.: (514) 849-1112	Station Métro-Longueuil Longueuil, Québec Tél.: (514) 677-6525	168 est, rue Sainte-Catherine Montréal, Québec Tél.: (514) 861-5647	4440 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél.: (514) 843-6241

JEAN-PIERRE DESAULNIERS
PHILIPPE SOHET
MINE DE RIEN
ÉDITIONS COOPÉRATIVES ALBERT SAINT-MARTIN
210 p. 12$
MINE DE RIEN
Jean-Pierre Desaulniers et Philippe Sohet
Quelques flashs sur la culture populaire, la culture de résistance opposée à la culture modèle.
EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES
ÉDITIONS COOPÉRATIVES ALBERT SAINT-MARTIN
5089 Garnier, Montréal, H2J 3T1

POINTS ROMAN FÊTE SON NUMÉRO 100
John Fowles L'obsédé
Julien Green L'Autre
Paul Gadenne Siloé
Rilke Histoires pragoises
COLLECTION DE POCHE
POINTS ROMAN SEUIL
Pour l'achat de 3 Points votre libraire vous offre "Histoires pragoises" de R.M. Rilke, Points Roman nº 100.
Hors commerce
Prix: de 4,60$ à 9,95$

Malgré l'insistance des syndicats affiliés

La CSN refuse de lever la tutelle dans la construction

par Rodolphe Morissette

Un groupe de représentants de quelques syndicats affiliés à la CSN-Construction prie la direction de la centrale de lever la tutelle imposée à l'organisme, mais la direction de la CSN ne veut rien entendre.

Le Syndicat de la construction des Laurentides, qui compte quelque 1,500 membres, dirige l'offensive contre la tutelle, imposée par la CSN le 12 décembre, à la Fédération nationale des syndicats du bâtiment et du bois (ou « CSN- Construction », laquelle regroupe 17 syndicats régionaux. A celui des Laurentides se sont joints le syndicat de la construction de Haute-Rive et celui du Centre du Québec. D'autres suivront bientôt, semble-t-il.

La semaine dernière, le groupe des Laurentides, animé par le président intérimaire du syndicat, M. Raymond Pilon, a présenté aux dirigeants de la CSN une demi-douzaine de demandes, appuyées du reste par des militants et des dirigeants de syndicats affiliés provenant de diverses régions du Québec et qui s'étaient réunis à cette fin à Drummondville le 27 mars. Aujourd'hui même, M. Pilon organise un appel-conférence auquel participeront maints élus des régions afin de discuter de l'affaire.

Entre autres, le groupe récalcitrant réclame de la centrale qu'elle reconnaisse formellement et les syndicats membres et la structure fédérative; qu'elle annule la tutelle et les décisions déjà prises par les deux tuteurs, MM. Michel Gauthier (ex-président du Syndicat des employés permanents de la CSN durant la grève de ces derniers au début de l'été 1980) et Marcellin Girard.

Il demande en outre à la centrale de garantir à la CSN-Construction un appui financier de $1.5 million pour l'année en cours, notamment en vue du dur maraudage qui va bientôt commencer dans le secteur de la construction. Le groupe désire enfin que la direction de la centrale crée un comité de trois élus choisis parmi les fédérations CSN représentant le secteur privé et qui prépareraient la tenue d'un congrès de la CSN-Construction. Celui-ci élirait un nouvel exécutif de la Fédération et élaborerait un plan de relance de la CSN dans le secteur très éprouvé (surtout à la CSN) de la construction.

La CSN-Construction compte 19,000 membres, dont 9,200 travaillaient en 1981; en 1982, seulement 9,000 membres ont travaillé au moins une heure, tandis que la moyenne de l'année ne dépassait pas 5,300 travailleurs (- 41 % par rapport à 1981). En janvier dernier, ce dernier nombre se réduisait à 3,400.

Il n'est pas étonnant dès lors que la fédération CSN ait inscrit un déficit de $500,000 à la fin de juillet dernier. La réduction de l'activité dans la construction entraîne ces pertes: à la CSN-Construction, les ouvriers ne remettent à leur syndicat qu'un pourcentage de leur salaire horaire à titre de cotisation. S'ils sont sans travail (et contrairement aux syndiqués de la FTQ-Construction), ils ne contribuent pas au fonds syndical.

A la veille du maraudage de l'automne, la FTQ-Construction regroupe 46 % des travailleurs de la construction; le Conseil provincial des métiers de la construction en représente 23 %, la CSN-Construction 19 % et la Centrale des syndicats démocratiques 9 %.

Le fait de la tutelle va-t-il nuire aux chances de la CSN-Construction de recruter de nouveaux membres à l'automne ? Ceux qui se rebiffent contre la tutelle insistent que oui. « S'ils ne se tournent pas de bord d'ici un mois, ça sera trop tard: beaucoup de nos membres actuels nous auront désertés », dit M. Raymond Pilon. La direction de la CSN n'est toutefois pas de cet avis. « Ca dépend comment on conçoit la tutelle », réplique M. Gérald Larose, vice-président de la centrale. Le conseil fédéral de la CSN-Construction, poursuit-il, a donné mandat de réorganiser la fédération - « ce que nous sommes à faire ». Au milieu de la semaine prochaine, en effet, la tutelle aura complété, précise M. Larose, la nouvelle équipe des quelque 25 conseillers syndicaux libérés en région. Les syndicats opposés à la tutelle réclament de rapatrier ce pouvoir.

La tutelle doit-elle durer longtemps ? M. Larose reste évasif: « On a plusieurs hypothèses sur la table. » Dans les jours qui viennent, le groupe animé par M. Pilon tente de convaincre de nouveaux syndicats régionaux, voire des conseils centraux, de rallier leur position et de réclamer la levée de la tutelle. Une affaire à suivre.

en bref...

■ LE DEVOIR est exonéré

Le Conseil de presse du Québec, dans une décision récente, a conclu que le journaliste Jean Royer et la rédactrice-en-chef Lise Bissonnettes, du DEVOIR, « se sont acquittés de leur rôle conformément aux exigences de l'éthique journalistique », quand ils ont, l'automne dernier, fait état de la polémique entourant le refus du ministère des Affaires culturelles du Québec d'accorder une subvention à la revue littéraire *Les herbes rouges*. Le Conseil, qui avait été saisi d'une plainte de l'écrivain Marcel Godin lui-même impliqué dans la décision de refus, ajoute que « les genres journalistiques que constituent la critique et l'éditorial tiennent autant du commentaire que du reportage d'information » et que M. Godin s'était prévalu de son droit de réplique dans une lettre ouverte publiée par le quotidien.

■ Mutilation à Paris

PARIS(d'après AFP) — Une enfant de six semaines est morte jeudi, dans la banlieue parisienne, des suites d'une tentative d'ablation du clitoris, pratiquée par sa propre mère avaec des moyens de fortune 36 heures plus tôt. Il s'agit de Mantessa Baradji, d'origine malienne, morte à l'hôpital quelques heures après y avoir été conduite par ses parents. L'an dernier, Bobo, une autre petite Malienne de trois mois, était morte des suites d'une hémorragie due à une excision, un phénomène de mutilation qui touche près de 30 millions d'enfants dans une trentaine de pays d'Afrique noire et du Proche-Orient et qui a pris, depuis quelques années, des proportions alarmantes dans ces pays, provoquant une augmentation très sensible de la mortalité infantile.

■ Impôt sur le trottoir

VIENNE (d'après AFP) — Des arrêts de deux tribunaux d'Autriche ont jeté le trouble et la perplexité dans le monde des dames de petite vertu et de leurs « protecteurs »: depuis hier, les prostituées autrichiennes sont devenues des contribuables. Astsreintes aux lois et règlements du fisc qui concernent les activités professionnelles, elles devront tenir une comptabilité en règle, faire des factures pour tous les encaissements supérieurs à 500 schillings (environ $36). Petite consolation: elles auront le droit de réduire de leurs recettes imposables leurs frais professionnels.

■ Explosion meurtrière

WELKOM, Afrique du Sud (d'après AP) — Une explosion de méthane a tué hier 16 mineurs et en a blessé une cinquantaine d'autres, à environ 450 mètres de profondeur dans la mine d'uranium de Beisa, à 200 km au sud de Johannesburg. Le gaz a explosé à cause d'une étincelle qui aurait pu être provoquée par des chutes de pierres. D'après un porte-parole de la compagnie Gencor, la plupart des victimes sont des noirs.

■ Grands-maîtres retrouvés

BURNABY, C.-B. (d'après PC) — La police de Vancouver vient de retrouver 16 des 18 toiles de grands maîtres, évaluées a plus de $1 million, et qui avaient été dérobées le mois dernier à la garde de la société Pacific Art Services. Au nombre des oeuvres volées, figuraient notamment des Picasso, des Renoir, des Degas et des Gaugin. Deux invidivus ont comparu hier en Cour provinciale, et ils ont été remis en liberté jusqu'à leur enquête préliminaire fixée au 21 juillet.

■ Cannibalisme stellaire

WASHINGTON (d'après AP) Des astsronomes américains ont pu acquérir la première preuve tangible de la théorie du « cannibalisme stellaire », avancée depuis longtemps par les astsrophysiciens. Quatre exemples au moins de ces phénomènes ont été rapportés à la Fondation nationale de la science. Il s'agit d'étoiles doubles très proches, dont une est progressivement « digérée » par la seconde, et qui se trouvent dans des nuages de gaz en forme de disque. Ces nuages, situés très loin du système solaire, dans d'autres parties de la voie lactée, sont appelés « nébuleuses planétaires » du fait qu'ils ressemblent à des planètes lorsqu'ils sont vus à travers des téléscopes de faible puissance. Ces observations ne laissent supposer que la présence d'une seule étoile à l'intérieur.

Le dialogue « nord-sud » canado-américain

Commerce et pluies acides à l'ordre du jour

OTTAWA — Les pluies acides et le protectionnisme domineront les entretiens qu'auront demain et lundi, à Washington, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan MacEachen, et le secrétaire du département d'État américain, M. George Shultz.

À Ottawa, on reste troublé de l'attitude protectioniste des États-Unis dans une foule de secteurs, que les récentes querelles dans les tarifs aériens et dans l'exportation du bois canadien ont illustrée à merveille.

De plus, aux difficultés que font les États-Unis à l'entrée de produits canadiens, s'ajoutent leurs projets « extra-territoriaux » : ils envisagent l'adoption d'une loi donnant aux compagies américaines le droit de s'établir où bon leur semble sur la planète, sans restriction; ils songent également à étendre à leurs filiales les interdictions d'exportations dans certains pays, lorsque la sécurité ou les intérêts des États-Unis sont jugés en jeu. Le Canada ne partage pas la définition américaine souple de filiale.

La vivisite de M. MacEachen à Washington fait partie des quatre réunions annuelles que lui et son homologue américains ont convenu de tenir lors de leur entretien d'octobre dernier à Ottawa. Depuis, les deux hommes ont brièvement échangé aussi à Bruxelles.

M. MacEachen arrivera dans la capitale américaine dimanche soir et passera le plus clair de son temps aec M. Shultz même si un seul entretien formel est prévu lundi matin. Lundi soir, M. MacEachen verra l'ambassadeur du Canada, M. Allan Gotlieb.

Dans l'entourage de M. MacEachen, on espère que M. Shultz, « qui est un homme sensible et intelligent » sera réceptif aux problèmes des pluies acides, ce qui serait nouveau au sein de l'administration Reagan.

« La balle est dans le camp américain », rappelle le Secrétariat d'État aux Affaires extérieures. À Ottawa, on n'a pas de nouveau dossier de preuves mais on estime que celui déjà acheminé aux États-Unis est suffisamment accablant pour justifier l'objectif canadien d'une réduction de 50 % des émissions d'acides. Or, pour ce faire, la collaboration américaine est indispensable, les polluants industriels causant les désastreuses pluies acides chevauchant les terres et cours d'eaux des deux pays.

La liste de sujets que les deux ministres aborderont sera forcément limitée vu le temps très court des discussions. La question du désarmement et des missiles sera sans doute à l'ordre du jour mais, à Ottawa, on ne s'attend pas à une proposition spécifique pour tester les missiles Cruise en Alberta. « Non, pas cette fois-ci ».

Le Canada exporte plus des deux tiers de ses produits vers les États-Unis; l'an dernier cela a représenté $57.2 milliards.

La visite de M. MacEachen suit de près celles du ministre fédéral des Transports, M. Jean-Luc Pépin et du ministre de l'Énergie, M. Jean Chrétien. Ce dernier pourait réduire le prix du gaz naturel que les États-Unis achètent, sans que les Canadiens bénéficient du même répit.

Selon Daniel Johnson

L'étatisme nuit à notre économie

QUEBEC (PC) — Seule l'entreprise privée est susceptible de vraiment créer des emplois et de stimuler l'économie, croit le député libéral de Vaudreuil-Soulanges, M. Daniel Johnson.

Prenant la parole, hier, au congrès annuel de l'Association du camionnage du Québec, M. Johnson a soutenu que le gouvernement est moins efficace que l'entreprise privée lorsqu'il prend de l'espace dans l'économie.

M. Johnson était, avant son élection en avril 1981, vice-président de Power Corporation et on le présente comme un des aspirants possibles à la succession de Claude Ryan comme chef permanent du Parti libéral.

Chirurgien-dentiste condamné à $2,000

Si dans un but d'efficacité ou même encore de rentabilité, un chirurgien buccal (dentiste) est disposé à offrir à ses patients, dans son cabinet, les mêmes services d'anesthésie générale que l'on retrouve, gratuitement, en milieu hospitalier, il ne doit pas en faire payer le coût au patient d'un service assuré de chirurgie buccale. S'il le fait, il contrevient alors à l'article 22 (7) de la loi sur l'assurance-maladie.

C'est la conclusion à laquelle en vient le juge Jean-Guy Boilard, de la Cour supérieure, en reconnaissant coupable le dentiste Gaston Chesnay qui, à quatre reprises, entre février 1980 et avril 1981, avait chargé à ses patients certains honoraires déjà défrayés par la Régie de l'assurance-maladie.

Pour chacune de ces infractions, le Dr Chesnay doit donc payer $500 d'amende, ce qui forme une somme globale de $2,000.

Le juge Boilard renverse ainsi une décision du juge Avila Labelle, de la Cour des sessions de la paix, qui avait acquitté le chirurgien dentiste des mêmes accusations portées contre lui.

LE CENTRE QUÉBÉCOIS DE GESTALT

Assurant déjà depuis sept ans de la formation à la psychothérapie gestaltiste

EST HEUREUX D'ANNONCER LA CRÉATION ET LE LANCEMENT DE SON NOUVEAU PROGRAMME DE FORMATION DE BASE À LA GESTALT-THÉRAPIE

La date limite d'inscription pour l'année 1983-84 est fixée au 31 mai 1983.

Nous invitons les personnes intéressées par nos activités à communiquer avec nous pour obtenir un exemplaire de notre nouveau programme.
Aux plus qu'intéressées, nous organisons à leur intention une rencontre-atelier le 20 mai de 14 h 00 à 17 h 00 où Louise Noiseux Lagacé et Ernest Godin parleront alors de l'esprit animant la formation au C.Q.G.

CENTRE QUÉBÉCOIS DE GESTALT
Secrétariat
5656 Monkland, NDG. Montréal
Québec H4A 1E4 483-5140

- Pour recevoir un exemplaire du nouveau programme
- Pour réserver sa place à la rencontre du 20 mai
- Pour toute autre forme de renseignement.

Gilberte S. TELLIER, secrétaire du C.Q.G. traitera avec diligence vos demandes.

Collection de poche

Points Politique

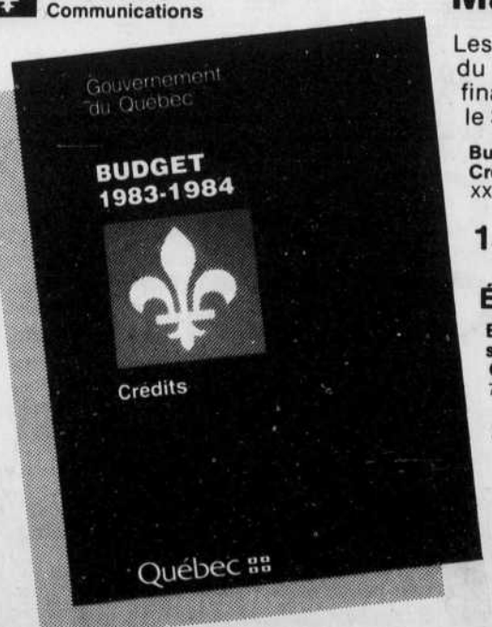
L'action en poche



Prix: de 4,60$ à 9,95$
En vente chez votre libraire

Seuil

Gouvernement du Québec
Ministère des Communications



Maintenant en vente

Les prévisions des dépenses du gouvernement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1984.

Budget 1983-1984
Crédits
XXXII+436 pages, EOQ 19516-4

15 $

Également offert :

Budget 1983-1984. Renseignements supplémentaires
Crédits
72 pages, EOQ 19520-6

3,50 $

En vente à la librairie de l'Éditeur officiel du Québec :
Montréal
Complexe Desjardins
Tél. : 873-6101

ou par commande postale à :
Ministère des Communications
Case postale 1005
Québec (Québec) G1K 7B5

Paiement par chèque ou mandat-poste à l'ordre de **Les publications du Québec**.

8509

Québec

La formation des infirmières (1)

Une guerre dans les milieux hospitaliers

Rodolphe Morissette

La formation des futures infirmières est devenue une question hautement politisée. Chacun des groupes d'acteurs, en milieu hospitalier, parmi les intervenants du monde de l'éducation, puis du gouvernement, s'applique en effet à protéger ses intérêts propres à la veille d'une décision gouvernementale à ce propos.

Les rapports, les avis, les recommandations, comme les réactions écrites des uns aux rapports et avis des autres, s'accumulent depuis quelque temps sur le bureau du ministre de l'Education, le Dr Camille Laurin. Doit-on continuer à offrir la formation de base des infirmières, avant des spécialités éventuelles, au cégep, comme c'est le fait actuellement pour 90 % d'entre elles, ou plutôt la transporter à l'université, systématiquement et pour tout le monde ?

Sur le terrain, en milieu hospitalier, ce n'est déjà plus la rivalité, mais la guerre. Les tensions sont énormes entre les infirmières auxiliaires, les infirmières licenciées (formées autrefois dans les écoles hospitalières ou plus récemment au cégep) et ces autres infirmières licenciées qui sont issues de l'université et possèdent un baccalauréat en nursing.

Les infirmières auxiliaires sont formées au secondaire depuis les années 70. Un décret gouvernemental du 11 juin 1980 leur accorde de nouveau maints actes délégués qu'elles avaient perdus quelques années plus tôt aux infirmières licenciées. Les infirmières auxiliaires coûtent moins cher aux centres hospitaliers, dont certains préfèrent souvent embaucher, dans un département donné, un nombre très restreint de licenciées, assistées par ailleurs de plusieurs auxiliaires. Il faut préciser que la pratique des actes médicaux et infirmiers délégués et, partant, les types d'infirmières embauchées par un établissement donné et leur proportion respective varient d'un centre hospitalier à l'autre, car le règlement de 1980 laisse aux conseils d'administration locaux le pouvoir de désigner les actes délégués et de déterminer les conditions locales.

Les infirmières auxiliaires paraissent favorisées par le vieillissement rapide de la population québécoise: les



Sur le terrain, le partage des tâches entre auxiliaires, spécialistes et infirmières est cause d'hostilités dans les programmes de formations.

statistiques du ministère des Affaires sociales (1979) prévoyaient pour 1986, par rapport à 1974, une augmentation de 36.5 % de la population âgée de 65 à 79 ans et de l'ordre de 60 % chez les 80 ans et plus. Or, on tend à diriger les vieillards vers les centres hospitaliers de soins prolongés et les centre d'accueil et d'hébergement, où l'on embauche de nombreuses infirmières auxiliaires, tandis que les infirmières dominent nettement (dans une proportion de 2.65) les auxiliaires dans les hôpitaux de soins de courte durée.

Les infirmières licenciées n'ont pas vu leur champ réel d'action se restreindre seulement par l'importance accrue que prenaient les infirmières auxiliaires (avec les puéricultrices et les garde-bébés) pour des raisons économiques. Il a été rongé aussi par le haut au fil des ans, car il devenait plus rentable de confier à des apprentis médecins ou « internes » des actes médicaux que posaient auparavant les infirmières et que les internes accomplissent gratuitement.

Et voici qu'apparaissent dans les établissements du réseau des Affaires sociales les infirmières bachelières. Dans certains centres hospitaliers, celles-ci sont préférées aux infirmières licenciées formées au cégep. Presque partout cependant, les bachelières n'accèdent pas nécessairement aux postes de commande. D'abord, les postes de cadre qu'elles tendaient naturellement à occuper sont pratiquement saturés maintenant. Si par ailleurs elles sont syndiquées, la règle de l'ancienneté tend à favoriser les *nurses* plus âgées, formées naguère dans les écoles reliées aux hôpitaux, puis au cégep. Formées à l'université ou au cégep, les infirmières licenciées peuvent accéder aux mêmes postes et aucune fonction spécifique n'est réservée à l'une ni à l'autre.

Pour les infirmières en première ligne, les compressions budgétaires des dernières années ont eu pour effet d'instituer des systèmes d'augmentation de la productivité. La croissance considérable des réseaux d'infirmières à temps partiel et du personnel mobile, sur appel, forme l'une de ces mesures. Le minutage rigoureux des actes et démarches de communication des infirmières doit augmenter la vitesse du travail (tant de minutes pour la communication sociale avec le bénéficiaire, pour la communication préventive, pour la communication thérapeutique, pour la communication à propos du bénéficiaire, etc.).

Enfin, la subdivision de tâches autrefois réservées aux infirmières, d'emblée polyvalentes, entre maintes techniques de santé particulières aujourd'hui ne fait pas que réduire le territoire propre de l'infirmière. Divisant les tâches à leur plus simple expression, on déqualifie le travail des exécutantes, pensent maintes infirmières.

A SUIVRE

Selon les syndicats

Le président de la FAS a dit la vérité

par Renée Rowan

Le syndicat national des employé(e)s de l'Institut Doréa de Franklin, un centre d'accueil pour déficients mentaux, ainsi que le syndical des employés du centre d'accueil Rouville, réaffirment leur confiance et leur solidarité avec les propos tenus le 30 mars dernier par le président de la Fédération des Affaires sociales, M. Yves Lessard, à l'occasion d'une conférence de presse où il dénonçait la détérioration des soins donnés aux bénéficiaires de ces établissements.

« M. Lessard n'a pas menti », affirment les porte-parole de ces deux syndicats dans un communiqué de presse rendu public hier. Le Syndicat national des employé(e)s de l'Institut Doréa de Franklin, un centre d'accueil pour déficients mentaux, conteste le démenti formulé par la direction de l'établissement. Dans ses propos, M. Lessard a attribué à un manque de personnel professionnel la cause d'un meurtre survenu en juillet 1982, dans une unité de Doréa. La directrice des services de réadaptation, Mme Louise Massicotte, rétorquait quelques jours plus tard, que cet incident ne pouvait être attribuable à l'insuffisance de personnel puisqu'il y avait cinq personnes pour 18 bénéficiaires au moment de l'incident ce qui est plus élevé que la norme des autres centres d'accueil.

Hier, l'Association des centres d'acceuil du Québec a dénoncé les déclarations faites par M.Lessard en les qualifiant de stratégies syndicales qui cherchent à faire payer au Trésor public les prix des décrets. L'Association va jusqu' à accuser la FAS de fabriquer de toute pièce des dossiers pour en arriver à ses fins.

L'Association estime enfin que les décrets, contrairement aux prétentions du président de la FAS, restreint la marge de manoeuvre des administrateurs des institutions de santé.

Le syndicat a de son côté cité le cas d'une agression qui a résulté en une perte de vie. Il pense que la gravité des cas de psychiatrie qui se trouvaient à l'unité K (celle de l'aggresseur) et de l'unité U (celle de la victime), était à ce point inquiétante que les normes ne peuvent être invoquées. A preuve, soutient-il, dans l'unité K où il y avait deux personnes en service au moment de l'incident, il y en a eu trois d'affectées dès après en permenance pour deux bénéficiaires de moins. Un des bénéficiaires a été pris en charge depuis le 27 septembre par trois éducateurs et un gardien de nuit tandis que l'agresseur a été transféré à l'Institut Pinel.

En regard du centre d'accueil Rouville, l'assemblée générale du syndicat des employés confirme que les bénéficiaires de plusieurs départements sont effectivement couchés pour la nuit vers 15h en raison de l'insuffisance du personnel sur le quart de 16h à minuit pour s'acquitter de cette tâche (avant les coupures budgétaires, il y avait quatre préposés aux bénéficiaires sur ce quart de travail; maintenant il n'y en a que deux à temps complet tandis qu'un troisième ne travaille que la moitié du quart du soir).

Selon trois organismes montréalais

Les compagnies ravagent plus que la tordeuse

par Louis-Gilles Francoeur

« Le principal ravageur des forêts québécoises n'est pas la tordeuse de bourgeons d'épinette mais plutôt la grande industrie forestière, qui maximise ses profits aux dépens de la qualité du milieu forestier et des ressources qu'il abrite, tout en transférant à l'ensemble de la société québécoise les coûts des pseudo-correctifs apportés aux dégâts qu'elle a causés ou amplifiés. »

Ce jugement sévère de la gestion publique et privée des forêts du Québec est porté par trois organismes montréalais à caractère scientifique, qui ont suivi activement le déroulement des travaux du Bureau d'audiences publiques sur l'Environnement relativement au projet du ministère de l'Énergie et des Ressources (MER) de lutter contre la tordeuse de bourgeons par l'épandage aérien d'insecticides chimiques. Les trois organismes en question sont le Laboratoire de morphologie végétale de l'Institut de Botanique (Université de Montréal), la Société d'analyse et d'intervention pour le développement des sciences biologiques et le Comité d'action pour la protection de l'Environnement.

Pour ces trois groupes, c'est fondamentalement les « pratiques sylvicoles » utilisées présentement qui sont en grande partie responsables de la détérioration de « notre capital forestier ».

« Certaines pratiques, telles les coupes à blanc sur des milliers d'hectares sont très souvent responsables de la détérioration, en qualité et en quantité, de la regénération de nos forêts », ont affirmé les trois organismes dans un communiqué conjoint. C'est pourquoi d'ailleurs ils s'opposent à la lutte chimique contre la tordeuse de bourgeons, qui vise à préserver le plus grand nombre d'arbres à valeur commerciale d'ici 20 ans pour éviter au Québec une pénurie que plusieurs experts appréhendent. Pour les trois groupes de scientifiques, ce n'est pas en luttant contre les insectes ravageurs par des insecticides ou en utilisant des défoliants dans les plantations gouvernementales que l'on règlera un problème aussi fondamental.

Les trois groupes se sont d'autre part opposés à ce que de nouvelles audiences publiques soient tenues pour examiner les répercussions du dernier projet du MER, qui veut contrôler les essences indésirables dans les plantations gouvernementales par des épandages aériens de défoliants. Le ministre de l'Environnement devrait plutôt laisser au public le soin d'apprécier d'abord les conclusions et recommandations du BAPE dans le dossier de la tordeuse, qui doit lui être soumis incessamment, ont-ils dit.

De son côté, Le directeur du Laboratoire de morphologie végétale de l'Université de Montréal, M. Michel Famelart, dans une lettre au ministre de l'Environnement, M. Adrien Ouellette, réclamait en outre que de retarder cette nouvelle audience jusqu'à ce que le gouvernement ait statué sur les recommandations du BAPE à propos de la tordeuse de bourgeons.

Campagne d'information après 10 ans d'existence

Les CSS veulent faire partager leur expérience

par Renée Rowan

Si l'existence des services sociaux au Québec remonte à une trentaine d'années, leur entrée au sein du réseau des Affaires sociales n'est vieille que de dix ans. Pour marquer cette étape importante, l'Association des centres sociaux du Québec a lancé, hier, une campagne publique d'information pour mieux faire connaître le rôle des CSS dans la société québécoise.

« Cette campagne, a précisé le président de l'association, M. Louis-Philippe Thibault, au cours d'une conférence de presse, vise deux objectifs: dans un premier temps, informer et sensibiliser la population en général, les établissements du réseau, les politiciens du sens de la mission des CSS, des clientèles desservies et de la nature des services rendus; dans un deuxième temps, faire en sorte que nos partenaires du réseau et les autres intervenants socio-politiques considèrent les CSS comme des interlocuteurs non seulement importants, mais essentiels au chapitre de l'identification des problémes sociaux, de la définition et dela livraison des services sociaux au Québec.

Pour atteindre ces objectifs, l'association aura recours à un dépliant, une affiche, un macaron et deux capsules télé et radio, le tout axé autour du thème *Notre expérience... ça peut servir.* « Ce slogan, a expliqué M. Thibault, fait référence à la longue histoire des services sociaux au Québec qui prend ses racines dans le travail souvent mal connu des premiers travailleurs sociaux et des premières agences de service social chez nous. Il témoignoigne également de l'expertise des employé(e)s des Centres de services sociaux. »

CAPITALES NORDIQUES
1890 $ +
VOYAGES
TRAVELAIDE LTÉE
LES PLUS BEAUX VOYAGES AUX MEILLEURS PRIX
845-8225 (Montréal) - 679-3777 (Longueuil) - 687-0880 (Laval)
Permis du Québec

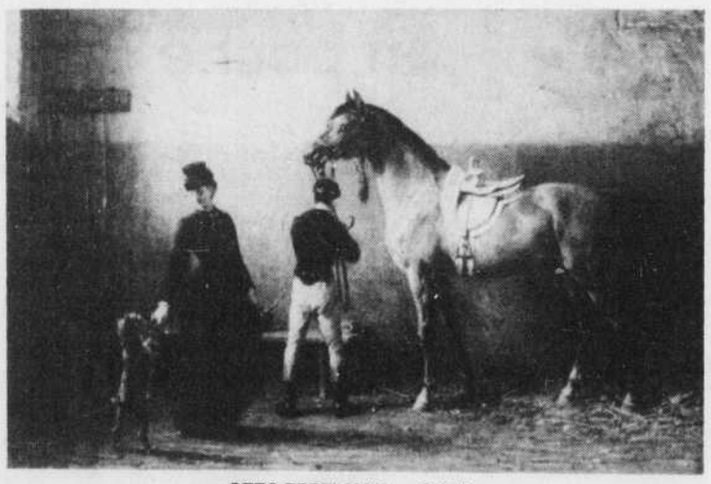
TRÈS IMPORTANTE VENTE AUX ENCHÈRES

D'OEUVRES D'ART DE MOBILIER ET D'ANTIQUITÉS

PAR CATALOGUE EN TROIS SESSIONS AVRIL 1983

EXPOSITION PRÉLIMINAIRE: DU VENDREDI, 15 AVRIL AU LUNDI 18 AVRIL 1983 INCLUSIVEMENT DE 10 H 00 à 18 H 00. VENDREDI ET LUNDI JUSQU'À 22 h 00.

VENTE: MARDI 19 AVRIL, 19 h 30 PRÉCISES ART CANADIEN ET EUROPÉEN.
MERCREDI 20 AVRIL, 19 h 00 PRÉCISES UNE COLLECTION IMPORTANTE DE MINÉRAUX ET DE PAPILLONS. MOBILIER, ANTIQUITÉS ET OBJETS DE COLLECTION.
JEUDI, 21 AVRIL, 19 h 30 PRÉCISES ART CANADIEN ET EUROPÉEN SCULPTURES ESQUIMAUDES.



OTTO EERELMAN — G 290
"SCÈNE D'ÉCURIE"
HUILE SUR TOILE 18" x 27¼": — 46 cm x 70 cm

VENTES MARDI 19 AVRIL ET JEUDI 21 AVRIL À 19 h 30 PRÉCISES: art canadien et européen par: L. Ayoette, J.M. Barnsley, T.H. Beament, H. Beau, F.M. Bell-Smith, M.L. Bobak, J.H. Bouchard, A. Bouvard F. Brandtner, G. Braque, L. Brooke, D. Brown, F. Brownell, U. Bruni, R.W. Burton, P.A. Caron, A.E. Chazalviel, F.S. Coburn, S.M. Cosgrove, C.E. De Belle, F. de Herain, O. De Lall, G. De L'Aubinière, M.J.G. Delfosse, B. Des Clayes, C. Des Clayes, A. Dumas, A. Dumouchel, E. Dyonnet, O. Eerelman, M. Favreau, M.A. Fortin, J.C. Franchère, C.A. Gagnon, T. Garside, G. Gingras, H. Gransow, A. Hébert, G. Hoffman, Georges H. Hughes, C. Huot, F. Iacurto, A.Y. Jckson, W.G.F. Jansen, F. Johnston, L. Jourdan, H.O. Julien, C. Langevin, D. Lawley, P. Lecomte, T. Lecor, C. Le Sauteur, A. Lismer, J. Little, H.A. MacNeil, T.M. Martin, H.L. Masson. M. Mauro, R. Montpetit, A. Noeh, G. N. Norwell, A. Pellan, H.R. Perrigard, G. Pfeiffer, R.W. Pilot, B. Pothast, A. Prévost, R. Richard, L. Riche, W.G. Roberts, A.H. Robinson, A. Rousseau, C.M. Russell, D. Sherrin, L. Scott, W. SHowell, H.J. Simpkins, R. Simpkins, P. Soulikias, M.A. De Foy, Suzor-Côté, M. Tanobe, A. Tatossian, L. Tytgadt, F.P.L. Van Kuyck, A. Villeneuve, H. Walker et de nombreux autres.

VENTE MERCREDI, 20 AVRIL À 19 h 00 PRÉCISES: Une bonne collection de minéraux, de fossiles et de papillons suivie à 20 h 00 précises de notre session générale comprenant un excellent mobilier dont une table espagnole en noyer du 17e siècle, deux lits bateaux français du début du 19e siècle, armoire Louis XVI en chêne, de nombreux lots d'argenterie dont une ménagère de 130 pièces de Birks, modèle Louis XV, deux rares fusils de chasse belges signés Pirotte et De Fourny, porcelaine, art d'Extrême-Orient comprenant une collection de netsukes, tapis, lampes, albâtres, une roue de bateau du 19e siècle et bien d'autres articles.

146 chemin Bates, Bureau 303, Ville Mont-Royal, P.Q. H3S 1A4 (514) 731-4312
Stationnement gratuit à l'arrière
LES ENCANS PINNEY'S INC. AUCTIONS

CENTRE DE GESTION POUR FEMMES

Session printemps 1983
11 avril — 29 juin

La femme et le monde financier
10 semaines lundi 13 h à 15 h 30, mercredi 18 h à 20 h 30 — 145$

Le marché boursier
6 semaines mardi 18 h à 20 h, mercredi 13 h à 15 h — 85$

Comment gérer son portefeuille
6 semaines mercredi 18 h à 20 h — 85$

Les mathématiques démystifiées
8 semaines mardi 18 h à 20 h — 85$

L'INFORMATIQUE

L'informatique démystifiée
12 semaines lundi 13 h à 15 h, 20 h 15 à 22 h 15, mercredi 18 h à 20 h — 155$

Intensif samedi et dimanche 9/10 avril, 23/24 avril, 4/5 juin — 85$

Bien utiliser son ordinateur personnel
12 semaines jeudi 18 h à 20 h — 155$

Intensif samedi et dimanche 28 et 29 mai — 85$

Traitement de texte
12 semaines mardi 13 h à 15 h, mercredi 20 h 15 à 22 h 15 — 240$

YWCA ■ 1355 Dorchester ouest ■ 866-9941

Radio Québec présente



Le téléthon de la paralysie cérébrale

ON COMPTE SUR VOUS!

Dès 23h le samedi 9 avril jusqu'à 20h le dimanche 10 avril

L'autre télévision — Radio Québec — MONTRÉAL 17 Câble 8

le monde

■ *Aide US à la Thaïlande*

BANGKOK (AFP) — Les États-Unis doivent commencer aujourd'hui à livrer du matériel militaire à la Thaïlande, tandis que se poursuivent les incursions des troupes vietnamiennes à la frontière khméro-thaïlandaise et que les pays de l'ASEAN développent une offensive diplomatique, a-t-on appris hier de source bien informée à Bangkok.La première livraison d'armement, en provenance d'une base américaine aux Philippines, comprendra notamment des missiles anti-aériens portables guidés par infrarouge, et deux transporteurs militaires CF-5 achemineront lundi des obusiers à longue portée de 155 mm, a précisé cette même source. Les États-Unis, rappelle-t-on, sont liés à la Thaïlande par les dispositions du Pacte de Manille signé en 1954. Les autorités thaïlandaises n'ont toutefois pas manifesté leur intention de faire appel aux dispositions de cet accord, les objectifs des Vietnamiens semblant se cantonner à des affrontements avec les opposants cambodgiens.Les États-Unis seraient cependant amenés à fournir un appui aérien et probablement naval « dans l'éventualité d'une offensive vietnamienne de grande envergure en direction de Bangkok », a indiqué M. Richard Armitage, sous-secrétaire adjoint américain à la Défense, chargé des affaires du Sud-Est asiatique et du Pacifique.

■ *Sécurité renforcée*

DAR ES SALAAM (Reuter) — La Tanzanie a renforcé la sécurité à ses frontières pour mieux lutter contre les contrebandiers et trafiquants qui veulent fuir le pays.Cette mesure, annoncée hier par le président Julius Nyerere, fait suite à l'arrestation cette semaine de 300 contrebandiers et trafiquants du marché noir.Plusieurs responsables, dont des officiers de police, ont été démis de leurs fonctions, accusés de complicité avec les « saboteurs de l'économie ».La Tanzanie a des frontières avec le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda, le Burundi, le Zaïre, la Zambie, le Malawi et le Mozambique. La frontière kényane est fermée depuis 1977, mais la contrebande fonctionne toujours, dans les deux sens.Le président Nyerere a fait savoir que les trafiquants seraient condamnés sans procès aux travaux forcés et que leurs biens seraient confisqués.La Tanzanie connaît la pire crise économique depuis son accession à l'indépendance, il y a vingt ans, et bon nombre de produits essentiels ne sont disponibles que sur le marché noir.

Euromissiles: l'Union soviétique lance un nouvel avertissement aux Etats-Unis

MOSCOU (AFP) — L'Union soviétique a averti une nouvelle fois hier les États-Unis qu'elle envisagerait de déployer des fusées à moyenne portée à proximité de leur territoire en cas d'installation de nouveaux missiles de l'OTAN en Europe occidentale.

Cet avertissement est contenu dans une brochure d'une centaine de pages intitulée *Comment écarter la menace qui plane sur l'Europe*, éditée par le Comité soviétique pour la sécurité et la coopération en Europe et le Conseil scientifique pour l'étude des problèmes de la paix et du désarmement, qui a été distribuée hier aux correspondants étrangers accrédités à Moscou.

Le déploiement éventuel des euromissiles de l'OTAN (prévu à partir de l'automne prochain en cas d'échec des négociations soviéto-américaines de Genève) « obligerait l'Union soviétique à riposter par des mesures qui placeraient l'autre partie, y compris le territoire des États-Unis, dans une position analogue »lit-on notamment dans cette brochure.

Dans une interview diffusée jeudi par la télévision hongroise, rappelle-t-on, M. Vadim Zagladine, chef adjoint du département international du PC soviétique, avait affirmé que l'URSS ne déploierait pas de missiles nucléaires à Cuba pour riposter à l'installation de missiles américains en Europe. Il avait néanmoins ajouté que l'URSS avait « besoin d'un système de défense qui puisse atteindre les États-Unis en trois ou cinq minutes » puisque « de nouveaux missiles américains pourraient toucher la Hongrie en trois minutes et l'URSS en cinq minutes »

Au cours d'une conférence de presse organisée à l'occasion de la parution de la nouvelle brochure soviétique, le général Konstantin Mikhailov a estimé que si l'URSS démantelait un certain nombre de ses missiles déployés en Europe — dans l'hypothèse d'un accord à ce sujet avec les États-Unis et en cas de non-déploiement des euromissiles de l'OTAN en Europe — elle se réserverait « le droit d'en installer une certaine quantité dans la partie asiatique du pays pour contrebalancer les systèmes nucléaires américains se trouvant en Extrême-Orient et dans le bassin de l'océan Indien »

Il y a quelques jours à Singapour, M. Mikhail Kapitsa, vice-ministre soviétique des Affaires étrangères, avait averti le Japon que « l'URSS prendrait des mesures appropriées pour démontrer qu'elle ne tolérerait pas un retour à une politique militariste dans ce pays ».

Ces déclarations comme la brochure diffusée hier à Moscou font partie, notent les observateurs, de la campagne tous azimuts déployée par l'URSS en réponse à l'option intermédiaire du président Reagan sur les euromissiles, que l'URSS a rejetée.

Négociations de paix au Proche-Orient

Washington lance un appel au roi Hussein

WASHINGTON (AFP) — Le gouvernement américain, très préoccupé par un éventuel refus du roi Hussein de se joindre à des négociations de paix au Proche-Orient, a lancé hier un appel pressant en ce sens au souverain jordanien, en soulignant implicitement que les États-Unis sont déterminés à exercer des pressions sur Israël.

Le porte-parole du département d'État, M. John Hughes, a ainsi réaffirmé avec vigueur que le développement des colonies de peuplement juif dans les territoires occupés constituait un obstacle majeur sur la voie d'un élargissement des négociations de paix au Proche-Orient.

Le porte-parole a ajouté: « Si la Jordanie annonce publiquement son intention de se joindre aux négociations de paix, le gouvernement américain est « déterminé à faire tout son possible afin que les résultats de telles négociations ne soient pas compromis dès le départ par les activités d'une des parties ».

Cette formule revient à dire, soulignent les observateurs, que les États-Unis sont prêts à exercer des pressions sur le gouvernement israélien afin qu'il mette un terme à sa politique dans les territoires occupés. Mais du même coup, Washington demande expressément à la Jordanie de se joindre le plus tôt possible à des négociations, comme l'y a invitée le président Ronald Reagan dans son plan de paix annoncé le 1er septembre dernier.

C'est la première fois, soulignent les observateurs, que le gouvernement américain fait ainsi publiquement un lien entre la participation du roi Hussein à des négociations et la promesse de pressions accrues sur Israël.

Le souverain jordanien a, à maintes reprises, évoqué la nécessité d'exercer le maximum de pressions sur Israël pour faire cesser les implantations juives dans les territoires occupés. Le président Reagan aurait assuré en privé le roi Hussein de sa volonté de faire entendre raison à Israël. Selon des sources officieuses, c'est ce qu'il aurait clairement répété au cours d'une conversation téléphonique qu'il a eue samedi dernier avec le roi Hussein.

Cette fois-ci, Washington paraît avoir fait encore un pas en avant en annonçant publiquement la détermination américaine de s'opposer à la politique de colonisation israélienne.

Le porte-parole du département d'État a rappelé de précédentes déclarations du président Reagan selon lesquelles un gel immédiat des implantations juives pouvait plus que toute autre action créer la confiance pour un élargissement du processus de paix établi par les accords de Camp David.

À la Maison-Blanche comme au département d'État on fait d'ailleurs valoir que le développement des colonies de peuplement juif dans les territoires occupés n'est « aucunement nécessaire à la sécurité d'Israël ».

Cette prise de position américaine, relèvent les observateurs, intervient au moment où est révélée à Washington une affaire de ventes de terrains en Cisjordanie à des Juifs américains. Les autorités israéliennes auraient en effet entrepris d'essayer de vendre uniquement à des Juifs américains des terres situées dans les colonies de peuplement israéliennes en territoires occupés.

Ces informations, qui ont fait l'objet hier d'une chronique des journalistes américains Rowland Evanset et Robert Novak dans plusieurs quotidiens américains, ont mis dans un sérieux embarras le département d'État qui s'est contenté pour le moment d'indiquer qu'une enquête était ouverte.

Deux Britanniques sont expulsés d'URSS

LONDRES (AFP) — L'URSS, huit jours après l'expulsion de deux de ses diplomates et d'un journaliste soviétique de Grande-Bretagne, a déclaré indésirables l'attaché de l'air adjoint britannique à Moscou, le commandant David Williams, et le correspondant à Moscou du *Financial Times*, M. Anthony Robinson, a-t-on appris hier de source officielle britannique à Londres.

Le commandant Williams et M. Robinson devront quitter l'URSS d'ici une semaine pour « activités inacceptables ». Telle est la mesure qui a été notifiée hier matin à Moscou à l'ambassadeur de Grande-Bretagne, M. Iain Sutherland, a indiqué à Londres un porte-parole du Foreign Office.

La Grande-Bretagne, a ajouté le porte-parole, estime qu'il s'agit d'une mesure de représailles « totalement injustifiée » contre l'expulsion de Grande-Bretagne la semaine dernière de deux diplomates et d'un journaliste soviétiques: le colonel Guennadi Primakov, attaché de l'air adjoint à Londres, M. Serguei Ivanov, second secrétaire, et M. Igor Titov, correspondant à Londres de *Temps Nouveaux*.

Les deux diplomates soviétiques, rappelle-t-on, avaient été déclarés indésirables pour « activités incompatibles avec leur statut » et le journaliste pour « activités inacceptables ».

Cette dernière expression a été exactement utilisée hier matin par l'URSS.

L'ambassadeur de Grande-Bretagne, M. Iain Sutherland, « a protesté vigoureusement contre cette action totalement injustifiée », a indiqué le porte-parole du Foreign Office. « Nous examinons sérieusement, a-t-il ajouté, la nouvelle situation que cela a créé ».

Le Foreign Office s'est refusé à laisser prévoir qu'elle serait une éventuelle réaction britannique à la « mesure de représailles » soviétique, et a qualifié de « spéculations de la presse » les informations annonçant de nouvelles expulsions prochaines de Soviétiques.

Cette semaine, avant les deux expulsions décidées par l'URSS, les autorités britanniques avaient annoncé qu'elles considéreraient extrêmement sérieuse « toute action de représailles soviétique ». Cette formulation, avaient remarqué les observateurs, était beaucoup plus énergique que dans les cas précédents d'expulsions de Soviétiques.

De son côté, l'URSS semble avoir réagi plus rapidement que lors des dernières affaires de ce genre. Huit jours se sont écoulés entre les expulsions décidées par Londres et les deux notifiées hier par Moscou, alors que le délai était dans l'affaire précédente de 17 jours.

Ainsi, l'attaché naval soviétique à Londres, M. Anatoly Zotov, avait été déclaré indésirable en Grande-Bretagne le 1er décembre dernier. Son homologue britannique à Moscou, le commandant Bruce Richardson, s'était vu notifier une mesure d'expulsion le 17 décembre.

Le quotidien *Financial Times* s'est abstenu de réagir pour l'instant à la mesure frappant son correspondant. Ce dernier, M. Anthony Robinson, qui était en poste à Moscou depuis un an, a justement quitté Londres hier matin par avion pour Moscou, et le journal ignorait s'il serait autorisé à pénétrer sur le territoire soviétique. Un représentant de l'ambassade devait aller l'accueillir à l'aéroport de Moscou.

En 1971, la Grande-Bretagne avait expulsé 105 diplomates soviétiques, la plus importante mesure de ce genre jamais prise par un gouvernement contre des ressortissants de l'URSS. Moscou avait réagi en expulsant une vingtaine de Britanniques.

Le gouvernement français a expulsé mardi 47 diplomates et résidents soviétiques.

État d'alerte dans le Golfe

KOWEIT (Reuter) — Plusieurs centaines d'ouvriers ont été placés en état d'alerte dans le Golfe hier afin de combattre la marée noire provoquée par le pétrole qui s'échappe de deux puits iraniens endommagés au rythme de 2,000 barils de brut par jour.

Jeudi soir les négociations régionales à haut niveau ont été ajournées à mercredi prochain sans qu'aucune décision n'intervienne sur les moyens de colmater ces puits ni sur les moyens de lutter contre la marée noire.

M. Ali Shams Ardekani, ambassadeur d'Iran au Koweit qui présidait jeudi la réunion de huit pays du Golfe, a émis l'espoir que d'ici mercredi les ministres auront élaboré un plan permettant de stopper le pétrole qui s'échappe des deux puits dans le gisement de Nowruz et d'éteindre les incendies qui se sont déclarés dans des installations voisines.

Tout programme d'action est tributaire d'un engagement de la part de l'Irak d'octroyer des sauf-conduits aux équipes de secours.

M. Abdel Rahman al-Awadi, ministre koweitien de la Santé, a déclaré que ceci n'avait pas été discuté car l'organisation régionale pour l'environnement, qui a organisé les consultations, n'était pas une organisation politique.

Avant l'ouverture de la réunion mercredi dernier, l'Irak avait proposé un cessez-le-feu limité. Mais l'Iran avait déclaré que cela ne suffisait pas et qu'il fallait simplement que l'Irak s'engage à ne pas attaquer les équipes qui viendraient colmater les puits.

Pour l'instant, des hélicoptères et des satellites continuent à surveiller le développement de cette marée noire.

L'Iran estime que, même après le début des travaux de colmatage, il faudra au moins une vingtaine de jours avant de pouvoir arrêter le flot de brut qui s'échappe des deux puits depuis plus d'un mois.

Avant les élections générales en Argentine

Les chefs militaires prennent des mesures pour faciliter la transition

BUENOS AIRES (AFP) — Les militaires argentins s'apprêtent à publier, en vue de leur retrait du pouvoir dans moins de dix mois, une information sur la guerre des Malouines, un document sur la responsabilité de l'armée durant la guerre civile et un décret levant les sanctions politiques et civiques qui pèsent sur une vingtaine de personnalités.

Parmi ces personnalités figure l'ex-présidente Isabel Peron.

Le général Cristino Nicolaides, l'homme fort du régime, a informé hier tous les généraux de son commandement-en-chef, de la teneur de deux documents et de deux lois qui, aux yeux de la junte, doivent donner la solution au problème des disparus et une « information complète » sur la guerre contre la Grande-Bretagne.

Les chefs militaires espèrent ainsi, dans un premier temps, faciliter la transition qui doit conduire aux élections générales du 30 octobre prochain, mais surtout assurer par la suite le retrait des forces armées du gouvernement « dans la dignité », et bénéficier « d'un cadre de protection juridique » en vue d'éventuelles enquêtes ou actions judiciaires sur les excès commis durant la lutte contre la guérilla, de 1976 à 1979.

Les « sanctions sévères » dont sont menacés le général Leopoldo Galtieri et peut-être d'autres responsables durant le conflit dans l'Atlantique-Sud devraient, dit-on de source militaire, « clore le chapitre guerre des Malouines ». Elles devraient suivre la publication d'un document qui sera la synthèse de diverses enquêtes menées séparément par les trois armes d'une part et, d'autre part, par la commission spéciale qui étudie la conduite stratégique, militaire et diplomatique, du conflit depuis Buenos Aires.

La responsabilité de l'armée et des forces de sécurité durant la guerre civile constituera le thème du second document, très court, (deux paragraphes, dit-on) et qui, en conclusion, fera de la justice militaire la seule juridiction pouvant être saisie, une fois la vie constitutionnelle revenue, de toute action ayant eu rapport avec la lutte contre la guérilla.

Le problème des disparus, estime-t-on dans les milieux militaires, se trouve ainsi englobé dans cette déclaration qui doit stipuler que toutes les opérations militaires ou paramilitaires de sécurité durant cette période ont été effectuées « en service » et « pour la cause nationale ».

La Grande Invocation

Du point de Lumière dans la Pensée de Dieu
Que la lumière afflue dans les pensées des hommes.
Que la lumière descende sur la terre.

Du point d'Amour dans le Coeur de Dieu
Que l'amour afflue dans le coeur des hommes.
Puisse le Christ revenir sur terre.

Du centre où la Volonté de Dieu est connue
Que le dessein guide le faible vouloir des hommes.
Le dessein que les Maîtres connaissent et servent.

Du centre que nous appelons la race des hommes
Que le Plan d'Amour et de Lumière s'épanouisse,
Et puisse-t-il sceller la porte de la demeure du mal.

Que Lumière, Amour et Puissance restaurent le Plan sur la terre.

Bonne Volonté Mondiale:
1, rue de Varembé 3è,
1211 Genève 20, Suisse CP31

World Goodwill:
866 United Nations Plaza,
Suite 566-7, New York NY
10017-1888 États-Unis

LE DEVOIR
POUR UN ABONNEMENT À DOMICILE
844-3361

Abat-jour de Paris
Haute couture



Créations exclusives sur mesures, fait main.
Réalisées avec des soies de prestige.
Satin — Taffetas — Dentelle — Coton etc.

Nous étudions et concevons la forme adaptée au style de votre base. Nos abat-jour sont conçus avec des tissus et galons de France. Ils sont garantis et lavables.

300 coloris — Finition parfaite
Choix infini de galons
Perçages et montages électriques
Réparations de lampes
Livraison rapide

1053 Avenue Laurier Ouest, Outremont
Tél. 276-9795 (Fermé le lundi matin)

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente
Langue anglaise

PARLER ANGLAIS!
SESSION D'IMMERSION COMPLÈTE AU VERMONT
3 semaines — 3 crédits — 75 heures de cours plus activités socio-culturelles et excursions
Du 3 au 22 juillet 1983 — **$1200**
Le prix comprend:
— transport aller-retour par autobus, logement en chambre individuelle, nourriture, inscription, scolarité, matériel pédagogique, activités socio-culturelles et excursions.
Une réunion d'information aura lieu pour toutes les personnes intéressées le mardi 12 avril à 18 heures à l'adresse suivante:
3333, chemin Queen Mary
Salle 340
Montréal, Québec
Tél.: 343-7386

OECUMÉNISME
COMMENT SE VIT L'OECUMÉNISME?
Conférence donnée par Mgr Armand LeBourgeois, évêque d'Autun, France, expert en oecuménisme
Date: 11 avril 1983, à 20h
Endroit: Grand Séminaire de Montréal
2065 ouest, rue Sherbrooke
Entrée: 2,00$
Stationnement gratuit
au 2105 ouest, rue Sherbrooke
Renseignements: (514) 937-9176
BIENVENUE À TOUS!

Si vous cherchez à mieux vendre vos idées, vos produits, vos services, ceci s'adresse à vous!

Séminaire de vente professionnelle



Pour Savoir Vendre Parfaitement

Le contenu
1. Vous pouvez devenir meilleur vendeur
2. Surmontez les trois obstacles à la vente
3. Planifiez votre temps
4. Soyez plus créateur
5. Apprenez à vous motiver
6. Apprenez à mieux communiquer
7. Apprenez à faire une bonne prospection
8. Découvrez la sorte de vendeur que vous êtes
9. Apprenez à faire connaître les avantages de votre produit
10. Apprenez à répondre aux objections
11. Apprenez à mieux fermer la vente
12. Cultivez les habitudes d'un bon vendeur.

La méthode
1. Des exposés
2. Des méditations
3. Du travail d'équipe en table ronde
4. Télévision en circuit fermé



Animateur:
Jean-Guy Leboeuf
auteur de
"Pensez clairement, faites plus d'argent"

Pour qui?
Pour les débutants et aussi pour les experts

Quand? Deux journées de 9h à 18h
Le dimanche 10 avril et le lundi 11 avril, ou le mardi 26 avril et le mercredi 27 avril, ou le dimanche 15 mai et le lundi 16 mai.

Le prix?
$150.00 par personne (déductible du revenu imposable)
(incluant test sur ordinateur et attestation officielle)

Droit de démission avec remboursement
Réservation requise 277-2117

Ne vous demandez pas si vous avez le temps et les moyens de participer à ce cours de vente, demandez-vous si vous avez le temps et les moyens de vous en passer.

PRUDENCE
COURAGE APCV VOLONTÉ
AUDACE

Association Professionnelle Canadienne des Vendeurs
Siège social:
5277 Ave du Parc
Montréal, Québec
H2V 4G9
Tél.: (514) 277-2117

directeur général

Dernier jour!

SOLDE 30%
sur édredons, oreillers, literie
• duvets d'oie blanche •

	bunk 127cm x 223cm	simple 155cm x 223cm	double 198cm x 223cm	queen 218cm x 223cm	king 260cm x 223cm
rég.	182$	205$	269$	292$	353$
solde	127.40	143.50	188.30	204.40	247.10

duvet ma chouette
1135A Laurier O., Outremont 279-5455

"LES FILLES DU ROY"

Et si demain... vous veniez « bruncher » avec nous ?

Le dimanche de 11 hrs à 15 hrs... notre fameux brunch bien connu avec musiciens (12,95$)
Sur semaine, repas d'affaires, table d'hôte
415 rue Bonsecours • Vieux Montréal • 849-3535

RESTAURANT LES FILLES DU ROY

À SURVEILLER

Dimanche 10 avril

Causerie de M. André Dion, auteur du livre « Le retour de l'oiseau bleu », à 14 h au Bois de Belle-Rivière à Mirabel, 9009 de la route 148 à Ste-Scholastique. 476-0476

■

Soirée musicale et théâtrale à 20 h, à l'Union française, 429 est Viger. En première partie, Yitka Kalibanova (guitariste classique) du conservatoire de Prague (répertoire classique et populaire), et en deuxième partie « Cher docteur ». Entrée $2. 843-3445

■

A la messe de 11 h à l'Oratoire Saint-Joseph, les Petits Chanteurs du Mont-Royal, sous la direction de Gilbert Patenaude, interpréteront la messe « Le bien que j'ay » de Claude Goudimel et à l'Offertoire, le motet « Exultate Justi » de Viadana. A l'orgue Raymond Daveluy. 733-8211

■

Le projet « Action-Jeunesse » du Centre Multi-ethnique St-Louis a mis sur pied un comité de gardiennage. Ce service permet aux parents de se mettre en contact avec des gardiens et gardiennes. 842-8836

■

La magie de l'art, 1235 Guy. Sculptures en argent et toiles à trois dimensions par Batia Adith. Sur remise jusqu'au 12 avril. 935-1446

■

Les Associés bénévoles qualifiés au service des jeunes offrent une démarche de formation qui débutera le deuxième jeudi de septembre 1983, et ce gratuitement. Cette démarche comprend 4 heures de cours par semaine et 4 heures de stage hebdomadaires dans des institutions. Pour information et inscription: 331-2599

■

La chorale mixte de la Basilique Notre-Dame de Montréal interprétera à 11 h la messe Aeterna Christi Munera de Palestrina et l'Offertoire Surrexit Pastor Bonus.

■

Le Centre commémoratif de l'Holocauste, Bibliothèque publique juive commémore le 40e anniversaire de l'insurrection du Ghetto de Varsovie par une exposition intitulée « La résistance armée juive dans les ghettos et les camps de la mort. » Rendez-vous au 5151 chemin de la Côte Sainte-Catherine du lundi au jeudi et 10 h à 16 h et le dimanche demidi à 17 h.

■

Excursion à la Cabane à sucre organisée par le Club de ski du Centre Immaculée Conception. Le départ se fait au Centre à 15 h et l'on se rend à la Cabane Dupuis à St-Jacques de Montcalm. Au programme: excursion en montagne dans l'après-midi, sucre et tire, souper à 6 h et dans avec discothèque. 621-1563

■

Allo Mondial, organise des soupers-rencontres pour personnes seules. 270-1280

■

A midi, le ministre des Transports du Québec, M. Michel Clair, procédera à l'inauguration du deuxième salon international de l'autotaxi de Montréal. La cérémonie se déroulera à l'entrée même de la salle de bal de l'hôtel Le Parc-Regent, 3625 avenue du Parc.

■

Jusqu'au 12 avril, Expo-Art de Loretteville présente les huiles et aquarelles de Danielle Garon, à la bibliothèque municipale de Loretteville, 307 rue Racine. 843-3848

Jusqu'au 21 avril, la galerie d'art du collège Lionel-Groulx de Ste-Thérèse accueille une exposition d'un groupe d'artistes composés de membres du personnel du département d'arts du cégep de St-Jérome. On peut visiter le soir du lundi au jeudi de 19 h à 21 h. Rendez-vous au 100, rue Duquet à Sainte-Thérèse. 430-3120, poste 241

■

L'Amitié B'Nai B'rith organise une vente aux enchères de tableaux et de sculptures à 18 h 30 à la Congrégation Or Hayim, 5700 Einstein.

■

A 21 h, le Café-concert La Chaconne vous invite à venir entendre le quatuor Flûte Douce. Rendez-vous au 342 rue Ontario. 843-8620

Lundi 11 avril

Conférence de M. Serge Pré devant Le Forum des citoyens âgés de Montréal intitulée « la curatelle publique » à 13 h 30 au 180 ouest, boul. Dorchester, 4e étage. 937-7401

■

Cours d'anti-stress offert par le Centre Colette Maher, 9924 St-Laurent à 20 h 30. Inspiré des méthodes Thérèse Bertherat, ce cours vous donne la possibilité d'améliorer votre bien-être physique, mental et émotif. Et cours de danse orientale Baladi les lundi ou mardi à 19 h 15 et les jeudis à 14 h ou 17 h 30. 387-7221

■

Conférence de l'Association des biologistes du Québec, à 20 h, à l'amphithéâtre du Jardin botanique. M. Gaétan Hayeur, biologiste, direction Environnement, Hydro-Québec y parlera d'un nouveau type de saumon atlantique, « Le Saumon estuarien de la Koksoak ». Entrée libre. 387-2368

■

Conférence intitulée « Comment se vit l'oecuménisme en France? » au Grand Séminaire de Montréal, 2065 ouest, rue Sherbrooke. Mgr Armand Lebourgeois, évêque d'autun, territoire où se trouve la communauté oecuménique de Taisé sera le conférencier. Entrée: $2. 937-9176

■

Dans le cadre des lundis del'histoire des femmes, conférence de Ginette Noiseux sur « l'architecture du corps de la femme: moulage du corps par le vêtement à travers l'histoire patriarcale, à 2 h 30 au Théâtre expérimental des femmes, 320 est Notre-Dame. 879-1306

■

L'Amicale des sommeliers du Québec section du Montréal métropolitain organise une soirée sur le « Porto » pour les membres et leurs invités au Mount Stephen Club, 1440 Drummond. 767-4130

■

Le 38e congrès des relations industrielles a lieu à l'hôtel Loews Le Concorde. 656-3779

■

« Vivre mince », tel est le thème d'un programme offert par le YMCA de Montréal et qui s'échelonnera sur une période de dix semaines. 935-4711

■

Conférence de l'Institut de psychographologie de Montréal, prononcée par M.Doris Gauthier, sur la sélection du personnel et les écritures, à 19 h 30, au 751 est, boul. St-Joseph. 733-4735

■

Cours de micro-informatique et de français pour les Néo-Québécois, offerts par la Maison internationale de la Rive-Sud, 2465, boul. Lapinière à Brossard. 656-4723

■

Le Centre de gestion pour femmes du YWCA lance un nouveau programme de cours en informatique. La session débute ce lundi dans locaux du Y des femmes, 1355 ouest, boul. Dorchester. 866-9941, poste 38

■

La bibliothèque municipale de Longueuil, succursale du Centre culturel, 100 ouest, rue Saint-Laurent, reçoit M. Louis Fournier qui parlera à 19 h 30 du FLQ ou histoire d'un mouvement clandestin. 670-1410

■

Le Cercle canadien de Montréal reçoit lors de son déjeûner-causerie à midi à l'hôtel Mont-Royal, M. Steven Neary, chef de l'Opposition de Terre-Neuve et du Labrador.

■

Toutes les personnes intéressées à suivre un stage pour devenir marqueur en baseball ou en balle-molle, arbitre ou entraîneur, son invitées à s'inscrire aux stages offerts par le Service des sports et loisirs de la Ville de Montréal. 725-9125

■

La Faculté de musique de l'U de M vous invite à un récital de flûte que donnera Claude Godard accompagné au piano de Marjorie Tanaka, dans des oeuvres de Bach, Dutilleux et Reinecke, à midi, à la salle 1020, Pavillon Marguerite-d'Youville. Au même endroit à 17 h, exercice public de la classe de flûte-à-bec de Jean-Pierre Pinson. Et à 20 h, exercice public de la classe de piano de Natalie Pépin (oeuvres de Albeniz, Chopin, Prokofieff et Rachmaninoff). Et enfin à 20 h également, salle Claude-Champagne (220, venue Vincent-d'Indy), concert Mozart par le Quatuor Morency avc la participation de Douglas McNabney, alto et Paul Marcotte, cor.

■

Collecte de sang de la Croix-Rouge au Cegep de St-Hyacinthe, 3000, rue Boullé-Douville, de 10 h à 16 h 30.

Mardi 12 avril

Les membres du comité d'école de l'école Jean XXIII invitent tous les parents à une soirée d'information sur le projet de la restructuration scolaire, à l'auditorium del'école, 1301 rue Dawson à Dorval à 19 h 30. 695-8604

■

La Fédération québécoise del'ajisme, en collaboratioon avec son bureau de voyage Tours Ajisme et l'auberge de jeunese de Montréal, organise des soirées d'information ayant comme thème « Le voyage en auberge de jeunesse ». Rendez-vous à 19

Suite à la page 7

PLUS DE PARIS
AVEC
LE PRÊT-À-PARTIR



PARIS-LA-DORLOTTE
Fini l'ennui, vive les nuits de Paris. Et pour vous reposer à peu de frais après la bamboche, voici "l'occase" rêvée. Chambre avec salle de bain, petit déjeuner continental, taxes et service compris. Séjour minimum: 3 jours.
32$ par personne, occupation double
Présenté par Unitours.
Jusqu'au 31 octobre 1983.

PARIS-LA-TROTTE
Roulez votre bosse en Renault 4 ou 5. Visitez le Paris des parisiens et la banlieue qui est si bien: Versailles, Chartres, Boulogne, etc.
A partir de
150$ par semaine
7 jours de location, kilométrage illimité.
Présenté par Unitours.
Jusqu'au 31 octobre 1983.

PARIS-LA-BOUGEOTTE
Paris hôtel de luxe. Chambre avec salle de bain dans l'hôtel que vous aurez sélectionné, petit déjeuner continental, billets pour le transport en commun, tour de bateau-mouche, une demi-journée de visite du Paris historique. Taxes et service compris. Transport entre l'hôtel et l'aéroport.
8 jours et 7 nuits, à partir de
229$ par personne, occupation double.
Présenté par Unitours.
Du 1er avril au 31 octobre 1983.

Le Prêt-à-partir d'Air Canada, c'est votre billet pour l'aventure. Plus de plaisirs, plus d'inédit, plus de souvenirs. OUI... LAISSEZ AIR CANADA S'OCCUPER DE VOUS. Après tout, c'est lorsqu'on a tout prévu que l'aventure commence.

L'Intercontinental en Service Hospitalité
Profitez de toute la classe du Service Intercontinental dans une formule économique qui convient à votre budget. *Sans frais supplémentaires,* Air Canada vous offre un menu gastronomique, un bon choix de vins sélectionnés, de grands magazines internationaux, des apéritifs ainsi qu'un film récent et une grande variété de programmes musicaux.
Le Paris d'Air Canada c'est aussi une gamme complète de forfaits spécialement mis au point pour vous: voiture, hôtel, visites touristiques, etc.
Rien n'est laissé au hasard pour mieux vous permettre de vivre... votre Paris.

CONDITIONS: Tarif avion en vigueur pour les départs du 1er au 26 mai 1983. À ce tarif, tous les voyages doivent être complétés le 9 juin 1983. Tarif sujet à l'homologation gouvernementale. Le nombre de places est limité. Séjour minimum: 7 jours. Séjour maximum: 3 mois. Réservations au moins 21 jours à l'avance. Les tarifs peuvent changer sans préavis. Dépôt de 100 $ non remboursable sept jours suivant la réservation. Taxes d'aéroport non comprises.

Intercontinental
SERVICE HOSPITALITÉ

Mille et un Prêt-à-partir en vacances

AIR CANADA

Détenteur d'un permis du Québec. Prêt-à-partir est une marque de commerce d'Air Canada.

À SURVEILLER

Suite de la page 6

h au 803 est, ave. Mont-Royal. 521-5230

■

Jean-François Giroux livrera des extraits de son dernier recueil de poèmes intitulé Clinique de sang lors de la soirée « Ecriture d'ici » du Regroupement des auteurs-éditeurs autonomes, à 21 h, au café Le Toucan, 343 est, rue Sainte-Catherine. Il sera présenté par Janou St-Denis. 277-8019

■

Le centre du mieux-être YMCA de Saint-Laurent annonce un cours de soins du visage pour les femmes. Cette session de 10 semaines débute ce mardi. 747-9801

■

Conférence de la Soiété d'horticulture et d'écologie des Basses Laurentides sur les « Plantes sauvages à intégrer aux jardins et potagers » au sous-sol de la Caisse populaire de Ste-Thérèse, 37 rue Turgeon. 625-3953

■

Cours de gymnastique aquatique les midis de midi à 13 h au Holiday Inn Place Dupuis et au Holiday Inn Richelieu après le travail de 17 h à 18 h, de même que les mardi et jeudi soir de 20 h à 21 h à l'hôpital Sainte-Justine. 767-3146

■

Déjeûner-causerie de la Chambre de commerce en compagnie de M. Jean-Pierre Goyer, président du Conseil des arts de la Communauté urbaine de Montréal, au 1080 Côte du Beaver Hall. 866-2861

■

L'Info-Québec, premier congrès national sur l'informatique et son impact social, au Centre municipal des congrès à Québec et au Québec Hilton, jusqu'au jeudi 14.

Collecte de sang de la Croix-Rouge à St-Basile-le-Grand, Ecole Jacques Rocheleau, 10, rue Préfontaine, de 15 h à 20 h 30.

Mercredi 13 avril

Hébraïsation et francisation: similitudes et différences, tel est le thème d'une conférence organisée en collaboration avec le Congrès juif canadien par l'Office de la langue française et qui aura lieu à 20 h à la Synagogue espagnole et porgutaise, 4893, rue St-Kevin.

■

La Galerie d'art Les deux B présente jusqu'au 2 mai une exposition des tableaux de Pierre-Paul Rioux. Rendez-vous de 13 h à 18 h du mercredi au dimanche au 4872 rue St-Denis. 284-2668

■

Session de Droit canonique au Centre Saint-Pierre, 1205, rue de la Visitation. Personnes-ressources: Roch Pagé et Germain Lesage, docteurs en droit canonique. Cette session de trois jours, ouverte à tous, commence ce mercrdi à 10 h. 524-3561

■

« Ombres et lumières en oecuménisme », conférence de Mgr Armand LeBourgeois, évêque d'Autun, en France, au Centre Marial Montfortin, 5875 est, rue Sherbrooke. 254-5376

■

Conférence publique pour un christianisme intégralement humain avec Jean-Pierre Jossua, à l'auditorium de l'Institut de pastorale, 2715, chemin de la Côte Sainte-Catherine, à 19 h 30. 739-3223

■

Rencontres d'information de l'Association des locataires de Villeray sur les augmentations de loyer. Rendez-vous à 19 h 30, au 326 rue Gounod. 270-3379

■

La Société généalogique canadienne-française présentera à 20 h, aux loisirs St-Edouard, 6515 rue St-Denis, une conférence du dr Camille Roussin, anien maire de Joliette qui prlera des familles Olivier et McConville.

■

« L'informatique et l'entreprise », tel est le thème qu'abordera M.Raymond Lafontaine, devant la Société pour le progrès de la Rive-Sud, à la Rôtisserie St-Hubert, 1435 ouest, rue St-Charles, à midi 30. 651-6570

■

Dans le cadre de l'exposition « L'art de l'architecte », trois siècles de dessin d'architecture à Québec, à 20 h, au Musée du Québec. Soirée-débat animée par M. Luc Noppen, professeur d'histoire de l'architecture à l'Université Laval. 643-6792

■

A 19 h 30, au 1611 d'Orléans (local du CLSC), assemblée générale annuelle de l'Association des locataires d'Hochelaga-Maisonneuve. 598-8936

■

« Les vivaces... », conférence de M.Tony Huber, à 20 h, à l'auditorium de Jardin Botanique, 4101 est, rue Sherbrooke.

A 20 h, concert de musique russe, à la Bibliothèque Marie-Uguay, 6052 boul. Monk. 872-2044

■

A 21 h 15, Nick Ayoub et son ensemble, concert de jazz, à la bibliothèque Maisonneuve, 4120 est rue Ontario. 872-4213

■

Collecte de sang dela Croix-Rouge à l'Assomption, Collàege de l'Assomption, 270, boul. l'Ange Gardien de 14 h à 20 h.

Jeudi 14 avril

Conférence de Han Suyin sur « La Chine et son nouveau modèle de développement » à l'Université du Québec à Montréal, à 19 h 30, salle Marie-Gérin Lajoie, 1495 rue St-Denis.

■

Les étudiants du programme de mise en marché de la mode, 1ère année, du Collège LaSalle annoncent un défilé de mode intitulé « Dimensions » qui aura lieu aux Galeries d'Anjou, ce jeudi à 19 h, ce vendredi à 19 h et ce samedi à 11 h et à 13 h.

■

Conférence d 'introduction au séminaire « Authenticité » offert par le Centre d'épanouissement de l'Etre, à 19 h 30 au 10055 rue Papineau. 387-9663

■

L'Art moderne: crise au XXe siècle, conférence de M. René Huyghe de l'Académie française, à 19 h 30 au Musée des beaux-arts de Montréal, 1379 oust,rue Sherbrooke. Entrée: $2. 285-1600

■

Le personnel et les bénévoles hollandais de la bibliothèque municipale de Beaconsfield vous convient à leur « pause-café à la hollandaise », de 10 h à midi à la bibliothèque. 697-9040

■

Le CRL Rive sud accueille lors de son souper-causerie, le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, M. Guy Chevrette, à l'hôtel « La Barre 500 », 2019 boul. Taschereau,à 19 h 30.



ASSOCIATION QUEBECOISE DES TECHNIQUES DE L'EAU

Le 7e congrès du Conseil du travail de Montréal (FTQ) se tient à Montréal ce jeudi, vendredi et samedi. Thèmes: les changements technologiques des années 80, la place du CTM sur la scène régionale et le bilan et les priorités. Rendez-vous au Centre St-Pierre, 1212 rue Panet.

■

Jean Galtier, son orgue de barbarie et ses chansons des rues à L'avant-scène, 111 ouest, rue Laurier, à 20 h 30 ce jeudi, vendredi et samedi. 495-1952. Entrée: $6

■

Collecte de sang de la Croix-Rouge à Rosemère, Centre d'achats Place Rosemère, de 14 h 30 à 20 h 30; et à Montréal, Polyvalente Pierre Dupuy, 200, rue Parthenais, de 10 h à 16 h.

Vendredi 15 avril

Journée d'information sur les « attaques cérébrales », la prévention et la réadaptation de 9 h à 16 h, à l'hôpital général juif, 3755 Chemin de la Côte Ste-Catherine. 342-3111, poste 232

■

Cours intensif sur l'utilisation des techniques médicales d'urgence dans le sport offert par le Collège Marie-Victorin, 7000 rue Marie-Victorin. 325-0150, poste 233

■

L'Association des MBA du Québec organise son congrès annuel intitulé « Le Manager et la technologie » au Château Montebello ces vendredi, samedi et dimanche. 866-2916

■

Comment se vit la crise d'identité chez les adolescents de culture occidentale en Amérique du Nord? A l'occasion d'une table-ronde, des membres de diverses communautés ethno-culturelles de Montréal (portugaise, grecque, italienne, québécoise française) échangeront sur leur expérience, à 20 h, au Centre interculturel Monchanin. Rendez-vousau 4917 St-Urbain. Entrée libre. 288-7229

■

Soirée de poésie avec Gaston Miron, à 20 h, au McGill Centre Newman, 3484 rue Peel. 392-6711

■

Soirée de théâtre offerte par Info-Femmes à 19 h 30 à la Polyvalente Daniel-Johnson, 1200 boul. du Tricentenaire. La troupe « La mitaine à mi-temps » présentera la pièce « Marie haute à la marée basse ». Entrée: $4.50. 645-1526

Samedi 16 avril

Salon de l'Alimentation ce samedi, dimanche et lundi, à la Place Bonaventure.

■

10e Championnat des Roses Jaunes 1983 à l'hôtel Centre Sheraton, rue Dorchester. 354-2210

■

Eric Stach et Dennis Brown Jazz Duo donnera un concert à Optica à 20 h 30. Rendez-vous au Centre de l'art contemporain, 1029 Côte du Beaver Hall, 5e étage. 866-5178

■

Récital d'extraits d'opéra au profit de la paroisse Notre-Dame-de-l'Espérance de Laval,à 20 h, à l'église de l'Ile Bigras. 689-5486

■

Michèle Lalonde, poète, rencontrera les étudiants et le public à 10 h 30 au Collège Jean-de-Brébeuf, 5625 avenue Decelles.

■

Le Front d'action populaire en réaménagement urbain et le Regroupement des comités-logement et associations de locataires organisent conjointement une grande fête qui aura lieu à 19 h 30 au sous-sol de l'Eglise Saint-Edouard, 425 est, rue Beaubien.

■

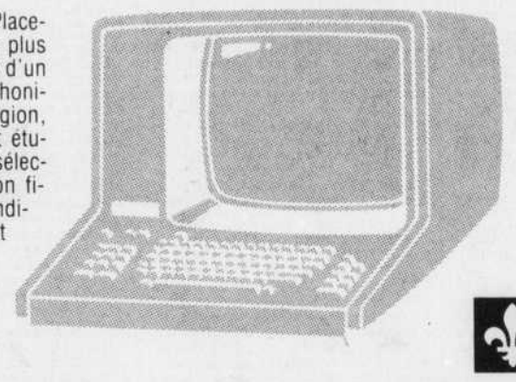
L'Association des familles uniparentales du Canada, chapitre de Laval souligne son cinquième anniversaire par une danse qui aura lieu à 20 h 30 à l'Eglise St-Martin, sous-sol, 4080 boul. St-Martin. 669-0697

Québec

PLACEMENT ÉTUDIANT

1 ÉTUDIANT EN 2 TEMPS 3 MOUVEMENTS

...grâce au service informatisé du Placement étudiant du Québec. De plus en plus d'employeurs bénéficient de l'efficacité d'un tel système. Sur un simple appel téléphonique au Centre Travail-Québec de leur région, ils obtiennent les noms d'étudiants et étudiantes disponibles. Travail-Québec sélectionne minutieusement, à l'aide de son fichier informatisé, les candidats et candidates en fonction de leur formation et des exigences de l'emploi à combler. Et en 2 temps 3 mouvements un jeune peut, tout en participant au développement de l'entreprise, acquérir une expérience précieuse pour son avenir.



Nouveau programme subventionné
De plus, dès cet été, les employeurs qui offriront un emploi à des étudiants et étudiantes en science et technologie auront droit à une subvention. Le monde de demain se forme maintenant. Le Placement étudiant du Québec y voit.

TRAVAIL-QUÉBEC

Gouvernement du Québec
Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu

UNE HUMEUR DE LIRE...



COLLECTION DE POCHE
POINTS VIRGULE SEUIL

Prix: de 4,60$ à 9,95$

Pour l'achat de 3 Points votre libraire vous offre "Histoires pragoises" de R.M. Rilke, Points Roman nº 100.

100 VOYAGES DE RÊVE!

Loto-Québec peut vous faire gagner un fabuleux voyage pour 2 en France pendant 2 semaines séjour compris, l'aller ou le retour en Concorde, plus 7 500$

Québec 1534-1984

Suivez le retour des "Grands Voiliers" à Québec.

Québec 1534-1984, c'est la célébration du 450e anniversaire de la découverte du Canada par Jacques Cartier.

Durant tout l'été 1984, venant des quatre coins du monde, des centaines de voiliers et de "Grands Voiliers" viendront pavoiser au Québec.

Pour tous les Québécois, ce sera un été de fêtes nombreuses et variées, entre la mer et l'eau douce.

Loto-Québec s'est associé à cet événement avec sa toute dernière loterie instantanée, la Grande Traversée.

La Grande Traversée offre 100 gros lots fabuleux: 7 500$, plus un voyage pour 2 en France. Pendant 2 semaines, séjour payé par Loto-Québec. Avec l'aller ou le rètour dans l'avion commercial le plus rapide et le plus fastueux du monde: le Concorde.

Un voyage de rêve!

Participez! Courez votre chance. Elle pourrait bien faire de vous un des 200 "ambassadeurs" du Québec délégués en France par Loto-Québec.

La Grande TRAVERSÉE

OFFREZ-VOUS UNE PETITE GRATTERIE POUR PARIS

loto-québec

AVIS PUBLICS

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.

3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Canada, Province de Québec, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. NO: 505-27-004026-820. LA REINE, partie demanderesse -vs- EMMANUEL AUGUSTE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 21 avril 1983 à 10:30 heures au: 5680 Grenier, à St-Hubert, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de EMMANUEL AUGUSTE saisis en cette cause, consistant en: 1 divan et 1 sofa en cuir brun, 1 table vitrée et chromée, ET AUTRES BIENS. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: JACQUES FORTIER, huissier DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Tél.: 284-1148. Montréal, le 6 avril 1983. LE PERCEPTEUR DES AMENDES DE LONGUEUIL.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. NO: 505-27-005273-827. LA REINE, partie demanderesse -vs- CHARLES PETERS, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 21 avril 1983 à 10:30 heures au: 3250 Boisclair, à Brossard, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CHARLES PETERS saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Philco portatif avec table, 1 récepteur AM FM avec lecteur de cassettes Candle et 2 haut-parleurs, 1 motocyclette Honda CB 750 1981, plaque = M-A2596 Qué. 81. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: NORMAND POISSANT, huissier DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Tél.: 284-1148. Montréal, le 6 avril 1983. LE PERCEPTEUR DES AMENDES DE LONGUEUIL.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. NO: 505-27-019935-817. LA REINE, partie demanderesse -vs- ANDRÉ ELLIOTT, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 21 avril 1983 à 14:00 heures au: 70 Rang des Soixante, à St-Marc Richelieu, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANDRÉ ELLIOTT saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Chevrolet Subur 1976, 8 cylindres, de couleur rouge vin, plaque = 966M292 Qué. 82. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: PIERRE PAUL HAINAULT, huissier DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Tél.: 284-1148. Montréal, le 6 avril 1983. LE PERCEPTEUR DES AMENDES DE LONGUEUIL.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. NO: 505-27-007392-823. LA REINE, partie demanderesse -vs- WARREN LEWIS, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 21 avril 1983 à 10:00 heures au: 3141 Malo, à Brossard, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de WARREN LEWIS saisis en cette cause, consistant en: 1 ensemble stéréophonique de marque Sansui comprenant 1 amplificateur, 1 lecteur de cassettes Sharp, 1 récepteur Automatic Radio, 1 table tournante, 2 enceintes accoustiques, 1 mobilier de salon 5 morceaux modulaire en tissus rouge. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: NORMAND POISSANT, huissier DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Tél.: 284-1148. Montréal, le 6 avril 1983. LE PERCEPTEUR DES AMENDES DE LONGUEUIL.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. NO: 505-27-006345-822. LA REINE, partie demanderesse -vs- JULIEN GUILMAIN, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 22 avril 1983 à 13:30 heures au: 385 Charles Peguy, à La Prairie, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JULIEN GUILMAIN saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile Jeep Willis 1951, de couleur brun, plaque = 365S680 Qué. 82. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: NORMAND POISSANT, huissier DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Tél.: 284-1148. Montréal, le 6 avril 1983. LE PERCEPTEUR DES AMENDES DE LONGUEUIL.

Canada, Province de Québec, district de Montréal, COUR MUNICIPALE, No: 81-1309. LA VILLE DE POINTE-AUX-TREMBLES, Partie Demanderesse -vs- ARMAND ROCH, Partie Défenderesse. PRENEZ AVIS que le 20 avril 1983 à 10:30 heures au 502, 8e avenue, à Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ARMAND ROCH saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Chevrolet Omega 1976, de couleur vert, plaque = 232H307, 1 téléviseur couleur console 26" Panasonic, 1 motocyclette Honda CB650, de couleur noire, année 1982, plaque = M-A9586. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LAURENT SOLARI, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1148). Montréal, le 6 avril 1983.

Canada, Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-022000-820. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, Partie Demanderesse -vs- RESTAURANT PRINCE DE GALLES LTÉE, Partie Défenderesse. PRENEZ AVIS que le 21 avril 1983 à 10:00 heures au 4949 Wellington, à Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RESTAURANT PRINCE DE GALLES LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: 1 table de travail réfrigérée, 1 cuisinière à gaz 6 ronds avec plaque chauffante South Bend, 1 réfrigérateur 4 portes, 1 four micro-ondes Toshiba, 1 congélateur Kelvinator, 1 chambre froide et accessoires, 1 lecteur cassettes Sharp, 1 amplificateur avec table tournante Juliette et haut-parleur, 1 réfrigérateur à bières 3 portes, 1 caisse enregistreuse Tec Ma-135, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CAROL PAUZÉ, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1148). Montréal, le 6 avril 1983.

Canada, Province de Québec, district de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-057459-823. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, Partie Demanderesse -vs- FRANCINE DESCHAMPS REST. TI-PAULO LAVAL, Partie Défenderesse. PRENEZ AVIS que le 21 avril 1983 à 12:30 heures au 694A, 4e avenue, à Fabreville Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FRANCINE DESCHAMPS, saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à coudre Brother, 1 téléviseur couleur RCA 20", 1 système de son Lloyds, 1 table tournante Emerson, 1 meuble pour système de son 5 tablettes. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1148). Montréal, le 6 avril 1983.

Canada, Province de Québec, district de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-057459-823. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, Partie Demanderesse -vs- FRANCINE DESCHAMPS "REST. TI-PAULO LAVAL", Partie Défenderesse. PRENEZ AVIS que le 21 avril 1983 à 10:30 heures au 1800 Prévert, à Laval Ouest, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FRANCINE DESCHAMPS "RESTAURANT TI-PAULO LAVAL" saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à cigarettes beige et brune, 1 machine à boules et accessoires, 1 jeu électronique Space Encounters, 1 jeu électronique Packman, 1 trancheur électrique General, 1 hache-viande électrique Blakisler, 1 congélateur double pour crème glacée, 1 caisse enregistreuse Sharp, 1 réfrigérateur 2 portes Frigidaire, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1148). Montréal, le 6 avril 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, No: 505-27-008898-81. LA REINE, Partie Demanderesse -vs- ROGER PATENAUDE, Partie Défenderesse. PRENEZ AVIS que le 22 avril 1983 à 14:30 heures au 446 Brébeuf, à Ste-Catherine, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROGER PATENAUDE saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur meuble console 26" Motorola et accessoires. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: NORMAND POISSANT, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1148). Montréal, le 6 avril 1983.

Canada, Province de Québec, district de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, No: 505-27-005925-822. LA REINE, Partie Demanderesse -vs- JEAN-MARC DAIGLE, Partie Défenderesse. PRENEZ AVIS que le 22 avril 1983 à 10:30 heures au 2899 Mance = 5, à St-Hubert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN-MARC DAIGLE saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son comprenant 1 amplificateur Sanyo, 1 lecteur de cassettes Sanyo, 1 table tournante Sanyo, 1 syntonisateur Sanyo. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: JACQUES FORTIER, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1148). Montréal, le 6 avril 1983.

Canada, Province de Québec, district de St-Hyacinthe, GREFFE DE LA PAIX, No: 750-27-002384-82. LA REINE, Partie demanderesse -vs- CHRISTIAN AUDI, Partie Défenderesse. PRENEZ AVIS que le 21 avril 1983 à 14:30 heures au 23 Albany, à Chambly, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CHRISTIAN AUDI saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur portatif Sanyo. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: JACQUES FORTIER, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1148). Montréal, le 6 avril 1983.

Canada, Province de Québec, district de St-Hyacinthe, GREFFE DE LA PAIX, No: 750-27-003516-81. LA REINE, Partie Demanderesse -vs- LYNDA MERLIN, Partie Défenderesse. PRENEZ AVIS que le 20 avril 1983, à 10:00 heures au 5975 Albanie = 4, à Brossard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LYNDA MERLIN saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur meuble console Panasonic, 3 armoires bibliothèque style futuriste. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: NORMAND POISSANT, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1148). Montréal, le 6 avril 1983.

Canada, Province de Québec, district de Montréal, COUR MUNICIPALE, No: 418822364. VILLE DE MONTRÉAL, Partie Demanderesse -vs- AQUAKING MONTRÉAL INC., Partie Défenderesse. PRENEZ AVIS que le 20 avril 1983 à 10:30 au 25 Bourget, à Ste-Geneviève, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de AQUAKING MONTRÉAL INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture Pontiac Trans-Am, de couleur gold, plaque = 249H083 Qué. 82, 05879 km. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ROGER POULIOT, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1148). Montréal, le 6 avril 1983.

Canada, Province de Québec, district de Montréal, COUR MUNICIPALE, No: 417064443. VILLE DE MONTRÉAL, Partie Demanderesse -vs- KORAH SURGICAL EQUIP LTD., Partie Défenderesse. PRENEZ AVIS que le 20 avril 1983 à 12:00 heures au 188 Sommerset, à Dollard-des-Ormeaux, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de KORAH SURGICAL EQUIP LTD. saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture de marque Camaro modèle Type LT année 1974, plaque = 472M543 Qué. 83. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ROBERT POULIOT, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1148). Montréal, le 6 avril 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-034497-821. LOUIS DRAZIN ET ALS demanderesse -vs- PIERRE FOREST ET A.C.H.Q. CONSTRUCTION INC. Tierce saisie. Le 21 avril 1983, à 10:00 heures à la place d'affaires de la tierce saisie au No 5675 rue Chambly en la cité St-Hubert district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce saisie saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo IBM, calculatrice CPI Classic 40, filière, bureau, chaise etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GUY BERNIER, huissier, 288-6317. Montréal, 9 avril 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-05-010096-822. BANQUE DE MONTRÉAL demanderesse -vs- JEAN PATENAUDE ET GINETTE PATENAUDE défendeurs. Le 21 avril 1983, à 11:00 heures au domicile de Ginette Patenaude, la défenderesse au No 3215 rue Major = 1, en la cité de Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: meubles divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL MAISONNEUVE, huissier, 845-2804. Montréal, 6 avril 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 405-02-001020-822. MARCHÉ JACQUES INC. demandeur -vs- JEAN-PAUL LALIBERTÉ défendeur. Le 25 avril 1983, à 10:00 heures au domicile du défendeur JEAN-PAUL LALIBERTÉ au No 100 rue Paul Comtois en la cité de Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL MAISONNEUVE, huissier, 845-2804. Montréal, le 6 avril 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-049925-824. BIJOUTERIE ARMAND TROTTIER INC. demanderesse -vs- MURIELLE MICHON, défenderesse. Le 22 avril 1983, à 10:00 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 8135 rue Langelier, en la cité de St-Léonard district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 aspirateur Electrolux, 1 système de son Hitachi, effets mobiliers divers etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, le 6 avril 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-012088-816. VILLE DE LAVAL, Partie Défenderesse -vs- TERRY TSOLIS, Partie Défenderesse. PRENEZ AVIS que le 20 avril 1983 à 11:30 heures au 4534 Notre-Dame, à Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de TERRY TSOLIS saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur Sony Trinitron 14", 1 set de salon 4 morceaux, 1 amplificateur Audio Reflex, 1 table tournante Sony, 1 tape cassettes Sony, 2 haut-parleurs Classic, 1 téléviseur couleur Philco, 1 lessiveuse et 1 sécheuse Admiral, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1148). Montréal, le 6 avril 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-030384-80-9. CIE DE PIERRE ARCO STONE CO. LTÉE., demanderesse —vs— THOMAS G. WALWASKI & THERESA BUTLER, défenderesse. Le 20 avril 1983, à 11:00 heures au domicile de la défenderesse Theresa Butler, au No 2010 rue De L'Église, en la cité St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse Theresa Butler, saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Ford-Fairmont 1979 - série 9X92T196386 - immatriculée: 206L913 - couleur rouge; 1 sofa fleuri; effets mobilier variés; etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL PAQUETTE huissier, Étude: BABIN, BOURDAGES & DECOSTE, 842-5292. Montréal, 7 avril 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-0222288-82-8. BANQUE DE MONTREAL MASTER CARD, demanderesse —vs— NOËL COULOMBE, défendeur. Le 20 avril 1983, à 11:30 heures au domicile du défendeur au No 2313 rue Joliette, en la cité Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 camion marque Ford 1976 - série E04HHA84610 - imm. 1982 - 459I1455; 1 tv couleur Sylvania - (environ 20"). Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN FELIX BOUCHARD huissier, Étude: BABIN, BOURDAGES & DECOSTE, 842-5292. Montréal, 7 avril 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-034744-82-6. SIMPSON LTÉE, demanderesse —vs— M. CADILLO (BAMBINO PIZZERIA ENRG.), défenderesse. Le 21 avril 1983, à 12:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 715 rue Provost, en la cité Lachine, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 congélateur Westinghouse; 1 four Moffat 2 portes, grill, 6 ronds; effets et équipements variés; etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL PAQUETTE huissier, Étude: BABIN, BOURDAGES & DECOSTE, 842-5292. Montréal, 7 avril 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-032027-828. MIRON INC., demanderesse —vs— GERALDO COVINO & CONSTRUCTION COVINO & FILS, défendeur. Le 21 avril 1983, à 11:00 au domicile du défendeur au No 73 rue St-Charles, en la cité St-Constant, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur Géraldo Covino, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon, deux morceaux; 1 table de centre en bois; 1 meuble stéréo combiné en bois; effets mobilier variés; etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN FELIX BOUCHARD huissier, Étude: BABIN, BOURDAGES & DECOSTE, 842-5292. Montréal, 7 avril 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-58953-824. LES PIÈCES D'AUTOS MARANDA INC., demanderesse —vs— ENRICO ROMANIN & ALBERT ROMANIN (SERVICE ENTRETIEN G.L. ENR.), défendeurs. Le 21 avril 1983, à 14:30 heures au domicile du défendeur Albert Romanin, au No 1050 rue Albanel Cr., en la cité Laval (Duvernay), district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 table à dîner bois et vitre, 6 chaises pour table, effet mobilier variés, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. LUC SAULNIER huissier, Étude: BABIN, BOURDAGES & DECOSTE, 842-5292. Montréal, 7 avril 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-058953-824. LES PIÈCES D'AUTO MARANDA INC., demanderesse —vs— ENRICO ROMANIN & ALBERT ROMANIN (SERVICE ENTRETIEN G.L. ENR.), défendeurs. Le 21 avril 1983, à 14:30 heures au domicile du défendeur au No 1062 rue Albanel Cr, en la cité Laval (Duvernay), district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur Enrico Romanin, saisis en cette cause, consistant en: 1 table à café en bois rond; 1 piano avec banc couleur brun foncé; effets mobilier variés; etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. LUC SAULNIER huissier, Étude: BABIN, BOURDAGES & DECOSTE, 842-5292. Montréal, 7 avril 1983.

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE, No: 705-02-002298-826. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse —vs— LISE MORIN, défenderesse. Le 26 avril 1983, à 14:00 heures au domicile de la défenderesse au No 2695 rue Dumont, en la cité de Mascouche, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture de marque Ford Pinto 1980, série: 0T11A182712, couleur: rouge. Conditions: ARGENT COMPTANT. LUC SAULNIER huissier, Étude: BABIN, BOURDAGES & DECOSTE, 842-5292. Montréal, 7 avril 1983.

Canada, Province de Québec, district de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-020350-828. LUCCIANO PIAZZA "LES PIERRES ST-LÉONARD ENR", Partie Demanderesse -vs- JOS LÉGARÉ & JEAN-PIERRE LÉGARÉ, Partie Défenderesse. PRENEZ AVIS que le 21 avril 1983 à 11:30 heures au 9777 Delormier, à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN-PIERRE LÉGARÉ faisant affaires sous le nom de JOS LÉGARÉ & FILS saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 25" et accessoire RCA, 1 fauteuil triple en tissus beige, 1 table de centre en bois avec vitre à son centre. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: GILLES POIRIER, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1148). Montréal, le 6 avril 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-031077-824. SIMPSONS SEARS LTÉE, Partie Demanderesse -vs- CHARLENE POULIN, Partie Défenderesse. PRENEZ AVIS que le 22 avril 1983 à 10:00 heures au 982 Hartland, à Outremont, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CHARLENE POULIN saisis en cette cause, consistant en: 1 sofa 3 places et 1 causeuse 2 places, 1 set de salle à diner comprenant 1 table ovale avec panneaux, 6 chaises en bois et matériel rouge, et 2 chaises capitaines, 1 secrétaire 2 portes vitrées, 4 tiroirs, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DENIS ST-LOUIS, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1148). Montréal, le 6 avril 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-009348-788. FERNAND PESANT, demandeur —vs— AURELIEN DION & FILS INC. et ROBERT DION, défendeurs. Le 20 avril 1983, à 11:00 heures au domicile du défendeur Robert Dion au No 925 rue Pacific, en la cité de Lachine, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: un mobilier de salon brun, 5 pièces; 1 fauteuil beige; 1 table à café brune; meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-JACQUES DECOSTE, huissier BABIN, BOURDAGES & DECOSTE, 842-5291. Montréal, 7 avril 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-02-025587-838. SCHAAN PROPERTIES LTÉE., demanderesse —vs— RAYMOND ROY, défendeur. Le 26 avril 1983, à 13:00 heures au domicile du défendeur au No 69 rue Therrien, en la cité Repentigny, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse et 1 sécheuse automatique Maytag, 1 stéréo meuble Fleetwood, effets mobilier variés, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE LABRÈCHE, huissier étude: BABIN, BOURDAGES & DECOSTE, 842-5292. Montréal, 7 avril 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-031060-812. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse —vs— JOSÉ DASILVA, défendeur. Le 20 avril 1983, à 12:00 heures au domicile du défendeur au No 4610 rue Carlton, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 auto marque Ford-Futura-1979, série 9E93T111065 - immatriculée: 148II884 - couleur beige. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL PAQUETTE huissier, Étude: BABIN, BOURDAGES & DECOSTE, 842-5292. Montréal, 7 avril 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-012087-818. VILLE DE LAVAL, Partie Demanderesse -vs- TERRY TSOLIS, Partie Défenderesse. PRENEZ AVIS que le 20 avril 1983 à 11:30 heures au 4534 Notre-Dame, à Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de TERRY TSOLIS saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur Sony Trinitron 14", 1 set de salon 4 morceaux, 1 amplificateur Audio Reflex, 1 table tournante Sony, 1 tape cassettes Sony, 2 haut-parleurs Classic, 1 téléviseur couleur Philco, 1 lessiveuse et 1 sécheuse Admiral, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1148). Montréal, le 6 avril 1983.

Canada, Province de Québec, district de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-012808-816. VILLE DE LAVAL, Partie Défenderesse -vs- TERRY TSOLIS, Partie Défenderesse. PRENEZ AVIS que le 20 avril 1983 à 11:30 heures au 4534 Notre-Dame, à Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de TERRY TSOLIS saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur Sony Trinitron 14", 1 set de salon 4 morceaux, 1 amplificateur Audio Reflex, 1 table tournante Sony, 1 tape cassettes Sony, 2 haut-parleurs Classic, 1 téléviseur couleur Philco, 1 lessiveuse et 1 sécheuse Admiral, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1148). Montréal, le 6 avril 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-042878-832. CLAUDE MIGNEAULT, Partie Demanderesse -vs- MADELEINE BRUNET, Partie Défenderesse. PRENEZ AVIS que le 20 avril 1983 à 12:00 heures au 890 Osborne, à Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MADELINE BRUNET saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture Chevelle Malibu 4 portes bleu pâle, 1976, plaque = 400P897 Qué. 83. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CAROL PAUZÉ, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1148). Montréal, le 6 avril 1983.

Canada, Province de Québec, district de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-012087-818. VILLE DE LAVAL, Partie Demanderesse -vs- TERRY TSOLIS, Partie Défenderesse. PRENEZ AVIS que le 20 avril 1983 à 11:30 heures au 4534 Notre-Dame, à Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de TERRY TSOLIS saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur Sony Trinitron 14", 1 set de salon 4 morceaux, 1 amplificateur Audio Reflex, 1 table tournante Sony, 1 tape cassettes Sony, 2 haut-parleurs Classic, 1 téléviseur couleur Philco, 1 lessiveuse et 1 sécheuse Admiral, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1148). Montréal, le 6 avril 1983.

Canada, Province de Québec, district de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-020350-828. LUCCIANO PIAZZA "LES PIERRES ST-LÉONARD ENR", Partie Demanderesse -vs- JOS LÉGARÉ & JEAN-PIERRE LÉGARÉ, Partie Défenderesse. PRENEZ AVIS que le 21 avril 1983 à 11:30 heures au 9777 Delormier, à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN-PIERRE LÉGARÉ faisant affaires sous le nom de JOS LÉGARÉ & FILS saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 25" et accessoire RCA, 1 fauteuil triple en tissus beige, 1 table de centre en bois avec vitre à son centre. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: GILLES POIRIER, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1148). Montréal, le 6 avril 1983.

Canada, Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-001573-821. PIAZZA & GENTILE INC., Partie Demanderesse -vs- JOS LÉGARÉ & JEAN-PIERRE LÉGARÉ, Partie Défenderesse. PRENEZ AVIS que le 21 avril 1983 à 11:30 heures au 9777 Delormier, à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN-PIERRE LÉGARÉ faisant affaires sous le nom de JOS LÉGARÉ & FILS saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 25" et accessoire RCA, 1 fauteuil triple en tissus beige, 1 table de centre en bois avec vitre à son centre. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: GILLES POIRIER, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1148). Montréal, le 6 avril 1983.

Canada, Province de Québec, district de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-031077-824. SIMPSONS SEARS LTÉE, Partie Demanderesse -vs- CHARLENE POULIN, Partie Défenderesse. PRENEZ AVIS que le 22 avril 1983 à 10:00 heures au 982 Hartland, à Outremont, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CHARLENE POULIN saisis en cette cause, consistant en: 1 sofa 3 places et 1 causeuse 2 places, 1 set de salle à diner comprenant 1 table ovale avec panneaux, 6 chaises en bois et matériel rouge, et 2 chaises capitaines, 1 secrétaire 2 portes vitrées, 4 tiroirs, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DENIS ST-LOUIS, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1148). Montréal, le 6 avril 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-042845-828. LE BOTTIN LOCAL ORANGE INC. demandeur -vs- FAYEK ANIS défendeur. Le 20 avril 1983, à 12:30 heures à la place d'affaires du défendeur, au No 5757 Boul. Monk en la cité Ville-Émard district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 Frigidaire 4 portes Stainless 4'x6' environ + unité, 1 four à pizza South Bend & acc. 1 friteuse MKE 7 acc. équipement divers etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier, 879-1007. Montréal, le 6 avril 1983.

Canada, Province de Québec, district de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-012088-816. VILLE DE LAVAL, Partie Défenderesse -vs- TERRY TSOLIS, Partie Défenderesse. PRENEZ AVIS que le 20 avril 1983 à 11:30 heures au 4534 Notre-Dame, à Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de TERRY TSOLIS saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur Sony Trinitron 14", 1 set de salon 4 morceaux, 1 amplificateur Audio Reflex, 1 table tournante Sony, 1 tape cassettes Sony, 2 haut-parleurs Classic, 1 téléviseur couleur Philco, 1 lessiveuse et 1 sécheuse Admiral, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1148). Montréal, le 6 avril 1983.

Canada, Province de Québec, district de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-031077-824. SIMPSONS SEARS LTÉE, Partie Demanderesse -vs- CHARLENE POULIN, Partie Défenderesse. PRENEZ AVIS que le 22 avril 1983 à 10:00 heures au 982 Hartland, à Outremont, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CHARLENE POULIN saisis en cette cause, consistant en: 1 sofa 3 places et 1 causeuse 2 places, 1 set de salle à diner comprenant 1 table ovale avec panneaux, 6 chaises en bois et matériel rouge, et 2 chaises capitaines, 1 secrétaire 2 portes vitrées, 4 tiroirs, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DENIS ST-LOUIS, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1148). Montréal, le 6 avril 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, No: 500-27-010400-811, 505-27-019719-815. LA REINE, Partie Demanderesse -vs- RICHARD BOURGAULT, Partie Défenderesse. PRENEZ AVIS que le 20 avril 1983 à 10:30 heures au 3670 Lewis, à St-Hubert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RICHARD BOURGAULT saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur console Hitachi, 1 radio AM/FM 4 pistes Candle, 1 balance électronique Scales. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: JACQUES FORTIER, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1148). Montréal, le 6 avril 1983.

Canada, Province de Québec, district de St-Hyacinthe, GREFFE DE LA P

AVIS PUBLICS

Canada, Province de Québec, District de St-Hyacinthe. COUR SUPÉRIEURE. NO: 750-05-000277-81. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, partie demanderesse -vs- RESTAURANT LUCIEN LANGLOIS INC., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 20 avril 1983 à 10:30 heures au: 1219 Notre-Dame, à St-Césaire, district de St-Hyacinthe seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RESTAURANT LUCIEN LANGLOIS INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 four à pizza Moffat 2 portes, 1 réfrigérateur Roy 2 portes, 1 poêle MKE en stainless fonctionnant au gaz, 1 laveuse à vaisselle Hobart, 1 caisse enregistreuse National, 1 cuisinière au gaz, 1 malaxeur à sunday, ET AUTRES BIENS MEUBLES. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: JACQUES FORTIER, huissier DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Tél.: 284-1148. Montréal, le 6 avril 1983. MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC (RECOUVREMENT).

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-05-009517-820. OFFICE GÉNÉRAL DES EAUX MINÉRALES LTÉE, partie demanderesse -vs- LES PRODUITS ALIMENTAIRES PAUL GATTUSO LTÉE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 20 avril 1983 à 11:00 heures au: 540 Wright, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LES PRODUITS ALIMENTAIRES PAUL GATTUSO LTÉE saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à écrire IBM, 1 machine à chèques Paymaster, 1 mini-ordinateur IBM, 1 imprimante IBM, 1 machine à timbrer Pitney Bowes, 1 camion 10 roues Ford 9000, plaque = F489-718 Qué. 79, 1 camion blanc plaque = FZ-46086, ET AUTRES BIENS MEUBLES. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: PAUL RENAUD, huissier DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Tél.: 284-1148. Montréal, le 7 avril 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-005072-827. DAME ANDRÉE LABELLE, PIERRE GELEYN, partie demanderesse -vs- MONETTE & FRÈRES TRANSPORT (1978) INC., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 22 avril 1983 à 12:00 heures au: 7337, rue St-André à Montréal dans le dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MONETTE & FRÈRES TRANSPORT (1978) INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieur 3M secretary II, 1 machine à écrire électrique Underwood, 1 camion de marque GMC Van Dura immatriculé L-21464 Qué. 82, 1 bureau plat en bois 1 porte, 1 fauteuil pivotant en matériel bleu ET AUTRES BIENS MEUBLES. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DENIS ST-LOUIS, huissier DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Tél.: 284-1148. Montréal, le 6 avril 1983. MES PAQUETTE, GODIN, SIMARD & ASS. AVOCATS.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. NO: 500-27-019987-819. LA REINE, partie demanderesse -vs- GILLES DAUDELIN, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 20 avril 1983 à 11:00 heures au: 871 Curé Poirier = 1, à Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GILLES DAUDELIN saisis en cette cause, consistant en: 1 pupitre style contemporain en bois 3 tiroirs, 1 jeu d'échec style oriental, 1 système de son Admiral avec table tournante et lecteur à cassettes incorporés et 4 haut-parleurs, 1 climatisateur Admiral, 1 machine à écrire IBM, ET AUTRES BIENS MEUBLES. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Tél.: 284-1148. Montréal, le 6 avril 1983. MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC (CONTENTIEUX).

Canada, Province de Québec, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. NO: 505-27-008197-825. LA REINE, partie demanderesse -vs- YVON MERCIER, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 20 avril 1983 à 13:00 heures au: 1096 Montgomery, à St-Hubert, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de YVON MERCIER saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son comprenant 1 amplificateur Akai, 1 table tournante Audio Reflex, 1 récepteur tuner Akai, 2 boîtes de son Electro Sound. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: JACQUES FORTIER, huissier DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Tél.: 284-1148. Montréal, le 6 avril 1983. LE PERCEPTEUR DES AMENDES DE LONGUEUIL.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-04-000663-82-4. ROSE MARIE LOSIER, Partie demanderese. LUC LUIGI, Partie défenderesse. Le 21/04/83 à 10:00 heures, au 6149A Lavoisier, St-Léonard, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LUC LUIGI saisis en cette cause, consistant en: 1 auto, 1977, no. de série: 1KU71163663 de marque Chevrolet Bélair. Conditions: ARGENT COMPTANT. RICHARD FONTAINE, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 6ième jour d'avril 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-020376-82-3. HELLENIC CANADIAN TRUST, Partie demanderesse. DAME MOIRA TAYLOR ET AL, Partie défenderesse. Le 21/04/83 à 11:00 heures, au 5196 rue Trenhome, Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DAME MOIRA TAYLOR saisis en cette cause, consistant en: 1 congélateur de marque Bélanger, 1 paire de ski de marque Rossignol, 1 T.V. couleur meuble de marque Philco, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE TARDY, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 6ième jour d'avril 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-059900-82-4, LA PRESSE LIMITÉE, Partie demanderesse -vs- M. JACK BENDERMAN, Partie défenderesse. Le 21 avril 1983 à 12:00 heures. Au 4100 Côte des Neiges, app: 3, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de M. JACK BENDERMAN saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon modulaire 4 morceaux, 2 tables de salon, 2 lampes de salon, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE TARDY, huissier (288-0211). Inf.: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 5ième jour d'avril 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-050950-79-4. BUFFET CIOCIARE LTÉE, Partie demanderesse. ANTONIETTA RIZZI, Partie défenderesse. Le 20/04/83 à 11:00 heures, au 6854 Étienne Bouchard, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANTONIETTA RIZZI saisis en cette cause consistant en: 1 bureau & miroir décoratif, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 6ième jour d'avril 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-001872-82-5. IMPACT RUG INC., Partie demanderesse. DÉVELOPPEMENT VILLAGE WINSTON LTÉE, Partie défenderesse. Le 20/04/83 à 13:00 heures, au 1425 Boul. Dorchester O. 3e étage, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DÉVELOPPEMENT VILLAGE WINSTON LTÉE saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau président en bois, 1 table de conférence, 3 bureaux en métal, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE TARDY, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 6ième jour d'avril 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-004028-82-3. JEAN NOËL GOUPIL, Partie demanderesse. LUC VAILLANCOURT & ALS, Partie défenderesse. Le 22/04/83 à 10:00 heures, au 7942, Trémolière, Anjou, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LUC VAILLANCOURT, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. console de marque R.C.A., 1 vaisselier, 1 lave-vaisselle de marque INGLIS, etc ... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LEMIEUX, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 6ième jour d'avril 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-036180-80-5. RAYMOND DIMASSIMO ET AL., Partie demanderesse -vs- BARBARA LAFONTAINE ET ALS. Le 22 avril 1983 à 11:00 heures. Au 6700 des Roseraies app. 606 Ville d'Anjou, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de GERRY TOUSIGNANT saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur console de maque R.C.A., 1 set de salon 2 morceaux. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LEMIEUX, huisier (288-0211). Inf.: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 5ième jour d'avril 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-046565-82-1, CO. PAR L'IND. DU VERRE PLAT, Partie demanderesse -vs- GASTON BROSSEAU, Partie défenderesse. Le 19 avril 1983, à 11:30 heures. Au 288 Vézina, app. 204, LaSalle district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GASTON BROSSEAU saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur cabinet de marque Fleetwood, 1 set de cuisine 5 morceaux, 1 laveuse de marque Speed Queen. Conditions: ARGENT COMPTANT. CARL LORTIE, huissier (288-0211). Inf.: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 5ième jour d'avril 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEUR, No: 500-05-021389-82-8. JOCELYNE DION, partie demanderesse -vs- CLAUDE HIMBAULT, partie défenderesse. Le 21 avril 1983 à 16:00 heures. Au 16 Panet, Valleyfield district de Beauharnois, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de CLAUDE HIMBAULT saisis en cette cause, consistant en: 1 set de cuisine 5 morceaux, 1 set de salon 2 morceaux, 1 lave-vaisselle de marque Simplicity, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. CARL LORTIE, huissier (288-0211). Inf.: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 5ième jour d'avril 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEUR, No: 500-04-000316-83-7. DAME CECILE ST-GEORGES, partie demanderesse, -vs- CLAUDE DUGAS, partie défenderesse. Le 20 avril 1983 à 13:30 heures. Au 1, Place Bellerive, app. 2301, Chomedey, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CLAUDE DUGAS saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur portative de marque Sony Trinitron, 1 vidéo avec caméra de marque R.C.A., 1 set de salon 3 morceaux, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, ROBERT-CHARLES LORTIE, huissier (288-0211). Inf.: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 5ième jour d'avril 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-046565-82-1, CO. PAR L'IND. DU VERRE PLAT, Partie demanderesse -vs- GASTON BROSSEAU, Partie défenderesse. Le 19 avril 1983, à 11:30 heures. Au 288 Vézina, app. 204, LaSalle district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GASTON BROSSEAU saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur cabinet de marque Fleetwood, 1 set de cuisine 5 morceaux, 1 laveuse de marque Speed Queen. Conditions: ARGENT COMPTANT. CARL LORTIE, huissier (288-0211). Inf.: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 5ième jour d'avril 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-046565-82-1, CO. PAR L'IND. DU VERRE PLAT, Partie demanderesse -vs- GASTON BROSSEAU, Partie défenderesse. Le 19 avril 1983, à 11:30 heures. Au 288 Vézina, app. 204, LaSalle district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GASTON BROSSEAU saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur cabinet de marque Fleetwood, 1 set de cuisine 5 morceaux, 1 laveuse de marque Speed Queen. Conditions: ARGENT COMPTANT. CARL LORTIE, huissier (288-0211). Inf.: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 5ième jour d'avril 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-046565-82-1, CO. PAR L'IND. DU VERRE PLAT, Partie demanderesse -vs- GASTON BROSSEAU, Partie défenderesse. Le 19 avril 1983, à 11:30 heures. Au 288 Vézina, app. 204, LaSalle district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GASTON BROSSEAU saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur cabinet de marque Fleetwood, 1 set de cuisine 5 morceaux, 1 laveuse de marque Speed Queen. Conditions: ARGENT COMPTANT. CARL LORTIE, huissier (288-0211). Inf.: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 5ième jour d'avril 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 505-27-000661-828. LA REINE, partie demanderesse -vs- ROBERT LAJEUNESSE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 20 avril 1983 à 14:30 heures au: 2607 Bellerive, à Carignan, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBERT LAJEUNESSE saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur console Zénith. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: JACQUES FORTIER, huissier DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Tél.: 284-1148. Montréal, le 6 avril 1983. LE PERCEPTEUR DES AMENDES DE LONGUEUIL.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEUR, No: 500-05-021108-82-2, INV MORSAL LTÉE, Partie demanderesse -vs- NETTOYEURS NATTY INC. Partie défenderesse. Le 20 avril 1983 à 11:00 heures. Au 277 Elm, Beaconsfield, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NETTOYEURS NATTY INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse de marque Check-A-Tron, 1 mannequin électrique de marque Cirrell, 1 presse électrique de marque Ultramatic, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. MARC TANGUAY, huissier, (288-0211). Inf.: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 5ième jour d'avril 1983.

Dans l'affaire de la faillite de:

Jean-Pierre Thouin, policier, (n.a.s. — 203-303-011)
Johanne (née Bissonnette) Thouin, commerçante, (n.a.s. — 230-405-078)
31 des Seigneurs #6, Boucherville, Québec J4B 6M3 ayant affaires sous le nom Fredna Enrg. 393 Samuel de Champlain, Boucherville, Québec J4B 1P7.

AVIS AUX CRÉANCIERS
D'UNE ASSEMBLÉE

AVIS est par la présente donnée que les débiteurs susdits ont déposé une cession le 29 mars 1983; que la première assemblée des créanciers sera tenue le 14 avril 1983 à 09:00 au bureau du syndic, 2015 rue Drummond, #950, Montréal.
DATÉ de Montréal, ce 31 mars 1983.

PFEIFFER & PFEIFFER INC.
Syndic

ADRESSE:
2015 Drummond St., #950
Montréal, Québec
H3G 1W7
TÉL.: (514) 282-9636

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-058133-82-3, LES INDUSTRIES WAJAX LTÉE., Partie demanderesse -vs- M: RICHARD ZATYLNY, partie défenderesse. Le 21 avril 1983 à 15:00 heures. Au 162 Hamilton, Chateauguay district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de M. RICHARD ZATYLNY saisis en cette cause, consistant en: 1 auto de couleur bleu, immatriculée. 975-M-253 de marque Caprice Classic. Conditions: ARGENT COMPTANT. CARL LORTIE, huissier (288-0211). Inf.: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 5ième jour d'avril 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-036070-82-4. MARIE-CLAUDE THIBODEAU & ASS., Inc. Partie demanderesse -vs- SUE ALTER, Partie défenderesse. Le 21 avril 1983 à 11:00 heures. Au 5780 Ave., Rand, Cote St-Luc district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SUE ALTER saisis en cette cause, consistant en: 2 canapés en velours brun, 1 table à café, 1 lampe de table, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE LORD, huissier, (288-0211). Inf.: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 5ième jour d'avril 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-042058-82-1, VILLE DE LAVAL, Partie demanderesse -vs- MARC ROLLAND MAISON BEAUTÉ INC. Partie défenderesse. Le 22 avril 1983 à 10:30 heures. Au 4124, Ch. du Souvenir, Chmedey, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de MARC ROLLAND MAISON BEAUTÉ INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son de marque Lloyd's, 1 machine à café de marque Browmatic, 9 chaises de coiffures, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT-CHARLES LORTIE, huissier, (288-0211). Inf.: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 5ième jour d'avril 1983.

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No: 500-05-019119-824

LA BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE,
Demanderesse
-vs-
TECHNI-FREIN INC.,
Défenderesse

Le 21 avril 1983, à 11:00 heures, à la place d'affaires de la défenderesse, au No: 2891 est, rue Jarry, en la ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en:
1 support à pneus en fer 16' x 5'; 1 bureau métal 31" x 52"; 2 chaises secrétaire bois-/métal; 6 chaises métal; 1 classeur métallique 3 tiroirs 30"; 1 bureau en chêne 60" x 32"; 1 air conditionné G.E.; 6 armoires en métal avec portes; 1 armoire de métal 62" x 34"; 1 armoire de métal 43" x 26"; 1 armoire de métal 72" x 32"; 1 armoire de métal 34" x 26"; 2 tables de travail en métal 6' x 2'; 2 supports à pneus en fer 12' x 5'; 1 support à pneus en fer 6' x 4'; 1 set de torches à souder & câbles; 1 pompe à huile pour auto Graco; 4 boyau air auto exhaust; 1 extension électrique; 1 chain block 15 tonnes Moore; 1 Engin système analyzer Kal Equipment; 1 machine à balancer les pneus Bear Equipment; 1 machine à pneus pour auto Coats; 1 air jack 2 roues Strangars 3 tonnes; 1 air jack 4 roues Lee Endlift 10 tonnes; 1 air Jack Differ, Main Waindr 2 tonnes; 1 pompe à graisse Graco; 1 turbe à huile 30 gallons; 1 machine à souder Miller; 7 supports à carrosserie en métal; 1 rack à shock; 1 batterie tester Milton; 1 grinder ½ force; 1 grinder de table Shill; 1 machine huile de différenciel Sylvania Greases & pompe; 3 extincteurs chimiques; 2 étaux en fer Record; 1 chargeur à batteries Atlas; 1 camion remorque GMC 1972 G0G; 1 enseigne lumineuse 12' x 3'6" métal et plastique sur bâtisse; 1 enseigne lumineuse 10' x 23' sur poteau de 25'; 1 caisse enregistreuse Sweda; 1 boîte de facturation en métal; 1 poinçon électrique Lathem; 1 chaufferette 4800 watts; 1 calculatrice Underwood; 2 bet en bois; 1 assortisseur Lime Gilton; 1 grinder pour patch-tire; 1 brake service machine Anmco; 1 brake service machine Anmco; 1 brake service Namco assembly. Conditions: ARGENT COMPTANT. RINO RINALDI - Huissier, 842-9192. MONTRÉAL, le 9 avril 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-05-000635-83-7. VINCENZO BRACAGLIA, Partie demanderesse. LE 6092 DISCO-SALON INC., ET AL, Partie défenderesse. Le 20/04/83 à 11:00 heures, au 6092 rue Sherbrooke, est, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LE 6092 DISCO-SALON INC., ET AL saisis en cette cause, consistant en: 30 tables rondes, 1 caisse enregistreuse de marque MÉTRO, 1 lot de 605 verres à boissons, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LEMIEUX, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 6ième jour d'avril 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-013268-81-3, JEAN SAULNIER, partie demanderesse, -vs- YVON TREPANIER, partie défenderesse. Le 22 avril 1983 à 12:00 heures. Au 368 rue Elaine, app. 2, Fabreville district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de YVON TREPANIER saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur cabinet de marque Electrohome, 1 set de salon 2 morceaux, 1 laveuse-sécheuse de marque G.S.W. etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT-CHARLES LORTIE, huisier, (288-0211). Inf.: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 5ième jour d'avril 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-059954-82-1, CAISSE POPULAIRE ST-ARSÈNE DE MTL, Partie demanderesse -vs- CLAUDINE DAVID & AL, Partie défenderesse. Le 19 avril 1983 à 11:00 heures. Au 1288 rue Hall, Terrebonne, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de CLAUDINE DAVID & AL, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur de marque Zenith, 1 orgue de marque FARGISA, 1 four micro-onde de marque Bélanger, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN JOBIN, huissier (288-0211). Inf: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 5ième jour d'avril 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-013765-81-8. NICOLINA CAFARO, Partie demanderesse. ANTONIO TROLIS, Partie défenderesse. Le 19/04/83 à 10:30 heures, au 8334 René Descartes, Rivière des Prairies district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANTONIO TROLIS saisis en cette cause, consistant en: 1 auto 1975 no. de série: 7L57V51301128 de marque Pontiac Parisienne, 1 T.V. couleur console de marque Hitachi, 1 humidificateur de marque Air King...etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 6ième jour d'avril 1983.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

No: 500-11-000696-837

LA BANQUE TORONTO-DOMINION,
Créancière
-vs-
GINETTE REASON GRENIER,
Propriétaire

Avis est donné aux débiteurs, Ginette Reason Grenier et à Michel Grenier, tous deux d'adresses inconnus, que l'avis de soixante jours tel que requis par les articles 1040A et suivants du Code Civil de la Province de Québec a été déposé à la Direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal à leur intention.
Ledit avis de soixante jours concerne un emplacement situé en la Ville de Laval, connu et désigné comme étant le lot numéro CENT VINGT-ET-UN de la subdivision officielle du lot originaire numéro TROIS CENT QUARANTE-NEUF (349-121) aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de St-Vincent-de-Paul, division d'enregistrement de Laval.
Avec la bâtisse dessus en construction, portant le numéro civique 7385 Boulevard Lévesque, à Laval, dont le mur Nord-Est est mitoyen.
Selon cet avis si vous ne remédiez pas en dedans de 60 jours à compter de la présente insertion la créancière deviendra propriétaire de l'immeuble décrit ci-haut.
Montréal, ce 6 avril 1983.

Pierre Lafrenière,
Greffier

Me Lucien Lachapelle
5971 rue St-Hubert
Montréal.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-011951-82-4, ALAIN COTÉ & ALS, Partie demanderesse -vs- MAURICE DION, Partie défenderesse. Le 20 avril 1983 à 10:00 heures. Au 4650, Miquelon, St-Leonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MAURICE DION saisis en cette cause, consistant en: 1 horloge pendule de marque Citizen, 1 machine à coudre de marque Arrow, 1 coffre-fort de marque Sears, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. RICHARD FONTAINE, huissier (288-0211). Inf.: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 5ième jour d'avril 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-012433-82-2, BEETHOVENVEST LTÉE, Partie demanderesse -vs- FERNAND BRAULT, Partie défenderesse. Le 19 avril 1983 à 13:00 heures. Au 1843 Ontario est Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FERNAND BRAULT saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse de marque National, 1 réfrigérateur de marque Danby, 6 allées de quille en bois, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. GASPARD GRANATA, huissier (288-0211). Inf.: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 5ième jour d'avril 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-030023-81-1, LA PRESSE LTÉE, Partie demanderesse -vs- IRENE COURSOL CHAMBERS, Partie défenderesse. Le 20 avril 1983 à 12:00 heures. Au 4 Montée Major, S, 101, Laval des Rapides, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de IRENE COURSOL CHAMBERS saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 2 morceaux, 1 tabe de salon (chrome & vitre), 1 T.V. noir & blanc de marque R.C.A., etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN JOBIN, huissier, (288-0211) Inf.: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No: 05-002653-838

NORMAND CHENAIL,
Demandeur
-vs-
ANTONIO (TONY) CONTARINI CESARE LUCARELLI,
Défendeur

AVIS

Il est ordonné au défendeur Antonio (Tony) Contarini de comparaître dans les 30 jours du présent avis, copie du bref et de la déclaration ont été laissées au greffe à son attention.
Richard Barbeau,
procureur du demandeur

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-004640-833

FIDUCIAIRES DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL,
Demanderesse
-vs-
ROBERT LIMOGES,
-et-
JEANNE CHABOT LIMOGES,
Défendeurs
-et-
NELSON LACROIX, de lieux inconnus,
-et-
MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC AUX DROITS DE LA COURONNE DU QUÉBEC.
Mis-en-causes
-et-
LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Montréal.
Mis-en-cause

IL EST ENJOINT audit mis-en-cause, NELSON LACROIX, à l'intention duquel une copie du Bref d'Assignation a été laissée au Greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la présente publication.
Montréal, le 31 mars, 1983.

Me Marcelle Aubry,
Protonotaire-Adjoint.

Mes Zimmerman Blitt & Jarry,
345 Ave. Victoria, Suite 410,
Montréal, Qué. H3Z 2N2
Procureurs de la demanderesse.

Voir aussi en pages 8 et 10

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE

COUR PROVINCIALE

No: 700-02-583-824

LA CORPORATION MUNICIPALE DE LA PAROISSE DE SAINT-HIPPOLYTE,
Demanderesse
-vs-
JOHN ORVATH,
Défendeur

ORDONNANCE

Il est ordonné à la partie défenderesse, JOHN ORVATH de comparaître au Greffe de cette Cour dans un délai de trente (30) jours suivant la publication de la présente ordonnance.
Une copie du bret et de la déclaration a été laissée au Greffe, à l'intention de la partie défenderesse.
Saint-Jérôme, 14 mars 1983.

A. Brunet
Greffier-Adjoint, C.P.T.

ROCHON, PRÉVOST,
AUCLAIR & FORTIN
85, Ouest, rue de Martigny,
suite 6.18,
Saint-Jérôme, P.Q.
J7Y 3R8
PROCUREURS DE LA DEMANDERESSE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No: 500-12-123701-835

JACQUELINE CHARTRAND,
Requérante
-vs-
ROLAND BOURGEOIS,
Intimé

L'intimé, Roland Bourgeois, d'adresse inconnue est par la présente requis de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la présente insertion.
Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal à son intention.
Faute par l'intimé de comparaître dans ce délai, ou à défaut par vous de signer et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais, la requérante procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, ce 7 avril 1983.

Dominique Dibernardo,
Protonotaire-Adjoint

Mes Chiquette & ass.
1337 Ste-Hélène
Longueuil

PRENEZ AVIS que Transport Route Canada Inc., détentrice du permis numéro M-306,151, s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir en sa faveur le transfert des certificats suivants du permis Q-300,487 émis par la Commission des transports du Québec présentement détenu par Tranports Spéribel Inc.:
144, 145, 146, 148, 149, 150, 152, 153, 154, 156, 157, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165 et 166 ainsi que tous les droits additionnels, conditions et restrictions y rattachés; le tout, suite à une convention concernant la vente du système de transport rattaché auxdits certificats, intervenue entre les parties.
La requérante demande également à la Commission que la décision devienne exécutoire dès que rendue, conformément à l'article 85 des règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec.
Tout intéressé peut s'opposer ou intervenir à la présente demande en s'adressant à la Commission des transports du Québec dans les cinq jours de la deuxième publication du présent avis dans ce journal.
Première publication: 8 avril 1983
Deuxième publication: 9 avril 1983
Mes SIROIS, BLANCHARD, BEAUDET, WATTERS & LAMONTAGNE
Procureurs de la requérante.

AVIS est par les présentes donné que le Contrat de Vente en date du 25 mars 1983, à Chase Commercial Corporation de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Tenneco Chemicals Canada Ltd. a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal, Québec, le 5 avril 1983, sous le numéro 3343833.
GOTTLIEB KAYLOR
SWIFT & STOCKS
Procureurs de Chase
Commercial Corporation

Prenez avis que Monsieur, FROIM STYS, demande à la commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:
Transport restreint — Remorquage seulement, contrat par remorquage seulement.
Pour tirer les remorques et ou semi-remorques vides ou chargées, en possession légale, de Transport GILLES-ROBERT LTÉE détentrice du permis #305141 qui agira comme voiturier roulier.
Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier. Demande est aussi faite par le roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.
Première publication: 8 avril 1983
Deuxième publication: 9 avril 1983

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

No: 500-02-023862-837

LA COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL,
Partie Demanderesse,
-vs-
GRAHAM SYKES (Société de Distribution W.M.C.),
Partie Défenderesse.

PAR ORDRE DE LA COUR

À: GRAHAM SYKES (Société de Distribution W.M.C.)
Vous êtes par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la présente publication.
Une copie de la déclaration et du bref d'assignation a été laissée au greffe de cette Cour à votre intention.
Veuillez agir en conséquence.
MONTRÉAL, ce 6 avril 1983.

MARCELLE AUBRY,
Protonotaire-Adjoint

Mes JUNEAU & ASSOCIÉS
Commission des Normes du Travail
2, Complexe Desjardins
Tour de l'Est # 2420
MONTRÉAL, P.Q.
Tél.: 873-4947

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

No: 500-02-009669-834

LA COMMISSION D

Marché des options: Vancouver se joint aux Bourses de Montréal et de Toronto

Une entente a été conclue hier entre les Bourses de Montréal, Toronto et Vancouver quant aux sociétés Trans Canada Options Inc. (TCO) et Compensation des opérations à terme Inc. (COTE).

En vertu de cette entente, les Bourses de Montréal et Toronto vont chacune vendre une partie de leurs actions dans TCO à la Banque de Vancouver. Par conséquent, les trois Bourses seront actionnaires à parts égales de l'organisme.

TCO sera dotée d'une nouvelle structure qui en fera une véritable société de service. Le chef de la direction de TCO (le président du conseil) sera un employé à temps plein. Il y aura un nouveau conseil d'administration. Il sera formé de 13 membres. Neuf représenteront les membres et trois représenteront les Bourses.

Les classes d'options actuellement négociées sur une seule Bourse seront allouées à cette Bourse. Les 14 classes d'options qui sont actuellement inscrites à la fois aux Bourses de Montréal et Toronto seront réparties entre elles, cinq à la Bourse de Montréal et neuf à la Bourse de Toronto.

Les Bourses de Montréal et Toronto se sont entendues pour que la Bourse de Vancouver choisisse trois classes d'options à partir de la liste actuelle (dont une de la Bourse de Montréal et deux de la Bourse de Toronto). En outre, la Bourse de Vancouver aura le droit de choisir trois classes d'options supplémentaires à partir de la liste des titres admissibles ne faisant pas l'objet d'options actuellement.

L'entente comprend aussi une procédure formelle de sélection des classes d'options qui seront inscrites à l'avenir.

En ce qui concerne la spécialisation des Bourses, l'inscription d'options sur l'indice général ou tout autre indice ou sous-indice, propriété d'une Bourse, lui est réservée.

Pour sa part, la Bourse de Toronto s'est engagée à ne pas inscrire ni négocier des options sur métaux ou sur devises; elle conserve cependant le droit à la négociation d'options sur l'argent.

Quant aux Bourses de Montréal et Vancouver, elles n'inscriront pas et ne négocieront pas d'options sur titres de créance. Cependant, la Bourse de Montréal conserve le droit de négocier des options TCO sur les obligations du gouvernement du Canada qui y sont actuellement inscrites, soit les 9.5%, 2001 et les 10.25%, 2004.

La Bourse de Montréal se retirera de la négociation de contrats à terme sur instruments financiers. À l'avenir, ni elle, ni la Bourse de Vancouver n'inscriront ou ne négocieront des contrats à terme sur titres de créance ou indices boursiers.

Ces dispositions de l'entente prennent fin le 31 octobre 1985.

M. Pierre Lortie, président de la Bourse de Montréal, a déclaré « que cette entente est dans le meilleur intérêt de toutes les parties concernées, qu'il s'agisse du public investisseur, des membres ou des bourses. Elle représente certainement une solution positive aux problèmes ayant affligé jusqu'à maintenant les opérations de TCO et le développement du marché canadien des options. L'entente constitue une base solide qui augure bien pour l'avenir de la Bourse de Montréal. »

Le virage coopératif

Un article d'Adrien Rioux, sous-ministre associé aux coopératives, ministère des Finances du Québec, à paraître dans le dossier spécial sur les **Coopératives**, dont le thème sera "La vitalité du mouvement coopératif en question", le mercredi 13 avril prochain.

Vous pouvez réserver votre espace publicitaire en appelant Francine Gingras, au 844-3361.

LE DEVOIR

211, rue du St-Sacrement,
Montréal, H2Y 1X1

La nouvelle loi 85 facilite la production d'un prospectus

Le marché des valeurs mobilières est maintenant régi par une nouvelle loi. En effet, le projet de loi 85, qui a été adopté par l'Assemblée nationale le 16 décembre, est entré en vigueur mercredi.

Des modifications importantes sont apportées au régime du prospectus. Ainsi, la production d'un prospectus est facilitée. S'il s'agit d'une société qui émet régulièrement des titres, elle peut opter pour le régime du prospectus simplifié, qui est toujours accompagné du dossier permanent d'information.

S'il s'agit d'une PME, elle peut choisir de produire un prospectus abrégé. La nouvelle loi permet aussi l'établissement d'un document d'information dans le cas de fonds communs de placement, d'options et de contrats à terme sur valeurs.

Les sociétés ayant fait appel publiquement à l'épargne devront informer leurs porteurs de titres plus souvent qu'auparavant et dans des délais plus serrés. En effet, le rapport annuel, qui n'était pas prévu dans l'ancienne loi, doit être envoyé dans les 140 jours suivant la fin de l'exercice. Les états financiers trimestriels doivent être envoyés dans les 45 jours. De plus, la sollicitation de procurations entraîne l'envoi d'une circulaire d'information.

Les organismes d'autoréglementation doivent maintenant être reconnus par la Commission des valeurs mobilières du Québec. Cette dernière pourra leur déléguer certains de ses pouvoirs. Les professionnels du marché (les courtiers, les conseillers en valeurs et leurs représentants) doivent s'inscrire auprès de la commission. Ils n'ont plus par la suite qu'à renouveler leur inscription chaque année comme c'était le cas.

De nouvelles règles s'appliquent aux offres publiques et prévoient qu'une note d'information doit être expédiée aux porteurs des titres de la société visée. Le régime actuel est modifié, limitant ainsi la dispense lors d'une offre publique par voie de conventions distinctes au cas où le prix respecte la marge de variation.

La nouvelle loi sur les valeurs mobilières interdit formellement d'exploiter une information encore inconnue du public.

Les épargnants sont mieux protégés par la nouvelle loi sur les valeurs mobilières. Des recours aux tribunaux civils sont maintenant permis, notamment lors d'opérations effectuées sans prospectus, ou avec un prospectus contenant des informations fausses ou trompeuses. Compte tenu des difficultés de preuve dans ce domaine, il est à remarquer qu'un principe de responsabilité objective a été retenu par le législateur. L'épargnant lésé a maintenant une véritable chance de faire valoir ses droits et d'obtenir réparation du préjudice subi.

Réparation Navale est vendue

La compagnie Montreal Tanker Repairs vient d'acquérir Réparation Navale M.S.R. Inc., une entreprise de Lachine spécialisée dans la restauration de navires à flot.

L'entente a été conclue entre le propriétaire de Montreal Tanker Repairs, M. Pierre Boisclair, et la maison-mère de Réparation Navale M.S.R., Versatile Vickers, elle-même une filiale de Versatile Corporation. Le montant de l'achat n'a cependant pas été dévoilé.

Joint au téléphone, M. Boisclair a expliqué que cet investissement lui permettra d'obtenir des contrats de réparation sur le marché international, un marché encore inexploité par son entreprise de 50 employés.

M. Boisclair projette également de se lancer dans la fabrication de petits bateaux de pêche. A ses yeux, les petits chantiers maritimes occidentaux souffrent moins de la crise économique que les gros, lesquels ont un carnet de commandes presque vide depuis quelques mois. « Les pêcheurs auront toujours besoin de navires », a-t-il expliqué.

Firme centenaire, Réparation Navale M.S.R. a un chiffre d'affaires annuel d'environ $2 millions. Son personnel a tout de même fléchi de 40 à une douzaine de travailleurs au cours des deux dernières années en raison de la récession. M. Boisclair demeure cependant optimiste. Immédiatement après sa transaction, a-t-il fait remarquer sa nouvelle filiale a décroché un important contrat d'un client canadien, qui a nécessité l'embauche d'une douzaine d'employés.

A. B.

au jour le jour

■ 13.7% d'épargne

Attirés par les hauts taux d'intérêt et rendus nerveux par la récession, les Canadiens ont fait des économies à un taux record en 1982. Ils ont en effet économisé 13.7 % de leur revenu disponible, comparativement à 12.4 % en1981, a annoncé Statistique-Canada. C'est la dixième année consécutive que l'épargne demeure à un niveau de 9 % ou plus, ce qui est proportionnellement le double de l'épargne accumulée aux Etats-Unis. Les emprunts privés ont diminué de moitié au Canadan en 1982, mais les gouvernements ont continué d'emprunter, soit 63 % de tous les emprunts conventionnels, une hausse de 23 % par rapport à 1981. Toutefois, la somme total des emprunts ne fut que de $46.7 milliards, soit un peu plus que la moitié des $83.09 milliards de 1981, alors que la fièvre des prises de contrôle atteingnait son sommet. En moyenne, les emprunts sont d'environ $61 milliards par année. Au dernier trimestre de 1982, les prêts des banques ont baissé de $755 millions, montrant bien la répugnance des consommateurs à augmenter leurs dépenses.

■ Des mets à l'érable

Le Syndicat des acériculteurs de la Beauce et l'Association touristique du pays de l'érable incitent les restaurateurs et hôteliers à servir des mets à l'érable dans leurs établissements à l'année longue. Cette première amorce dans leur démarche de diversification et de popularisation des produits de l'érable devrait permettre d'enrayer une partie du problème de surporoduction connu depuis plusieurs années. Le président du Syndicat des acériculteurs, M. Clément Nadeau, affirme que les surplus de production accumulés depuis 1979 représentent une somme d'environ $18 millions.

■ Ventes en panne aux USA

Les ventes de l'industrie automobile américaine ont plafonné à 3.6 % au dessus de leur niveau du premier trimestre de 1982, qui avait du reste été plutôt mauvais. En janvier, février et mars de cette année, on a vendu 1,451,824 voitures contre 1,400,690 pour la même période l'an passé, ce qui, en tenant compte des variations saisonnières, indiquerait des ventes annuelles de six millions de véhicules, comparativement à 5.8 millions l'an passé. Les constructeurs étrangers ont augmenté leurs ventes de 10 % aux USA depuis le début de cette année. Selon les analystes, les raisons du plafonnement des ventes doievent être recherchées du côté de la récession et du chômage, qui frappe encore 10 millions d'Américains.

■ New York-Londres à $149

Une compagnie vient de lancer un nouveau défi aux grands du transport aérien en proposant des vols New-York-Londres pour $149 US, soit moins de la moitié du tarif normal. People Express, qui effectue déjà 200 vols quotidiens sur la côte est des Etats-Unis, a demandé officiellement l'autorisation à l'autorité britannique concernée. Le Conseil civil de l'aéronautique des Etats-Unis a déjà donné son accord. M. Harold Paretti, le directeur général de l'entreprise, attend une réponse des Britanniques dans une trentaine de jours; si cette réponse était favorable, le service pourrait commencer vers la fin du mois de mai. Cette initiative ne manque pas de rappeler l'expérience du «train du ciel» de Freddie Laker, qui a finalement piqué du nez.

■ Instabilité dans le pétrole

Les importations et les stocks de pétrole aux Etats-Unis ont à nouveau fléchi sensiblement au cours de la semaine du 2 avril. La baisse de l'entrée de pétrole brut fut de 10 millions de baril, ce qui réflète les diminutions dans les commandes avant le plus récent accord de l'OPEP. Par ailleurs, un économiste ouest-allemand soutient que l'Union soviétique est gravement touchée par la récente baisse des prix du brut et pourrait être forcée d'emprunter davantage en Occident. Selon cet économiste, l'URSS, premier producteur mondial de pétrole, perdra $3 milliards US en devises à cause de la baisse du brut, ce qui représente 10 % de ses devises étrangères. A moins bien sûr que l'OPEP ne relève graduellement son prix, comme vient de le laisser entendre le ministre koweitien du pétrole, cheick Ali Al Kalifa.

■ Une chaîne robotisée

Une firme japonaise de machines-outils a réussi à fabriquer une chaîne de montage d'automobiles qui ignore totalement l'intervention de la main humaine. Ce nouveau système permet d'assembler 35 pièces en 45 secondes grâce à des robots. La chaîne classique effectue ce travail en une journée avec 20 ouvriers en deux équipes. La chaîne robotisée coûte $1.46 million.

■ Le grand absent

Des 14 membres du conseil d'administration de Consolidated-Bathurst, savez-vous lequel a obtenu la plus mauvaise note au chapitre de l'assiduité aux réunions en 1982? Nul autre que le principal actionnaire et président du conseil de Power Corp., qui n'a assisté qu'à 54 % des rencontres l'an dernier. La masse salariale des cadres supérieurs de cette compagnie est demeurée l'an dernier à $4,000,699 ce qui est identique à 1981. Toutefois, le nombre de cadres a augmenté de 22 à 26 personnes.

■ Un contrat à surveiller

C'est dans quelques semaines que le ministère de la Défense accordera un important contrat pour la réparation du destroyer HMCS Nippigon. Parmi les soumissionnaires se trouve la compagnie des Chantiers Davie, de Lauzon. La firme québécoise pourrait ainsi redonner du travail à plusieurs de ses employés actuellement en chômage.

■ En raccourci

A compter de lundi, les grandes compagnies de tabac vendront les **cigarettes** d'au moins 26 cents de plus par carton de 200 cigarettes... Des obligations d'une valeur de $50 millions, émises au début de mars par la Communauté urbaine de **Montréal**, se sont vendues en quelques jours seulement... L'**UQAM** organise le 26 avril un colloque sur le thème de « Montréal, investir et entreprendre »... **Monenco** Ltd a déclaré un dividende de 22 cents par action... **Comtern** Inc. ouvrira son bureau principal aux Etats-Unis à Boca Raton en Floride.

Claude Turcotte

AVIS PUBLICS

Voir aussi en pages 8 et 9

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE BEAUHARNOIS

COUR SUPÉRIEURE

NO: 760-05-000196-834

GARY HARRISON, résidant et domicilié à Châteauguay, district de Beauharnois.
Demandeur
-vs-
NORBERT ROY, autrefois résidant et domicilié à Ville Mercier, district de Montréal, présentement de lieux inconnus.
Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur NORBERT ROY est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours de la présente publication.
Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis au défendeur (art. 19a C.P.C.) a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure, au Palais de Justice de Valleyfield à l'intention du défendeur.
Ce 5 avril 1983.
Mes DUFOUR, FRADETTE
255 boul. de la Concorde ouest
bureau 213
Laval, P.Q. H7N 5T1
Procureurs du demandeur

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE JOLIETTE

COUR PROVINCIALE

NO: 705-02-002362-820

COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL ayant son siège social au 750 est, boul. Charest en les cité et district de Québec.
Demanderesse
-vs-
RÉAL DESPRÉS, autrefois résidant et domicilié à l'Assomption district de Joliette et y faisant affaires sous les nom et raison sociale de AU P'TIT GRENIER ENR., présentement de lieux inconnus.
Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur RÉAL DESPRÉS est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours de la présente publication.
Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis au défendeur (art. 119a C.P.C.) a été laissée au greffe de la Cour Provinciale au Palais de Justice de Joliette à l'intention du défendeur.
Ce 5 avril 1983.
Me PIERRE CARLE
a/s Juneau & Associés
Comm. des Normes du Travail
2 Complexe Desjardins, C.P. 730
suite 2420, Tour de l'Est
Montréal, P.Q. H5B 1B8
Procureur de la demanderesse.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

No: 500-12-005128-835

MARC DUMAS,
Partie Demanderesse
-vs-
JEAN-PIERRE DEMARQUET,
Partie Défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur, JEAN-PIERRE DEMARQUET, d'adresse inconnu, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la présente insertion.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art. 119A C.P.C., a été laissée au bureau de la direction générale des greffes, soit au 1 est, rue Notre-Dame, en la ville de Montréal, à son intention.
Faute par le défendeur, de comparaître dans ce délai STATUER sur la demande et PRONONCER jugement par défaut, avec les mêmes conséquences, qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 6 avril 1983.
Me MARCELLE AUBRY,
Protonotaire-Adjoint
Mes TAILLEFER TAILLEFER & ASS.
276 St-Jacques, suite 1020
Montréal, Québec
H2Y 1N3
Tél.: 288-3366

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No: 500-12-118309-826

NICOLE (NYCOLE) DUCHARME,
Partie Demanderesse
-vs-
JEAN-PIERRE THÉRIAULT

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur, JEAN-PIERRE THÉRIAULT, d'adresse inconnu, est par les présentes, requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la présente insertion.
Une copie du jugement conditionnel de divorce a été laissée au bureau de la direction générale des greffes, soit au 1 est, rue Notre-Dame, en la ville de Montréal, à son intention.
Faute par le défendeur, de comparaître dans ce délai STATUER sur la demande et PRONONCER jugement par défaut avec les mêmes conséquences, qu'à la suite d'un débat contradictoire.
MONTRÉAL, ce 6 avril 1983.
Me ROSAIRE THÉORET

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

No: 500-02-005304-832

BANQUE DE COMMERCE,
Demanderesse
-vs-
GABRIELLE GOUIN,
Défenderesse

AVIS est donné à Mme Gabrielle Gouin de lieux inconnus de comparaître dans le délai de (30) trente jours à compter de cette publication, au greffe de la Cour Provinciale au no: 10 est, rue St-Antoine, Montréal. Une copie de bref d'assignation, déclaration et avis a été laissé au greffe de la Cour Provinciale à son intention. A défaut par vous de comparaître dans le délai prévu, un jugement pourra être prononcé contre vous, sans autre avis ni délai.
Montréal, le 9 avril 1983.
Marcelle Aubry,
Protonotaire Cour Prov.
Mes Genest, Laflamme & ass.
10 ouest, rue St-Jacques
Montréal. 288-2155

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE

COUR SUPÉRIEURE

No: 700-05-000418-834.

BANQUE NATIONALE DU CANADA,
Demanderesse
-vs-
GUY LALANDE et DENIS LALANDE faisant affaires sous les nom et raison sociale de FERME LALANDE & FRÈRES ENRG.,
Défendeurs

AVIS

Il est ordonné au défendeur, Guy Lalande, de comparaître au greffe de cette Cour dans un délai de trente (30) jours suivant la publication de la présente ordonnance.
Une copie de la déclaration et du bref d'assignation a été laissée au greffe à l'intention du défendeur.
St-Jérôme, ce 5 avril 1983.
ANDRÉ BRUNET
Protonotaire-adjoint C.S.T.
ROCHON, PRÉVOST, AUCLAIR & FORTIN
85 Ouest, rue de Martigny,
Suite 6.18,
St-Jérôme, Québec.
J7Y 3R8
Procureurs de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

No: 500-02-010366-834

LE COMITÉ PARITAIRE DE L'INDUSTRIE DU VERRE PLAT,
Demandeur
-vs-
LA COMPAGNIE D'ALUMINIUM T. & B. (Canada) Ltée,
Défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR

La défenderesse, La Compagnie d'Aluminium T. & B. (Canada) Ltée, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 10 (dix) jours de cette publication.
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissé au greffe de la Cour.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de produire un acte de comparution dans les délais ci-haut mentionnés, le demandeur procédera à obtenir contre vous un jugement par défaut.
Montréal, le 6 avril 1983
s/Me Marcelle Aubry, P.A.
Me Pierre Desrochers,
Procureur du demandeur

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTRÉAL
NO: 500-12-122037-835

CLAUDIA VALLELUNGA, résidant et domiciliée à Ste-Geneviève, district de Montréal.
Requérante
-vs-
ALLAN CHARLES LAMB, présentement d'adresse inconnue.
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé ALLAN CHARLES LAMB est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 40 jours de cette publication.
Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, ce 5 avril 1983.
DOMINIQUE DI BERNARDO
Régistraire-adjoint.
Mes TAILLEFER, TAILLEFER & ASS.,
276 ouest St-Jacques, # 1020
Montréal, P.Q. H2Y 1N3
Procureurs de la requérante.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

No: 500-02-0011729-832

NARCAR AUTOMOBILE INC.,
Demanderesse
-vs-
DAME SANDRA COHEN, autrefois domiciliée et résidante au 1550, Docteur Penfield appartement 504 à Montréal et maintenant d'adresse inconnue,
Défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR

La défenderesse, DAME SANDRA COHEN, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la date de publication du présent avis, au Palais de Justice de Montréal.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis suivant l'article 119 C.P.C. ont été déposés au greffe de la Cour Provinciale à son intention.
(s) Me MARCELLE AUBRY
Protonotaire-Adjoint
LENGVARI, BRAMAN, TRUDEL
1, Place Ville Marie
Suite 2707
Montréal, Québec
H3B 4G4
871-9770
(Procureurs de la demanderesse Narcar Automobile Inc.)

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit toi qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée). **C.B.**

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

No: 500-02-0011728-834

NARCAR AUTOMOBILE INC.,
Demanderesse
-vs-
DAME SANDRA COHEN, autrefois domiciliée et résidante au 1550, Docteur Penfield appartement 504 à Montréal et maintenant d'adresse inconnue,
Défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR

La défenderesse, DAME SANDRA COHEN, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la date de publication du présent avis, au Palais de Justice de Montréal.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis suivant l'article 119 C.P.C. ont été déposés au greffe de la Cour Provinciale à son intention.
(s) Me MARCELLE AUBRY
Protonotaire-Adjoint
LENGVARI, BRAMAN, TRUDEL
1, Place Ville Marie
Suite 2707
Montréal, Québec
H3B 4G4
871-9770
(Procureurs de la demanderesse Narcar Automobile Inc.)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTRÉAL
NO: 500-12-123450-839

CARMEN ROY, résidant et domiciliée en les cité et district de Montréal.
Requérante
-vs-
JEAN-PAUL LEMAY, présentement de lieux inconnus.
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé JEAN-PAUL LEMAY est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de cette publication.
Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, ce 5 avril 1983.
JOHANNE TELLIER,
régistraire-adjoint.
Mes SEGUIN & BEAUDOIN
2486 est Jean-Talon
Montréal, P.Q. H2E 1W2
Procureurs de la requérante.

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit toi qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée). **J.T.**

CHAMBRE DES COMMUNES

GROUPE DE TRAVAIL PARLEMENTAIRE SUR LA RÉFORME DES PENSIONS

Le Groupe de travail de la Chambre des communes sur la réforme des pensions tiendra des séances pour étudier les propositions de réforme du système canadien de revenu de retraite contenues dans le document du gouvernement du Canada intitulé "De meilleures pensions pour les Canadiens", et particulièrement sur les aspects suivants:

1. La méthode de protection contre l'inflation proposée pour les régimes des employeurs;
2. Les changements proposés aux prestations aux survivants en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime des rentes du Québec;
3. La question de l'élargissement des arrangements obligatoires en matière de pensions;
4. Le financement du Régime de pensions du Canada;
5. Les propositions tendant à éliminer les problèmes spéciaux auxquels font face les femmes, y compris les ménagères, en vertu du présent régime de pensions.

Les individus et les organismes qui désirent soumettre des mémoires concernant la réforme des pensions peuvent le faire en français, en anglais ou dans les deux langues officielles. Si possible, les mémoires doivent être dactylographiés sur papier de 28cm par 22cm avec marges de 3cm par 2cm.

Les témoins qui comparaîtront devant le Comité seront choisis parmi ceux qui auront soumis un mémoire écrit ou qui auront averti le greffier de leur intention d'envoyer un mémoire **avant 17 heures le 30 juin 1983.**

Les mémoires, la correspondance et les demandes devront être envoyés à:

Audrey O'Brien
greffier
Groupe de travail parlementaire
sur la réforme des pensions
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6
Tél: (613) 992-3150 ext. 231

DOUGLAS C. FRITH, député
PRESIDENT

Le téléthon de la paralysie cérébrale

Radio Québec

moi, j'y crois!

9 et 10 avril 83, de 23h à 20 h

Parizeau n'entend pas modifier la politique de la Caisse de dépôt

par Michel Nadeau

Endossant clairement la politique d'investissement de la Caisse de dépôt et placement du Québec, le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, a répondu hier aux attaques du Conseil du patronat et de l'économiste libéral, M. Marcel Bélanger, sur la gestion de l'institution financière.

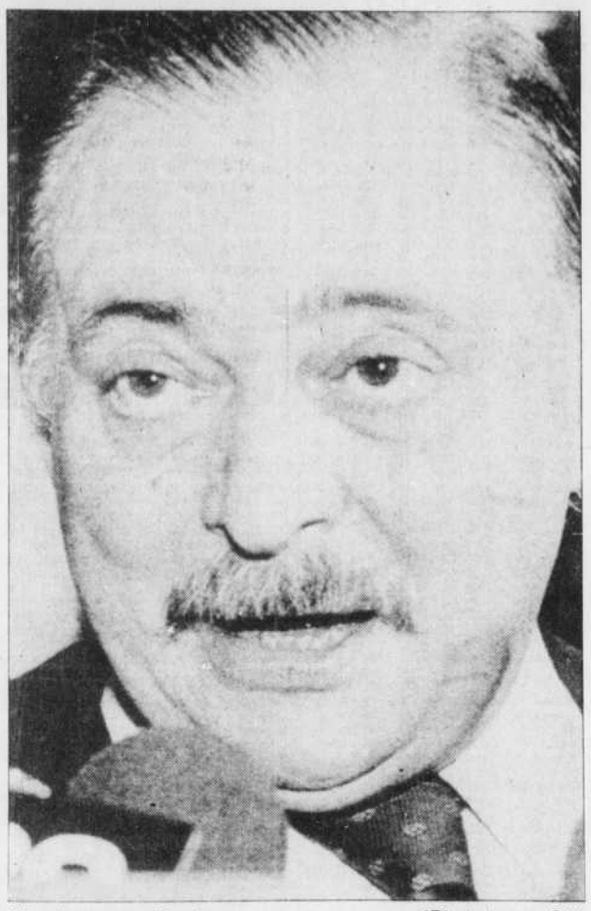
Entre la possibilité d'imiter les autres provinces canadiennes, qui n'investissent pas dans l'achat d'actions pour consacrer les fonds des régimes publics au financement de leur déficit, et les caisses de retraite privées, qui affectent 40 % de leurs actifs au marché boursier, le ministre se dit heureux de la politique de la Caisse, qui investit 20 % de son portefeuille en titres boursiers.

« La Caisse de dépôt est le premier instrument appartenant à des Québécois qui joue un rôle majeur dans le monde financier au Canada ».

M. Parizeau a parlé de « l'instinct suicidaire » de certains Québécois, pour qui« la force du Canadien Pacifique n'est pas inquiétante, parce qu'elle est privée, ou encore celle de Pétro-Canada, parce qu'elle est fédérale ».

Pour ces personnes, « le Québécois n'est beau que lorsqu'il est petit », a lancé M. Parizeau, en faisant allusion à la demande du Conseil du patronat pour fractionner la Caisse en plusieurs petites unités.

« La Caisse doit continuer de s'associer avec de grandes entreprises canadiennes, parce qu'il y va de l'intérêt de ses déposants et du Québec », a précisé le ministre, qui intervenait ainsi très fermement dans le débat sur l'orientation de la plus importante institution financière francophone, après le Mouvement Desjardins et la Banque Nationale, dont les activités sont surtout limitout le déficit aurait été épongé par les fonds de la Caisse et l'émission d'obligatées au Québec cependant.



M. Jacques Parizeau (Photolaser CP)

Prenant la parole devant la Société pour le progrès de la rive-sud, l'homme politique québécois a annoncé la publication prochaine d'une longue réflexion sur le rôle de la Caisse depuis sa fondation en 1964.

M. Parizeau a rappelé qu'au début des années 60, le Québec avait choisi une voie différente de celle du Canada Pension Plan, qui prête aux provinces l'argent investi par leurs citoyens dans les régimes publics. En suivant cet exemple, Québec aurait eu la partie facile au cours des dernières années, puisque tions d'épargne. M. Parizeau n'aurait pas eu alors à emprunter sur le marché privé des obligations. C'est ce que le ministre appelle l'option 0 %, car les autres provinces n'investissent pas du tout à la Bourse.

A l'autre extrême, les caisses de retraite privées placent 40 % de leurs fonds dans des actions. Elles obtiennent ainsi un excellent rendement, puisque la performance du marché boursier dépasse à long terme celle des placements à revenus fixes, comme les obligations provinciales.

Tout en se disant ouvert au débat, le ministre ne voit pas l'opportunité de modifier la composition actuelle du portefeuille de la Caisse, dont la part des actions a atteint 20 % en 1974, avant de retomber à 12 % en 1978 et de remonter à 20 % actuellement. Cette proportion apparaît « réaliste ». Si la Caisse grimpait à 40 % au chapitre des actions, à l'instar des caisses privées, elle devrait mettre la main sur des blocs encore plus importants de titres, ce qui ne serait pas facile au Canada. De plus, le ministre tient à conserver cette source de fonds pour satisfaire environ la moitié de ses besoins financiers.

M. Parizeau a tourné en ridicule la suggestion du Conseil du patronat, qui voudrait que la Caisse aille investir à l'étranger. « Le poisson de la Caisse est devenu trop gros au Canada, aller le noyer dans l'océan américain, aller acheter ailleurs, nous disent certains ».

La solution actuelle est un heureux compromis entre la formule du 0 % et la voie du 40 %, a ajouté le ministre, qui s'est dit déçu de l'attitude d'une partie de la presse dans ce dossier. « Certains journalistes sont plus amateurs de pugilats que reporters de la réalité des activités de la Caisse », a poursuivi le ministre.

Pour ce qui est de la divulgation des placements importants de la Caisse, M. Parizeau a déclaré aux journalistes qu'il avait proposé cette mesure il y a 15 ans alors qu'il était lui-même administrateur de la Caisse.

En conclusion, M. Parizeau a déclaré: « non vraiment, ce serait trop bête que les francophones remettent en cause un des instruments les plus importants et une des clés de leur avenir économique ».

Intégration des handicapés: le CPQ souhaite la participation des syndicats

par Claude Turcotte

Le colloque tenu hier à Montréal par le Conseil du patronat du Québec (CPQ) sur l'intégration des personnes handicapées au marché du travail sera suivi dans les prochains mois de réunions régionales et, possiblement, d'un autre colloque, organisé cette fois par la partie syndicale.

Après cinq ans d'un dialogue qui, apparemment, ne fut pas toujours facile, le gouvernement québécois et le CPQ en sont arrivés à une position généralement commune sur la réglementation à appliquer pour permettre l'intégration des personnes handicapées au monde du travail.

En vertu d'un programme dévoilé plus tôt cette semaine, chaque entreprise de plus de 50 employés recevra du gouvernement d'ici à l'automne un questionnaire qui demandera comment la firme entend faciliter l'intégration des handicapés à ses effectifs. Ces plans d'embauche, remplis au plus tard en juillet 1984, devront ensuite être approuvés par l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ); chaque entreprise aura alors à se conformer à son propre plan d'embauche.

Hier, certains représentants patronaux ont déploré l'absence de participants syndicaux au colloque du CPQ, expliquant que la loi prévoit que cette intégration des handicapés doit se faire en colloboration avec les employeurs.

Le ministre chargé de l'OPHQ, M. Denis Lazure, a cependant précisé que la loi est très claire et qu'elle stipule que cette intégration est une responsabilité de l'employeur. Il reconnaît toutefois que toute l'opération serait vouée à l'échec si les employés déjà en place ne coopéraient pas avec les employeurs et les handicapés qui deviendront leurs nouveaux collègues.

M. Lazure a mentionné en outre que les syndicats avaient déjà donné leur accord général sur l'objectif et que les trois grandes centrales effectuaient présentement des recherches sur ce que serait l'intégration des personnes handicapées au marché du travail. Le ministre a même promis de faire toutes les démarches nécessaires pour qu'un colloque, semblable à celui d'hier, soit organisé par la partie syndicale.

M. Ghyslain Dufour, le vice-président exécutif du CPQ, a souhaité lui aussi la participation des syndiqués.

Reprise de l'activité dans les chantiers maritimes?

OTTAWA (PC) — Confrontée l'an dernier à sa dépression la plus profonde depuis une vingtaine d'années, l'industrie des chantiers maritimes canadiens semble avoir franchi le creux de la vague, en dépit de la fragilité de la reprise économique qui s'annonce.

C'est ce qui ressort du rapport annuel de 1982 de l'Association des chantiers maritimes canadiens, rendu public hier. L'association lance un appel au gouvernement fédéral pour que soit étendue aux navires de pêche les augmentations de droits douaniers annoncée en janvier pour les autres bâtiments construits à l'étranger.

En 1982, le niveau des commandes reçues était le plus faible en 20 ans. En tonnage, les commandes reçues ont représenté une diminution de 91 % par rapport à l'année précédente. Les constructions ont aussi baissé de 29 %, en dépit d'une hausse de 19 % de la valeur de la production globale.

Les chantiers de l'association fournissaient du travail à 14,200 personnes en mars 1982, un sommet sans précédent depuis une dizaine d'année, mais en décembre, on accusait une perte de 5,700 emplois, les chantiers ayant épuisé leurs minces carnets de commandes.

Pour le président de l'association, M. Henry Walsh, bien qu'il ne faille pas compter sur un volume très élevé de commandes en 1983, parce que « les perspectives du marché intérieur demeurent médiocres », l'industrie pourrait bien reprendre un peu du poil de la bête cette année. « Aucours des deux premiers mois de l'année, il semble qu'on ait assisté à une petite amélioration des perspectives quant aux nouvelles constructions », constate M. Walsh.

Ce dernier s'est dit encouragé par les mesures annoncées en janvier par Ottawa prévoyant des hausses allant jusqu'à 25 % des tarifs douaniers pour les navires produits par les plus farouches compétiteurs du Canada dans le secteur naval, les pays du Commonwealth et de l'Asie. L'an dernier, 11 bateaux ont été commandés aux chantiers canadiens, alors que 22 bâtiments construits à l'étranger ont été importés, pour un tonnage six fois supérieur à celui des contrats canadiens.

Selon M. Walsh, les dispositions annoncées par le gouvernement fédéral devraient englober immédiatent les navires de pêche, qui en sont exemptés jusqu'ici. Dans les 10 prochaines années, le renouvellement de la flotte des chalutiers de l'Atlantique représentera quelque $3 milliards de commandes. « A moins d'une modification à la politique actuelle, qui encourage les entreprises de pêche à acheter à l'étranger, ces commandes risquent d'échapper à notre industrie », soutient M. Walsh.

En 1982, les chantiers canadiens n'ont obtenu aucun contrat de navires de pêche, cinq chalutiers ayant été importés. D'ailleurs, l'Association des chantiers maritimes presse le gouvernement fédéral d'accélérer la mise en oeuvre de ses programmes de renouvellement des flottes de la Défense nationale, de la Garde côtière et du ministère des Pêches.

Ottawa doit choisir en juin quel consortium sera le maître d'oeuvre pour la construction des six frégates de l'armée canadienne, un contrat de $2.5 milliards que se disputent Scan Marine, de Longueuil, et la Saint John Shipbuilding, du Nouveau-Brunswick. Ce contrat ne fournira toutefois pas de travail aux chantiers avant 1984, a rappelé M. Walsh.

Air Canada prolonge le gel des salaires des cadres

Pour la deuxième fois cette année, le conseil d'administration de la société Air Canada a décidé de reporter une augmentation de 6 % des salaires du personnel de direction, a-t-on appris hier.

Dans une lettre adressée aux 3,000 employés visés par cette mesure, le président d'Air Canada, M. Claude Taylor, précise que la décision administrative sera réévaluée en septembre, compte tenu de la santé financière de la société à ce moment.

La compagnie a enregistré des pertes de plus de $32 millions en 1982 et les prévisions pour 1983 ne sont guère plus encourageantes.

Les employés syndiqués ne sont pas touchés par cette mesure de restriction.

certificats de DÉPÔT GARANTI doublement avantageux

11% (3 ans) Intérêt annuel Dépôt minimum 1 000 $

10% (15 mois) Intérêt à l'échéance Dépôt minimum 1 000 $

• Taux sujets à confirmation

TRUST GÉNÉRAL

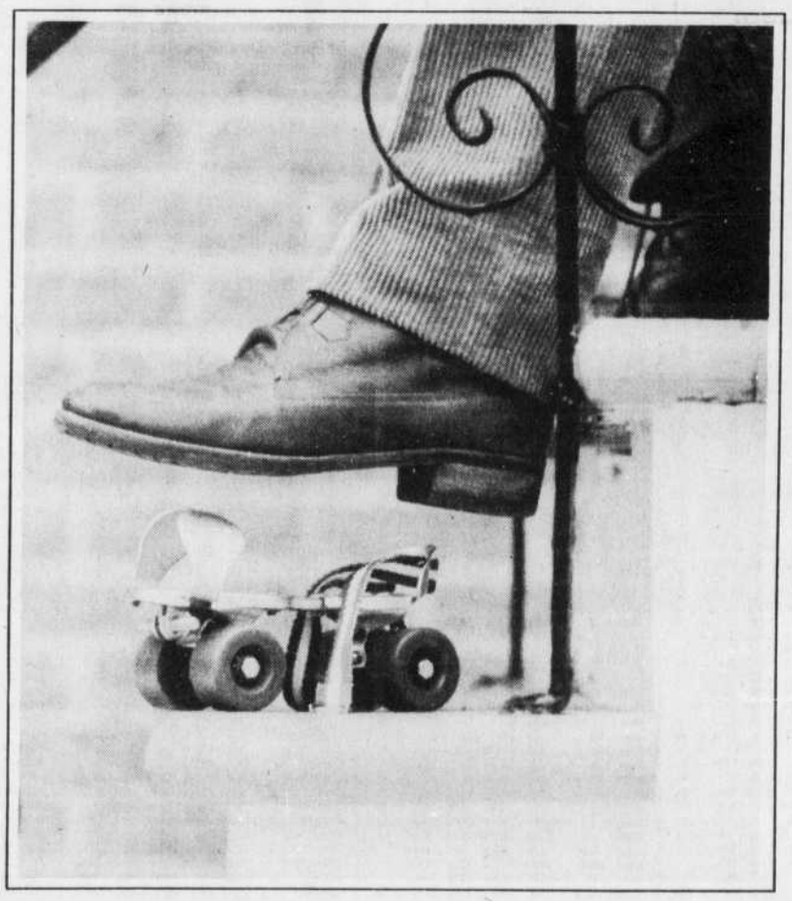
Communiquez avec l'un de nos conseillers financiers.

TRUST GÉNÉRAL
Montréal/University: 1100, University, 871-7200
Montréal/Place Ville-Marie: Galerie des Boutiques, 861-8383
Outremont: 1, Vincent d'Indy, 739-3265

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

et si le prochain visiteur...

Êtes-vous couvert ?



Les enfants laissent-ils souvent traîner des choses ? La neige et la glace s'accumulent-elles sur vos escaliers extérieurs ? Un vieux balcon qui pourrit par dessous alors qu'on le croyait sûr ?

Et si quelqu'un se blessait ? Si le livreur de journaux glissait dans votre escalier ? Si une marche cédait au passage du facteur ? Et si un ami trébuchait sur un jouet des enfants ?

Vous pourriez être tenu responsable même si vous ne pensiez pas l'être.

Un voisin, un ami et même un parent qui subit des dommages corporels ou matériels à la suite d'une chute ou d'un accident survenu chez vous a légalement le droit de vous poursuivre. C'est pour cette raison que votre courtier, votre assureur et le Bureau d'assurance du Canada vous suggèrent de prendre l'assurance de la responsabilité civile qui accompagne l'assurance habitation proprement dite. Elle est indispensable et ne représente qu'un pourcentage minime de votre prime.

Saviez-vous que la victime d'un accident survenu chez vous peut vous poursuivre pour des milliers de dollars pour la simple perte d'un doigt par exemple, ou encore pour des centaines de milliers de dollars en cas d'invalidité dite grave ou prolongée ?

C'est pour cette raison que votre courtier, votre assureur et le Bureau d'assurance du Canada vous conseillent de souscrire une assurance de la responsabilité civile assez élevée pour vous mettre à l'abri de toutes éventuelles poursuites.

L'ASSURANCE DE LA RESPONSABILITÉ CIVILE, au cas où le malheur frapperait...

Le BAC met à votre disposition une série de dépliants et de brochures qui répondent à toutes vos questions en matière d'assurance habitation.

Remplissez le coupon ci-joint et recevez gratuitement toutes les réponses à vos questions.

question d'assurance habitation ?

...le BAC

☐ L'assurance habitation : Questions et réponses
☐ Une prime d'assurance, ça se contrôle
☐ L'inventaire de vos biens meubles
☐ Guide pratique de l'évaluation des maisons
☐ Pour faire assurer vos objets de valeur
☐ L'inflation et le coût des réparations aux habitations
☐ Soixante façons de prévenir l'incendie
☐ Les poêles à bois et à charbon : Quelques règles de sécurité
☐ Alerte à l'incendiaire
☐ Le BAC, Bureau d'assurance du Canada

Je désirerais obtenir gratuitement, sans aucune obligation de ma part, le(s) document(s) suivant(s) : ☐ Propriétaire ☐ Locataire

NOM :
ADRESSE :
VILLE :
PROVINCE : CODE POSTAL :

Faites parvenir ce coupon à l'adresse qui suit :

Bureau d'assurance du Canada
Boîte Postale 360, Succursale S
Montréal (Qué.) H4E 4J8

12B

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5. Tél.: (514) 934-0272
Télex 05-268656. Cable MARION
Telecopier international Xerox 400

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
PIERRE BARBEAU, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

NETTOYEUR P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

Samson Bélair
Comptables agréés
Québec, Toronto, Vancouver, Sherbrooke, Kitchener, Gaspé, Hinton, Montréal, Calgary, Rimouski, Saint-Hyacinthe, Sept-Iles, Coaticook, Ottawa, Edmonton, Trois-Rivières, Gatineau, Matane, Amos

LE SYSTÈME POLITIQUE ISRAÉLIEN

Un article de Gilbert Brunet à paraître le 14 avril prochain dans un cahier spécial à l'occasion du 35e anniversaire de l'État d'Israël.

Vous pouvez réserver des exemplaires supplémentaires (minimum 10) en communiquant avec Gaétan Gravel, service du tirage, au 844-3361.

LE DEVOIR
211, rue St-Sacrement,
Montréal H2Y 1X1

LUTTEZ CONTRE LES MALADIES DU REIN

Donnez à la Fondation Canadienne des Maladies du Rein.

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO

Oshawa monte à $25

L'activité a été plutôt lente mais les titres ont tout de même enregistré de légers gains hier à la Bourse de Toronto. Le volume a été de 6.07 millions actions transigées au regard de 7.4 millions jeudi. L'indice des 300 a grimpé de 3.19 points à 2,158.23.

Parmi les industrielles très actives, Oshawa Group A a progressé de 1 à $25; Banque de Nouvele-Ecosse de 1-4 à $42; Seagram de 1 1-8 à $34; Canadien Pacifique Ltée de 1-8 à $42 1-2 et Canada Packers de 1-4 à $40 1-2. Mais Bell Canada a perdu 1-8 à $25 1-8; Union Gas 1-8 à $9 1-4; Massey-Ferguson 20 cents à $3.95; MacMillan Bloedel 1 1-2 à $27 et Du Pont Canada A 1 à $20 1-2.

Parmi les mines, Agnico-Eagle a ajouté 1-4 à $17 1-8 et Pegassus Gold 1-8 à $13 1-4. Mais Dome Mines a perdu 1-4 à $22 3-8, Placer Development 1-8 à $21 3-4 et Campbell Red Lake 1-4 à $31 3-4.

Au nombre des pétroles, PanCanadian Pete a gagné 1 à $90 1-2; Numac Oil and Gas 1-8 à $15 1-4 et Rio Alto Exploration 25 cents à $3.90. Mais Asamera Inc. a reculé de 5-8 à $28 1-2 et Ranger de 1-8 à $7 3-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	500	$9¼	9¼	9¼	
AMCA Int	3900	$25¾	25⅜	25⅜	
Abti Prce	2400	$22	22	22	+ ½
Acklands	208	$12½	12½	12½	
Adanac M o	1500	70	68	70	+ 5
Aero E o	5500	45	44	45	+ 3
Agassiz o	5240	179	176	179	+ 3
Agnico E	15175	$17⅛	16⅝	17⅛	+ ¼
Agra Ind A	1400	$12½	12½	12½	+ ⅛
Albany o	1000	119	117	119	+ 4
Alt Energy	6795	$14½	14¼	14¼	— ⅛
Alt Enr A	1700	$31⅞	31⅝	31¾	— ⅛
Al Enr 1125	100	$32½	32½	32½	— ⅛
Alcan	16995	$37⅜	37⅛	37¼	+ ⅛
Alcan w	11950	$11⅜	11	11⅜	+ ⅜
Algo Cent	1100	$17½	16⅜	16⅜	—1¼
Algoma St	5342	$30	29¼	30	
AStel p	200	$21¾	21¾	21¾	
Altex o	5000	70	70	70	+ 5
Alum A	19825	$25⅞	25¼	25¾	+ ½
Alum B	see below				
Am Eagle o	8500	155	150	150	— 1
Andrs WA f	500	$26½	26¼	26¼	— ¼
Ang CT 315	z3	$30¼	30¼	30¼	
Ang UDev o	1000	150	140	140	—10
Arbor A	200	$7½	7½	7½	— ¼
Arbor B f	100	$7½	7½	7½	— ¼
Argus	z7	$9¼	9¼	9¼	
Args 250 p	z7	$23⅜	23⅜	23⅜	
Argus C pr	233	$5¼	5¼	5¼	+ ⅛
Argyll o	700	280	280	280	+ 15
Asamera	24350	$29⅛	28½	28½	— ⅜
Asbestos	200	$11½	11½	11½	— 1
Asoc Porc o	600	$5	5	5	
Astral f	250	$6¼	6¼	6¼	
Atco I f	1200	$8⅞	8⅞	8⅞	
Atco 11½	2475	$32½	32	32	— ¼
Atlantis o	9500	67	65	67	+ 2
Atlas Yk o	1669	37	36½	36½	—2½
Atlas w	4000	5	4	4	— 1
Augmitto o	4600	215	205	205	— 5
BC Sugar A	2100	$16½	16⅜	16⅜	+ ⅛
BP Ref A	5395	116	115	116	— 9
BP Ref B	11160	$13	13	13	— ⅛
BP Res	3228	$20½	20	20½	+ ½
Bachelor o	2350	$7	6¾	6¾	
Banister C	2400	$9⅝	9½	9½	
Bank BC	140	$18¼	18¼	18¼	— ¼
Bk BC 228	500	$23¼	23	23	— ¼
Bank Mtl	42616	$30⅝	30⅛	30⅜	+ ⅛
Bk Mtl 285	16200	$36¼	35⅝	36¼	+ ¾
Bk Mtl 250	17420	$31	30¼	30⅞	+ ⅛
Bk Mtl w	26000	$9⅛	8⅞	9⅛	+ ⅛
Bk NS	151155	$42¼	41¾	42	+ ¼
Bankeno o	581	260	260	260	
Bankeno u	700	400	400	400	+ 20
Bankeno w	8791	75	70	70	—15
Basic Res o	41000	38	10	38	—137
Baton A f	600	$14½	14½	14½	
Baton B	800	$14⅜	14⅜	14⅜	
Bell Can	251061	$25¼	25	25⅛	— ⅛
Bell C pr	850	$24⅛	24½	24⅛	+ ⅛
Bell 1.80	6055	$20⅛	19⅞	20	
Bell 2.05	31215	$25	24⅞	24⅞	— ⅜
Bell 2.70	34125	$30⅛	30⅜	30½	+ ⅛
Black Phot	5050	$17	16½	17	+ ½
Blackwod	2000	315	315	315	—35
Blake Res o	7200	39	37	39	+ 3½
Bluesky	21517	300	290	290	— 9
Bombdr A	z68	$14	13¾	14	
Bombdr B f	450	$12½	12½	12½	+ ⅛
Bonza O	500	360	360	360	
Bow Valy	22410	$17⅜	17	17⅜	+ ¼
Bow Vly 205	3450	$27½	26⅞	27½	+ ¼
Bow Vly 200see below					
Bow Vly R	1316	$6	5⅝	5¾	
Bralor Res	8300	$5	485	5	+ 15
Bralor 8.75	1000	$20	19⅞	19⅞	— ⅛
Bramalea	10400	$11¼	10¾	11⅛	+ ⅛
Brscade p	10909	$38	37¾	37⅞	
Brascan A	2849	$27⅞	27¼	27⅜	— ⅛
Brscn 8½	500	$23	23	23	
Brscn 1981	2650	$26½	26¼	26½	
Brkwater o	16800	$14⅞	14¼	14⅜	— ⅛
Brenda M	200	$14½	14½	14½	— ⅛
Brinco	2000	305	305	305	— 5
Brinco p	3084	440	440	440	
Br Am Bnk	100	$19	19	19	
BCFP	8416	$10⅛	10	10	+ ⅛
BC Res	47950	275	266	275	+ 10
BC Res p	14300	$27½	26⅞	27½	+ ½
BC Phone	27420	$19⅛	19	19	
BCPh 4¾ p	203	$45½	45½	45½	+ ½
BCPh 4.84	800	$12¾	12½	12¾	+ ½
BCPh 534 p	200	$54½	54½	54½	+ 1½
BCP 10.16 p	4400	$25	25	25	— ½
BCP 11.24 p	1300	$28½	28¼	28¼	— ¼
Broul Reef	2400	140	140	140	+ 10
CAE	7800	$10⅝	10½	10⅝	+ ⅛
CCL Ind	100	$9	9	9	
CIL	2125	$25½	25	25½	+ ½
CME Res o	600	110	105	105	— 1
Cableshar	1940	470	455	470	+ 15
Cabre o	2100	180	180	180	
Cad Frv	4200	$8¼	8	8	
Cad Frv A	10350	$7½	7¼	7¼	— ¼
Calvrt DA f	3000	195	190	195	
Camel O G	9077	275	261	261	+ 6
Camflo	3450	$13⅛	12¼	12⅝	— ¼
Camp RL	37982	$31⅞	31¾	31¾	— ¼
Camp Res	1600	$11¼	11½	11¾	
Campeau f	5200	$14½	14¼	14⅜	— ⅛
Camreco o	1700	110	110	110	
Can Cem	1585	$15⅛	15	15⅛	+ ⅛
C Cem 6½	200	$12	12	12	— ¼
CCem 2 p	2375	$18⅞	18½	18¾	+ ¼
CDC f	4790	$7⅜	7¼	7⅜	+ ⅛
CDC pr B	589	$98⅞	98⅞	98⅞	
CDC 1980	23025	$15⅜	15⅛	15¼	
Can Malt	528	$50½	50½	50½	+ ⅜
C Nor West	4966	$25¾	25	25	— ¾
CanP Ent	21837	$22	21⅝	21⅞	— ⅛
C Packrs	78900	$40½	40½	40½	+ ¼
CS Pete f	3150	395	380	395	+ 30
Can Trust	1737	$42¼	42	42	
C Trust 11	700	$22⅞	22¾	22⅞	+ ⅜
CTrust w A	3500	$19¾	19⅝	19¾	+ ½
C Tung	10400	$21¼	20½	21¼	
Canadex o	5000	165	155	160	
C Arrow o	1000	70	70	70	
C Formst f	1000	280	280	280	+ 10
C Found pr	z50	$8⅝	8⅞	8⅝	
CGE	100	$45	45	45	+ 1
CI Bk Com	25599	$36	35½	36	+ ¼
CIBC 250 p	1750	$26¼	26	26	— ¼
CIBC 2.05 p	15195	$29½	28⅞	29	+ ⅞
CIBC 35625	4400	$30¾	30½	30⅝	+ ⅛
CIBC w	3800	$13	12⅝	13	+ ⅜
C Manoir	1000	480	480	480	+ 20
C Marconi	2245	$59¼	58⅝	59¼	+ ¾
CNat R	2600	208	200	201	
C Ocdental	1200	$13⅜	13⅜	13⅜	— ⅜
C Ocdntl p	200	$24¼	24¼	24¼	
CP Ltd	82250	$42¾	42¼	42½	+ ⅛
CPL 4 p	100	$10	10	10	
CPL UK p	200	$10	10	10	
C Reserve	1520	$19½	19	19½	+ ½
CTire A f	6101	$60½	59⅞	60½	+ ½
CUtil A f	46200	$13½	13	13	— ½
C Util B	10150	$13¾	13¾	13¾	
C Util 4¼ p	150	$40	40	40	+ 2½
C Util 5 pr	550	$46	46	46	
CUtil 6 pr	z25	$54¾	54¾	54¾	
CU 10¼	600	$26	25½	26	+ 1
C Util 9.24	450	$24⅛	24	24	+ ½
CUtil 2nd D	700	$27⅛	27	27⅛	+ ⅛
CUtil 2nd E	28500	$27	26¾	27	+ ⅜
CUtil 2nd F	1100	$30½	30	30	— ⅜
CUtil 2nd G	1000	$30¾	30½	30½	— ½
CUtil 2nd H	12600	$22¾	22⅜	22½	— ⅛
CWN G 4 pr	z6	$7¼	7¼	7¼	
Canbra	100	$6⅝	6⅝	6⅝	— ⅛
Canray o	2000	38	38	38	
Canron A	500	$13¼	13	13¼	+ ½
Canuc o	z200	67	67	67	
Canusa	9500	250	242	243	+ 1
CapCbl B f	500	$9¾	9½	9½	— ¼
Carl OK	41320	$13	12¾	12⅞	— ⅛
Carl B p	200	$27½	27½	27½	
Carma 8¾	2100	385	380	380	—25
Carma A	15308	154	150	150	
Carma cvp	12600	315	300	305	+ 15
Carolin o	9300	$17½	16½	16½	—1¼
Cassidy L	2700	310	300	300	— 5
Celanese	6664	$7¾	7⅝	7⅝	
Centrl Tr	1144	$11⅛	11⅛	11⅛	— ⅛
Chnclr	9700	145	135	135	+ 5
Charter Ol	z100	77	77	77	
Cherokee	z14	$6¼	6⅛	6¼	
Chieftan	200	$20¾	20¾	20¾	— ⅛
Chieftan B	300	$53	52½	53	+ ½
Chieftain C	100	$47⅜	47⅜	47⅜	— ⅜
Chrysler	584	$20⅞	20¾	20¾	— ¼
Cimaron o	1200	250	250	250	— 5
Cineplex o	200	320	320	320	— 5
Coastal f	z11	$12⅞	12⅞	12⅞	
Coho A f	2307	410	405	410	+ 5
Cmplx	12500	100	95	95	— 5
Cominco	4187	$45⅝	44¾	44¾	— ¾
Cominco A	100	$22	22	22	
Cominco D	1100	$28½	28⅜	28½	+ ¼
Cmrcl OG o	5700	185	181	185	
Cmpig	1300	$6½	6¼	6¼	— ¼
Comterm	1075	$10⅞	10⅝	10¾	+ ⅛
Comterm r	97116	38	26	30	+ 2
Coniagas o	1080	330	330	330	
Con Bath A	769	$19¾	19⅜	19⅜	— ⅛
C Bath 575	1650	$53⅜	53	53¼	
C Bath 525	see below				
Con Fardy	1600	229	225	229	+ 4
C Copper o	4500	56	53	53	— 4
C Durham	1600	120	115	115	
C Marbnr o	1000	54	54	54	— 1
Cons Pipe	100	$9	9	9	
Con Prof o	13200	205	196	200	+ 1
C Summit o	20000	42	38	42	+ 4
Con Distrb	2300	$18¾	18⅝	18¾	+ ⅛
Cons Gas	13081	$18¼	18	18	— ¼
C Gas 13½	2510	$30⅝	30⅜	30⅝	— ⅜
Cons Gas w	5500	355	345	355	
CTL Bank	15745	$12⅜	12	12⅜	+ ¼
Control F	z25	240	240	240	
Conventrs	11466	$5½	5½	5½	— ⅛
Conwest A	z62	$7⅜	7⅜	7⅜	
Conwst B f	2238	$7⅛	6⅞	6⅞	— ⅛
Cooper C	1000	$10⅜	10⅜	10⅜	
Corby vt	200	$33	33	33	
Corp Food	200	$72	72	72	+ 1
C Falcon C	1465	$16¾	16⅝	16⅝	— ⅛
Corrida o	4234	105	100	100	— 5
Coseka R	6000	345	330	330	—15
Coseka 7 p	200	$5¼	5¼	5¼	— ¼
Costain Ltd	200	$8⅜	8⅛	8⅛	— ⅜
Courvan o	41000	145	114	132	—13
Craigmt	200	165	165	165	
Crain RL f	2900	$14⅛	13⅜	14⅛	+ ¾
Culaton 10	14460	440	425	425	— 5
Cuvier o	2000	65	65	65	
Czar Res	18050	173	170	170	+ 7
Czar Wt	500	14	14	14	— 1
DRG A f	1300	$7½	7⅜	7½	+ ¼
Dale-R pr	340	$5½	5⅛	5⅛	— ⅛
Dalmys	900	$8	7⅞	7⅞	— ⅛
Daon Dev	37736	184	179	179	
Daon 8⅝ p	1400	250	250	250	
Datline	500	$7½	7½	7½	— ½
Deiour o	3000	54	52	52	
D Eldona o	11000	57	55	56	— 1
Delhi Pac o	z100	40	40	40	
Denison	8265	$35	34¾	34¾	— ¼
Develcon	1885	$22¼	21¾	22¼	
Dicknsn A f	8630	$5⅞	5⅝	5⅝	— ⅛
Dicknsn B	2780	$5½	5⅛	5⅜	
Digtech	11809	100	95	95	
Digtech w	40100	26	24	25½	+ 2½
Discovry	10900	255	240	255	+ 5
Dofasco A	1312	$41½	41¼	41½	
Dfs 4¾	100	$49	49	49	+ ¼
Dfs 235	850	$23	22⅞	22⅞	+ ⅛
Dofasco wt	400	$8	8	8	
Doman I	11979	$9⅜	9⅛	9⅛	— ¼
Dome Cda	14228	425	420	420	— 5
Dme Cda w	7975	12	11½	11½	
Dome Mine	86220	$22⅜	21⅝	22⅜	— ¼
Dome Pete	72076	370	360	370	+ 5
DPete A p	1750	$13	12⅝	13	+ ⅜
DPete B p	1000	$13	12¾	13	+ ¼
D Pete w	27410	11½	10	10	—1½
D Explor o	28800	122	112	118	
Dom Store	837	$16¾	16½	16¾	+ ¼
D Textie	700	$16⅞	16¾	16⅞	+ ⅛
Domtar	8122	$23½	23¼	23⅜	
Domtar pr	z20	$10⅝	10⅝	10⅝	
Dorset o	4300	31	30	30	— 2
Dr Mc C A	701	$8⅞	8½	8¾	+ ⅞
Drm Pete o	47750	48	46	47	
Dunde	1000	17	17	17	— 2
Du Pont A	510	$21	20½	20½	— 1
Dylex Ltd	300	$21	20¾	20¾	— ¼
Dylex A f	57100	$18¼	18	18	
Dynamar	1200	175	175	175	
Dynex A	4500	120	120	120	
E-L Fin	1500	$14½	14½	14½	— ¾
Eaglet o	1000	345	340	340	—10
East Sul	200	$5	5	5	
Echo B 300	800	$24¾	24⅝	24¾	+ ¼
Echo 1986 w	4200	$5⅞	5¼	5⅞	+ ¾
Echo 1987 w	1500	490	475	475	
Echo 1989 w	1000	$5	490	5	+ 20
Elcthom X	900	$6¾	6⅝	6¾	+ ⅜
Emco	200	$13¾	13¾	13¾	
Empire A f	450	$13⅜	13⅜	13⅜	— ⅝
Energy R o	1000	90	90	90	— 5
Epitek	12100	177	171	175	
Equity Svr	1750	$38½	38	38	— ½
Extnd	518	$12½	12	12	
Ext A f	16096	$12¼	12¼	12¼	
FCA Intl	270	$16⅞	16⅞	16⅞	+ ⅛
Fibrdg	1900	$58½	58	58	— ½
Ficnbrdg w	1650	$19⅞	19⅞	19⅞	
Fathm Ocn	5150	450	440	440	— 5
Fed Ind A	850	$14¼	14	14¼	+ ¼
Fidelity Tr	300	350	350	350	
Fidelty Tr p	2925	$11½	10½	10¾	+ ¾
Finning A	4800	$12	11¾	12	+ ¼
Firan	400	136	136	136	—14
F Calgary o	5300	120	115	117	— 3
F Calgry p	200	$7	7	7	— ⅛
F City Fin	1200	$20	20	20	
F Cty Tr C	z50	$6¼	6¼	6¼	
F Cty Tr D	300	$8½	8½	8½	
F Mar	2000	260	255	255	
Foodex p	7500	275	250	260	—10
Ford Cnda	241	$47	47	47	— 1
GB Auto o	1300	$9⅜	9	9⅜	+ ⅛
G M Res	2700	300	300	300	+ 10
Gandalf	5905	$18⅛	17¾	18	+ ⅛
Garbell p	500	455	450	450	
Gaz Metr	3950	$6⅞	6¾	6¾	— ⅛
Gaz 15 p	725	$30	30	30	— ¼
Gendis A	5950	$20⅜	20	20	— ⅛
Gendis w	2300	$12¼	12	12	— ⅛
GMC	355	$70⅞	70⅜	70⅝	+ ⅛
Genstar L	2351	$24⅞	24¾	24¾	
Gnstar 2.35	13300	$30⅜	30	30⅛	+ ⅜
Geocrude	12500	210	202	202	
Giant Yk	4284	$23	22⅛	23	+ ¾
Gibraltar	7100	$11⅞	11½	11½	— ⅜
Glencair o	11000	50	50	50	—10
Goldale A f	2300	400	390	400	+ 15
Goldlund o	10300	175	174	175	
Gowganda o	3450	188	180	180	— 2
Graft G	100	$15	15	15	— ¼
Grafton A f	600	$16	16	16	
Graft G p	z50	$25⅞	25⅞	25⅞	
Grandma	4500	315	310	315	—10
Granduc	2600	160	158	158	— 7
GL Nickl o	4000	48	46	46	— 3
GL Forest	110	$70½	70½	70½	
GN Fin	680	$6	5⅜	6	+ 1
Gt Pacific	1000	$21¾	21¾	21¾	
GW Steel A	1000	215	215	215	+ 10
Greyhnd C	600	235	210	210	—15
Greyhnd	1050	$22⅞	22¼	22¼	— ¼
Guar Tr p	500	$15½	15½	15½	
Gulf C	239571	$14¾	14¼	14½	
Gulfstrm o	39105	148	141	147	+ 8
HCI A f	4334	100	100	100	
HCI Hldg B	400	103	95	103	+ 3
Haley	2780	$6¾	6⅜	6¾	
Halifax D	200	400	400	400	
Harding A f	500	140	140	140	— 5
Hrleigh A o	1000	110	110	110	—15
Hawker	3937	$18	17⅝	18	+ ½
Hawker pr	200	$54	54	54	—1½
Hayes D	1383	$12⅞	12⅝	12⅝	— ¼
Hollinger	z32	$29⅜	29⅜	29⅜	
H BayMng	5195	$18⅜	17½	17½	— ½
H Bay Co	589	$22¼	22¼	22¼	
HBC A p	1425	$16⅞	16⅜	16⅜	— ⅛
HBC B p	12550	$31	30½	30⅝	+ ¼
Hu-Pam o	2000	50	50	50	
Husky Oil	11250	$9¼	9	9⅛	+ ⅛
Husky 13 p	6800	$41½	41	41¼	+ ⅛
Hydra Ex o	1500	74	74	74	
IU Intl	283	$22¾	22¾	22¾	— ⅛
Imasco	6690	$34⅜	34⅛	34⅛	
Imasco A p	100	310	310	310	
Imasco B p	480	$68¾	68½	68¾	— ⅛
Imp Life p	5000	$27⅞	27⅞	27⅞	— ⅜
Imp Oil A	60160	$31½	30¾	31⅜	+ ⅜
Imp Oil B	z1	$31	31	31	
Inca o	14300	$6	5¾	6	
Inca w	4200	185	165	180	
Inco	59734	$15⅝	15⅜	15⅜	
Inco 7.85	115	$18¼	18¼	18¼	+ ¼
Inco wt	9650	$6½	5⅞	5⅞	— ¼
Indal	1000	$18	18	18	
Inglis	220	$24	24	24	+ ¾
Inland Gas	840	$13½	13⅜	13½	
Inland G p	200	$9⅜	9⅜	9⅜	+ ¼
Inter-City	2300	$11⅜	11⅛	11¼	
Intrmetco	900	$8½	8½	8½	
IBM	635	$127¾	127	127¾	+ ⅞
Intl Thom	20800	$9½	9	9½	+ ¼
Intpr Pipe	16909	$27⅜	27¼	27¼	— ⅜
Irwin Toy	728	$11½	11¼	11½	
Irwin Toy f	225	$10¼	10¼	10¼	— ¼
Island Tel	400	$19	18¾	19	+ ¼
Ivaco A f	830	$14¼	14	14	— ¼
IvacoB	1500	$14	13⅞	13⅞	— ⅜
Ivaco D p	100	$24⅜	24⅜	24⅜	
JQ Res o	500	65	65	65	
Jannock	1400	$11¾	11⅜	11⅜	— ⅛
Jannock 8	1498	$11	10¾	11	+ ⅛
Janock wf 2	500	$5½	5¼	5¼	— ½
Jofre o f	2000	52	2	52	+ 1
Jonpol	17600	142	135	140	+ 3
Jorex Ltd	3500	36	35	35	—3½
Joutel o	11100	98	96	96	— 4
Kam Kotia	2000	235	230	235	+ 2
Keeprite	400	$15½	15½	15½	
Keg Rest	2600	330	310	320	—15
Keg A f	2400	325	320	325	+ 5
Keg w	2200	100	100	100	+ 5
Kelly DA f	100	$17	17	17	
Kelsey H	300	$20	20	20	+ ⅜
Kerr Add	395	$16½	16½	16½	
Labatt A	3112	$42½	42⅛	42¼	— ⅛
Lac Mnrls	6692	$24¾	24½	24⅝	— ½
Lacana	500	$8⅞	8⅜	8⅝	+ ⅛
Laidlaw A	425	$18⅞	18⅞	18⅞	+ ⅛
Laidlw B f	800	$18	17¾	18	+ ¼
LOnt Cem	100	$7½	7½	7½	
L Shore	2300	$40½	40	40¼	— ¾
Laurasia o	7100	58	55	55	+ 3
Lava Cap o	7900	199	194	199	+ 5
Leigh Inst	7760	$5⅝	5⅜	5⅜	— ⅛
Levy A pr	300	$7⅜	7⅜	7⅜	
Linear T	6470	$8¾	8½	8⅝	+ ⅛
LL Lac	530	$30¼	30	30¼	
Lobiaw Co	2950	$10¼	10	10¼	+ ¼
Lob Co pr	1025	$24⅜	24½	24⅜	+ ⅛
Lob Ltd Ap	740	$15⅛	15⅛	15⅛	
Lochel A i f	462	142	142	142	+ 2
Lochiel B	1300	130	125	130	+ 5
Lochiel 9 p	500	$7¾	7½	7½	— 1
Lumonics	3570	$25	24½	25	+ ½
Lynx Can o	3000	120	115	115	—13
MDS H A	100	$21¼	21¼	21¼	
MICC	286	$8	8	8	
MICC 8⅝	300	$17¾	17¾	17¾	
MPG A f	200	$11¾	11¾	11¾	
MSR Exp	700	475	470	475	
Mcknz	500	$11¾	11¾	11¾	+ ¼
Mclan H X	1800	$13⅝	13¼	13½	+ ¼
Mcln HY f	3400	$13⅛	13⅛	13½	+ ⅛
Macmilan	3062	$27⅞	27	27	—1½
Mcmiln 200	2239	$24½	23¾	23¾	— ⅜
Mcmiln 208	800	$23⅝	23¼	23¼	— ½
Macquest o	3500	130	120	120	
Madeline	6321	99	95	99	+ 9
Magna A f	900	$18¾	18¾	18¾	— ¼
Maislin I	1000	150	150	150	
Maistc Wil	100	420	420	420	+ 15
Manvile w	5000	45	45	45	
M Lf Gard	100	$30⅞	30⅞	30⅞	— ⅛
Mrtme El	675	$21¾	21¾	21¾	+ ¼
Mrtme El p	200	$25	25	25	
Maritime f	2434	$30½	30¼	30½	+ ¼
Mar T 765	1000	$7¾	7¾	7¾	
Mark Spnc	22010	$11⅜	11¼	11⅜	+ ⅛
Mark Wrk f	14100	106	102	102	— 3
Mascan	140	360	360	360	
Mascot G o	2500	205	200	205	+ 5
Mass Fer	78252	415	390	395	—20
Mas F A	12425	$11⅜	10⅝	10¾	— ½
Mas F B	13610	$11¾	10½	11	— ¼
Matchan o	3500	35	35	35	— 3
McAdam o	18100	42	39	39	— 2
Mc Intyre	3160	$26¾	26	26½	— ½
Melcor	300	$8	8	8	
Mentor	2500	$6½	6¼	6¼	— ¼
Mercantil	5020	$18⅛	17¼	18⅛	+ ⅜
Merland E	11781	485	470	475	
Merland p	1150	$17	16⅞	17	+ ½
Meston o f	1200	200	190	190	
Metalore	650	300	300	300	
Midcon	200	345	345	345	
Mikes Subs	1400	215	190	214	— 1
Minri Res	3875	147	140	140	— 7
Mitel Corp	34670	$26¼	26	26	
Mobil Corp	500	$34¾	34¾	34¾	+ ⅜
Moffat A	100	$23	23

Canada Packers annonce la fermeture de son abattoir de Toronto: 950 mises à pied

TORONTO (PC) — La compagnie Canada Packers a annoncé hier qu'elle fermera son abattoir de boeuf et de porc à Toronto d'ici à la fin de l'année, mettant ainsi à pied quelque 950 travailleurs.

L'entreprise d'emballage de viande justifie cette cessation d'activités par la baisse de la demande de boeuf et de porc. La compétition accrue des producteurs de l'Ouest canadien aurait également causé un tort irréparable à la rentabilité de cet abattoir.

Le président de Canada Packers, M. Val Stock, n'y va pas par quatre chemins: la compagnie n'avait d'autre choix, l'exploitation de ces installations devenant trop coûteuse.

« Avec très peu, voire même aucune rentabilité, en plus d'un équipement vétuste à nos installations de Toronto, nous avons été contraints de prendre une décision difficile, à savoir si nous devions continuer d'oeuvrer dans le marché de l'Est canadien. »

Quelque 2,200 travailleurs des usines de transformation de la viande de Canada Packers conserveront leur emploi dans l'Ouest canadien, même si les infrastructures y sont vieilles de près de 60 ans. Environ 600 autres employés de Canada Packers sont affectés à d'autres usines de traitement de viande appartenant à la même entreprise à Toronto.

La perte d'espace et de production résultant de la fermeture sera compensée par l'achat de Tenderlean Beef, de Burlington, en Ontario. Canada Packers négocie également l'achat de l'usine Gainers Hog, de Kitchener, une compagnie spécialisée dans le traitement de la viande de porc, et qui appartient au millionnaire albertain Peter Pocklington.

Hausse des mises en chantier

OTTAWA (PC) — Le nombre de logements mis en chantier au pays a continué à augmenter en mars et a atteint son plus haut niveau en 13 mois, a annoncé hier la Société canadien d'hypothèques et de logement.

Le taux annuel désaisonnalisé en mars a été de 177,000 unités, contre 164,000 en février. C'est la meilleure nouvelle pour l'industrie de la construction domiciliaire depuis février 1982, quand le taux désaisonnalisé a atteint 190,000 unités.

M. Anthony Stukel, statisticien de la SCHL, dit que cette croissance s'explique uniquement par la construction d'immeubles à logements et il y voit une conséquence du projet fédéral d'aide à la construction.

Ce projet prévoit des prêts en deuxième hypothèque pour la construction d'immeubles à logements dans les régions où il y a pénurie.

Malgré ces chiffres, on ne prévoit pas que l'industrie de la construction se remette entièrement en 1983 de ses épreuves des récentes années.

Soyen enfin libéré
Cessez de fumer



maisons d'enseignement

Compétence: Francine Gingras 844-3361

PENSIONNAT DES URSULINES
26, RUE DUFFERIN, STANSTEAD, J0B 3E0



COURS GÉNÉRAL: Secondaire I, II, II, IV, V
COURS COMMERCIAL: SECRÉTARIAT BILINGUE
Pour: garçons et filles externes
filles pensionnaires
— à la semaine
— aux trois semaines

SÉANCE D'INFORMATION
Dimanche, le 10 avril à 13 h 30

TÉL.: (819) 876-2180

McGill
Éducation permanente

Cours du soir de langues vivantes
À partir du 2 mai 1983
Durée: 8 semaines (45 heures) — Frais de scolarité: 145 $ pour le cours

Anglais et français
Un certificat de compétence sera décerné aux étudiants ayant réussi aux examens de deux cours de 5e niveau (5 niveaux de cours ainsi que les cours d'anglais avancés: *Composition* et *Business Writing*).
Des cours d'anglais à tous les niveaux sont aussi offerts le samedi matin ainsi que des cours intensifs d'anglais donnés le jour (225 heures).

Tests de classement
À subir le jour de votre choix:
Cours d'anglais: 6 ou 12 avril à 19h.
Cours de français: 7 ou 13 avril à 19h.
Les candidats au test doivent s'inscrire en personne à partir du 14 mars du lundi au jeudi, de 9h à 18h30.
Frais de test: 5 $ (pas de chèques, s.v.p.)

allemand • espagnol • italien • russe

Pour recevoir notre brochure prière de s'adresser au: Centre d'education permanente, Université McGill: Pavillon de la Bibliothèque Redpath, Salle 214, Téléphone: 392-8301. Adresse postale: 3461, rue McTavish, Montréal, Qué., H3A 1Y1.

TOUS LES SAMEDIS LE DEVOIR REGROUPE LES MAISONS D'ENSEIGNEMENT

TÉLÉPHONER À
LE DEVOIR
844-3361

UNIVERSITÉ LAVAL — **Faculté des lettres**

MAÎTRISE EN TERMINOLOGIE ET EN TRADUCTION

Ce programme est accessible à tous les étudiants qui ont un diplôme universitaire de 1er cycle et qui possèdent une bonne connaissance de l'anglais et du français.

L'examen d'admission obligatoire aura lieu le samedi 7 mai 1983 à l'Université Laval.

Pour obtenir les renseignements indispensables et être autorisé à se présenter à l'examen, prière de s'adresser dans les meilleurs délais au

Secrétariat à la recherche
et des études des 2e et 3e cycles
Faculté des lettres
Université Laval
Québec G1K 7P4
Tél.: (418) 656-3877

McGill
Éducation permanente

Le département des arts libéraux offrira

Peinture à l'aquarelle
avec Judy Garfin
en atelier ou en plein air (si le temps le permet).
Le mardi et le jeudi, de 10h à 13h
13 séances, à compter du 17 mai 1983
Frais: 110 $
Inscription **en personne** ou par procuration au Centre d'éducation permanente, Pavillon de la bibliothèque Redpath, ch. 214-A, du 18 avril au 16 mai.
Cours contingenté - premiers arrivés, premiers inscrits.
Pour de plus amples renseignements: 392-4905.

Maîtrise en sciences de l'atmosphère

Ce programme fournit à l'étudiant les connaissances de base en physique de l'atmosphère et vise à initier l'étudiant à des recherches spécifiques:

à l'UQAC: recherches sur les échanges air-sol, spécialement aux échelles micro et méso, avec applications à l'agrométéorologie, à la limnologie nordique et aux problèmes reliés au froid;

à l'UQAM: recherches reliées à la couche limite et à la météorologie synoptique, avec applications aux précipitations, aux prévisions, à la qualité de l'air et à l'environnement urbain.

Renseignements: s'adresser aux responsables du programme:

Université du Québec à Chicoutimi
Département des sciences pures
Tél.: (418) 545-5413

Université du Québec à Montréal
Département de physique
Tél.: (514) 282-3302

***NOTE**: Les demandes d'admission pour la session d'automne 1983 doivent parvenir aux bureaux des registraires concernés avant le **1er mai 1983**.*

Université du Québec
Commission des programmes d'études avancées gérés conjointement.

Commission scolaire régionale de Chambly
Colloque 25e aniversaire, 7 mai 1983

L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE RÉGIONAL: RÉTROSPECTIVE ET PROSPECTIVE

Conférencier invité: M. Léon Dion, politicologue
Banquet de clôture: M. Camille Laurin, ministre de l'Éducation du Québec

Ateliers et personnes ressources

1. **Le rôle et le statut de l'école:** Claude Benjamin, président, Conseil supérieur de l'éducation
2. **Les élèves face à l'école:** Guy Bélanger, directeur général, Centre de services sociaux Richelieu
3. **L'intégration de l'élémentaire et du secondaire et les territoires scolaires:** Yvon Robert, directeur général Commission scolaire intégrée Saint-Jérôme
4. **Des commissions scolaire unifiées, confessionnelles ou linguistiques?:** Lysianne Gagnon, journaliste, La Presse
5. **L'enseignement professionnel, le marché du travail et le virage technologique:** Jerry Bertrand, directeur de travail, ministère de la Main-d'Oeuvre et de la Sécurité du Revenu
6. **L'enfance en difficulté d'adaptation et d'apprentissage:** Jean Gaudreau, directeur, section orthopédagogie, Université de Montréal
7. **Les surdoués:** Marcel St-Jacques, directeur-adjoint, Ressources en développement pédagogique, CECM
8. **Les décrocheurs:** Roger Chagnon, directeur, école secondaire Marie-Anne, Montréal
9. **L'éducation des adultes:** Michèle Jean, qui a présidé les travaux de la Commission Jean sur la Formation des adultes
10. **L'école privée: structure parallèle ou complémentaire?:** Paul-Émile Gingras, directeur, service études et recherches, centre d'animation, de développement et de recherche en éducation (CADRE)

COLLOQUE	BANQUET
Endroits: Polyvalente Gérard-Filion, 1330, boul. Curé-Poirier ouest, Longueuil, Québec	Polyvalente De Mortagne, 955, rue Montarville, Boucherville, Québec

Frais d'inscription

Colloque (incluant repas du midi):	**5,00$ étudiants, 15,00$ autres**
Banquet seulement:	**15,00$ étudiants, 25,00$ autres**
Colloque et banquet:	**20,00$ étudiants, 35,00$ autres**

Réservations avant le 20 avril s.v.p.:
Service des communications
Commission scolaire régionale de Chambly
672-7240, poste 416 ou 418

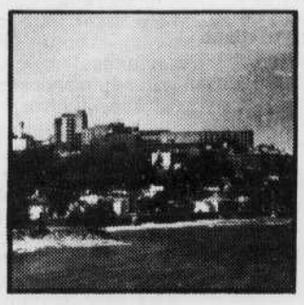
VOS ÉTUDES DE MAÎTRISE... FAITES-LES DONC À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI













LA MAÎTRISE EN ÉTUDES RÉGIONALES

Ce programme de deuxième cycle offert par l'Université du Québec à Chicoutimi, répond au vaste mouvement de décentralisation des administrations gouvernementales et à la création d'organismes publics et parapublics à vocation régionale.

Cette maîtrise entend ainsi former des agents de changement, sensibles à la dimension régionale des problèmes, et capables de les analyser et de leur proposer des solutions scientifiquement fondées.

Accessible à temps complet ou à temps partiel, ce programme comporte 45 crédits et conduit au grade de maître ès arts.

CONDITIONS D'ADMISSION

On est admissible à ce programme:
- si on possède un diplôme de 1er cycle en sciences humaines ou en sciences économiques avec une moyenne cumulative d'au moins 3,0 ou l'équivalent;

ou
- si on possède les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

On a jusqu'au 1er juin 1983 pour faire parvenir une demande d'admission au bureau du registraire, à l'adresse ci-contre.

SUPPORT FINANCIER

Pendant la durée de leurs études, les étudiants peuvent faire appel à différentes sources d'aide financière: bourses d'études d'organismes internes et externes, assistance d'enseignement ou de recherche, ...

RENSEIGNEMENTS

On obtient des renseignements supplémentaires en écrivant au responsable de ce programme à l'adresse suivante:

Université du Québec à Chicoutimi
555, boulevard de l'Université
Chicoutimi (Québec)
G7H 2B1
Téléphone: (418) 545-5358

DEMANDEZ VOTRE ADMISSION À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

Université du Québec à Chicoutimi

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Directeur: Jean-Louis Roy | Rédactrice en chef: Lise Bissonnette | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Gilbert Brunet | Directeur de l'information: Pierre Loignon | Directeur adjoint de l'information: Denis Lord | Trésorier: Bernard Larocque | Directeur de la publicité: Marcel Payette

Une ligue d'improvisation

L'ACCUMULATION de bavures plutôt grossières a transformé pour l'instant la course au leadership du PC en une vaste querelle Mulroney-Clark. Les deux adversaires ont démontré une fois de plus leur talent pour la plomberie électorale. Ils ont l'un et l'autre transformé des citoyens manipulables en brigades de partisans éphémères, inscrit dans les registres de leur parti des enfants, embrigadé pour un soir des groupes dont les préoccupations politiques apparaissent plutôt nulles et exploité au maximum des règles étonnantes, peu soucieuses des exigences minimales de justice, d'intégrité et d'honnêteté.

Phénomène québécois lié à l'inexistence du parti dans cette société, expliquent les uns, mais les plaintes viennent aussi de l'Ontario et de l'Ouest du pays. On pouvait voir récemment sur le petit écran des enfants distraits et nerveux déposer leur bulletin dans les urnes. Ce spectacle navrant venu de l'Ouest est orchestré par les organisateurs de personnages qui cherchent à obtenir l'appui du parti et éventuellement celui du pays et en conséquence a être investis de la responsabilité des institutions et de leur fonctionnement démocratique. Les scrupules des commentateurs impressionnent peu apparemment. Les pointilleux n'ont qu'à regarder ailleurs. Cette façon de déguiser la démocratie, de bafouer sa substance et ses apparences ne devrait pas trouver preneur.

Selon les plus récents sondages, le PC dispose d'une formidable longueur d'avance sur ses adversaires. Ce crédit pourrait fondre si la campagne au leadership démontrait que le premier parti d'opposition a une conception sans exigence de la démocratie. Il pourrait fondre aussi si l'analyse des problèmes aigus du pays était ramenée à quelques exposés prévisibles devant des auditoires sélectionnés. Des propositions de renouvellement demeurent centrales et premières dans le contexte canadien actuel, à moins de croire aux chances de succès d'une ligue d'improvisation mutée par défaut au rang de gouvernement du pays.

A huit semaines des choix du prochain chef conservateur, aucun des candidats n'a établi une incontestable compétence intellectuelle. Aucun d'entre eux n'a forcé ses collègues à le suivre sur le terrain pourtant vaste de la rénovation de la fédération et de la société canadienne. Le très vieux rêve du PC, rêve toujours déçu, de prendre et de conserver le pouvoir, de rallier le Québec aux préférences électorales du Canada anglais, ne se réalisera pas sans une vigoureuse poussée de ce côté. On ne pourra reléguer au second plan les problèmes économiques actuels, les défis de la révision des politiques sociales, la question des inégalités régionales et la relance de la réforme constitutionnelle. Enfin le PC restera marginal au Québec, malgré la sympathie de M. Clark et la connaissance immédiate de M. Mulroney de cette société, si la question de son statut au sein du Canada est évacuée.

Dans le domaine économique, on sait les candidats partisans du libéralisme économique, plutôt hostiles à l'intervention de l'Etat et inquiets de la dimension prise par ce dernier. Mais ce piétinement idéologique près du centre ou vers la droite ne nous dit rien de leurs convictions dans des dossiers précis: modernisation des équipements de production industrielle, rénovation des services de transports, rapports entre l'Etat et les entreprises, formation de la main-d'oeuvre et stratégie canadienne au sein des courants commerciaux internationaux. On ose à peine mentionner les affaires extérieures tant les candidats apparaissent démunis de toute conception un peu cohérente du rôle du Canada sur la scène internationale.

Dans le domaine des politiques sociales dont le financement fait et fera problème dans l'avenir, et, ici comme ailleurs, alimentera la négociation intergouvernementale, les candidats ont-ils des hypothèses à soumettre à la réflexion commune? Centrale, dans le régime fédéral canadien, la notion d'égalité des chances et des services sociaux équivalents connaîtra des soubresauts inévitables, dans les prochaines années. Les candidats ne peuvent rester muets devant une mise en cause aussi déterminante des raisons mêmes d'existence de la Fédération.

Du côté de la réforme constitutionnelle et au sujet du statut du Québec dans le Canada, M. Clark a une bonne longueur d'avance sur tous les autres candidats. Ces derniers ont traité ces questions avec légèreté et superficialité. La position de chaque candidat sur ces questions capitales ne saurait tenir lieu de critère déterminant pour le choix du futur chef. Mais cette position reste un élément majeur de ce choix, à moins de tenir pour insignifiant le rejet par le Québec de la loi constitutionnelle récente. La dimension politique de l'égalité entre les deux grands groupes linguistiques du pays est restée sans réponse. le Canada anglais a cru, voilà 15 ans, que M. Trudeau épuiserait cette gênante exigence québécoise. Or, jamais le Québec n'a été aussi éloigné du Canada, psychologiquement et politiquement. Le PC pourrait commettre la même erreur en consacrant M. Mulroney. L'affaire déborde les individus, si talentueux soient-ils. Au sujet de ces questions, les candidats y compris MM. Clark et Mulroney, doivent se situer et dégager des perspectives concrètes de réaménagement des rapports entre les deux Canada.

Des propositions économiques dépend l'évolution du marché de l'emploi. De celles visant la dimension sociale , la protection des plus démunis et l'équité dans l'accès aux services. Des projets de rénovations du régime, la stabilité politique du pays.

Les délégués au congrès de juin doivent se faire une haute conception de leur responsabilité. Ils demeurent totalement libres de leur vote. C'est à eux d'abord, qu'incombera d'examiner la qualité des candidatures. S'ils sont sans exigences, les Canadiens refuseront leur confiance au leader d'une ligue d'improvisation. A ce jour, la campagne des candidats conservateurs s'est dangereusement éloignée du courage, du sens de l'urgence, de la clarté et de la franchise des idées, requis de ceux qui aspirent à diriger le pays.

— JEAN-LOUIS ROY

lise bissonnette

La transe canadienne

TIMIDEMENT, en ne sachant pas trop par où commencer, le Canada entre après le Québec, et selon le même modèle, dans la grande transe de la définition d'une « identité ». On en trouve trace partout. Dans la « nouvelle politique nationale de la radiotélédiffusion » que le ministre des Communications, M. Francis Fox, rendait publique le premier mars, conçue comme un « puissant moyen de préserver notre identité », d'affirmer notre « particularisme culturel », de développer notre « prise de conscience culturelle ». Le ministre a l'air de savoir de quelle culture il s'agit mais se garde sagement de le dire.

D'autres s'en chargent. Le Secrétariat d'Etat aux Affaires extérieures, notamment, est entré dans l'ère de la « diplomatie culturelle », la toute dernière mode pour les missions étrangères de pointe. L'ambassade du Canada à Washington me faisait parvenir récemment, en anglais, le premier de ce qui s'annonce être une longue série « d'essais sur la culture canadienne », celui-ci étant signé de George Woodcock, l'ancien anarchiste de l'Ouest devenu chantre du pays. Centré sur la littérature, son essai fixe aux années vingt et trente, avec « l'école réaliste des Prairies », la naissance d'une « identité distincte ». D'où vient-elle ? De ce que ces romanciers ne s'inspiraient plus de la mère-patrie, mais trouvaient leurs muses chez eux, « dans la beauté et l'effroi mêlés au sein du paysage des prairies ». Le critère reste le même pour les années ultérieures. Les écrivains des années soixante et soixante-dix, moins « étroitement » inspirés parce qu'ils ont parcouru le monde, atteignent toutefois leur maturité en écrivant sur le Canada et les Canadiens; et la fine avant-garde, note-t-il, se caractérise d'ailleurs aujourd'hui par « un retour renouvelé au paysage ».

En somme, est spécifiquement canadien ce qui est produit au Canada, parle de ses habitants, et renvoie à son « paysage » physique, ou psychologique. Voilà M. Fox bien avancé, lui qui veut s'aligner sur des « orientations culturelles » au sens de valeurs qui appartiendraient en propre aux Canadiens, et qui les distingueraient de l'influence étrangère, entendre américaine.

Y a-t-il vraiment des valeurs identifiables, communes aux Canadiens ? Je ne connais guère qu'un seul auteur à avoir osé s'y essayer, et il fait actuellement un malheur au Canada anglais, avec son petit essai intitulé *Why we Act Like Canadians, A Personal Exploration of our National Character*, qui en est à sa cinquième édition depuis sa parution, fin 1982. Pierre Berton ne craint rien et, en une centaine de pages, entreprend de démontrer — à un ami américain, seul intéressé sans doute à notre différence. . .— de quoi est constituée ce qu'on appellerait ici « l'âme canadienne ».

Les Canadiens, explique-t-il à son interlocuteur imaginaire, ont une passion pour l'ordre, la sécurité, l'autorité, à la différence des Américains qui tiennent surtout à la vie, la liberté et la recherche du bonheur. Ils n'élisent pas leurs shérifs mais se plient au bon vouloir de la police « montée », même en toute conscience de ses turpitudes, parce qu'elle est la loi. Ce sont des gens d'habitude, qui préfèrent fêter la reine Victoria plutôt qu'Elizabeth le jour du Dominion. Ils ne sont guère impétueux, et si leur taux de crimes violents et de possession d'armes à feu est bien moins élevé que celui de leurs voisins, cela vient en droite ligne de leur méfiance ancestrale de tout ce qui ressemble à une révolution. Ils ne craignent pas les gouvernements omniprésents, tout en se refusant officiellement au socialisme, mais n'ont guère de vénération pour leurs chefs. Ils mêlent allègrement la fidélité aux origines, le loyalisme, à l'acceptation de la multiplicité ethnique, la mosaique, tout en gardant une affection particulière pour l'éthique protestante telle qu'elle s'incarne chez les descendants d'Ecossais, « la plus admirée » des cultures immigrées au pays, au point où le kilt peut remplacer le tuxedo sans problème durant toute cérémonie officielle. Enfi[illegible]on n'y échappe jamais, la psych[illegible]collective des Canadiens est plut[illegible]austère et froide, comme son cli[illegible]t en même temps que sauvage c[illegible]me sa géographie, ou tendue, comme sa diversité. Nous voilà de retour chez Woodcock.

On se dira au Québec, en se gaussant, que le Canada dont parle Berton avec une verve intraduisible ici, est plutôt celui de la génération précédente d'Anglo-saxons protestants qui n'existe plus qu'à Toronto, et encore est-elle de plus en plus assiégée par une multitude de groupes ethniques pour lesquels le kilt est aussi ridicule qu'un pyjama aux cérémonies officielles.

Mais j'ai trouvé, dans ce petit essai somme toute parent de nombreux autres qui ont voulu enfermer « l'identité québécoise » dans un moule distinct, un éclairage fascinant sur les possibilités sans limites de cet exercice, quand on veut vraiment trouver des valeurs communes à qui n'en a guère.

Pour Pierre Berton, les Québécois sont tout à fait participants à cette image collective. Il en donne comme preuve, spectaculaire et inattendue, la loi 101 elle-même. . .« La loi du cadenas de Maurice Duplessis, et la loi sur la langue de René Lévesque sont du même ordre, écrit-il. La première cherchait à protéger les Canadiens français des communistes, la seconde des anglophones. Dans chaque cas, les Québécois ont agi conformément à notre instinct national, qui donne priorité à la sécurité sur les droits individuels.» La loi 101 et le soutien populaire qu'elle obtient lui semblent relever, en ce sens, d'un esprit tout à fait canadien, le même qui ne s'est pas insurgé contre les mesures de guerre en octobre 1970, ou qui est heureux de voir la Gendarmerie royale du Canada se tirer indemne de toute accusation d'illégalité, puisqu'elle invoque la protection de notre bien.

A ce respect pour la loi, l'ordre, les dictats du gouvernement, à ce désir de sécurité, qui semblent effectivement présents au Québec, il suffirait d'enlever un peu de kilt, d'ajouter une dose de grand Nord via Natashquan et la baie James, et de sauvagerie du paysage via la dure Abitibi, pour arriver facilement à inscrire le Québec dans une « unité canadienne » que les défenseurs de la spécificité québécoise honnissent tout particulièrement. Autrement dit, quand on cherche de l'âme collective, on finit toujours par en trouver. Plus le Canada anglais se perdra dans les dédales de cet exercice futile et obsédé de passé, plus, espérons-le, le même exercice perdra de son importance, nous permettant enfin d'être, plutôt que de passer notre vie à nous enfermer dans le définir.

Le pain de Steinberg

L'OPULENCE et la prospérité permettent l'incompétence et l'inefficacité. Mais, dans la crise actuelle, les entreprises comme les gouvernements, réalisent que les erreurs du passé ne peuvent plus être camouflées dans une économie rétrécie.

Constatant que ses coûts en main-d'oeuvre n'étaient plus concurrentiels, la direction de la compagnie Steinberg a annoncé, hier, la fermeture de sa boulangerie dans l'Est de Montréal. Pas moins de 465 employés perdraient leur gagne-pain si le triste scénario devait se dérouler jusqu'au bout.

Normalement, la fermeture d'une boulangerie ne devrait pas figurer parmi les catastrophes économiques puisque le pain consommé par les clients de la chaîne de supermarchés sera fabriqué dans d'autres établissements au Québec. On pourrait voir là une phase du mouvement de rationalisation de plusieurs industries en Amérique du Nord - les plus faibles doivent disparaître sous le coup d'une baisse de la demande.

Mais, dans le présent cas, il faut se demander si l'on doit ainsi laisser la plus importante boulangerie au Canada devenir un entrepôt désert. Le Québec perdrait une entreprise de fabrication qui normalement devrait s'adapter aisément dans la conjoncture actuelle.

Jouissant d'une position de leader en raison de son puissant réseau de distribution, la compagnie Steinberg accorda à son personnel de généreuses conditions de travail. On voulait acheter la paix dans la perspective d'une intégration verticale des opérations. Steinberg possédait sa meunerie, sa raffinerie de sucre, sa boulangerie, sa pâtisserie et ses supermarchés. En dépit de coûts plus élevés, l'affaire tournait bien puisque la concurrence était morcelée en plusieurs centaines de petites boulangeries artisanales

Or, la réalité n'est plus la même. Les Québécois de langue française ont découvert la puissance du groupe. Plusieurs boulangers ont décidé de pétrir ensemble leur pâte. Par ailleurs, les consommateurs se montrent moins friands de mie. La bataille devient alors plus corsée dans un marché en déclin. Steinberg se retrouve dans une situation identique à celle qui prévalait dans sa raffinerie de sucre (Cartier), sa charcuterie, sa pâtisserie...au cours des dernières années. Toutes ces filiales ont fermé leurs portes parce que les cadres supérieurs n'ont jamais su contrôler leurs coûts de production. Les gestionnaires de ces entreprises n'ont pas obtenu les économies d'échelle requises pour une saine rentabilité. Parce que leurs frais d'exploitation étaient trop élevés, ils ne pouvaient élargir leur marché et augmenter leurs ventes à des clients externes.

Les travailleurs ont tiré profit de cette faiblesse. Ils créaient le « pattern » dans l'industrie alimentaire: même le syndicat de la Société des alcools réclamaient la parité avec les employés des usines de la rue Hochelaga. L'hiver étant venu, on demande maintenant aux travailleurs de renoncer à l'acquis.

Pour une entreprise qui réalise des profits de $30 à $40 millions par année, des pertes de $1.5 millions avant impôts ne sont pas tragiques.

Mais il faut comprendre le souci de la direction de la compagnie, en pleine guerre des prix, de veiller au grain...

Par contre, les dirigeants de la Plaza Alexis-Nihon doivent accepter leurs responsabilités socio-économiques dans la conjoncture actuelle. Ils doivent faire tout ce qui est possible pour ne pas augmenter le nombre des chômeurs parmi leurs clients. L'image de Steinberg serait grandement terni si les consommateurs avaient l'impression que l'entreprise fait la guerre du 6 % et du 5 % sur le dos de son personnel. Il faut souhaiter une ouverture d'esprit qui incitera la compagnie à ne pas vouloir effacer d'un seul coup la faiblesse passée de ses gestionnaires intermédiaires.

De son côté, les dirigeants du Local 501 du Syndicat des employés de commerce doivent accepter la froide réalité des bilans. Une entreprise ne peut survivre si ses coûts de main-d'oeuvre sont, proportionnellement, deux fois plus élevés que ceux de ses concurrents. Des compromis seront donc nécessaires de ce côté aussi. Autrement 465 travailleurs devront cet été manger leur pain sec.

— MICHEL NADEAU

L'avenir est dans le rétroviseur

JEAN FRANCOEUR

BILLET

MON AMI, le snob dont je vous ai déjà parlé, est revenu à la maison samedi.

Il est arrivé à bicyclette. Comme j'avais eu l'heureuse idée d'échanger ma caisse de bouteilles vides pour des pleines, il s'employa d'abord à étancher sa soif: la bécane ça déshydrate. Il n'a fait aucune allusion aux longues citations que j'avais données de lui dans une récente chronique du DEVOIR. Il achète ce journal, mais c'est pour les mots croisés. Tout le reste ne lui paraît pas assez cérébral...

Cet après-midi-là, en m'efforçant d'écouter les monologues de mon ami, je ne pouvais m'empêcher de penser que son systémisme, oscillant entre les explosions luxuriantes et la désinvolture théorique, avait sans doute échoué dans l'entreprise de donner pertinence et cohérence à la causalité linéaire.

Car, à son avis, la vie intellectuelle au Québec se déshonore dans une décalcomanie forcenée, qui engendre une entropie, à la fois réductrice et mortifère. Tout cela le désole.

L'après-midi s'est écouléee ainsi, partagée entre mon nihilisme sublime et ses généralisations despotiques. Le moment venu de partir, d'une façon tout à fait inhabituelle, il m'a regardé droit dans les yeux, disant: « Tu as une voiture, tu la laisses devant la porte et tu prends l'autobus, pourquoi ? »

Comment lui répondre, pensais-je, sans trop lui mentir...

Je pouvais lui dire qu'amateur de surfing, il me plaît assez de me laisser prendre en charge par la vague. Ou encore que j'aime les bains de foule, que j'y retrouve mon équilibre spirituel.

Ou encore qu'il en va des autobus comme des rétroviseurs: on y voit l'avenir. Les nouvelles y voyagent plus vite que dans les médias. Indiscret ? Non, je n'écoute pas vraiment, je m'imprègne subliminalement. Le monde de demain, je sais de quoi il sera fait. D'abord les gens insisteront pour se débrouiller tout seuls. Ils savent qu'ils ne peuvent plus compter sur un État à bout de souffle. L'intelligentzia québécoise, sous ce rapport, fera figure de demeuré. Tout ce que les gens souhaiteront de l'État, c'est qu'il les laissent tranquilles, qu'il ne les empêche pas de s'aider eux-mêmes, et surtout qu'il ne leur interdise pas d'essayer de se passer de lui.

C'est aussi dans l'autobus que j'ai vu venir la crise des finances publiques au Québec, deux ans avant qu'elle n'éclate aux yeux de tous. Il suffisait de tendre l'oreille: au rythme où « ils » jettent l'argent par les fenêtres, disait-on, ces gens-là vont bientôt se retrouver dans la rue, c'est sûr. Même qu'un chauffeur d'autobus m'a prédit, six mois à l'avance, et presque jour pour jour, la grève des enseignants. Torrieu d'torrieu, qu'il disait en me décrivant l'apocalypse se préparant au-dessus de nos têtes.

Dans les transports en commun, on devine aussi tout ce qui se prépare derrière nous, car les jeunes forcément prennent beaucoup l'autobus.

Mon ami n'en restait pas moins sceptique devant mes efforts d'explication. Je me décidai à manger le morceau, à dire le fond de ma pensée. Il y a des jeunes dans les autobus, des personnes âgées également, mais il y a trop de femmes. J'estime que le deuxième sexe est décidément sur-représentée parmi les usagers des transports en commun, alors même que le mot usagère n'a pas encore été inventé. En vérité, si je laisse ma voiture à la maison, c'est que ma femme en a plus besoin que moi.

J'avais tout dit. J'aurais dû m'arrêter là. Mais j'ai eu le tort d'ajouter que les maris qui vont au travail en voiture alors que les femmes prennent l'autobus, se préparent de bien mauvais lendemains.

Mon ami s'est contenté de me regarder avec les bons yeux d'un chien Saint-Bernard qui s'interrogerait sur les possibilités mathématisables de mon demi-savoir banalisé.

Réenfourchant sa bécane — lui, défroqué du marxisme et désespérant de désexualiser le discours —, il m'a laissé sur ces mots: « Tous les maris vivent aujourd'hui sur un baril de poudre, surtout depuis que la métaphysique de la différence s'est transmuée en sinistrose du ressentiment. »

LETTRES AU DEVOIR

■ Le Nicaragua ne veut pas la guerre

Lettre adressée à Gilbert Brunet, éditorialiste

JE PENSE que vous avez tort en écrivant un article (26 mars) qui donne l'impression que le Nicaragua est un pays appuyé par l'URSS et Cuba, qui veut exporter la guerre civile. Premièrement les Sandinistes ont précisé qu'ils veulent maintenir leur indépendance politique et économique. C'est pourquoi ils ont cherché à diversifier leurs sources d'aide et de liens de commerce. Après 40 ans de contrôle par la famille Somoza et Washington ils ne cherchent pas un autre maître.

Il est vrai que le Nicaragua a reçu de l'aide de Cuba mais il a aussi reçu de l'aide des pays de l'Europe occidentale. Ceci n'a pas été mentionné et crée une fausse impression chez les lecteurs. Je crois qu'il est irresponsable pour les journalistes de laisser entendre que le Nicaragua est un véhicule de la politique soviétique en Amérique centrale sans donner des preuves pour soutenir leurs allégations.

Les Sandinistes ont fait une guerre contre Somoza — après la révolution ils ont fait une guerre contre l'analphabétisme et maintenant ils veulent une guerre contre la pauvreté dans leur pays. Ils n'ont pas besoin et ne cherchent pas une guerre avec leurs voisins.

— CHRISTOPHER BRADY
Aylmer, 2 avril

■ Les pluies politisées

Lettre adressée à Mme Lise Bissonnette à la suite de son éditorial du 24 février sur les « pluies politisées »

C'EST avec plaisir que j'ai pris connaissance de votre éditorial. Quoique votre analyse de la situation et l'approche que vous préconisez sont tout à fait à point dans notre optique, il est évident que vous ignorez un élément important de la position du gouvernement canadien et qu'en plus un fait essentiel à la compréhension de notre position vous échappe.

Lorsque vous suggérez que nous devons agir unilatéralement sans attendre la réciprocité des États-Unis, je tiens à vous rappeler que c'est déjà fait. Le Canada s'est déjà engagé unilatéralement à réduire d'ici 1990 les émissions de SO-2 qui étaient permises en 1980 alors que nous avions déjà coupé ces émissions d'autant plus dans la dernière décennie. Le gouvernement de l'Ontario a émis en 1981 des règlements à ce sujet et le ministre responsable du Québec a déclaré à peu près en même temps qu'il agirait dans le même sens aussitôt que possible. Ces gestes démontrent sans ambiguïté que nos gouvernements ont l'intention d'agir avec résolution pour corriger ce problème.

Ce qui est très important de noter cependant, c'est que même si le Canada réduisait ses émissions de 50 % immédiatement, il y aurait encore des endroits au Canada, comme la région ontarienne de Muskoka-Haliburton, qui ne seraient pas protégés puisque le soufre qui est déposé là, provient surtout des États-Unis et non du Canada. Ceci explique pourquoi je suis si insistant sur la nécessité d'obtenir des réductions américaines complémentaires aux nôtres.

Nous ne sommes pas démunis de stratégies et n'avons pas l'intention de laisser la situation dépérir pour autant. D'une part, nous allons poursuivre les négociations avec le gouvernement américain. D'autre part, pour des raisons aussi importantes, il nous faut faire valoir nos doléances auprès du grand public américain ainsi que parmi les membres du Congrès, dans l'espoir que nous serons entendus et que les modifications faites au Clean Air Act par ce dernier, tiendront compte de nos besoins.

— JOHN ROBERTS,
ministre de l' Environnement
Ottawa, 18 mars

■ *Que les gouvernements provinciaux se soient déjà engagés à réduire sur leur territoire les émissions polluantes contribuant aux pluies acides, c'est un fait. Mais, à la connaissance du public, en tout cas, le Canada n'a toujours pas modifié sa position officielle, celle qu'exposait le ministre en février 1982, qui l'engagerait « à réduire de 50 % d'ici 1990 les émanations d'anhydride sulphureux dans l'est du Canada, à condition que les États-Unis en fassent autant. »*

LISE BISSONNETTE

■ La vérité selon Pierre Bourgault

LE SAMEDI, 19 mars, à Laval, j'assistais à la conférence de M. Pierre Bourgault, intitulée « La minute de vérité ».

Tribun toujours aussi fervent, mordant et viscéral, son exposé m'a rappelé ces discours pas si lointains qui en remuaient plusieurs. Nostalgiques pourtant cette fois-ci.

Mais bien au-delà du ton, de la forme, la thèse est demeurée intacte, inébranlable, irréfutable pour quiconque connaît la saveur de la liberté. L'idée puissante, vivace, souveraine, elle éclaire, éblouit de lucidité, de réalisme, d'espoir aussi. Mais comment secouer à nouveau les témoins que nous sommes, les désillusionnés, les pusillanimes? Surtout après nos amères déceptions.

Tout compte fait, Pierre Bourgault demeure notre meilleur homme politique. Il aura accompli ce que nous attendons le plus de nos élus: la proposition, l'esquisse d'un destin commun, d'une aventure collective faisant appel à la grandeur, la solidarité, le courage et l'imagination. L'échec n'est pas le sien. C'est le nôtre. Moïse a-t-il perdu quelque mérite de n'avoir pas foulé la Terre promise?

Heureusement, l'idéaliste n'a pas tâté du pouvoir. C'est ce qui permet à son discours de demeurer élevé. Ainsi ne nous tient-il pas les propos fastidieux du politicien administrateur, parfois compétent certes, mais n'ayant pour toute perspective que le bout de l'exercice financier, de l'année fiscale.

Non, Bourgault est un visionnaire, un guide, une inspiration. En l'écoutant ce soir-là, je pensais que si j'avais pu lui parler, je ne lui aurais dit ni mon admiration, ni ma reconnaissance. Chacun trouve sa voie, singulière parfois, pour se valoriser, fuir ses détresses intimes et se grandir. Celle de Bourgault aura eu l'avantage d'être noble.

Non, ce soir-là, je lui aurais dit simplement que je l'aimais bien.

— ANDRÉ K. MALOUF
Baie-Comeau, 25 mars

■ L'anti-Guillemin

SI RADIO-CANADA s'est fait rebrouer pour les galéjades théologiques d'Henri Guillemin, cette honorable société a fait amende honorable le soir du Vendredi saint avec les oracles canoniques du curé de Saint-Séverin-de-Beauce.

Malheureux dans le paradoxe, j'ai écouté cet homme admirable à maints égards, témoin vacillant entre la sagesse gaillarde du curé de Torcy (autre journal, même journée) et l'indigence navrante de Mgr Lefebvre.

— RODRIGUE BÉLANGER
Rimouski, 2 avril

■ Message d'espérance

Lettre adressée à M. Johnny Rougeau

J'AI ÉTÉ dans ma jeunesse l'un de vos fervents admirateurs. Mais dernièrement, je vous ai admiré bien plus encore lorsque je vous ai vu et entendu au petit écran livrer au public votre message d'espérance. Votre foi en Dieu et en l'au-delà vous honore et nous fait du bien. Je vous félicite et vous remercie. Vous êtes un témoin dans ces heures de confusion que nous traversons dans notre Québec. Vous adressez principalement votre message d'espérance à la jeunesse et vous avez bien raison. Cette jeunesse remplie de promesse et d'avenir doute actuellement d'elle-même et ne sait pas dans quelle direction s'aventurer. Elle a besoin de témoins, croyants sans honte et sans respect humain qui ne craignent pas de proclamer que seule une foi intense en Dieu et dans les valeurs chrétiennes, quotidiennement vécues peut procurer le vrai bonheur. Encore une fois bravo! et merci de ce témoignage. Nos prières vous accompagnent pendant ces moments pénibles que vous vivez présentement.

— GABRIEL LAUZON
Rosemont, 5 avril

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne $95.00 par année; six mois, $50.00; trois mois: $28.00. À l'étranger: $105.00/par année; six mois: $55.00; trois mois: $30.00. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $2.25 par semaine. Le samedi seulement 50¢. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

Le «fichier» et les droits de la personne

COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE

DOCUMENT

Extraits d'un rapport d'enquête sur le fichier constitué au ministère de l'Immigration du Québec sur les dirigeants des communautés culturelles

EN NOVEMBRE dernier, la Commission des droits de la personne prenait connaissance, par la voie des médias, de l'existence d'une liste annotée des leaders des communautés culturelles établie par le ministère de l'Immigration, en 1978-79.

Chargée par sa loi constituante de promouvoir, par toutes mesures appropriées, les principes contenus dans la Charte des droits et libertés de la personne (art. 66), la Commission décidait alors d'intervenir auprès des responsables du ministère concerné dans le but d'obtenir des informations complètes sur cette affaire.

Bien qu'elle n'ait reçu aucune plainte formelle alléguant des actes discriminatoires à la suite de la parution de cette liste, la Commission a cru à un risque sérieux d'utilisation, à des fins discriminatoires, des renseignements relatifs aux convictions politiques ou à l'orientation idéologique de certains membres de minorités ethniques.

Enfin, il a semblé à la Commission que l'un des droits fondamentaux reconnus dans la Charte, le droit au respect de la vie privée (art. 5) et son corollaire, le droit à la protection des renseignements personnels, risquaient d'être atteints non seulement par la confection de la liste et sa circulation dans un ou plusieurs ministères, mais aussi par sa publication dans les médias.

L'enquête — La Commission a cherché à établir, par l'examen de certains faits, s'il pouvait y avoir des raisons de croire à la discrimination, auquel cas une enquête poussée s'avèrerait nécessaire, car la Commission a la compétence de faire enquête de sa propre initiative.

Aussi, les « enquêteurs » ont-ils voulu chercher à vérifier si, malgré l'absence de plainte individuelle de discrimination, il y aurait quelque indice permettant de croire, comme plusieurs l'ont pensé, que la liste aurait pu servir à exercer de la discrimination sur la base des convictions politiques notamment.

Pour ce qui est des nominations, entre le moment de la confection de la liste et celui de sa destruction, 19 personnes ont été nommées au CCCCI. De ce nombre, 14 n'apparaissent pas dans la liste; des cinq autres, les notices qui les concernent sont, dans trois cas, purement factuelles, mais, dans deux cas, elles indiquent que les personnes en question ont des opinions politiques souverainistes. Quant au CIPACC, créé en mars 1981 seulement, aucun des noms des six personnes qui en sont membres ne figure dans la liste.

Par ailleurs, pour vérifier s'il y aurait quelque raison de soupçonner que la liste ait pu influencer de façon favorable ou défavorable la politique de subventions du ministère, les « enquêteurs » ont dégagé de la liste les noms de toutes les personnes dont les notices contiennent des renseignements qui leur paraissent nettement blâmables ou même simplement contestables. Ils ont ensuite associé ces noms aux organismes auxquels ces personnes étaient reliées dans les notices les concernant. En utilisant les listes de tous les organismes qui ont sollicité des subventions dans les différents programmes d'aide financière du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration pour les années 1979-80, 1980-81, 1981-82 et 1982-83, les « enquêteurs » ont pu identifier à quels organismes les subventions demandées avaient été accordées ou refusées, en quelle année et à combien de reprises (étant entendu qu'un même organisme peut présenter des demandes d'aide financière dans plusieurs programmes à la fois).

Nous avons porté notre attention également au rapport existant entre les montants demandés et ceux qui ont été accordés à chaque organisme. La représentation de cette partie de notre examen sous forme de tableau est pratiquement impossible vu la diversité des programmes et le très grand nombre de subventions.

Nous n'avons toutefois relevé aucune constante qui pourrait nous laisser croire à quelque lien entre l'attribution des sommes et le fait que l'organisme qui sollicitait une subvention ait pu être considéré avec faveur ou défaveur.

Conclusion — a) *Quant aux subventions:* Les organismes dont les leaders sont vus de façon favorable ne semblent pas avoir été traités plus avantageusement que les autres; ou, inversement, les organismes dont les leaders sont vus de façon défavorable ne paraissent pas avoir reçu un traitement désavantageux.

Il importe également de souligner qu'un examen de l'importance des sommes d'argent octroyées n'a révélé non plus aucun indice permettant de soupçonner qu'une catégorie d'organismes ait bénéficié de favoritisme par rapport à l'autre, et cela, au cours d'aucune des quatre années sur lesquelles notre « enquête » a porté.

b) *Quant aux nominations:* On ne serait pas fondé non plus, pour ce qui est des personnes nommées par le ministre au CCCCI et au CIPACC, à conclure que le choix qui a été fait a été décidé ou influencé par des considérations discriminatoires. S'il est vrai que deux de ces personnes sont identifiées comme souverainistes dans la liste litigieuse, cela ne paraît guère significatif sur un total de 25 personnes ayant fait l'objet d'une nomination à l'un ou l'autre de ces deux comités.

c) *Quant à la confection de la liste:* En dépit du fait que l'analyse que la Commission a effectuée ne permette pas de constater que la liste des leaders des communautés culturelles ait été utilisée par le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration pour poser des actes discriminatoires, la Commission considère comme injustifiable la confection même d'un fichier qui, par certaines des annotations qu'il contient, porte atteinte aux droits et aux libertés des personnes qui en sont l'objet et qui constitue au surplus un instrument pouvant inciter ceux qui s'en servent à agir de façon discriminatoire. Le fait que les renseignements discriminants qui y sont consignés aient été tirés de sources publiques, telles que les journaux, n'a pas pour effet de supprimer le caractère condamnable de l'entreprise. De toute façon, un tel fichier constitue bien évidemment une menace au droit que la Charte (art. 10) garantit à toute personne: le droit à la reconnaissance et à l'exercice, en plein égalité, des droits et libertés de la personne, sans distinction fondée notamment sur les convictions politiques de chacun.

d) *Quant à la publication de la liste:* La Commission ne peut aussi que déplorer le fait que certains journaux aient publié de façon nominative (ce qui n'était pas nécessaire pour les fins de l'information du public) les notices contenant des renseignements de nature discriminatoire ou offensante ou portant atteinte à la vie privée de ces personnes. Les effets de la destruction du répertoire s'en sont trouvés annihilés en quelque sorte et l'outil que l'on condamnait, rendu accessible à quiconque. Aussi, la Commission se doit-elle de répéter ici la mise en garde qu'elle formulait le 5 novembre dernier, à savoir que toute utilisation des renseignements contenus dans la liste à des fins de discrimination prohibée par la Charte de droits et libertés de la personne serait illégale et pourrait faire l'objet des pouvoirs d'enquête de la Commission.

On peut donc conclure qu'en adoptant la loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, l'Assemblée nationale a doté les Québécois d'une loi offrant une protection et des recours qui peuvent s'avérer efficaces contre les abus que constituent dans une société la confection et la circulation de listes comme celle que nous avons eu à examiner.

Outre cette loi nouvelle qui, une fois en vigueur, apportera une protection accrue aux citoyens, les recours actuellement prévus par la loi pourront toujours être exercés. Ainsi, dans les cas où les renseignements nominatifs donnent lieu à de la discrimination en vertu de la Charte des droits et libertés de la personne, la Commission des droits de la personne continuera de recevoir des plaintes et de faire enquête.

D'ailleurs, la loi sur la protection des renseignements personnels contient une précision à cet égard (art. 173).

Enfin, les recours fondés soit sur le Code civil (art. 1053) ou sur la Charte des droits (art. 49) peuvent être exercés directement devant les tribunaux, notamment si la publication de renseignements, par les médias, par exemple, constitue de la diffamation ou une atteinte à la dignité, à l'honneur et à la réputation.

Gérer la crise, cauchemar de la gauche

JEAN-MARIE COLOMBANI

PARIS (Le Monde) — La gauche se casse le nez sur les réalités économiques. Le choc et la blessure auraient été moins douloureux, si ces réalités n'avaient pas été trop longtemps, négligées.

« Les prétendues lois économiques de la droite ne sont que les vieilles recettes de l'augmentation des profits au détriment des salaires, les vieilles recettes de l'exploitation de l'homme par l'homme », affirmait la motion qui permit à M. François Mitterrand de gagner le congrès socialiste de Metz en avril 1979. Les « vieilles recettes » ont la vie dure!

La gauche paie aujourd'hui son discours résolument optimiste d'avant et d'après mai 1981, discours qu'elle a continué de tenir jusqu'à quelques jours des élections municipales. Elle a surévalué sa marge de manoeuvre et sous-évalué le poids de son puissant partenaire ouest-allemand. Elle paie très cher ces erreurs d'appréciation.

La gauche est en panne. En panne de projet. Parce que l'austérité, ou la « rigueur accrue », de quelque nom que l'on baptise le dispositif gouvernemental, tourne le dos à plus de dix ans de réflexions et de textes, du programme commun de la gauche (1972) au « projet socialiste » (1980); ce « projet socialiste » qui prévoyait de limiter à 20 % de la production intérieure brute la part du commerce extérieur. Parce que l'essentiel du contrat liant le président et le peuple — contenu dans les cent dix propositions qui constituaient ses engagements électoraux — est soit réalisé, soit engagé. La gauche a atteint ce point critique du septennat, où son programme est derrière elle, tandis que le prochain, susceptible de lui donner un second souffle, n'est pas encore ébauché. Ce vide n'est comblé que par une austérité sans autre perspective que « l'assainissement ». Un peu comme si la gauche, traditionnellement porteuse d'un message généreux, s'était brusquement convertie à la philosophie sommaire, et puritaine, qui inspire le monétarisme et que l'on peut, de façon triviale, résumer ainsi: « Il faut en baver pour s'en sortir. »



Pierre Mauroy

C'est un peu comme si trop de politique avait conduit à trop d'économisme. Trop de politique? L'édification, pendant la première année du septennat, du « socle du changement » (réformes de structures, relance de la consommation populaire via l'aide aux plus défavorisés) n'avait d'autre but que d'arrimer solidement au vaisseau du pouvoir l'électorat de la gauche. Comment M. Mitterrand pourrait-il gérer un septennat, s'il n'avait, d'abord assuré ses arrières? La démarche était politiquement cohérente; mais, elle s'est heurtée à une conjoncture économique défavorable (la relance mondiale annoncée pour la fin de 1981 ne s'est pas produite). D'où le retour à un économisme traditionnellement dénoncé à gauche, et que symbolise parfaitement la situation privilégiée de M. Jacques Delors dans le nouveau gouvernement.

Trop d'économisme? Mobiliser un pays sur les indices du commerce extérieur est certes nécessaire. Si l'on en croit les réactions qui ont suivi l'intervention présidentielle du 23 mars, c'est mal parti! S'aligner sur des politiques économiques de « droite » (c'est ainsi que M. Pierre Mauroy qualifie la politique allemande) est peut-être nécessaire. Mais, ce faisant, on s'aligne sur des politiques elles-mêmes désordonnées (au moins dans leurs conséquences sociales). Et si, au bout du compte, « l'assainissement » échoue? Il y aura, inévitablement, d'autres plans de rigueur. Et l'on s'approchera davantage du seuil au-delà duquel la « moisson » promise par M. Mauroy prendra la forme d'une sanction électorale; comme c'est le cas dans tous les pays occidentaux qui ne sortent pas de la crise.

La majorité elle-même peut créer les conditions de cette sanction. La phase actuelle d'austérité sans perspective incite en effet les composantes de la gauche traditionnellement rivales à mettre en avant leur propre projet politique. L'affrontement — ou plutôt le « débat démocratique » — qui en résulte, à l'intérieur du PS notamment, peut déraper. On retrouve une situation classique où, pour schématiser, la CFDT s'oppose au CERES, incitant par là-même le PCF à hausser le ton, de crainte d'être contourné sur sa gauche.

Les amis de M. Chevènement continuent de penser que le problème qui est posé est celui d'une vassalisation de la France à travers une Europe germano-américaine.

Plus que jamais il importe donc, à leurs yeux, de tenir un discours « churchillien », pour inviter la France à résister. La sortie du SME eut été, de ce point de vue, logique.

Quant aux amis de M. Edmond Maire, ils ont toujours prêché pour des compensations qualitatives (en termes de responsabilités, de droits des travailleurs) en échange d'un effort quantitatif, de rigueur donc. Celle-ci doit être, à leurs yeux, une occasion de transformer les rapports sociaux.

L'austérité serait-elle donc une chance pour la gauche? Elle peut l'être en effet: en premier lieu parce que la gauche a le temps; en second lieu parce que, si elle est elle-même en panne, l'opposition n'en est pas pour autant en phase; enfin parce qu'elle peut, au bout du chemin, opérer sa conversion: plus près des réalités, plus loin des théories, comme le dit maintenant M. Lionel Jospin.

Celle-ci, en vue des élections législatives de 1986, n'est pourtant pas dépourvue d'atouts. Elle peut bénéficier de la conjonction, favorable à sa fraction la plus dure, d'un réel effort de renouvellement de ses cadres, désormais à l'épreuve de la gestion municipale, et d'une non moins réelle régression culturelle de la société. La montée d'une certaine xénophobie et du racisme à l'encontre des immigrés, liée à la permanence d'un sentiment d'insécurité, a nourri, dans certaines villes, la poussée de l'opposition.

Cette dernière n'est toutefois pas, ou pas encore, prête. Jusqu'à présent, elle a surtout misé sur le rejet de la majorité. Elle n'a pas su créer les conditions d'une adhésion à son propre projet. Un tel projet n'est d'ailleurs pas au point et l'on voit mal comment il le sera à brève échéance. La concurrence grandissante entre l'UDF et le RPR y fait obstacle. L'élaboration d'une politique économique commune paraît appartenir, encore, au domaine du rêve, tant MM. Giscard d'Estaing, Barré et Chirac expriment des points de vue divergents. De fait, l'opinion peut difficilement se faire une idée claire de ce qu'il adviendrait des « acquis sociaux » du septennat de M. Mitterrand par exemple, et plus singulièrement du système de protection sociale.

En outre, le phénomène de rejet des chefs de file de l'opposition continue de produire ses effets: ils ont, avant la gauche, géré la crise. Ils n'ont pas réussi hier. Pourquoi réussiraient-ils aujourd'hui? L'opinion se pose sans doute la question. On ne peut guère comprendre autrement le fait que, selon les sondages, la perte de crédit de la majorité ne se traduise pas immédiatement par un gain de confiance en faveur de l'opposition.

Gérer la crise. Voilà bien le cauchemar de la gauche. C'est l'accusation dont il faut se préserver à tout prix dans les congrès socialistes, il n'y a pas si longtemps consacrés aux voies et moyens de la « rupture » avec le capitalisme. Gérer la crise revient à commettre le délit de dérive droitière, selon la phraséologie communiste. Tel est pourtant le tabou que la gauche doit enfreindre.

Elle ne peut gérer cette crise que « socialement » et non pas seulement financièrement. « Nous avons traité socialement le problème du chômage », disait M. Mauroy. Mais, instruite par l'expérience, ayant accompli, au début du septennat, son devoir vis-à-vis du peuple de gauche, elle peut être enfin, à visage découvert, gestionnaire et réaliste. Car il est maintenant avéré, du moins peut-on l'espérer, que l'efficacité économique pourra seule permettre de préserver une politique sociale. Encore faut-il, pour s'en donner les moyens, disposer, au sommet de l'exécutif, d'un attelage adéquat.

Cet article est reproduit du « Monde » du 6 avril.

La MIUF: justice est loin d'avoir été faite!

YVES NANTEL

Conseiller à la Fédération des comités de victimes de la mousse d'urée du Québec

DEPUIS près de deux ans que des propriétaires de maisons isolées à la MIUF se sont organisés pour faire face à ce scandale du siècle en matière de consommation, où en sont-ils ?

Cette lutte pour le droit à la santé et le droit à une protection préventive contre les agressions venant d'une société où les intérêts économiques priment sur l'intégrité physique des individus a déjà donné certains résultats.

En effet, de l'insouciance et de l'arrogance d'un André Ouellet et d'une Monique Bégin à l'été 1981, il y a une marge. La mobilisation spontanée des victimes et l'appui général de la population auront contraint le gouvernement fédéral à assumer une partie de ses responsabilités face à ce désastre.

À ce jour, les propriétaires sont admissibles à différents programmes gouvernementaux pouvant atteindre jusqu'à $8,500. Malgré ces gains, le désastre de la MIUF n'est pas endigué et justice est loin d'être faite.

Trois lacunes majeures et inacceptables hantent tous les programmes gouvernementaux.

1) Nous estimons à seulement 40 % environ ceux qui recevront la pleine compensation financière avec ce qui nous fut consenti à ce jour.

2) Il n'existe toujours pas de garantie de décontamination. À ce sujet, nous réclamons toujours un code de décontamination élaboré par le Conseil national de recherche basé sur l'analyse de la contamination des matériaux et non de l'air ambiant ainsi que des inspecteurs gouvernementaux garants des travaux.

3) L'improvisation de l'aide gouvernementale a entraîné des discriminations incompréhensibles dans l'attribution des fonds. À titre d'exemple, l'exclusion du PCRM ($3,000) de toutes les victimes ayant fait les travaux de démoussage avant janvier 1983, ne trouve nulle part une explication basée sur l'équité.

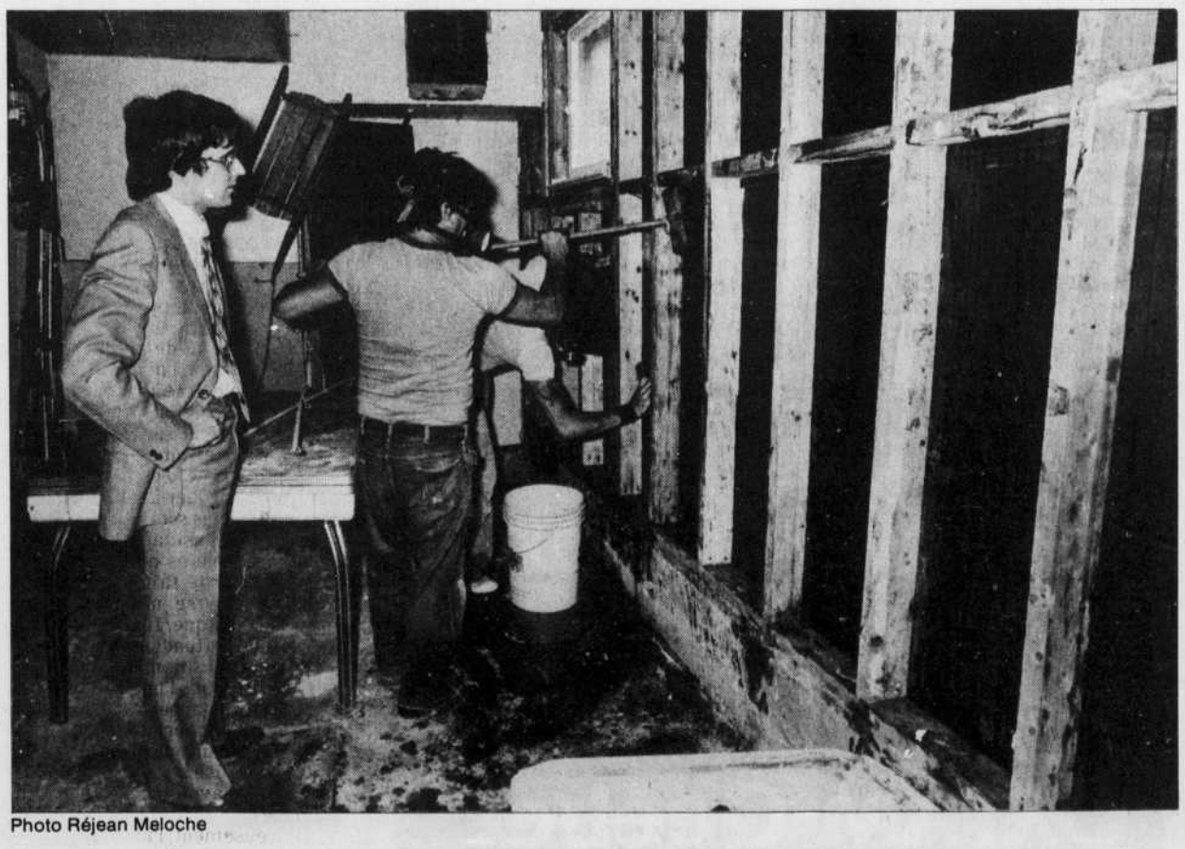


Photo Réjean Meloche

Aussi, pourquoi certains auront la pleine compensation financière, les autres pas? Pourquoi ceux dont la contamination est à ce point grande qu'il faut carrément enlever les murs, ne se verront rembourser qu'une minime partie des coûts? Pourquoi les propriétaires d'habitations ayant plus de trois logements sont-ils exclus du programme, de même que ceux qui furent obligés de vendre à perte? Qui forcera les trusts à démousser leur maison à appartements afin d'assurer la sécurité de leurs locataires?

Les milliers de victimes qui planifient l'opération « démoussage-rénovation » pour cet été ne sont donc pas au bout de leurs déboires. Dans un premier temps, voyons les dédales du programme d'aide aux victimes.

Pour être admis à ce programme, il faut s'inscrire au Centre de la MIUF. Mais voilà que le service téléphonique est tellement minable qu'il faut s'armer de patience. À titre d'exemple, un propriétaire me racontait qu'il s'est buté 17 fois le 15 mars dernier à une ligne engagée et lorsqu'il a obtenu la communication vers 16 h, il a dû attendre 30 minutes avant de pouvoir parler à un agent d'informations. Cette situation est généralisée.

Le même engorgement semble s'être emparé de la SCHL puisque nous recevons des critiques répétées sur les délais à obtenir l'autorisation pour effectuer les travaux.

Si vous voulez vérifier les teneurs en formaldéhyde dans votre maison avant d'entreprendre les travaux et que vous passez par le moyen des dosimètres du Centre de la MIUF, vous devrez attendre quelque quatre mois avant d'en obtenir les résultats.

Le fameux concept de l'« accréditation » des contracteurs entraîne à la hausse le coût des travaux puisqu'il y a pénurie de contracteurs accrédités. D'ailleurs cette tactique fut une habile manoeuvre de la part du gouvernement fédéral pour se soustraire de sa responsabilité d'assumer la garantie de la décontamination. Comme les contracteurs ne donnent pas davantage de garantie de décontamination, les victimes se retrouvent avec tous les risques. L'accréditation des contracteurs n'est qu'une estampille officielle insignifiante quant à la qualité des travaux.

Les mêmes cours que suivent les contracteurs s'adressent aussi aux propriétaires. Mais ils ne sont aucunement adaptés à ceux-ci. Résultats: plus de 50 % d'échecs. Qui plus est, les cours se donnent sur semaine les obligeant à perdre quatre journées de travail.

Concernant l'admissibilité au programme canadien de rénovation des maisons (PCRM), rappelons que 25 % des victimes (selon notre sondage-maison) ont déjà démoussé leur maison en 1981 et 1982, donc elles ne sont pas admissibles à cette subvention de $3,000. Rappelons aussi que ceux dont les revenus familiaux dépassent $48,000 par année n'ont droit à rien. Pas plus que ceux qui possèdent des triplex, quadruplex. Pas plus que ceux qui n'habitent pas actuellement leur maison. Et la liste des restrictions pourrait s'allonger. Elles diminuent grandement l'efficience de ce programme.

Que penser du programme de création d'emplois RELAIS? Depuis janvier, malgré des demandes répétées, aucune rencontre n'a encore eu lieu avec les hauts fonctionnaires fédéraux; les projets croupissent sur un quelconque bureau. Du côté du Québec, les rencontres actuelles demeurent infructueuses.

Nous demandons à ce dernier de trouver un moyen de faire intervenir les chômeurs comme équipe de « démoussage« sans heurter le décret de la construction. Il s'agirait alors, soit de combler l'écart de salaires existant entre RELAIS ($5) et le décret ($15) ou encore d'amender le décret pour y soustraire cette catégorie de travailleurs qui ne demande pas de qualifications en construction.

Le temps des travaux est déjà commencé, il faut donner à toutes les victimes les moyens d'éliminer le poison de leurs murs.

Quant aux soins de santé à apporter aux sinistrés de la MIUF, nos contacts avec le ministère des Affaires sociales nous ont mis face à un mur de technocratie et nous avons senti bien peu de sympathie pour les maladies de ces familles.

Après presque deux ans d'attente, nous n'avons aucun médecin spécialisé ou équipe de médecins à qui référer les victimes de la MIUF, c'est la tournée des cliniques qui continue.

En plus de la méfiance justifiée que plusieurs victimes doivent entretenir envers leur avocat, les victimes de la MIUF attendent sans trop d'illusions les causes-types devant les tribunaux, sachant pertinemment la disproportion des moyens financiers en présence.

D'autre part, la Fédération risque d'être paralysée d'ici quelques mois puisque M. Ouellet vient de refuser le renouvellement de la subvention de l'an dernier. Bon moyen de nous museler.

Non, les problèmes de la MIUF ne sont pas réglés. Il nous faut continuer la bataille puisque les enjeux dépassent la simple réparation des préjudices subis: il s'agit de la préfiguration de luttes futures pour un contrôle rigoureux des industries au profit d'un environnement sain pour la sauvegarde de nos vies.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Grève

fin de non-recevoir du gouvernement car c'est là un scénario auquel le syndicat est habitué.

Le président de l'Alliance des professeurs de Montréal, M. Rodrigue Dubé, a pour sa part expliqué au DEVOIR qu'il aurait préféré voir la CEQ faire une contre-proposition au gouvernement afin de susciter son intérêt à un règlement négocié. M. Dubé pensait en particulier à des propositions relatives aux règles touchant la sécurité d'emploi, aux enseignants aux adultes et aux congés pour maladie.

M. Dubé craint que sans moyen d'action, le gouvernement se montre très peu empressé à reprendre les discussions.

La Commission des enseignants du primaire et du secondaire s'est réunie dès neuf heures, hier matin, dans un hôtel de Laval, pour analyser les résultats du vote et décider des mesures à recommander aux affiliés.Elle a terminé ses travaux vers 19 h 30 hier soir.

Le résultat des votes a laissé les dirigeants de la CEQ perxplexes. « C'est un match nul », a dit hier matin M. Yvon Charbonneau. « Ce résultat n'est pas facile à interpréter ».

Le taux de participation dans les assemblées a été d'un peu plus de 30 %. Mais M. Charbonneau l'estime satisfaisant dans les circonstances. « Je défie, a-t-il ajouté, les partis politiques de réunir 30 % de leurs membres dans des assemblées de comtés ».

Cinq syndicats CEQ n'ont pas voté: trois d'entre eux avaient convenu de toute façon de ne pas se prononcer sur le rapport Désilets, soit Vieilles-Forges, Carignan et Nouveau-Québec. Les deux premiers n'ont d'ailleurs pas fait la grève en février. Le syndicat de la région du Fer et celui de l'Est du Québec doivent se prononcer en fin de semaine. Mais les jeux sont déjà faits. A Québec, a-t-on par ailleurs appris, le gouvernement s'apprête à déposer une loi « remédiatrice » afin de rendre valides les lois 70 et 105. On apporterait un soin particulier à la traduction des décrets qui seront partie intégrante de la loi et qui auront donc la même valeur que le texte français.

◆ Europe

En Europe, les industriels allemands, français, et surtout américains, n'hésitent jamais à vanter leur pays en même temps que leur produit. L'exemple de Canadair montre à quel point ce souci n'effleure pas l'esprit des Canadiens.

Il faut dire qu'au bureau de M. James Taylor, à Westport, on explique candidement que « toute publicité (du Challenger) est faite ici (au Connecticut) et c'est pourquoi on ne pense pas à insister sur la dimension canadienne »! Au siège social de Canadair Ltée à Montréal, on explique que le choix de cette compagnie entièrement américaine pour vendre le Challenger à l'étranger est justifié par « la proximité des marchés ».

Les pages de publicité de Canadair à l'étranger - Etats-Unis, Europe, Amérique latine et Australie - soulignent que le Challenger - développé grâce à l'apport d'un demi-milliard de dollars de fonds publics canadiens, « est en avance d'une décennie et demie sur son temps ». On cite le développement de nouveaux matériaux ultra-légers, le traitement de l'aluminium dans des bains chimiques et le dessin de l'aile du Challenger, trois innovations technologiques qui ont été entièrement conçues à Montréal. Le seul apport américain est celui du moteur Avco-Lycoming, qui a été conçu au Connecticut, l'État de résidence de Canadair Inc.

LE DEVOIR a demandé à la direction de Canadair de Montréal si elle s'estimait engagée — du fait notamment qu'il s'agit d'une société de la Couronne — à associer le Canada à sa réussite. Pas de réponse. Et au bureau du ministre Jack Austin, on a décidé de faire enquête.

En somme, la chasse aux bébés-phoques — dont les revenus coûtent à peu près le prix d'un seul avion Challenger — marque beaucoup plus l'image du Canada que ses échanges industriels. A la Communauté européenne, on se montre d'ailleurs très déçu par les développements reliés au seul accord-cadre que la CEE ait signé avec un pays industrialisé. « Les Européens sont un peu déçus, affirme en langage diplomatique un fonctionnaire européen, à cause du manque d'intérêt des Canadiens pour l'Europe, comparé à l'attention qu'ils portent aux Etats-Unis ».

Même lorsqu'il s'agit de faire des affaires en Europe, « les Canadiens pensent trop à la Grande-Bretagne et négligent les autres pays », affirme-t-on encore dans les milieux autorisés.

La Grande-Bretagne reçoit près de 40 % de toutes les exportations canadiennes en Europe, l'Allemagne et la Hollande suivant de loin. Comme l'indique un Eurocrate, « l'accord-cadre fut un geste politique qu'on essaie de remplir avec des échanges économiques ».

De source autorisée canadienne, on souligne quand même les nombreux échanges officiels — deux fois par année — que suscite l'Accord-Cadre. On se montre par ailleurs très agacé de l'importance que le Parlement européen, et la Commission, ont donné à toute l'histoire des bébés-phoques. « On a du mal à prendre cela au sérieux », dit une source autorisée canadienne à Bruxelles.

Mais c'était la première fois que le Parlement européen voyait un débat agiter toute l'opinion publique, dans chacun des dix pays membres de la Communauté. L'occasion était trop belle pour des parlementaires qui, en dehors des campagnes électorales, n'ont guère de publicité dans les journaux européens.

L'opinion publique était tellement agitée qu'on affirme aujourd'hui à la Commission que « le Parlement a laissé entendre de façon crédible, qu'il aurait pu exercer son droit de censure ». En théorie, le Parlement européen a le droit de démettre de leurs fonctions les 14 commissaires européens. Cela ne s'est jamais produit et il est douteux qu'il l'ait fait pour une question aussi mineure.

Le débat ne fut par ailleurs pas exempt d'hypocrisie de la part de certains pays européens eux-mêmes. Par exemple en février, des parlementaires britanniques ont voulu que le Parlement de Strasbourg condamne le gavage des pies, jugé aussi cruel que la chasse aux bébés-phoques. On a alors assisté à des discours vibrants de parlementaires français affirmant solennellement, études, techniques à l'appuie, que « les oies sont heureuses de se faire gaver » (sic)! Le Parlement a finalement défait la motion condamnant le gavage des oies.

On reproche encore au Canada d'avoir des politiques industrielles trop influencées par ses relations avec les Etats-Unis. Les Européens pensent par exemple que le Programme énergétique national ou la politique de contrôle des investissements étrangers sont faits sur mesure pour régler un problème essentiellement américano-canadien. On se plaint à Bruxelles qu'il s'applique avec la même rigueur à des entreprises européennes.

A la défense des Européens, il faut reconnaître que le genre de relations qu'entretient Canadair avec l'Europe, via sa filiale américaine, n'est pas pour les convaincre que le Canada n'est pas une filiale des Etats-Unis...

◆ Steinberg

naçait de fermer les portes de l'entreprise. Elle invita le syndicat à répondre avant le 1er avril. La réponse syndicale, reçue le 31 mars, fut cependant jugée « profondément décevante ». Le syndicat reconnaissait les problèmes de l'entreprise mais proposait de reporter la discussion aux prochaines négociations.

Dans sa demande, Les Aliments Steinberg avait rappelé aux employés qu'ils recevaient des salaires et des avantages sociaux supérieurs d'environ 25 % à la moyenne des traitements consentis dans l'industrie québécoise de la boulange. De plus, avait-elle noté, ses coûts de la main-d'oeuvre représentent 33 % du total de ses coûts d'exploitation comparativement à 15.6 % pour l'ensemble de l'industrie de la boulange au Canada. Cette situation l'obligeait donc à charger des prix supérieurs à ceux des produits des autres boulangeries.

Un porte-parole de Steinberg, M. André Pilon, a déclaré au DEVOIR que la boulangerie de l'avenue Pierre-de-Coubertin pourrait être encore sauvée si le syndicat acceptait de revoir sa position.

Il a ajouté que son entreprise avait tout fait pour rentabiliser ce secteur d'activités au cours des dernières années. Ainsi, a-t-il dit, entre juin 1981 et février 1983, Les Aliments Steinberg a fermé ses secteurs de la pâtisserie fine et de la charcuterie ainsi que sa ligne de biscuits. Ces « sacrifices », qui ont mis à pied quelque 230 personnes, ont eu pour objectif de sauver la boulangerie d'une mort certaine.

Avec la fermeture de la boulangerie, la filiale Les Aliments Steinberg serait pratiquement dissoute, a fait remarquer M. Pilon. Il n'y pas si longtemps, elle employait 1,500 personnes.

◆ Décrets

Lecourt, des Relations de travail au ministère de la Fonction publique.

Des cinq entreprises qu'il dit avoir sollicitées pour exécuter ce travail, trois ont refusé, affirmant qu'il était impossible de faire le travail en si peu de temps.« Les deux autres se sont montrées intéressées mais elles croyaient aussi que ce serait quasiment impossible à exécuter », précise-t-il.

■ Au ministère de l'Education, la situation a été bien différente: la traduction des 17 décrets de ce secteur a débuté dès le mois de janvier et seulement une portion a dû être confiée à deux entreprises de Montréal, il y a deux semaines. Ces dernières se sont vues confier la traduction de six documents tandis que deux autres décrets ont été traduits, en « side-line », par deux employés du Comité patronal de négociation des commissions scolaires, MM. Michel Deschamps et Daniel Boucher.

Le responsable de l'information au CPNCC, M. Jean-Claude Laplante, explique que ces deux personnes ont touché de $4,000 à $5,000 pour leur travail, sensiblement le même montant qu'ont reçu les deux entreprises privées pour la traduction de chaque décret (175 pages chacun, environ).

Quant aux neuf autres textes, ils ont été confiés à l'Association des commissions scolaires protestantes, avec qui le ministère de l'Éducation a un contrat à l'année longue. Cette fois, le travail a débuté dès le mois de janvier, pour les documents sessionnels des lois 70 et 105, et à la fin de février pour les amendements prévus au cadre de règlement du 10 février.

« Nous sommes prêt à faire face rapidement à la traduction des amendements proposés par le conciliateur Raymond Désilets, dès qu'ils auront été acceptés par la CEQ et le gouvernement », ajoute M. Laplante.

Au total, l'ensemble de la traduction des décrets et des amendements (3,000 pages) touchant l'éducation coûtera à peu près $80,000. La moitié de ce montant était déjà prévu dans le contrat de traduction conclu avec l'Association des commissions scolaires protestantes.

■ Enfin, au ministère des Affaires sociales, la traduction des 42 décrets a été confiée en partie à l'entreprise privée (60 %) et, pour le reste, à des employés du Comité patronal de négociation des affaires sociales (CPNAS). La traduction des quelque 12,600 pages de ces 42 décrets coûtera environ $100,000, estime M. Michel Cléroux, responsable de l'information au CPNAS.

Fin du lock-out à Sidbec-FerUni

Les quelque 60 employés de la société Sidbec-FerUni de Contrecoeur, en lock-out depuis neuf mois, ont accepté hier la dernière offre de l'employeur.

Les employés, syndiqués à la CSN, ont obtenu une augmentation d'un dollar l'heure, rétroactive au 1er juillet dernier, puis une nouvelle augmentation d'un dollar au 1er juillet qui vient. Les ouvriers du parc de ferraille gagnaient un salaire horaire moyen de $9.38. Le nouveau contrat de travail aura une durée de deux ans.

La parité salariale avec les employés de l'usine, toute voisine, de la Sidbec-Dosco était au coeur du litige. Ces derniers, affiliés à la FTQ, gagnent maintenant un salaire moyen de $11.75. L'été dernier, le syndicat avait menacé de débrayer en cours de négociation; la compagnie répliquait le 15 juillet par un lock-out.

Le 1er avril, l'employeur fait parvenir au domicile de chaque travailleur une offre « finale ». Le syndicat l'acceptait mercredi à une majorité de 65 % et il signait hier avec l'employeur le protocole de retour au travail. Treize employés reprendront leur poste lundi et les autres, le 18 avril.

Les syndiqués ont obtenu un certain nombre de gains au plan normatif, dont une prime de nuit de dix cents l'heure et deux semaines de congé payées cet été. Aucun employé ne fera l'objet de mesures disciplinaires, est-il prévu au protocole de retour. L'employeur retire sa demande d'une injonction auprès des tribunaux et accepte d'en faire les frais.

Contrition tardive

LONDRES (Reuter)—Un pharmacien de Hull, un port de la côte est de l'Angleterre, a reçu dans une enveloppe un billet d'une livre ($1,5) accompagné d'Une note:« J'ai volé un parfum d'une valeur de 12,5 pense ($0.20) en 1940 et cela est resté sur ma conscience depuis lors. Je tenais à la libérer. »

Charbonneau: la CEQ devra réfléchir sur ses « outils de lutte »

par Jean-Pierre Proulx

Invité hier matin à faire un bilan au moins préliminaire de la lutte menée par la CEQ depuis septembre dernier, son président, M. Yvon Charbonneau, a convenu que sa centrale allait devoir « s'imposer une réflexion sur ses outils de lutte ».

Le président de la CEQ suivait, hier matin, les débats de la Commission des enseignants des commissions scolaires dans un hôtel de Laval.

De toute évidence, le gouvernement a acculé les enseignants au pied du mur. Moins par la parole que par le geste ou l'attitude, M. Charbonneau en convient. En tout cas, dit-il, la CEQ a utilisé tous les moyens à sa disposition et « les a poussés à un point limite ».

« Cette grève a porté sur les choix profonds du gouvernement. Nous voulions amener le gouvernement à reviser ses choix. Notre lutte aurait été plus significative si nous avions pu le faire en front commun. Mais c'est là, a -t-il admis, une structure fragile ».

Le président de la CEQ se félicite néanmoins de la manière dont les enseignants ont mené la lutte.« Ils l'ont fait, dit-il, avec un haut sens des responsabilités, sans tordage de bras. D'ailleurs, nous n'avons senti aucun ressentiment des enseignants à l'égard de leurs dirigeants syndicaux.

Quant à la responsabilité des enseignants relativement au défi de la loi, M. Charbonneau rétorque:« Quelle exemple de vie démocratique a donné l'Assemblée nationale en revenant sur la parole donnée par la loi 70 puis la loi 105? Les politiciens font des lois pour entériner les rapports de force ».

L'intensité des moyens mis en oeuvre dans le présent conflit et son dénouement en ont fait, finalement, un épisode inédit dans l'histoire des relations de travail. Un conflit de travail ressemble à une « petite guerre »

M. Charbonneau accuse le gouvernement d'avoir unilatéralement changé le code. D'abord par la loi 70 qui a repoussé le droit de grève à la fin de mars. Il l'a changé à nouveau. selon lui, avec la loi 105 en décembre dernier, cette fois, en retirant même la possibilité même de négocier. « Il n'a même pas voulu respecter les codes internationaux du travail qui prévoit au moins la conciliation, la méditation ou l'arbitrage » déclare le président de la CEQ.

« Certes,dit-il, le Québec vit une crise et les enseignants l'ont bien reconnu, puisqu'ils ont, en novembre dernier, accepté le statu quo quant à leurs conditions de travail. Cela nous coûte pour les trois prochaines années $1 milliard en salaire et $1 milliard en fonds de retraite. Nous avons accepté tout cela. Notre grève nous a coûté en plus $150 millions. En moyenne, chaque enseignant aura consenti $15,000 en manque à gagner au cours des trois prochaines années »

M. Parizeau en a convenu, ajoute-t-il: « $80 millions nous séparaient d'un règlement mais c'était encore trop ».



Yvon Charbonneau

Un peu amer, M. Charbonneau conclut: « Finalement, la loi ne fait qu'habiller la force. Si tu n'es pas le plus fort, tu subis la loi. Mais elle n'est pas forcément l'expression du droit et de la justice ».

Le sud des USA est frappé par des inondations catastrophiques

par l'Associated Press

Un record de 600 mm de pluie a provoqué des inondations catastrophiques dans le sud des Etats-Unis et l'évacuation, vendredi, de plusieurs autres milliers d'habitants. Les fleuves de la région sont encore en crue et les services météorologiques annoncent d'autres précipitations.

Au total, plus de 27,000 personnes dans les Etats riverains du golfe du Mexique ont été évacuées et les dégâts matériels sont estimés à plusieurs centaines de millions de dollars.

Une dizaine de personnes au moins sont mortes, dont six au Mississipi, trois en Louisiane et une au Tennessee.

En Louisiane où, en quatre jours, quelque 500 mm de pluie sont tombés, le gouverneur Dave Treen a déclaré que près de 40,000 maisons ont été inondées et une vingtaine de milliers de personnes évacuées. L'état d'urgence a été proclamé dans 16 paroisses et des unités mobiles de la garde nationale ont été dépêchés sur les lieux pour aider les sinistrés. **Les serpents** — Les autorités de la Louisiane ont mis en garde la population contre les serpents et les fourmis rouges chassés de leurs cachettes par les eaux.

A la Nouvelle-Orléans et dans quelques autres villes de la région, le eaux commencent à se retirer, mais elles envahissent d'autres territoires dans le sud de la Louisiane et dans le Mississipi, où la crue de Pearl River et d'autres cours d'eau a atteint des sommets record.

Dans le sud-est, notamment en Floride (le « panhandle »), on a enregistré, hier, jusqu'à 130 mm de pluie. Des alertes aux inondations ont été données à Atlanta et les services de la météo ont conseillé aux habitants de gagner les terres hautes.

A Hattiesburg (Mississipi), où les dégâts à ce jour sont estimés à $110 millions, les autorités municipales ont ordonné l'évacuation de 5,000 personnes.

Dans l'Etat du Mississipi, le gouverneur William Winter, a proclamé l'état d'urgence sur toute l'étendue du territoire. Quelque 7,000 personnes ont été évacuées.

Le bilinguisme peut-il permettre d'altérer de vieux documents ?

OTTAWA (PC) — Un avocat d'Ottawa qui est également un ancien combattant, est scandalisé par le projet du gouvernement fédéral d'altérer des manuscrits historiques pour des raisons de bilinguisme. Aussi, songe-t-il à s'adresser à la Cour fédérale pour bloquer le projet.

Me James Carlisle Hanson a fait savoir, hier, qu'il tente de déterminer si le ministère des Affaires des anciens combattants dispose de l'autorité parlementaire pour ordonner les modifications des manustrits du Souvenir en vertu du programme de bilinguisme du gouvernement.

Me Hanson qui, jusqu'ici, agit en son nom personnel, a dit qu'il pourrait également se prévaloir de la Charte des droits et des libertés dans sa tentative pour « faire avorter ce symbolisme insensé ».

Selon le sous-ministre des Affaires des anciens combattants, M. Bruce Brittain, le ministère a juridiction en la matière et il n'a pas besoin d'une autorisation du Parlement.

Il soutient que les dirigeants de la Légion royale canadienne ont été consultés lorsque le projet était à l'étude quoiqu'il « était évident au départ que la Légion préférait que les sept volumes historiques demeurent intacts ».

Un autre son de cloche a été émis par le secrétaire national de la Légion, M. Colin Graham. Ce dernier soutient que « nous étions au courant de la chose, mais nos membres et nos dirigeants étaient totalement contre ce projet".

Les sept volumes historiques dont chaque page est enluminée, renferme les noms de tous les Canadiens tombés au champ d'honneur au cours de l'expédition sur le Nil, la guerre des Boers, la Première et la Seconde Guerre mondiale et le conflit de Coréee. Le rang de chaque individu est rédigé en anglais ou en français suivant que le militaire appartenit à une unité anglophone ou francophone comme le R22eR par exemple.

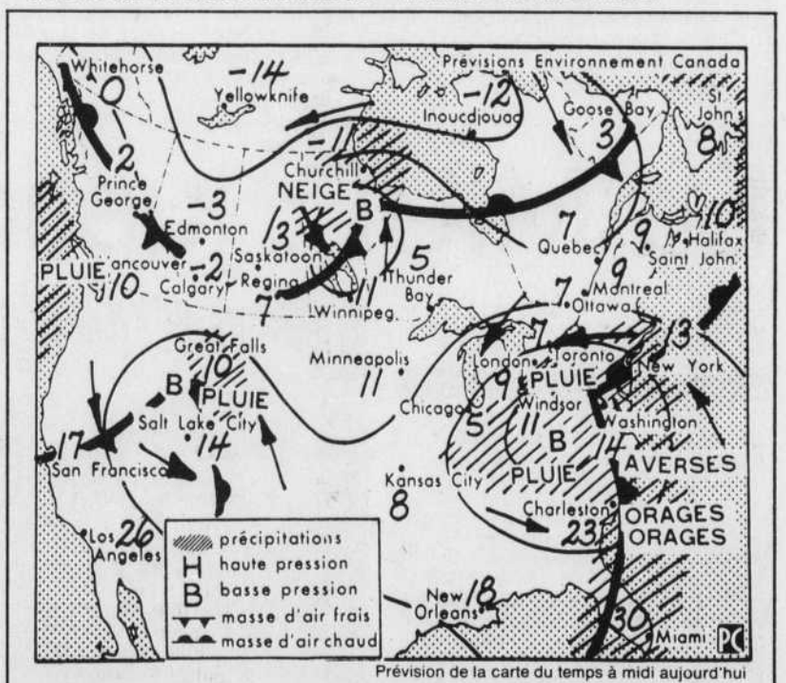
Or le projet controversé prévoit que le rang de chaque militaire sera publié dans les deux langues officielles, quitte à utiliser des abréviations.

Investissement de Normick

La compagnie Normick Perron Inc., prévoit investir $1.7 million dans un projet d'expansion de son usine de panneaux gaufrés, située à La Sarre en Abitibi. Les dirigeants de la compagnie espèrent ainsi augmenter la capacité de production de l'usine d'environ 40 %. Ce projet devrait amener la création de 13 emplois, tout en assurant le maintien de plus de 200 emplois déjà existants dans la région.

Tels sont les propos qu'a tenus hier M. Henri Tousignant, député fédéral du comté de Témiscamingue et porte-parole de M. Ed Lumley, ministre de l'Expansion économique régionale du Canada, lors de l'annonce de l'octroi d'une subvention de $294,000.

Selon les dirigeants de Normick Perron Inc., cet investissement contribuera à réduire les coûts de fabrication et accroîtra ainsi la rentabilité de l'usine, ce qui la rendra plus compétitive tant sur les marchés domestiques qu'étrangers. Les travaux, qui devraient débuter en mai, consistent à apporter certaines modifications à la presse et au système de chargement et de déchargement, ce qui permettra d'obtenir l'augmentation de production prévue.



Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Une crête de haute pression a dégagé le ciel d'ouest en est au cours de la nuit. Cependant, pour le sud du Québec, le dégagement sera de courte durée car une autre dépression en provenance du sud-est des Etats-Unis ennuagera de nouveau le ciel dans la journée. Des précipitations suivront dimanche. Les températures seront près de la normale saisonnière.

Abitibi-Témiscamingue: ensoleillé avec passages nuageux. Minimum: près de -4. Maximum: de 5 à 7. Demain: neige ou pluie.

Pontiac-Gatineau et Lièvre, Laurentides: ensoleillé en matinée. Ennuagement graduel et vents modérés par la suite. Minimum: de 0 à -3. Maximum: de 7 à 10. Précipitations: 10 %. Demain: pluie.

Outaouais, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville: ennuagement graduel au cours de la journée. Vents modérés. Minimum: près de 2. Maximum: de 8 à 10. Précipitations: 10 %. Demain: pluie.

Québec: ensoleillé avec passages nuageux. Minimum: de 0 à -2. Maximum: près de 7. Demain: pluie.

Estrie-Beauce: ciel variable et vents devenant modérés. Minimum: de 0 à 2. Maximum: de 10 à 12. Précipitations: 20 %. Demain: pluie.

Lac-St-Jean, Saguenay, Mauricie, Réserve des Laurentides, Rivière-du-Loup, La Malbaie: dégagement graduel en matinée. Ensoleillé avec passages nuageux par la suite. Minimum: près de -2. Maximum: de 5 à 7. Précipitations: 20 %. Demain: neige ou pluie.

Rimouski-Matapédia: dégagement graduel et vents modérés par moments. Minimum: près de -1. Maximum: près de 4. Précipitations: 20 %. Demain: plutôt nuageux.

Ste-Anne-des-Monts, Parc de la Gaspésie, Gaspé-Parc Forillon: quelques averses de neige en matinée. Ciel variable et vents modérés par la suite. Minimum: près de 0. Maximum: de 4 à 6. Précipitations: 40 %. Demain: ennuagement.

Baie-Comeau, Sept-Iles: dégagement graduel et vents modérés. Minimum: de -1 à -3. Maximum: près de 4. Précipitations: 20 %. Demain: ennuagement.

Basse côte nord-Anticosti, secteur de **Natashquan et à l'ouest:** dégagement graduel et vents modérés. Minimum: près de 0. Maximum: près de 2. Précipitations: 20 %. Demain: beau.

Secteur à l'est de Natashquan: nuageux et brumeux avec faible neige passagère en matinée. Plutôt nuageux par la suite. Minimum: près de -2. Maximum: près de 0. Précipitations: 60 %. Demain: beau.

9 avril

par la PC et l'AP

1982: le département d'Etat américain annonce que les Etats-Unis ont proposé au Nicaragua un plan en vue d'une normalisation des relations entre les deux pays en échange d'une renonciation, par Managua, au soutien aux rebelles salvadoriens;
1981: le chancelier ouest-allemand Helmult Schmidt déclare que le renforcement du potentiel militaire de l'URSS est une cause majeure des problèmes mondiaux;
1978: des éléments loyalistes font échec à une tentative de putsch en Somalie;
1975: la Chambre des communes se prononce en faveur d'un maintien de la Grande-Bretagne au sein du Marché commun;
1973: explosion et incendie sur le chantier du métro d'Osaka (Japon): 73 morts;
1966: la Grande-Bretagne demande au Conseil de sécurité le droit d'utiliser la force contre des pétroliers qui transportent du pétrole à destination de la colonie rebelle de Rhodésie;
1942: les forces américano-philippines se rendent aux Japonais à Bataan;
1940: l'armée allemande envahit la Norvège et le Danemark;
1928: l'Islam perd son statut de religion d'État en Turquie;
1865: la reddition du général sudiste Robert Lee au général nordiste Ulysses Grant marque la fin de la guerre de sécession americaine.

Ils sont nés un 9 avril: l'écrivain français Charles Baudelaire (1821-1867); Leon Blum, homme politique et écrivain français (1872-1950); le chanteur américain Paul Robeson (1898-1976); l'acteur français Jean-Paul Belmondo (1933).

AUJOURD'HUI

Le Dr Pierre Blanchette, psychologue, animera une série d'ateliers sur la vie du couple. Sujet: Le congé matrimonial, de 9 h à 17 h, au Sheraton Laval. 430-0964

■

Soirée de danse israélienne au Café Koomkoom. En vedette, le théâtre de danse « Caravane ». Rendez-vous à 21 h au Snowdon YM-YWHS, 5480, Westbury. Entrée: 342-0441

■

En première...nouvelles musiques d'allemagne et du Québec, créations de K. Barlow, W. Zimmermann; D. Gougeon; A. Lalonde; J. Evangelista, avec Herbert Henck, Letrio Clementi, de Cologne et Marie-Danièle Parent, Yolande Parent et Jocelyne Fleury-Coutu, à 20 h, salle Claude-Champagne, 200, rue Vincent-d'Indy à Outremont. 343-6479

■

Souper-rencontre pour pesonnes seules organisé par Allo Mondial. 270-1280

■

Le Centre Somakinépsie offre un week-end sur les relations existant entre notre type de constitution physique et nos besoins sur les plans de l'alimentation, de la pensée, du mouvement, des finances du travail, de la créativité... du bonheur. 274-5621

Aidez les plus mal pris de la terre

Envoyez vos dons:

OXFAM-Québec

169 est, rue Saint-Paul
Montréal, Québec
H2Y 1G8

Numéro d'enregistrement comme organisme de charité autorisé à émettre des reçus pour fins d'impôt:
0419556-03-08

LE DEVOIR
Montréal, samedi 9 avril 1983

CAHIER 7 CULTURE ET SOCIÉTÉ

Librairie Ulysse
La seule librairie du voyage... même le dimanche !
1208 St-Denis, Montréal 843-7135

L'Encyclopédie de la musique au Canada

Neuf ans de travail et plus de 400 collaborateurs

par
Jean Royer

« LE Québec est quand même le berceau de la musique au Canada », me dit Gilles Potvin, responsable de l'édition française de *L'Encyclopédie de la musique au Canada*, qui vient de paraître chez Fides.

La rédaction de l'ouvrage de 1,400 pages a été réalisée en neuf ans sous la direction d'un triumvirat: Helmut Kallmann, responsable plus particulièrement du contenu, Kenneth Winters, responsable de l'édition en langue anglaise et Gilles Potvin. Sous leur direction, plus de 400 collaborateurs et rédactrices ont rédigé quelques milliers d'articles sur la vie musicale canadienne: musiques classique, folklorique et populaire.

Ce travail d'équipe nous vaut un ouvrage exceptionnel, le premier du genre et le plus complet à être réalisé ici. Les critiques spécialisés diront la qualité de l'ouvrage (voir plus loin l'article de Maryvonne Kendergi) mais pour le simple lecteur, profane ou curieux de la vie musicale, voici certes un livre de référence qui prend une importance monumentale.

Cette « Encyclopédie », il faudrait peut-être l'appeler « Dictionnaire encyclopédique », me précise Gilles Potvin. L'ouvrage présente en effet les personnalités et les événements qui ont fait les vies musicales québécoise et canadienne des origines à nos jours. D'ailleurs, on n'y parle pas que des contemporains comme Roger Matton, Félix Leclerc ou le groupe Octobre, mais aussi les artisans et les pionniers, comme une trentaine de missionnaires venus enseigner la musique aux Amérindiens.

D'autre part, si le Québec est le berceau de la musique au Canada, la musique n'y est pas née spontanément comme par miracle. « Nous n'avons pas cherché à démontrer que le Canada possède une histoire musicale autonome, dit Gilles Potvin. Au départ, la musique, c'est une histoire d'importation, au Canada. Sans les apports de beaucoup de pays, il y aurait peut-être de la musique canadienne mais dans quel état ? On ne sait pas. Il y eut d'abord les apports de la France et de l'Angleterre, puis de l'Allemagne, de l'Italie et de la Russie, enfin de l'Orient et un peu de l'Amérique du Sud. » En fait, *L'Encyclopédie* cherche à retracer l'histoire des diverses musiques au Canada et des musiciens, créateurs et interprètes, qui les ont fait vivre.

Mais comment est né ce projet d'une encyclopédie de la musique au Canada? C'était en 1969. Un éditeur torontois à sa retraite, ancien journaliste et homme d'affaires qui avait contribué à bâtir l'empire MacLean-Hunter, avait été humilié de voir que le réputé *Groove's Dictionary of Music and Musicians* ne consacrait que quelques lignes à la musique du Canada. Il réunit donc un groupe de spécialistes et d'hommes d'affaires pour savoir s'il était possible de mettre sur pied une *Encyclopédie de la musique au Canada*. Il se fit l'unique mécène de l'entreprise privée, auquel se sont joints le Conseil des Arts du Canada et les subventions de quatre provinces: le Québec, l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique.

En 1973, la rédaction de l'ouvrage commençait. L'entreprise a coûté au moins un million et demi de dollars. Il y a quelques mois, l'édition anglaise était lancée. On en connaît aujourd'hui trois tirages de 3,000 exemplaires. Et cette semaine, Fides lance l'édition de langue française à 2,000 exemplaires et au prix modique de $75. Les Éditions Fides s'étaient d'ailleurs montrées enthousiastes vis-à-vis du projet dès 1973 et le mécène M. Chalmers en avait même parlé au Père Martin, alors pdg de Fides.

Pour Gilles Potvin, la participation à la direction d'un tel ouvrage est certes un événement qui couronne une vie en musique. Le critique musical du DEVOIR, toujours modeste, ne le dira pas, mais on sent chez lui une grande fierté devant cette réalisation monumentale. En même temps, Gilles Potvin ne s'imagine pas que le travail est terminé. Au contraire, il faudra maintenant continuer à parfaire l'ouvrage, me confie-t-il.

Critique musical au DEVOIR de 1961 à 1966 et depuis 1973, Gilles Potvin est venu très tôt à la musique comme interprète et violoncelliste. Mais peu à peu, raconte-t-il, il s'est mis à écrire sur la

suite à la page 32



Gilles Potvin: le couronnement d'une carrière exceptionnelle

Photo Jacques Grenier

Louise Robert

L'explosion de la matière

par
Gilles Daigneault

EN 1974, à la galerie Bourguignon, Louise Robert exposait des tableaux aux couleurs criardes — notamment les verts et les roses — qui furent copieusement décriés par la critique. L'année suivante, elle réalisait de grandes toiles brutes, non montées sur châssis, à partir de vieilles bâches de camion trouées et rapiécées, qui ne furent jamais montrées (malgré l'assentiment qu'elles reçurent d'un ami critique d'art très informé). C'est alors que l'artiste se mit à griffonner, sur papier et sur toile, d'austères dessins-peintures qui lui valurent une certaine notoriété.

Aujourd'hui, elle expose chez Yajima. On n'y voit que six tableaux, mais qui sont assez riches pour nous persuader que Louise Robert n'a décidment plus peur ni de la couleur ni de la toile, qu'elle assume intelligemment aussi bien ses premiers gestes d'artiste que les influences qu'elle a connues, et que son oeuvre est plus intransigeante et plus exigeante que jamais.

Fait inusité chez Louise Robert, l'exposition porte un titre, *Topos*, un mot grec extrêmement chargé de sens qui désigne, entre autres, un lieu ou un espace et le fondement d'un raisonnement ou le sujet d'un discours. Les tableaux, eux, ne portent toujours qu'un titre numérique *(No 78-71, No 78-76, etc.)*, même si on est porté à les nommer par la courte inscription qu'on trouve sur chacun: « Mémoire sans lieu », « Quel tableau? », « Dedans-dehors », « ...un reste le mur », « Rides et plis » et « Sur des mots ».

Cette fois-ci, les mots sont moins voyants que dans les séries précédentes — par exemple, les tableaux gris du début des années 80 où de grosses lettres colorées interpelaient le regardeur: « À ne pas lire! » ou « Oublier le mot » —, mais Louise Robert nous a habitués à commencer par là la lecture de ses travaux.

En effet, toute son aventure pourrait se lire comme une réflexion sur les modes d'insertion de l'écriture dans la peinture, l'une et l'autre échangeant leurs ressources d'expression et interrogeant leurs limites respectives. Peu à peu, les feuilles couvertes de signes illisibles et qui évoquent des pages de manuscrit deviennent de grandes surfaces picturales où les lettres font tache en formant des mots qu'on ne peut pas ne pas lire, mais qu'il ne faut jamais prendre au pied de la lettre.

D'une oeuvre à l'autre, ces mots occupent tous les lieux possibles de l'aire picturale, sont grattés avec les ongles ou peints avec les mains, inscrits en négatif ou en couleurs violentes ou bien métalliques, etc. Toujours, ils sèment le doute, créent des ambiguïtés, parfois injectent un peu d'humour, et renvoient le regardeur au support de cette drôle de peinture-écriture.

Or, celui-ci n'est guère plus innocent, et ses avatars ne le cèdent en rien à ceux de l'écriture. Si tout cela faisait d'abord penser au travail de Cy Twombly, il y a aussi du Rauschenberg, du Jasper Johns et, bien sûr, du Stella là-dessous. Très tôt, les surfaces qui portent les signes de Louise Robert ont partie liée avec ces signes, et sont elles-mêmes des formes et/ou des matières relativement connotées. À ce propos, les tableaux exposés chez Yajima marquent une sorte d'aboutissement et atteignent sûrement un point de non-retour.

Louise Robert y manipule la matière du support avec une liberté dont on use plus généralement avec le papier. Tout se passe comme si, chez elle, la toile constituait le champ d'expérimentation privilégié — sauf erreur, chaque série de tableaux est *suivie* d'un groupe de dessins qui en exploitent les trouvailles — et en gardait à la fois toute l'audace, les hésitations et la fraîcheur. Après avoir timidement appliqué des excroissances de toile libre, le plus souvent porteuses de couleurs vives, à la périphérie de ses grands tableaux gris montés sur châssis, Louise Robert a vu les événements se précipiter: la toile a exigé d'être complètement libre, aussi bien du châssis que de la forme orthogonale qu'il implique.

Ici, les oeuvres ont un format irrégulier — le carré ou le rectangle est toujours subverti, même subtilement — et elles constituent une forme dans l'espace dont sont souvent déduites les formes intérieures. D'autre part, à côté de ces structures plus voyantes, le traite-

suite à la page 32



Billy Gornel et Louis Falco avec Geneviève Salbaing, directrice artistique des Ballets Jazz de Montréal.



Louise Robert devant son tableau intitulé "No 78-72" Photo Louise Robert

Grandeur et misère d'un art «populaire»

Les dix ans des Ballets Jazz de Montréal

par
Suzanne Asselin

LES grandes vedettes populaires font de l'argent et lancent des modes qui se répandent comme une traînée de poudre. Les Ballets Jazz de Montréal sont de ce vedettariat — qui n'est pas aussi glorieux qu'on pourrait le penser.

Parce qu'ils sont devenus si populaires il y a quelques années et qu'ils ont réussi à ouvrir cinq écoles (il en ont maintenant quatre: Montréal, Toronto, Québec et Laval) on a toujours pensé que Les Ballets Jazz étaient riches comme Crésus.

Au début, effectivement, ça roulait fort. Mais dès que le Conseil des Arts du Canada a décidé de retirer sa participation (à la quatrième année de fonctionnement), la compagnie a dû mettre les bouchées doubles pour compenser le déficit, aujourd'hui d'environ $150,000. Le ministère des Affaires culturelles du Québec a, lui aussi, emboîté le pas mais il s'est ravisé par la suite.

En fait, la popularité du ballet-jazz et l'engouement des jeunes pour cette forme de danse leur à nui. Le Conseil des Arts les trouve trop commerciaux sauf pour quelques chorégraphes qui leur donnent, disent-ils, une certaine crédibilité comme les Américains Louis Falco et Lynn Taylor-Corbett. La danse classique et la danse moderne sont considérées comme des formes d'art. Mais pas le ballet jazz, selon le Conseil des Arts.

D'ailleurs, n'oublions pas que la musique de jazz issue des Noirs américains n'avait pas, à ses débuts, plus de statut que ses créateurs. Elle a été récupérée par les Blancs avant qu'on la reconnaisse définitivement comme une forme de musique bien définie. Il semble que Les Ballets Jazz doivent passer par le même purgatoire.

Pour être en mesure de survivre, la compagnie a dû, par moments, réduire le nombre de danseurs (ils sont maintenant 12 mais ils ont déjà été 20) et partir en tournée: Canada, États-Unis, Mexique, Amérique du Sud, Europe, Antilles et, l'automne prochain, l'Afrique, entres autres. Comme la musique de jazz, leur style est tellement communicatif et leur technique bien aiguisée par les nombreuses représentations, qu'ils remportent toujours un succès fou.

Le ballet-jazz s'est répandu comme une traînée de poudre. Quelle école de danse n'a pas, un jour ou l'autre, inscrit un cours de ballet-jazz à son horaire, quel centre culturel et autre organisme du genre n'a pas dispensé des cours de ballet-jazz et quelle jeune fille ou femme (et de plus en plus de jeunes garçons) n'a pas suivi ou été tentée de suivre un cours de ballet-jazz au Québec? Le portrait parraît peut-être exagéré mais il n'est pas très loin de la réalité.

Ces derniers mois, l'engouement va de plus en plus du côté de la danse aérobique à cause de la publicité tapageuse qui entoure ce nouveau phénomène, mais le jazz n'est pas encore balayé. L'école des Ballets Jazz a donc formé (dans plusieurs cas, le mot est trop fort) des gens qui ont suivi quelques sessions de jazz avant de s'improviser « professeur ». Ainsi, le ballet-jazz est malheureusement devenu synonyme de danse facile où il suffit de se déhancher un peu et de se faire rouler les épaules pour dire que l'on maîtrise bien cette forme de danse.

Geneviève Salbaing, la directrice artistique de la compagnie, regrette cet état de choses: « C'est vrai, le ballet-jazz est devenu une mode (surtout au Québec) mais beaucoup de gens qui sont devenus professeurs et qui ont ouvert des écoles (pour se faire de l'argent rapidement, reconnaissons-le) n'avaient pas la formation nécessaire. Le mot ballet-jazz le dit. Il faut d'abord une formation en ballet à laquelle on greffe le jazz. À mon avis, il faut suivre un minimum de cinq années de cours intensifs en ballet et en jazz pour être en mesure d'enseigner adéquatement. » Quoiqu'il en soit, le ballet-jazz a définitivement gagné l'intérêt des Québécois et formé un certain public, pour cette forme de danse surtout.

Trop préoccupés à répéter les quatre premières mondiales qui prendront l'affiche du 12 au 16 avril à la Place des

suite à la page 32



LE PLUS ÉTONNANT DES ROMANS DU MAÎTRE INCONTESTÉ DU GRAND THRILLER AMÉRICAIN.

ROBERT LUDLUM

LE CERCLE BLEU DES MATARÈSE

«Robert Ludlum est un conteur d'histoires doué d'une rare ingéniosité, armé d'une imagination aussi merveilleuse que convaincante.»
Mario Puzo

516 pages

Du même auteur:
LA MÉMOIRE DANS LA PEAU
LA MOSAÏQUE PARSIFAL

BEST SELLERS
ROBERT LAFFONT

LA VIE LITTÉRAIRE

LES Éditions Québec-Amérique ont fêté la semaine dernière la réussite de la collection « Littérature d'Amérique ». Jacques Fortin et son directeur littéraire, Gilbert La Rocque, invitaient les auteurs ainsi que des libraires et des journalistes à un dîner « familial ». L'animation n'a pas manqué, les auteurs ayant eu droit de parole. Le ton donné par M. Gérard Bessette n'a pas persisté mais cela n'a pas empêché les auteurs et leurs éditeurs de formuler des souhaits. « Nous avons besoin des médias », a lancé Jacques Fortin. D'autre part, M. Yves Beauchemin, l'auteur du *Matou*, s'est dit heureux d'avoir choisi « le meilleur éditeur ».

Dans un numéro de son magazine publicitaire, Québec-Amérique présente plusieurs des livres de sa collection et M. Gilbert La Rocque s'en prend à un confrère critique littéraire avec véhémence. Après la fête, la guerre!

■

Michel Tremblay commence d'être populaire en France. Le magazine à grand tirage *Elle* lui consacre une page dans son dernier numéro et a placé en finale de son prix littéraire annuel le dernier roman de Tremblay paru en France chez Grasset. L'écrivain participera prochainement au Salon du livre de Paris.

■

Plus d'une trentaine d'écrivains du Québec sont invités à participer à la 11e Rencontre québécoise internationale des écrivains, qui se tiendra au Château Frontenac à Québec du 15 au 19 avril. Le Comité organisateur de la rencontre est composé de M. Jean-Guy Pilon, secrétaire général, de Mme Madeleine Ouellette-Michalska et de M. Pierre Morency. Une vingtaine d'auteurs étrangers participent aussi à l'événement, dont Michèle Perrein, Xavière Gauthier, Régine Deforges, Jean-Luc Benoziglio, Salah Stetié, Kenneth Koch, Danilo Kis et plusieurs autres. Voici la liste des écrivains québécois invités cette année à la rencontre, qui a pour thème « Écrire l'amour »: Hugues Corriveau, Philippe Haeck, Guy Cloutier, Madeleine Gagnon, Gatien Lapointe, Michel Gay, Naim Kattan, Dominique Blondeau, France Théoret, Madeleine Monette, Maximilien Laroche, Tom Konyves, Yolande Villemaire, Fernand Dumont, Marc Chabot, Claudette Charbonneau-Tissot, Michèle Mailhot, Jacques Garneau, Robert Lalonde, André Ricard, Jacques Folch-Ribas, Roland Giguère, Pauline Harvey, Marcel Bélanger, Gilles Vigneault, Monique Bosco, Geneviève Amyot.

LE DEVOIR sera présent, invité à la Rencontre, pour en faire le reportage dans notre édition du 23 avril. Nous serons également présent au Salon du livre de Québec, qui aura lieu dans les jours qui suivent la rencontre, soit du 19 au 24 avril.

■

Le Regroupement des auteurs-éditeurs autonomes recevra le poète Jean-François Giroux présenté par Janou Saint-Denis, le mardi 12 avril à 21 h au café Le Toucan, 343 rue Sainte-Catherine est.

■

Les Éditions Espacement lanceront, mardi le 12 avril à 17 h, à la Bibliothèque nationale rue Saint-Denis, un nouveau recueil de Gilles Cyr: *Diminution d'une pièce*, poèmes accompagnés d'un dessin original de César Brenguier.

■

Jeudi dernier à Trois-Rivières les écrits des forges lançaient un recueil de poèmes et dessins de Gatien Lapointe et Christiane Lemire: *Le Premier Paysage*. Gérald Gaudet a présenté les deux auteurs.

■

À Place aux poètes, au 1682 rue Saint-Denis, Janou Saint-Denis reçoit mercredi le 13 avril à 21 h, Yolande Villemaire, qui donnera des extraits de ses derniers livres et d'inédits à paraître aux Herbes Rouges. Le 20 avril, ce sera au tour de Jean-Paul Daoust de donner des extraits de trois recueils à paraître. Notons aussi que le 27 avril, Place aux poètes accueillera des poètes d'Haïti: Fayolle, Julio, Léonard, Dorsain.

■

Au réseau FM de la radio de Radio-Canada, cette semaine, la série *Actuelles*, entendue tous les jours à 18 h 30, s'attache à « La nouvelle famille ».

Lundi à 17 h, une première émission consacrée aux « Quotidiens des capitales et des métropoles » parlera du journal *Le Monde*.

Mercredi à 17 h 30, la série *Horizons*, réalisée par André Major, propose une « Relecture de Jacques Godbout » par Lise Gauvin.

Jeudi à 16 h 30, l'émission *Documents* rend compte d'un débat organisé par l'Académie canadienne-française: « La féminisation des mots ». L'émission est présentée par Henri Bergeron et met à contribution plusieurs conférenciers et conférencières dont, Henriette Dupuis de l'Office de la langue française, Robert Dubuc du Service de linguistique de Radio-Canada et Andrée Maillet de l'Académie canadienne-française. Le débat est animé par Mme Fernande Saint-Martin.

Jean ROYER

Effervescence culturelle en Beauce

par Jean-Louis Roy

LE peuple beauceron se soumet d'abord à ses lois. Robert Cliche et Madeleine Ferron ont décrit dans un livre déroutant cette ancienne liberté de la région souvent rebelle de s'en remettre d'abord à elle-même, à ses propres intuitions et décisions. On a dit que cette mentalité avait produit un espèce de miracle économique. Elle inspire en ce moment une vigoureuse poussée culturelle illustrée par la tenue, il y a deux semaines des Etats généraux de la culture en Beauce.

Le mouvement est né d'un refus catégorique de consentir au départ vers Québec des archives judiciaires du District. Au nom de la régionalisation, les ministères de la Justice et des Affaires culturelles avaient conçu le projet de ce déménagement. La Beauce s'est alors mobilisée, appliquant au domaine culturel la méthode de la corvée. Devant l'ampleur de la réaction , les ministères ont retraité et respecté les frontières de la Beauce. Dans l'intervalle la Société du patrimoine beauceron était née pour gérer les archives retenues au pays et les dons de toute nature, objets anciens, papiers de familles, fonds des fabriques accumulés entre temps.

Pour loger ces stocks hétéroclites, la Société fait l'acquisition du vieux couvent et de l'orphelinat de Saint-Joseph. La clinique de l'Université Laval établit les plans de réhabilitation des anciens bâtiments, la municipalité restaure les deux édifices avec l'aide des prisonniers du Centre de détention de St-Joseph. On fait appel à la société Esso pour financer l'acquisition d'objets traditionnels témoins de l'évolution technologiquesur la transformation de l'érable. Le MAC, présent au début de cette aventure peu commune met fin à toute subvention en 1979. Ce retrait ébranle. Il ne suffit pas cependant pour tuer le projet déjà vigoureux. Aujourd'hui, dans les vieux édifices restaurés, on loge la société du patrimoine, les archives régionales, comprenant des collections de manuscrits, des documents iconographiques et des objets de culture populaire. A l'étage de la grande galerie, le Musée Marius Barbeau est devenu le gardien de l'importante collection Esso. C'est dans la grande salle de cet étage réservé pour le musée, ancienne salle d'étude ou réfectoire que s'est tenue l'assemblée des Etats généraux de la culture en Beauce. Quanrante Beaucerons , venus des petites villes et des villages bordant la célèbre rivière mais venus aussi de l'arrière pays et des communautés des basses collines ont dressé un premier inventaire de leurs équipements et de leurs activités culturelles. Une région se définissait elle-même au plan de la culture, sans ministre, sans discours officiel et sans appétit particulier pour les tutelles des grandes administrations. Pour modeste qu'elle fut, cette assemblée marquait une première au Québec. Ainsi d'une démarche initiale centrée sur la conservation des archives régionales, on est passé au bilan et à la commande d'un rattrappage à effectuer sur le plan des équipements, de l'action et de l'animation culturelle.

Ce bilan a révélé un état des choses plutôt précaire. Ici comme ailleurs les « mordus » de la culture tiennent le coup entre le chômage, l'assistance sociale et les projets spéciaux de création d'emploi. L'un des temps forts de cette journée a été une description aussi douce que désolante du portait moyen du travailleur culturel: « Être étonnant, polyvalent, compétent, apte à remplir les formulaires de demandes de subventions, pouvant organiser une campagne publicitaire, disponible pour faire un peu de couture et d'électricité, assuré de toucher un salaire pendant quelques mois et de durer par la suite grâce aux formules connues des protections publiques » Un quart de siècle après la création du ministère des Affaires culturelles, cette description, on en conviendra est plutôt navrante.

Mais cette situation ne produisit ni cahier de doléances, ni refuge dans la morosité qui, en un sens, auraient pu s'inventer quelques bonnes justifications.

C'est que la pénurie de ressources n'a

Suite à la page 19

LA VITRINE DU LIVRE

DEUX volumes pour commencer la chronique. À faire lire par tous, étudiants du secondaire aux ministres en passant par... **Moi et les autres,** initiation à la génétique, par Albert Jacquard, Seuil, coll. « Point « Virgule » », inédit, 140 p., $5.50. Excellent comme contenu et présentation, très accessible, même s'il oblige à la réflexion. Ce n'est pas un simple livre de données techniques — Mendel est là — mais, en plus, et PLUS, un livre pour se respecter soi-même, grandir et respecter les autres. Lisez les deux paragraphes, fin de la page 119 et page 120. Un auteur, professeur distingué, examinateur qui peut parler de ses bêtises et en tirer profit pour lui et pour les autres, c'est très bon, le livre aussi.

Le volume suivant aborde une question extrêmement complexe, sensible et importante du point de vue sociologique, économique et politique: **Information et pouvoir,** par Josée Weber-Amouyal, Hatier « Profil dossier », no 534, 80 p., $4.50. Même si l'on peut discuter tel ou tel point, l'ensemble présente de façon claire les thèmes essentiels du sujet, illustrés par de nombreux extraits, soit de livres, soit de journaux ou de revues. Une réussite comme introduction pour commencer le sujet, ou comme aide-mémoire si l'on connaît déjà.

■

Cinq volumes édités au Québec. Sur un sujet qui est dans l'air **La Peur du crime,** revue « Criminologie », 1983, no 1, Presses de l'Université de Montréal, 112 p., $7.50. Apprendre à voir les choses comme elles le sont. Moins pire que l'imagination.

Techniques de relaxation, par le Dr Yves Lamontagne, France-Amérique, 139 p., $7.95. Présentation très simple avec tableau-résumé des avantages et des inconvénients des techniques suivantes: yoga, relaxion progressive, relaxation sensorielle, hypnose, training autogène, méditation transcendentale, biofeedback, acupuncture et détente subliminale.

L'ABC du yoga, par Kareen Zebroff, Éditions Intringèque/Guy Saint-Jean, 150 pages, traduit de l'américain, $8.50. Éléments de base, bien expliqués avec illustrations abondantes et claires. Il s'agit d'un yoga adapté pour un grand nombre (télévision).

Ma vie, par Henry Fonda (et Howard Teichmann), France-Amérique, 405 p., traduit de l'américain, illustré, $14.95. L'autobriographie d'un très grand acteur à la vie mouvementée. Raconté sans détours.

Pendule et baguette, par Georg Kirchner, Le Jour Éditeur, 304 p., illustré, traduit de l'allemand, $12.95. Toute la question de la radiesthésie moderne. Fort discutée, elle existe c'est sûr, elle exige aussi une aptitude, un « don » sorte de foi aussi, pour la réussir. Un travail sérieux.

■

Les Chemins de la vie, par Joël de Rosnay, Le Seuil, 190 p., $14.95, l'auteur du *Macroscope* et de la *Malbouffe* présente cette fois-ci un essai composé de 37 chroniques parues dans deux revues. Chacun des sept groupes d'articles est précédé d'une réflexion très accessible sur le groupe. Le volume: un approche lucide des interdépendances de tous ordres dans le monde qui est le nôtre.

Est-ce ainsi que les enfants naissent?, par Claudine Amiel-Tison et Albert Grenier, Robert Laffont, 216 p., $14.95. Deux médecins pédiatres parlent de l'enfant à naître et de celui qui vient de naître pour mieux faciliter la compréhension de cet être extraordinaire. Texte très compréhensible, illustrations excellentes. Très intéressant.

■

Quatre volumes de réflexion « politique ». Deux traitent de la question globale de l'avenir du monde: **La Roulette russe. À quoi jouent les superpuissances,** par Arthur Macy Cox, Seghers, 264 p., $20.80 traduit de l'américain, présente les dangers de surarmement (contient un point de vue sociétique), **Le Nouveau Désordre mondial,** par Pierre Milza, Flammarion, 337 p., $19.95 est une analyse globale, économique aussi bien que militaire sur les 10/20 dernières années. Les deux derniers volumes sont d'un tout autre genre: **Contre l'ordre du monde les rebelles,** par Jean Ziegler, Seuil, 414 p., $23.40 « Mouvements de libération nationale du tiers monde », en Afrique et en Amérique centrale ». **La Pluie jaune,** par Sterling Seagrave, Seuil, 282 p., traduit de l'américain, $19.75 est une enquête sur l'usage secret des armes chimiques au Vietnam, mais aussi (avec des révélations en fait) en Afghanistan.

■

Bataille aux Malouines Falkland Malvinas, par Alex Vassilieff. Éditions Maritimes et d'outre-mer, 272 p., $21.95. Le récit de la bataille est écrit, de façon un peu romancée, par un marin et soldat connaissant l'histoire et les opérations amphibies.

Les Évadés de Sobibor, par Richard Rashke, Presses de laRenaissance, 412 p., traduit de l'américain, $22.95. Sobidor était un camp d'extermination de Juifs en Pologne. Il y a eu révolte, tout a été rasé par les SS en 1943. L'auteur, non juif, a reconstitué l'histoire du camp en retrouvant des survivants de l'évasion et des documents.

Paul MANCEL

Après *Le Matou*, un nouveau best-seller

de la collection « Littérature d'Amérique »

COLLECTION LITTÉRATURE D'AMÉRIQUE

Pierre Billon

L'ENFANT DU CINQUIÈME NORD

roman

QUÉBEC/AMÉRIQUE



324 pages 14,95 $

Une critique unanime

Un beau livre qui mériterait de devenir un best-seller. Vous lisez cela sans interruption, de la première à la dernière page, fasciné par une histoire qui croît, simultanément, en étrangeté et en crédibilité.

Gilles MARCOTTE, *L'Actualité*

•

L'auteur joue sur plusieurs claviers en même temps... Il le fait de façon magistrale, c'est un virtuose. Il écrit tellement bien! Et quelle imagination! Jusqu'à la fin on se dit: « Mais où est-ce qu'il va nous amener? C'est pas Dieu possible! » Et ça nous apparaît tout à coup comme une évidence. C'est un livre magnifique, à lire absolument... Oui, je suis très enthousiaste, et j'espère vous avoir mis l'eau à la bouche!

Reine MALO, *Bon dimanche*

•

C'est une réussite dans le genre, comme on en voit peu souvent. L'ENFANT DU CINQUIÈME NORD est une machine parfaitement huilée, dans une présentation impeccable, qui procure de belles heures d'évasion dans le rêve de la science.

Noël AUDET, *Le Devoir*

•

Dès les premières pages du roman de Pierre Billon, le lecteur subit une sorte d'envoûtement. Par quelle magie parvient-il à captiver l'attention de son lecteur et à rendre fascinante une histoire que le merveilleux, un merveilleux tout à fait moderne, traverse de part en part?

Gabrielle POULIN, *Le Droit*

En vente chez votre libraire, le professionnel du livre

QUÉBEC/AMÉRIQUE

450 est, rue Sherbrooke, suite 801, Montréal, H2L 1J8 — Tél.: 288-2371

Sur la table des écritures

par
Jean Royer

Madeleine Gagnon, **Autographie 1. Fictions**, VLB Éditeur, Montréal, 1983, 300 pages.
Dossier « Madeleine Gagnon », dans la revue **Voix et Images,** Vol. VIII, n° 1, Presses de l'Université du Québec, pages 6 à 58.
Francis Ponge, **La Table,** Éditions du Silence, 63 pages.
Dossier « Francis Ponge », dans la revue **Études françaises,** Vol. 17, nos 1-2, Les Presses de l'Université de Montréal, 171 pages.



Madeleine Gagnon: de l'intime au collectif

LA rétrospective des *Fictions* de Madeleine Gagnon traverse l'histoire littéraire des 15 dernières années. On y voit passer, sur la table des écritures, des langages qui prennent forme, du poétique au politique et de l'intime au collectif. Des proses et des poèmes, des théories et des fictions s'articulent au coeur de l'histoire individuelle et féminine, québécoise et collective. Les écritures de Madeleine Gagnon nous *travaillent*: elles sont exemplaires dans leur démarche. On pourrait en parler comme des écritures véritablement telluriques et matricielles dans leurs replis et leurs explosions. Ce livre nous convie aux noces des mots du corps et du coeur.

Les premiers textes, écrits à la fin des années 1960, délivrent les influences: Anne Hébert, Alain Grandbois. Mais tout de suite au début des années 70, le « vrai travail politique » commence puis la poésie devient « l'histoire en souffrance ». La lutte des femmes et la libération par le corps et le plaisir ouvrent les écluses. Puis, Madeleine Gagnon fait du poème-affiche dans *Poélitique* (poésie/politique): cela nous donne un essai qui témoigne du calendrier politique québécois, à la manière de *Parti Pris*. Ici se poursuit un grand rêve des poètes québécois depuis plus d'un siècle: que toute poésie soit celle du peuple. Profitons-en pour soulever une question qui se pose à même l'histoire littéraire québécoise: nos écrivains se sentent-ils « coupables » ou « responsables » depuis qu'une première bourgeoisie a déserté la colonie analphabète de 1760?

Mais revenons en 1975. La question de l'écriture habite les textes de Madeleine Gagnon: « Amour parallèle », « mon corps dans l'écriture », « Antre », « L'Infante immémoriale » réunissent des pages qui apparaissent certainement parmi les plus fécondes de la littérature québécoise des dernières années. Elles passent par les épreuves de la psychanalyse et de l'automatisme autant que par le travail du formalisme et du féminisme. Madeleine Gagnon revendique sa place dans l'histoire mais aussi elle la prend dans l'écriture même. Elle retrouve sa voix au coeur des mots. Elle fait *table rase* pour accéder aux origines et posséder *tous les continents*.

En complément de ces Fictions, lisez l'excellent dossier, fait d'une entrevue et de quatre études pénétrant les écritures de Madeleine Gagnon, réalisé par l'équipe de *Voix & Images*. Vous ne regretterez pas cette intimité exemplaire. Vous redécouvrirez à votre tour le projet de Madeleine Gagnon: « Devant une oeuvre créée, la mort s'efface. J'écris pour accomplir la mienne. C'est dans cette énigme qui m'est totale que j'écris. »

■

Mais que vient faire dans cette chronique Francis Ponge, ce poète matérialiste du « parti pris des choses »? La réponse est bien simple: l'écrivain français, né à Montpellier en 1899, se retrouve devant la tables des écritures, non seulement avec ses oeuvres (*Proêmes, La rage de l'expression, Lyres, Le Savon*) mais aussi par un numéro de la revue *Études françaises* que lui ont consacré Robert Mélaçon et Bernard Beugnot.

C'est dans cette revue qu'est paru son texte-chantier *La Table,* un manuscrit ensuite édité en typographie et quelques clichés par Pierre Filion à ses Éditions du Silence (2348 Hingston, Montréal H4A 2J2). Si cette édition de *La table* de Francis Ponge, est limitée à 60 exemplaires signés par l'auteur, le texte est cependant accessible à tous les lecteurs et lectrices dans ce numéro exceptionnel de la revue *Études françaises*.

Si la poésie est « le brûlé des choses », comme m'a dit un jour Gaston Miron, Francis Ponge, lui, en réalise le ressassement, dans ses textes qui, à force de remuer les mots, de varier les tremblements de la main, finissent par dire la substance même des choses. Il veut « relever le défi des choses au langage ».

L'oeuvre de Francis Ponge a franchi bien des frontières et des résistances depuis que Jean-Paul Sartre a présenté « L'homme et les choses » dans *Situations* en 1942. Le voici donc commenté puis édité au Québec dans un texte exemplaire, *La table:* notes et variations, écrites du 21 novembre 1967 au 16 octobre 1973, qui ont abouti à la publication partielle d'un texte en 1974: « Ô table, ma console et ma consolatrice, pourquoi, table, aujorud'hui, me deviens-tu urgente?... »

Cheminement exemplaire, faut-il le répéter, écriture de l'écriture, ce texte ne parle pas seulement « de l'amour d'un scripteur pour sa table » mais il cherche les résonnances du mot « table » et les sens qu'il porte.

Comme l'explique Bernard Beugnot dans sa présentation du « La Table en chantier », nous ne sommes pas ici devant un « dossier » mais nous pénétrons véritablement dans « l'atelier » du poète. Ponge nous a ouvert la porte derrière laquelle le texte vit dans tous ses états, ses échos, ses reprises et ses traces. Nous assistons à la genèse de l'écriture et le spectacle est inoubliable. En soixante pages défilent l'intime calligraphie du poète et l'édition typographique admirablement réussie par Pierre Fillion, Bernard Beugnot et Robert Mélançon. Merci à eux de nous convier dans le laboratoire de l'expression, là où le lecteur et la lectrice prennent plaisir à l'écriture.

EN VENTE PARTOUT

Les nouveautés Dupuis



Carte blanche
No. 4 — 4,40$



Bobo
No. 6 — 4,40$



Godaille et Godasse
No. 2 — 4,40$


Timour
No. 10 — 4,40$



Sammy
No. 16 — 4,40$



Natacha
No. 9 — 4,40$



Les Centaures
No. 2 — 6,95$



Valhardi
No. 7 — 6,95$



Albums Spirou
No. 165 — 9,75$



2 nouvelles collections
pour les petits et pour les grands

À LA FERME 5,95$
LES POULES No.1
LES VACHES No.2

DUPUIS AVENTURES 4,40$
COULEUR CAFÉ No.1



Granger DISTRIBUTION exclusive
210, boul. Crémazie ouest,
Montréal, Québec, H2P 2S4
Tél.: (514) 389-3561

LIBERTÉ
146
TRIBUNE
ANDRÉ BELLEAU
Langue et nationalisme
LE RAPPORT APPLEBAUM-HÉBERT
FRANÇOIS RICARD
Une leçon d'apolitisme
JACQUES GODBOUT
Le retour des exilés
TEXTES DE
CAROL DUNLOP
FRANÇOIS HÉBERT
JEAN LAROSE
MICHEL DE CELLES
avril 1983 4$

Le français est-il une langue supérieure? À qui profite le Rapport Applebert? Le nègre blanchit-il? Le petit chaperon rouge n'aurait-il pas mangé le loup? Qui est H(n+2)?... *et une dizaine de chroniques variées*

abonnez-vous sans tarder

Le numéro: 4$
Six numéros: 15$

LIBERTÉ
C.P. 399,
Succ. Outremont
Montréal, Québec
H2V 4N3

s.v.p. nous retourner ce bon
nom
adresse
☐ci-joint un chèque ou mandat de 15$
☐prière d'envoyer une facture

La revue Liberté est aussi en vente dans toutes les bonnes librairies

LA REVUE DES REVUES

LE dernier numéro paru (146) de la revue **Liberté** s'attache au rapport Applebaum-Hébert dans deux textes bien envoyés. François Ricard lui reproche son « apolitisme » et son refus de dire de quelle culture il s'agit. Jacques Godbout conclut que le rapport était « pensé » d'avance, à moins que: « Se peut-il que Jean-Louis Roux, Alain Stanké, Guy Robert et Denis Héroux, nommés à ce Comité pour étudier la politique culturelle fédérale, aient négligé de lire ce qu'ils signaient? »

Écritures et chroniques complètent ce numéro de **Liberté** s'ouvre sur une réflexion d'André Belleau: « Langue et nationalisme ».

Quant à la revue **Possibles** (Volume 7, numéro 2), elle a pris pour thème: «Québec, Québec, à l'ombre du G ». On y lit une remise en question de la ville administrative et universitaire, de sa banlieue et de son centre-ville, de son théâtre et de ses coopératives d'habitation. Québec, ville d'espoirs et de désillusions, se demandera Marcel Rioux? D'autres en témoignent: Guy Durand et Lise Gauvin, Alain-M. Richard et Odette Béliveau, Hervé Pilon, Marc Chabot et Jean-Pierre Guay, ainsi que Hélène Dorion dans une magnifique suite de poèmes: « Hors champ. »

Ce numéro se complète par un aperçu d'une table ronde organisée au début de l'hiver par l'équipe de Possibles: « La spécificité culturelle du Québec: hors-d'oeuvre ou question d'actualité? »

Du côté des écritures, le numéro 124 de **La Nouvelle Barre du Jour** nous propose un ensemble intitulé « femmes ». On a réuni les textes d'une quinzaine de femmes dont on ne voit pas souvent les noms dans la NBJ. C'est l'occasion de lire comment l'écriture des femmes a ébranlé le formalisme et comment elle se poursuit chez la nouvelle génération d'écrivains.

La revue **Études françaises,** Numéro 18/3, de l'Université de Montréal, nous propose « livre-texte ». Ce numéro fait suite à celui (18/2) de « L'objet-livre ». Dans ce numéro, l'équipe avait considéré certains aspects de l'histoire, de l'esthétique et des fonctions sociales du livre. Dans sa dernière livraison, **Études françaises** questionne « le corps du livre », elle étudie les rapports de sa matérialité à la poétique: dans son évolution typographique, ou du manuscrit à l'imprimé, puis chez Claudel, Barthes ou Mallarmé, et dans son rapport photographie/littérature. Ce numéro nous donne à lire des textes captivants et Jacques Brault et Marthe Gonneville, de Lucie Normandin, Françoise Siguret, Ginette Michaud et d'autres.

Une autre revue universitaire, **Voix & Images,** des Presses de l'Université du Québec, nous propose dans son dernier numéro (Volume VIII, No 2) un dossier sur Marie-Claire Blais. Quelques études intéressantes sur l'oeuvre mais aussi une entrevue avec Marie-Claire Blais par Gilles Marcotte nous font entrer dans cet univers d'une écriture qui ne cesse de nous questionner.

Jean ROYER

La culture dans la Beauce

Suite de la page 18

pas bloqué le développement de projets : voûtes pour la conservation des archives, développement de trois musées dans la région, musées qui cherchent à se constituer en réseau, activités de quatre troupes de théâtre dont les programmations sont planifiées pour éviter la compétition coûteuse, travaux de deux comités de spectacles offrant une programmation professionnelle sur une base permanente... A la direction de ces organismes, des jeunes, désireux de partager l'information, d'harmoniser leurs actions, de mettre en valeur « un potentiel original et dynamique ».

Ce dynamisme régional est déjà perceptible à divers niveaux. Les pouvoirs locaux sont forcés de se situer par rapport à ce développement culturel. Les trois municipalités régionales de comté du territoire ne peuvent invoquer l'absence de dossier pour retarder l'inclusion du développement culturel dans les schémas d'aménagement. La Société du patrimoine des Beaucerons a complété les inventaires architecturaux de la région, des sites archéologiques et historiques, des monuments religieux. La MRC Robert Cliche a déjà une longueur d'avance sur les autres. Ce fait aura un effet d'entraînement certain.

Les journaux régionaux et notamment *L'Eclaireur-Progrès* ont ouvert leurs pages aux dossiers culturels contribuant à élargir dans le public l'intérêt pour ce renouveau mais aussi témoignant des appuis considérables du milieu. Cet appui s'est notamment manifesté autour du Musée - centre d'interprétation de la Haute-Bauce. 1200 familles se sont procuré leur carte de membres et la première campagne de souscription a rapporté près de $ 30,000. Cet appui s'est donné grande allure autour de la Fondation Robert Cliche pour la conservation du patrinoine des Beaucerons. A ce jour, la fondation a réuni un capital excédant les $ 300,000 et a disposé de $ 40,000 par année pour aider les institutions et organismes culturels régionaux.

Si les Etats généraux ont réclamé une part plus juste des ressources du MAC, ils ont surtout mis l'accent sur le financement régional, l'appui des pouvoirs locaux et le développement de la Fondation Robert Cliche. On est certes encore éloigné du miracle culturel évoqué par les uns mais on doit convenir avec M. Pierre Mayrand, président de la Société du patrimoine des Beaucerons que ce pays de la vallée étroite se bâtit culturellement en comptant d'abord sur ses propres resources.

Collection de poche

Points Actuels

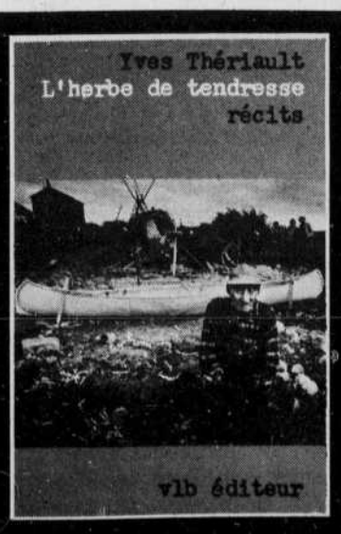
La vie en poche



Prix: de 4,60$ à 9,95$
En vente chez votre libraire

Seuil

Chez VLB Editeur, l'intégrale des récits inédits d'Yves Thériault!



"Un chef-d'oeuvre où on reconnaît bien Yves Thériault, conteur souverain." — *Jean Royer*

L'HERBE ET LA TENDRESSE
Un livre de très beau racontement qui nous fait redécouvrir l'Amérindien et l'Esquimau, ces peuples rebelles se débattant au milieu des éléments déchaînés. Avec une préface magistrale de Victor-Lévy Beaulieu, qui jette un éclairage nouveau sur toute l'oeuvre de l'écrivain populaire.
244 pages — 14,95$

LE FEMME ANNA
Une poésie intense, une humanité profonde, une ironie sans faille qui nous plongent en quelques lignes au coeur même de ces petits drames de la vie quotidienne qui fondent le malheur ou le bonheur des gens. «Une philosophie de l'espoir, tenace, étayé sur une longue patience ou sur l'amour.» Le Droit
328 pages — 14,95$

VALÈRE ET LE GRAND CANOT
Une véritable saga du pays perdu et retrouvé. Du premier au dernier récit, le lecteur n'aura de cesse de découvrir un monde merveilleux, fait d'amour, de tendresse avouée, de violence exacerbée. «Un Québec caractérisé par un amour profond de la terre, de la mer, de la forêt, au tissu social solide, indépendant» (Pol Chantraine).
292 pages — 14,95$

les carnets de Jean Éthier-Blais

Il est, dans notre littérature, des noms qui reviennent comme pour situer une époque, évoquer la magie du passé. Lit-on les oeuvres de ces écrivains? Je crains que non. Et puis, plus tard, lorsque se sont éteintes les violentes passions que suscite sur son passage l'agencement des mots, on les redécouvre, on s'extasie.

N'oublions pas qu'il en a été ainsi pour Nelligan. Lorsqu'il y a près de vingt ans, j'ai organisé à sa mémoire un colloque, quelle ne fut pas la surprise générale! Cet oublié revivait soudain; la jeunesse québécoise le saluait comme un maître, on le sacrait presque poète national. Pourtant, son oeuvre existait depuis plus d'un demi-siècle. Sans doute ne correspondait-elle pas aux formes et à l'idéologie de cette génération qui avait fait de Saint-Denys-Garneau un penseur et un guide.

La sensibilité d'une nation est moins oublieuse que les écrivains. Ceux-ci, afin de se répandre, rejettent volontiers dans l'ombre ces précécesseurs qui les gênent. Qui, aujourd'hui, en dehors de quelques coteries d'admiration réciproque, lit les poètes? La notion même de poésie est devenue imprécise. C'est pourtant d'un poète que je veux parler. Une femme présente dans notre dernier demi-siècle.

Elle s'appelle Simone Routier. On sait que dans ses veines circule le sant de Garneau l'historien. Qu fut aussi un poète. Dans le siècle, Simone Routier appartient à cette génération d'écrivains québécois dont la trajectoire se prolonge à l'étranger. Jeûne encore, elle arrive à Paris, où elle fréquente le milieu des exilés de l'époque; Marcel Dugas, Robert de Roquebrune, Alain Grandbois, René Garneau agissent sur sa conscience et sur la conception qu'elle se fait de sa vision poétique.

Elle passera ainsi près de la moitié de sa vie à Paris, à Bruxelles, à Boston, le corps physique loin du sol natal et cependant l'âme toujours enracinée dans la chaleur de notre terreau. Ses premières oeuvres, et en particulier *L'Immortel adolescent*, sont faites des épanchements et des aveux d'une femme ardente et sensible, qui découvre la vie et qui répond par un oui retentissant aux possibilités de bonheur qu'elle lui offre.

La source de cet élan vital ne se tarira pas. Pourtant, un drame assombrit la fin de cette jeunesse. Simone Routier rencontre l'homme qui deviendra, selon son expression, le «promis», celui à qui la lie, depuis ses racines, un pacte d'amour. Elle le décrit dans *Le Long Voyage*. Il est Corrézien, issu d'une famille de paysans, attaché à sa petite patrie, à ses montagnes, aux troupeaux, à la vie lente et rude qu'il a connue enfant. Il est grand et fort. Simone Routier ne méprise pas l'attirance physique, ni le besoin de se donner, ni celui d'aimer outre-mesure.

Sa poésie est faite précisément de ces excès. Elle est, à sa façon pudique, un poète de la volupté. Elle ne quitte jamais la nature du regard, dans ses manifestations humbles et quotidiennes. Son chant subtil suit le mouvement du temps et des êtres. Cet homme qu'elle a aimé et qu'elle appelle le grand Louis, qu'est-il, sinon le symbole de la force même de la terre? La femme québécoise, issue elle aussi de la paysannerie noble, retrouve dans cet étranger la puissance d'affirmation physique qui la grise et l'amène à se reconnaître en lui. Mais cet homme meurt avant tout accomplissement. Devant cette mort, Simone Routier incline son chant.

Après la révolte, il y aura Dieu, ce quisignifie acceptation et, peut-être, renoncement. *Le Long Voyage* Éditions de la Lyre et de la Croix, Paris, 1947) reste le témoignage douloureux et serein de ce parcours d'abnégation. Simone Routier, qui semble avoir refusé de faire les choses à demi, cherche la paix dans un cloître. En alternance, l'abnégation et le souvenir. L'homme aimé ne disparaîtra pas tout à fait. Dieu le remplacera, mais sans occuper toute la place.

Simone Routier n'est pas, de toute évidence, une mystique. Elle a, du mystique, le sens du réel, elle n'a pas celui de la déchirure totale. À cet égard, un poème, magnifique dans son exposition, comme *L'Eau de cristal et de boue*, situe la tonalité d'âme du poète. La curiosité fera surgir des «êtres immondes», certes, mais qui correspondent à un besoin d'affirmation de tout l'être. Goethe aussi voulait la sérénité; le seul don complet qu'il pût concevoir, c'était à la poésie, à son art, à l'expression de ce qu'il était seul à pouvoir exprimer. En somme, à sa singularité.

C'est lui que suit Simone Routier, plus que sainte Thérèse. Sous le voile, elle reste une créature d'amour humain. Nous sommes à la frontière du surnaturel et des plus merveilleux élans physiques. La poésie de Simone Routier se situe dans cet hinterland, tout en aveux et en silences.

Que sont devenues, dans l'esprit du public, les autres poétesses de ce temps? Alice Lemieux, Blanche Lamontagne et l'impeccable Jeannine Bélanger? Elles parlaient d'amour et de fidélité dans des termes qui, sans avoir rien perdu de leur autorité, ont aujourd'hui comme moins de résonance.

Il y aurait une étude à faire à partir du vocabulaire essentiel d'une Simone Routier et de celui d'une poétesse de la dernière décennie. Les mots ont-ils conservé leur sens? L'amour effondré qui fait de Simone Routier une implorante d'abord, une femme forte ensuite, qui domine son mal, est-il possible aujourd'hui?

La conception des rapports entre les hommes et les femmes a changé. L'approfondissement de soi emploie sans doute d'autres cheminements que celui de la prière. On imagine mal une poétesse contemporaine, au sein de la Trinité, en enfant de plénitude. Simone Routier se voit ainsi. Elle est le poète des vérités plus hautes.

À l'acceptation succède la vie. Celle de Simone Routier a pris les couleurs de la foi. Sa poésie reste plus proche de la langue parlée que celle, par exemple, d'une Blanche Lamontagne, formaliste à l'extrême. Simone Routier, à l'instar d'un Hertel, imite le verset claudélien. Il convient parfaitement à son propos, avec ses assonnances, souvent intérieures, sont débit un peu lent, propice à la médiation.

Mais je constate que la foi de vie n'obscurcit jamais le visage aimé. Le Christ deviendra le plus passionné des hommes. On sent que l'amour humain ne lâche pas facilement sa proie. Sans doute trouvera-t-on, plus tard, ou demain peut-être, lorsque cette écriture aura repris sa place dans nos lettres, que là se loge l'essentiel de la vision de Simone Routier. Au son de cette voix, on reconnaîtra aussi les accents sublimés d'Eros.

Jack-Alain Léger: le besoin de « prostitution sacrée »

par
Jean Royer



Jack-Alain Léger: trois carrières

FILS de la petite bourgeoisie française, né en 1947, Jack-Alain Léger, qui vient de s'établir au Québec, a emprunté plusieurs noms et chemins avant de devenir l'écrivain à succès de *Monsignore* de *Mon premier amour*, deux romans portés à l'écran après avoir été des best-sellers. En effet, après avoir suivi les cours de Barthes, Lacan et Lévi-Strauss, il tâta de la musique rock et le premier de ses deux microsillons lui valut même un prix de l'Académie Charles-Cros. C'étais sous le nom de Melmoth, qu'il emprunta également pour publier son premier livre à tirage confidentiel, *Being*. Il fit sa deuxième carrière littéraire et musicale sous le nom de Dashiell Hedayat. Puis, ce fut la carrière Léger: *Mon premier amour* et les deux *Monsignore*.

Aujourd'hui, celui qui poursuit au moins une double carrière en littérature, comme Jacques Laurent et Mishima, veut être reconnu « écrivain » sous le nom de Léger. Pour *Océan Boulevard*, un roman lyrique éblouissant, et pour son *Autoportrait au loup*, un texte arraché à l'enfer de la peur, il s'appelle bien Jack-Alain Léger. Ce qui n'est pas pour plaire à tout le monde, surtout pas à ceux qui ne lui pardonnent pas le succès.

Devant moi, Jack-Alain Léger ne ressemble guère à ses deux récents livres d'une écriture féroce. Lui, l'air timide, discret mais volontaire, pas baroque pour un sous mais plutôt gamin, me lance: « Ces deux livres m'ont beaucoup éclairé sur moi-même. L'unité du moi est enfin déchirée entre le faiseur de best-sellers et l'écrivain. » Car Léger veut assumer ce « besoin de plaire, ce besoin de prostitution sacrée, de se donner » qui traîne dans les secrets de son moi. D'ailleurs, me dit-il, « J'ai voulu me faire faiseur de best-sellers pour devenir mon propre mécène ».

Mais pour entrer sérieusement en littérature, il faudrait peut-être n'avoir pas eu de succès, si l'on en croit une certaine critique. Cette attitude n'émeut pas trop Léger pour qui le mythe romantique de la douleur — qui fait mieux écrire est bien dépassé depuis le succès de *Monsignore:* « On crée mieux, déchargé de soucis matériels. Le piège du succès, c'est de tomber dans a facilité et de s'arrêter d'écrire. »

Écrivain, Jack-Alain Léger se sent en porte-à-faux avec son époque: « Je me sens plus proche de Musset et de Proust que de mes contemporains. C'est sans doute une infirmité de ma part. Mais je me sens plus près de la modernité de Musil que de celle de Norman Mailer. »

Mais qu'est-ce alors pour lui que l'écriture?

« L'écriture, c'est la suture. L'art remplit les interstices de la blessure. L'artiste ramasse tous les morceaux de cette vie atomisée, éparpillée. »

D'autre part, il ne faut pas confondre l'artiste et le militant:

« L'écrivain, c'est le styliste, pas le militant, dit Léger. Le plus grand ratage du siècle c'est Sartre, sauf quand il écrit *Les Mots*. Le citoyen doit militer, je suis d'accord. Mais le plus grand gâchis du siècle c'est le mélange des genres. C'est le style qui dit les choses. Ce qui est dit sans la façon de le dire ne sera pas entendu plus loin que l'instant. L'écrivain politique me fait horreur. L'écriture engagée, ce n'est plus de l'écriture. Comme la musique militaire, ce n'est plus de la musique. Comme la « justice sociale », ce n'est plus de la justice. »

Vous avez bien compris: Léger défend le retour du moi.

« Si je m'analyse, moi, je peux commencer à comprendre quelque chose sur les autres. On m'accuse de nombrilisme mais quoi faire d'autre? C'est à travers moi que je peux voir le monde. D'ailleurs, j'ai la singulière impression d'avoir écrit la biographie de tout le monde! »

Écrire pour échapper à la folie

par
André Roy

Jack-Alain Léger, **Autoportrait au loup**, Flammarion, Paris, 1982, 225 pages.
Jack-Alain Léger, **Ocean Boulevard**, Flammarion, coll. « Roman », Paris, 1982, 332 pages.

AIMANT bien les autobiographies et les mémoires, j'ai lu *Autoportrait au loup* avant *Ocean Boulevard*, même si ce dernier livre, un roman, a été écrit avant l'autre, un essai autobiographique. *Autoportrait...* transcrit le délire d'interprétation de la propre vie de l'auteur tandis que la fiction, elle, se veut, comme le confie l'écrivain, « un compte rendu *interprété* de son délire » à partir de la vie d'un personnage imaginaire qui aura, on s'en doute, quelques ressemblances avec Jack-Alain Léger.

Le loup est ce masque qui ne couvre que les yeux; quand on le porte, on est à la fois reconnaissable et incognito. Par ce déguisement, on pense piéger les autres alors qu'on se piège soi-même. On aura beau vouloir écrire exhaustivement sa vie, on sera conscient que resteront toujours obscurs certains éléments, oubliés certains événements. Jack-Alain Léger, là-dessus, n'est pas dupe: la vérité ne peut être doute. Ce qui l'intéresse est de comprendre comment il a été piégé.

Car Léger l'a été. Piégé par le succès; il a écrit des best-sellers d'été comme *Monsignore* qui l'ont rendu riche mais lui ont aussi apporté le mépris de la gent littéraire. Mais piégé surtout par sa vie personnelle, intime. Et c'est sur elle que l'écrivain va se pencher. *Autoportrait au loup* se veut une tentative d'élucidation de soi, surtout quand on est pris, comme Jack-Alain Léger, dans les raies de la névrose. Une sorte d'auto-analyse par l'écriture pour échapper à la folie dans laquelle il a bien failli basculer définitivement.

L'auteur rassemblera ici ses souvenirs les plus lointains et quelques-uns plus proches: de sa naissance dans une grande famille bourgeoise parisienne à sa situation d'écrivain à succès. Né deux ans après un frère mort-né, adoré par une grand-mère et une mère végétariennes qui ont en horreur la viande et le sexe, qui ne cesseront d'évoquer cet enfant mort, Jack-Alain « portera en lui » ce frère sans le savoir.

Et à cause de lui, il n'existera pas. (Il n'est pas surprenant d'apprendre que le titre de travail de cet essai était « Autobiographie de personne ».) Il sombrera alors dans la névrose, n'étant ni lui ni son frère. Ce mort-né rôde comme un fantôme et transformera le jeune Jack-Alain en enfant et adolescent gras et complexé, en homosexuel fétichiste, en angoissé qui se drogue, en masochiste aux velléités de meurtre.

En écrivant cet essai circonstanciel, c'est la guérison que vise l'auteur. Écrire doit lui permettre de se délivrer de ses perversions. *Autoportrait au loup* est un retour sur soi qui a permis à Léger, sinon de guérir, du moins de s'affirmer en écrivain au style sec et flamboyant. On ne s'ennuie pas en lisant cet essai, malgré les répétitions et les redondances.

Autoportrait... se voulait, modestement, je pense, une somme fragmentée d'une vie. Mais à 35 ans (l'âge de Léger), la somme aurait pu paraître étriquée. Il valait mieux, dans ce cas, imaginer une autre vie, plus ample et plus glorieuse.

C'est *Ocean Boulevard*, délire plus contrôlé de la vie d'un riche Florentin, Guido Guidi. Cet amateur d'art vit seul dans sa villa, en ressassant ses souvenirs, se laissant bercé par ses rêveries, parce qu'il ne peut oublier la perte de son amour, Ira Lazare, chanteuse d'opéra morte d'un cancer. Sous Guido Guidi, on pourra découvrir l'auteur au détour d'une réflexion ou par ses passions (l'art, la musique et la littérature). Par ce personnage romantique à souhait, prince du XVe siècle errant dans un XXe siècle trompeur et décadent, les correspondances peuvent s'établir avec le Léger de l'*Autoportrait...*: virilité questionnée, meurtre d'un jeune homme, homosexualité refoulée, fétichisme de la voix, etc.

Mais un conseil: on n'a pas à chercher les sentiments obscurs de Jack-Alain Léger, ou sa vie intime. *Ocean Boulevard* (titre peu indiciel) est un roman dont on pourra apprécier surtout l'évocation d'une Europe qui rappelle celle de Thomas Mann; Europe des peintres et musiciens de la fin du siècle dernier, germanique d'esprit et italienne de coeur.

Cette Europe culturelle, perdue et nostalgique, Jack-Alain Léger la rend somptueuse par un style très recherché. Ce style pourra surprendre au début (il a un petit air vieillot), mais on s'y habituera lentement lorsqu'on comprendra qu'il devait faire corps avec le destin et la personnalité de Guido Guidi, artiste velléitaire et déchu (il ne peut même pas terminer son livre) dans un monde qui s'effondre.

Le cahier
CULTURE ET SOCIÉTÉ
du journal
LE DEVOIR
est dirigé par
Paul Morisset

LE JOUAL DE TROIE
Jean Marcel
Nouvelle édition entièrement augmentée (1982)
Le livre le plus mordant jamais écrit au Québec
Publié aux **Editions E.I.P. inc.**
C.P. 636 Verdun H4G 3G6 514-761-7849
Chez votre libraire **(9,95$)**

NiliMili
EDITIONS NAAMAN
C.P. 697
SHERBROOKE (Québec)
J1H 5K5
Tél.: (819) 563-1117
10e Anniversaire 1973-1983



NOUVEAUTÉS

1. **La chair Le verbe**, roman. Claudine Deleuze (Chicoutimi), 132p. $6,00
   L'érotisme apprivoisé par l'écriture.
2. **Visages et Harmoniques**, poésie. Jean-Paul Mauranges (Québec), 96p. $5,00
   Saveur d'harmonie au sein d'un univers tourmenté.
3. **La Planète mauve** et autres nouvelles. Safia Ketou (Alger), 144p $7,00
4. **Entre sel et tourbe**, deux légendes illustrées. Gérard Guillet (Nantes), 80p. $5,00

FRANCE DUCASSE
Du lieu des voyages
ROMAN / L'HEXAGONE



FRANCE DUCASSSE
DU LIEU DES VOYAGES
On a rarement l'occasion de lire des livres à la fois aussi purs, denses et vibrants, publiés de surcroît dans une édition parfaite.
Madeleine Ouellette-Michalska
145 pages L'HEXAGONE $9.95

Emmanuel Levinas
Le temps de l'autre



L'étant peut-il entrer en relation avec l'autre sans laisser écraser par l'autre son soi-même
Quadrige / Presses Universitaires de France

Emmanuel Levinas
Le temps et l'autre

L'avenir que donne la mort, l'avenir de l'événement n'est pas encore le temps. Car cet avenir qui n'est à personne, cet avenir que l'homme ne peut pas assumer, pour devenir un élément du temps doit tout de même entrer en relation avec le présent. Quel est le lien entre les deux instants, qui ont entre eux tout l'intervalle, tout l'abîme qui sépare le présent et la mort, cette marge à la fois insignifiante mais à la fois infinie où il y a toujours assez de place pour l'espoir? Ce n'est certainement pas une relation de pure contiguïté qui transformerait le temps en espace, mais ce n'est pas non plus l'élan du dynamisme et de la durée, puisque pour le présent ce pouvoir d'être au-delà de lui-même et d'empiéter sur l'avenir nous semble précisément exclu par le mystère même de la mort.
Emmanuel Levinas.
puf
Collection « Quadrige », 96 pages, 7,90$.

LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE
Distributeurs exclusifs: les éditions françaises, 1411 rue Ampère, Boucherville, J4B 5W2 tél.: (514) 641-0514

Le mari de la Callas raconte
MARIA CALLAS, MA FEMME
par G.B. Meneghini 14,95$

Un témoignage précieux sur les débuts de la carrière de Maria Callas ; un document extraordinaire qui dévoile les aspects inconnus de la «diva».

De triomphe en triomphe et de scandale en scandale, Maria Callas atteignit le faîte de la gloire lorsqu'elle rencontra Onassis pour qui elle abandonna son mari. Elle dit pourtant : «La seule personne qui sait tout de moi et qui pourra écrire mes mémoires, c'est mon mari.»

G.B. MENEGHINI
Maria Callas, ma femme



Les éditions Flammarion ltée
En vente dans toutes les bonnes librairies
flammarion

Aux racines des polémiques sur l'accouchement

par
Gilbert Grand

Mireille Laget, **Naissances. L'accouchement avant l'âge de la clinique**, Le Seuil, Paris, 1982, 350 pages.
Bernard This, **La Requête des enfants à naître**, Le Seuil, Paris, 1982, 259 pages.

ACCOUCHEMENT « naturel », « naissance sans violence », à la maison dans une convivialité retrouvée, démédicalisation, etc. Ce débat qui fait rage aujourd'hui n'est pas neuf; il date en fait de la fin du dix-huitième siècle.

C'est alors, en effet, qu'en Europe l'homme, médecin ou chirurgien, commence à supplanter la femme, matrone ou sage-femme, auprès de la parturiente. Période charnière où le savoir prend le pas sur la tradition, où les prérogatives de la femme cèdent devant « la puissance d'intervention de l'homme » dans un affrontement de pouvoirs qui ne s'est explicité que récemment. Deux ouvrages érudits et complémentaires, *Naissances* de Mireille Laget et *La requête des enfants à naître* de Bernard This, remontent aux racines historiques des polémiques actuelles et tentent de comprendre et d'expliquer cette révolution.

Comme le note Philippe Ariès dans sa préface au remarquable travail de Mireille Laget, une telle recherche, véritablement novatrice dans le champ historique, témoigne de l'inquiétude récente suscitée par une médicalisation excessive de la naissance. Elle éclairera, souhaite-t-il, de façon décisive tous ceux qui veulent savoir comment et qui se demandent « si, sous des usages mortifères définitivement condamnés, ne se cachaient pas des sagesses qui, elles, gardent encore leur prix ».

Si une bibliographie médicale abondante existait déjà sur les développements de l'obstétrique, l'ouvrage de Laget est le premier à aborder le sujet (accouchement-naissance) d'un point de vue « anthropologique » dirait-on, s'attachant à en recréer le vécu tant par la femme que par la collectivité dans la société traditionnelle (XVIe-XVIIIe siècles). Tentative d'histoire « globale » particulièrement ardue mais combien stimulante par la découverte de sensibilités si éloignées des nôtres.

Mireille Laget établit ainsi d'emblée les différences: « L'enfantement, autrefois, était un état. Il est aujourd'hui, pour des femmes qui ont un ou deux enfants, une expérience ». Accoutumée aux travaux durs, à la pénurie alimentaire, à la souffrance physique et aux deuils, la femme mariée d'autrefois considère que la grossesse « fait partie de sa vie ». « Lorsqu'on vit dans l'état du mariage, l'attente d'un enfant revient comme la maturation des fruits, et la récolte sera bonne ou perdue, de même l'enfant arrivera à la vie ou non ».

Pas de révolte puisqu'on ne peut parler de maternité en termes de choix. « L'enfant est une donnée de fait. En avoir ou n'en pas avoir n'est pas une réelle alternative ». La morale religieuse pèse de tout son poids sur la sexualité: « toute oeuvre de chair est entachée de mal et la conception d'un enfant en est le seul rachat... » La femme stérile, « bras mort du corps social », est maudite.

Le vocabulaire est également révélateur: on ne « tombait pas enceinte » autrefois « puisqu'on l'était naturellement sans cesse ». On disait également au XVIIIe siècle que la mère « s'accouche »; aujourd'hui, elle « accouche ». « La forme pro nominale exprime l'acte sur soi-même... la forme active gomme le subi maternel et met la lumière sur l'enfant ».

Mireille Laget reconstitue de façon convaincante ce « vécu » qui va de pair avec « un permanent gaspillage de la vie ». Le tableau qu'elle dresse de la condition maternelle n'est peut-être pas aussi résolument noir que celui d'Edward Shorter (*A History of woman's bodies*, 1983) mais il fait frémir. Elle nous prévient certes que les accouchements « heureux » n'ont laissé que de rares traces —ils existaient surtout dans les campagnes—, que les documents et témoignages ne sont « pas équitables » puisqu'ils sont massivement des récits « de sauvetage, voire de brutalités ».

Mais comment nier, note-t-elle, « l'insécurité matérielle effective des foetus et des femmes ». « Pas de prévention ni de protection pour la femme enceinte, pas d'arme thérapeutique décisive contre l'hémorragie, l'infection, l'asphyxie du nouveau-né ».

Les grossesses à hauts risques, tout comme d'ailleurs les fausses couches précoces ou tardives, surviennent dès lors dans des proportions importantes. « La plus grande partie des mères en mauvaise disposition d'accouchement ne doivent leur délivrance qu'à la chance ». La mort en couches, fréquente, est causée par épuisement, hémorragie utérine, éclampsie ou malformation du bassin. Pour la médecine ancienne, de plus, « le destin des femmes n'est pas joué lorsqu'elles sont délivrées ». Les fameuses « fièvres » ou la gangrène causent de nombreux décès dans le mois qui suit l'accouchement. Même incertitude pour le bébé car « naître n'est pas encore vivre »; au XVIIIe siècle, le dixième des enfants mourait dans les dix premiers jours. Sans parler des séquelles de tels accouchements qui interdisent souvent « de retrouver avec l'homme des rapports normaux ».

Bien plus qu'aujourd'hui, l'accouchement est alors « violence du corps », violence imposée, voulue, « barbare » due aux manoeuvres mêmes des accoucheurs par ignorance (il faut laisser faire la nature) ou précipitation (il faut sortir le bébé à tout prix, en tirant sur pieds et bras ou en pressant sur le ventre). Les premiers forceps sont autant instruments de mort que de miracle.

D'autre part, et c'est là une des caractéristiques qui a le plus de résonances actuelles, l'accouchement est un des moments forts de la vie collective. Se crée en effet autour du lit de l'accouchée une petite « communauté chaleureuse », un « réseau de solidarités, souvent exclusivement féminin » (parentes, amies, voisines). Moment de « curiosité, de rassemblement, de fête »; moment où la communauté des femmes d'un quartier « trouve son identité ». Elles sont là « parce que l'une d'entre elles vit un passage difficile, dangereux »; elles sont là pour « une célébration qui les concerne et où elles s'estiment seules compétentes » et elles rejettent « intuitivement ce qui est étranger, masculin, technicien ».

C'est donc une matrone ou sage-femme, héritière de traditions, qui procède à l'accouchement. Et c'est elle qui devient au XVIIIe siècle toujours la cible privilégiée du corps médical qui la charge de toutes les responsabilités dans les cas qui se terminent mal. Le débat cache en fait une farouche lutte pour le pouvoir.

C'est que le caractère « calfeutré, quasi magique et exclusivement féminin » de l'accouchement inquiète vivement les hommes de pouvoir. « Une monarchie autoritaire et une Église universelle ne pouvait laisser se développer des rites marginaux, des tragédies en chambres closes où se jouent la vie et la mort, et un pouvoir féminin échappant à tout regard ».

L'Église, inquiète de l'âme de l'enfant, établit son contrôle sur les matrones par le biais du serment qu'elles doivent prêter pour pouvoir baptiser un bébé en danger. Le corps des chirurgiens, au nom du progrès et des « lumières », s'impose très nettement vers 1780, après une campagne de dénigrement systématique, dont les deux admirables textes étudiés par Bernard This témoignent de l'intensité manichéenne.

Mireille Laget constate cependant que ce tournant décisif de l'obstétrique —vers une pratique « masculine, scientifique, instrumentale »— n'a été pris qu'avec une « lenteur extrême ». Il y avait le poids de la tradition et de la complicité des femmes qui voient l'accoucheur comme « un intrus ». Les résistances ont été particulièrement vives dans les campagnes. L'argument de l'indécence fut sans doute le plus puissant frein et explique également l'uniformisation des positions d'accouchement (couchées ou semi-couchées plutôt qu'accroupies). Mais ce combat entre le « pouvoir passéiste » des matrones et le « savoir en progrès » des chirurgiens était perdu d'avance.

Luc Racine: l'enfant-tabou

par
Pierre Quesnel

Luc Racine, **Enfance et Société nouvelles**, Hurtubise HMH, Montréal, 1982, 207 pages.

LUC Racine est sociologue. Il a travaillé à *Parti Pris*, milité au RIN, partagé les espoirs de la contre-culture des années 70. Il croit que l'avènement de la «société nouvelle», suppose non seulement le renouvellement des rapports sociaux entre les hommes et les femmes (ce qui est de plus en plus admis) mais aussi celui des rapports entre les adultes et les enfants (ce qui l'est beaucoup moins). Il déplore que l'accès aux enfants soit le privilège des femmes (en cas de séparation, n'est-ce pas toujours aux femmes qu'on réserve la garde des enfants?). Ah oui, j'oubliais... il aime aussi les petits garçons.

Sujet délicat. Car il ne s'agit pas ici de l'amour parental dont la légitimité ne fait pas problème évidemment ni de l'amour que je dirai «fonctionnel» des éducateurs, mais de cet autre amour tout à fait particulier que peuvent éprouver l'un pour l'autre, hors de toute institution, un homme et un enfant — et qui n'exclut pas la sexualité. Nous marchons ici sur des chardons ardents.

Or, en un temps où de tristes préjugés (souvent abjects) courent toujours, où par exemple on ne peut concevoir ce genre d'amour sans l'associer au viol ou à la prostitution, à l'heure où certains «psychoflics de l'enfance» en appellent à la répression la plus sotte, la plus brutale, le témoignage que nous donne ici Luc Racine (saluons son courage en passant!) est précieux. Il nous montre en effet que, dans des conditions favorables (dans le cas de l'auteur, il s'agit d'expériences vécues dans le milieu contre-culturel des communes et des écoles libres) un rapport amoureux entre un adulte et un enfant non seulement est possible mais que certains enfants, loin se s'y montrer réfractaires, peuvent au contraire le rechercher.

Ce témoignage constitue la deuxième partie du livre. C'est, à mon sens, la plus valable. La première, sorte de petit essai historique qui tente de situer la question du rapport adulte-enfant dans la problématique plus vaste de l'école et de la famille, est un panorama beaucoup trop rapide pour ne pas être un peu indigeste. Aussi, l'auteur nous sert un petit peu trop de réchauffé, ainsi cette critique de l'école capitaliste (toujours juste mais un peu réductrice tout de même), sorte de cliché théorique auquel l'auteur n'ajoute rien de nouveau.

Dans l'ensemble du livre d'ailleurs, dès que l'auteur s'occupe de théorie, on constate souvent un sérieux manque de rigueur; ainsi, page 78, l'auteur demande qu'on lui accorde pour acquis un point qu'il présente lui-même pourtant comme un hypothèse! On rencontre même quelques malencontreux sophismes, de fréquents abus de langage («monstres qui nous gouvernent» pour politiciens), quelques naïvetés contre-culturelles (tendance à voir la répression partout), quelques idées fausses («là où il n'y a pas de relation égalitaire, il ne saurait y avoir d'amour»), pas mal d'énormités... sans compter une sur-valorisation de la relation amoureuse homme/enfant et sa contrepartie: une vision un peu péjorative de tout autre amour que le sien, etc.

Quant à la troisième partie, elle est d'un intérêt manifestement douteux. L'auteur nous fait cadeau ici d'un discours parfaitement «flyé», il sombre par moments dans de véritables divagations. Il est vrai — il nous le dit lui-même — qu'il tient beaucoup à faire parler son coeur. Dès lors, peu lui chaut, je suppose, que celui-ci déraille et que la raison, si j'ose dire, ne retrouve plus ses petits!

Mais je répète: ce ne sont pas les efforts théoriques de l'auteur qui font le prix de ce livre. C'est son témoignage.

Collection de poche
Points Roman Seuil



Prix: de 4,60$ à 9,95$
En vente chez votre libraire

Les Belles Rencontres de la Librairie HERMÈS

du 25 au 29 avril
Festival national du livre
tous les soirs, entre 17 h et 19 h
rencontres avec les écrivains d'Outremont

le samedi 30 avril de 14 h à 16 h
Gilles Potvin
autour de l'encyclopédie de la musique au Canada

samedi 7 mai de 14 à 16 h
Louis Caron

samedi 14 mai de 14 h à 16 h
Claude Janelle
auteur de
« Les éditions du Jour, une génération d'écrivains »
en présence de Jacques Hébert

samedi 28 mai de 14 h à 16 h
Naïm Kattan

1120 ouest, av. Laurier
(entre Querbes et De l'épée)
Outremont, Montréal
Tél.: 274-3669

UNE PREMIÈRE DANS L'ÉDITION QUÉBÉCOISE

Michel Leclerc
LA SCIENCE POLITIQUE AU QUÉBEC
L'Hexagone

L'histoire de l'institutionnalisation de la science politique au Québec de 1920 à nos jours.
295 pages — $14.95

PAUL CHAMBERLAND
Demi-tour
Une écriture à plusieurs voix, intense, serrée, générée comme un parcours-témoin à la fois de la ville et du multiple événement terrestre.
COLLECTION LES MURS ONT LA PAROLE
$2.50

BERNARD POZIER
Lost angeles
Les lieux multiples de l'hyperréalisme, comme une représentation continuelle où le spectateur joue et se fait jouer en tant que participant.
COLLECTION h
47 pages — $5.50

FRANCE VÉZINA
L'androgyne
Une écriture dramatique qui rejoint la grande langue du théâtre. Le conflit tragique de l'humain avec ce qui le dépasse, dans des personnages qui nous sont proches.
THÉÂTRE
141 pages — $9.95
L'HEXAGONE

éditions hurtubise hmh ltée
Vient de paraître **Les Éditions du Jour**
Une génération d'écrivains
Claude Janelle
Préface d'André Major
Collection Littérature
7360, boul Newman, LaSalle, Qc H8N 1X2 tél.: 364-0323



L'auteur a voulu se pencher sur l'histoire littéraire et financière de cette maison qui a dominé le champ de l'édition au Québec pendant plusieurs années. L'essai de Claude Janelle comporte aussi une bibliographie complète des 906 ouvrages publiés aux Éditions du Jour, un index des auteurs littéraires, plus de 600 références critiques et une liste des oeuvres couronnées par un prix littéraire.
342 p. — 16,95 $

Cet ouvrage est disponible chez votre libraire et chez
MARCEL DIDIER INC.
2050 rue de Bleury
bureau 500,
Montréal, tél:
288-7191.

Droits de l'homme: rompre le silence

par
Clément Trudel

«ROMPRE le silence» fut le thème du congrès tenu à Montréal en mai 1982 par la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH). C'est devenu le titre d'un volume qui vient de paraître chez Boréal Express. Les textes ont été réunis et présentés par Jean-Claude Bernheim, de la Ligue des droits et libertés qui procédait, ces jours derniers, au lancement des actes de ce congrès.

M. Bernheim a signalé qu'une dédicace devait s'y glisser, à Marianella Garcia Villas, cette militante des droits de l'homme trouvée assassinée le 14 mars au Salvador. Un imbroglio, chez l'imprimeur, n'a pas permis que la dédicace paraisse mais il n'en reste pas moins que la mort de Mlle Garcia Villas, l'une des vice-présidentes de la FIDH, attristait l'ensemble des militants des droits de l'homme réunis ce jour-là.

Le congrès de 1982 survenait au moment où la FIDH célébrait ses 60 ans d'existence. On s'y était particulièrement intéressé aux autochtones d'Amérique, aux droits des détenus et aux personnes disparues. S'y faisait sentir, également, une certaine appréhension vis-à-vis de l'avenir de la commission de l'ONU sur les droits de l'homme, dont le président Théo Van Boven avait « démissionné » parce que des pouvoirs comme l'URSS et l'Argentine avaient manoeuvré pour qu'il quitte son poste.

La Fédération internationale organise le 16 mai à Paris un gala-bénéfice pour renflouer la caisse de cet organisme. On songe aussi à constituer un fonds spécial pour les missions spéciales que la FIDH multiplie lorsqu'elle est alertée sur la situation prévalant dans un pays en particulier (ces missions se sont portées déjà en Israël, au Chili, en Iran, au Maroc, en Espagne, au Brésil, au Guatemala, etc.).

M. Daniel Mayer, reporté à la présidence de la FIDH, insiste pour obtenir le « droit à l'ingérence » et se classe parmi les « utopistes » qui gênent quelque peu les considérations des chancelleries. M. Mayer citait pour mémoire le cas de l'Algérie, que la France a considérée comme une « affaire intérieure » alors que le problème des événements en Algérie n'était aucunement intérieur. Parodiant le cri d'un ancien président de la République française lancé à Montréal en 1967 M. Mayer avait même terminé l'une de ses interventions par « Vive l'être humain libre », marquant ainsi sa détermination de ne tenir compte ni de la couleur ni de l'idéologie d'un régime lorsque la Fédération Internationale des droits de l'homme forme une mission d'observateurs ou d'enquêteurs.

L'Algérie, de la colonisation à l'indépendance

par
Roger Duhamel

Paul Balta et Claudine Rulleau, **L'Algérie des Algériens vingt ans après,** avec la collaboration de Mireille Duteil, aux Éditions Ouvrières, Paris, 288 pages.

DEUX journalistes spécialisés dans les affaires du monde musulman et arabe analysent les diverses facettes des réalités algériennes, deux décennies après les accords d'Evian. Ils constatent qu'il s'agit d'un État où l'on a poussé très loin l'effort de conceptialisation des orientations fondamentales par la mise au point de nombreux textes, à telle enseigne que l'Algérie apparaît comme une sorte de laboratoire pour les pays du tiers-monde à la poursuite de leur libération politique et économique. On s'explique mieux qu'Alger soit devenue « la Mecque des révolutionnaires », selon l'expression de l'insurgé guinéen Amilcar Cabral, et qu'elle distribue son aide matérielle aux guérilleros et à leurs chefs.

Les auteurs rappellent en quelques paragraphes rapides et bien tassés que le pays a existé de longs siècles avant les 130 années de l'occupation française, évoquant tour à tour Phéniciens, Romains et Turcs, jusqu'à l'expédition de 1830. Les gouvernements français successifs ont passé d'une occupation militaire restreinte à une intégration administrative et à une colonisation de peuplement. Quand Paris reconnaît l'indépendance de l'Algérie à l'été 1962, elle transmet ses pouvoirs à un exécutif provisoire qui pourvoit à l'élection d'une Assemblée nationale constituante; celle-ci désigne comme chef de gouvernement Ben Bella, qui devient peu après président de la République.

Il y a encore beaucoup d'improvisation et l'anarchie fait peser sa menace, si bien que Ben Bella, trois semaines plus tard, s'octroie les pleins pouvoirs qu'il conservera jusqu'à son arrestation, en juin 1965. Avec son sucesseur Boumedienne à la tête du Conseil de la Révolution, il est clair que des impératifs immédiats amèneront la légitimité révolutionnaire à l'emporter sur la légitimité constitutionnelle. Le nouveau leader comprend l'urgence de bâtir l'État au sens jacobin du terme, en écartant le « jeu stérile des partis », comme dirait de Gaulle; il estime que le libéralisme démocratique est un luxe réservé aux États constitués de longue date.

Un texte important demeure la Charte nationale, à la fois un manifeste idéologique et un document d'orientation politique, économique et culturel. On y affirme que le socialisme est « une option irréversible » et qu'il n'existe en théorie aucune opposition entre Islam et socialisme. La constitution confèrera à ces principes leur forme juridique et elle recueillera une majorité écrasante des électeurs inscrits. Sans en faire un grief contre les autorités, force nous est de noter que les institutions ont davantage été parachutées qu'élaborées par la base, comme l'eût exigé une doctrine intransigeante. Homme de la rigueur, Boumedienne fut aussi un esprit docile aux dures exigences de la réalité.

L'Algérie, pays agricole ? C'est vrai, encore qu'il faille souligner que la production a été longtemps fonction de la colonisation et donc de l'exportation à destination de la France. Les vingt années écoulées n'ont pas apporté les changements espérés et cette insuffisance obère le développement du pays et hypothèque partiellement son avenir. S'il est facile de proclamer : « La terre à celui qui la travaille, » l'application de ce principe sur le terrain, si l'on peut dire, ne correspond pas toujours aux attentes. Il reste que la population se nourrit beaucoup mieux qu'auparavant, mais elle n'y parvient qu'au prix d'un accroissement considérable des importations alimentaires.

Religion et politique demeurent étroitement liées dans le monde musulman. Le Coran ne se limite pas à des prescriptions d'ordre spirituel, il renferme aussi des règles régissant le comportement des fidèles dans la vie politique, sociale et individuelle. Il ne fait aucun doute que la religion musulmane a joué pendant toute la période coloniale un rôle déterminant dans la sauvegarde de l'identité algérienne. N'y a-t-il pas cependnat une certaine déformation à poser, comme l'ont fait Ben Bella et Boumedienne, le postulat simplificateur que l'Islam est synonyme de socialisme ?

Ce sont là quelques aspects seulement d'un ouvrage bourré de renseignements utiles et rédigé avec clarté. Balta et Rulleau ne dissimulent pas au départ leur préjugé favorable pour les tendances de l'expérience algérienne, mais ils se sont soumis à la rude école des faits et n'ont pas gommé les ombres inévitables du tableau. Le seul reproche à formuler, qui est un éloge indirect, c'est que le livre ne dispose pas d'un index qui rendrait sa consultation moins laborieuse et coonfirmerait sa valeur scientifique.

Jacques Derrida tout oreille

par
Heinz Weinmann

L'Oreille de l'autre, textes et débats avec Jacques Derrida, sous la direction de Claude Lévesque et Christie V. McDonald, VLB Éditeur, 1982, 212 p.

La philosophie agonise depuis qu'elle a quitté les bruissantes agora, depuis qu'elle a cessé d'être un dialogue vivant entre le philosophe et ses disciples, entre philosophes. Lettre morte de la page imprimée, monologue des salles de cours, la philosophie se lit à voix basse ou se pérore devant un public. Entre la voix blanche et la voix de son maître, elle a perdu sa faculté d'écoute, son oreille. Elle est devenue sourde.

J. Derrida a fait revivre la philosophie, *sa* philosophie lors des débats qui réunirent en 1979 à Montréal des philosophes, des littéraires et des psychanalystes (1) pour discuter des problèmes de l'autobiographie, des transferts et de la traduction. Derrida, tout oreille, a écouté les questions lourdes de la connaissance de sa philosophie que ses collègues québécois lui ont renvoyées. Derrida à l'écoute de Derrida? Non, puisque le philosophe ne s'écoute pas parler.

Lentement, mais non moins spontanément, il dévide le fil d'Ariane tendu par la question des autres pour se ré-orienter dans le labyrinthe de sa philosophie hantée par la présence des autres. Écoute attentive qui veut savoir de quelle oreille l'autre a entendu sa philosophie. Un dialogue s'instaure pendant lequel Derrida aimablement se laisse pousser dans ses « derniers » retranchements. Certains moments l'auditeur a eu l'impression qu'un philosophe qui s'est drapé, voilé, dans sa philosophie s'est enfin dévoilé. Derrida l'obscur caché *derrière* le rideau de scène de sa philosophie ne se laisse pas voir, mais se fait entendre.

Dans ces exposés oraux, une philosophie qui avait la réputation d'être d'une complication labyrinthique devient d'une simplicité limpide. Paradoxalement la complication du monde se décomplique dans le labyrinthe de l'oreille. Mais cette limpidité ne laisse pas inquiéter l'auditeur (et maintenant le lecteur). Il a saisi du premier coup! Est-ce encore du Derrida? Oui, puisqu'il le reconnaît à sa démarche inimitable, à ce mouvement même de sa pensée qui se saisir dans sa propre esquive, dans sa différence. Philosophie de la marge, dans la marge.

Ce débat s'est tenu à l'ombre de la tour de l'Université de Montréal. Montréal, Babel moderne avec sa tour de Babel. Le Québec, le pays de la confusion des langues, pays de la traduction, de la « translation ». On regrette un peu que les intervenants à l'écoute du sacré et de la Bible n'aient pas entendu le brouhaha des langues de Babel-Montréal, du Québec. *Québec*, un nom étranger, indien qui signifie « passage », « détroit ». Le Québec est donc aussi aux prises avec un problème de traduction: comment traduire ce nom commun étranger (Québec) en un nom propre, comment s'arracher à la confusion babélienne des langues pour n'habiter que sa seule langue ? Comment enfin faire de la langue d'un autre (France) sa propre langue ?

On saura donc gré à Claude Lévesque d'avoir soulevé tout à la fin la question du statut de la langue maternelle au Québec ce qu'il appelle si bien l'« exil dans la langue ». « Comme tout exproprié du langage, ne cesse-t-il pas (l'écrivain québécois) d'entretenir la nostalgie d'une langue sienne, d'une langue proprement québécoise, d'une langue maternelle, qui lui refasse une identité. Le réapproprie à lui-même. C'est le rêve d'une fusion avec la mère, avec une langue qui soit comme une mère... ». Mère à la fois haïe et aimée. Langue haïe, défigurée par le joual et en même temps aimée et cajolée par des puristes plus royalistes que le Roi.

Le Québec quittera-t-il un jour cet « exil dans la langue » ou n'a-t-il pas déjà fait de cette langue qu'il a si âprement défendue depuis plus de deux cents ans son chez-soi irrévocable? Ce fut étrangement la seule question à laquelle Derrida n'a pas su répondre. Est-ce à dire que le Québec restera toujours une question?

Note

(1) Ont participé à cette discussion: Eugenio Donato, Rodolphe Gasché, Claude Lévesque, Patrick Mahony, Christie V. McDonald, François Péraldi, Eugène Vance.

Les pages littéraires du DEVOIR publiées ici tous les samedis sont un excellent lieu de rencontre pour les lecteurs, auteurs, éditeurs, libraires... Ainsi donc,la publicité étalée dans ces pages devient également une source de renseignements pour le bouquineur à l'affût des plus récentes parutions. Pour toute information concernant la publicité, demandez Jacqueline Avril au 844-3361.

LE DEVOIR

NOUVEAUTÉS

Mémoire
poèmes
de Louis Boucher

Chasse-galerie
conte
de Pierre Lapierre

5,95$ ch.

Commandes:
Louis Boucher
4245 Marquette, app. 4
Montréal, H2J 3W8

Terrasses Embassy
3440 Durocher
suite 1703
Montréal H2X 2E2

En vente à:
l'Agence du livre français,
Librairie Champigny, Librairie Opuscule,
Librairie Cartier-Migneault Hull,
Librairie du centre du Québec inc.
Drummondville,
et quelques autres.

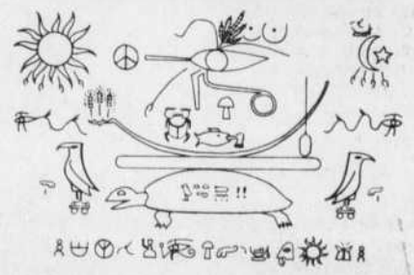
ÉDITIONS L'ESPLUMOIR

VIENT DE PARAÎTRE:

DANSEUSES-MAMELOUK
JOSÉE YVON

à **Serge Demers,** tatoueur
et à **Claude Vivier,** musicien





« Car il faut savoir reconnaître la qualité de la présence littéraire de Josée Yvon. »
Jean Royer, ***LE DEVOIR,*** *31 janv. 1983*

« Il faut absolument lire Josée Yvon »
Françoise Favretto, ***Mensuel 25,*** *Belgique, fév. 83*

« Désarmante... »
Jacques Lanctôt, ***Virus,*** *déc. 1982*

« Ce récit peut choquer certains, d'autres peuvent l'aimer, mais une chose est certaine, on ne peut y rester indifférent. »
Michèle Salesse, ***LETTRES QUÉBECOISES,***
Printemps 1983

« Josée Yvon a la Phrase lapidaire, chargée: »
Diane Cadorette, ***LE TEMPS FOU,*** *fév. 83*

« Une des voix les plus lucides d'Amérique »
Denis Vanier, in ***FILLES-COMMANDOS BANDEES,***
Mtl, 1978

vlb éditeur **Montréal, 1982**

ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA



FIERABRAS

Roman en prose de la fin du XIVe siècle
publié par Jean Miquet
Publications médiévales de l'Université d'Ottawa no 9

Dans une brève étude, l'auteur présente d'abord une analyse du texte, la genèse de la légende de Fierabras et la place du roman dans la littérature de l'époque — c'est-à-dire une mise en prose du poème épique d'origine. De plus, le roman lui-même marque déjà l'originalité et le foisonnement de la langue française. C'est un récit qui nous ramène irrésistiblement à nos rêves chevaleresques d'enfance!

15BN2-7603-4809-1 **$12,00**

Chez votre libraire ou
directement aux Éditions de l'Université d'Ottawa
65, avenue Hastey, Ottawa K1N 6N5
(payable d'avance par chèque ou mandat)



GÉRARD DEPARDIEU À RADIO CITE FM 107,3

Véritable Humphrey Bogart du cinéma français moderne, il promène son air taciturne dans les films policiers comme dans les drames sentimentaux... Une entrevue exclusive de **FRANCE NADEAU** avec **GÉRARD DEPARDIEU,** à l'émission "A deux" samedi 9 avril à 23 h 00.

Dimanche, à 22 h 30, FRANCE NADEAU reçoit GINETTE RENO

(PUBLICITÉ)

Un lieu unique de débats pour la critique audacieuse

Magazine tabloïd mensuel,
prix au numéro: 1,50$

Abonnements 9 numéros (1 an): 12 $
Institutions: 15 $
Chèque ou mandat postal à l'ordre de SPIRALE C.P. 627, Succ. Outremont, Outremont, (Québec) Canada H2V 4N6



SPIRALE
ARTS ■ LETTRES ■ SPECTACLES
SCIENCES HUMAINES

NiliMiN
EDITIONS NAAMAN

C.P. 697
SHERBROOKE (Québec)
J1H 5K5
Tél.: (819) 563-1117

10e Anniversaire 1973 1983



Louise DARIOS
(Montréal)

1. **L'Arbre étranger**, sept récits des Amériques: Québec - Pérou - Chili $4,00
2. **Le Retable des merveilles...**, souvenances du Venezuela, du Brésil et du Honduras $7,00
3. **Le Soleil des Morts**, nouvelles: Pérou, Espagne, Bretagne, Canada $10,00

Des films «kangourous» et des films «kleenex»

par Richard Gay

AVEC le printemps avec la fin de semaine de Pâques, plusieurs nouveaux longs métrages ont pris l'affiche sur nos écrans. En voici quelques-uns en quelques mots, en commençant avec **We of the Never, Never,** en lice pour six prix de l'Académie. Non pas l'académie qui, lundi soir, décernera les Oscars mais l'Académie australienne. Car *We of the Never, Never* est une production de ce cinéma australien qui, depuis quelques années maintenant, s'impose de plus en plus non seulement en Australie mais un peu partout sur les écrans du monde.

Réalisé par un cinéaste du nom d'Igor Auzins, *We of the Never, Never* se situe en fait au carrefour de deux tendances majeures du cinéma australien, soit le western dit «Kangourou», style *The Man from Snowy River*, et les films comme *My Brillant Career*, par exemple, axés sur le sort d'une jeune fille ou d'une jeune femme.

En effet, dans *We of the Never, Never*, une jeune femme du début du siècle suit dans une régin reculée de l'Australie son nouveau mari qui a accepté la direction d'une petite station d'élevage. Il lui faudra affronter l'éloignement, la solitude, mais surtout l'enrivonnement aride, les regards des cowboys qui secondent son mari, les aborigènes aussi. Mais la jeune femme réussira à s'imposer à son nouveau décor naturel et humain, à un point tel qu'à la fin, lorsque meurt son mari, elle ne retournera pas à la ville.

Dans le rôle principal, Angela Punch McGregor est excellente: sa beauté fragile nous fait mieux deviner la force intérieure de son personnage. Le film tourné en cinémascope rend bien aussi les grands espaces où l'action se situe. Les mouvements de caméra ont de plus une certaine majesté qui correspond bien à l'environnement. Quant au récit, ces scènes de vie conjugale en brousse australienne restent précisément des scènes qui se juxtaposent sans atteindre un impact, un élan dramatique vraiment fort. C'est sans doute pourquoi, malgré ses qualités, *We of the Never, Never* paraît faible et longuet par moments. (Avenue).

■

Les admirateurs de plus en plus nombreux du groupe britannique Monty Python ne voudront très certainement pas manquer la dernière réalisation du groupe intitulée **The Meaning of Life.** Si le titre paraît prétentieux, ceux qui connaissent le comique irrévérencieux de Monty Python devinent bien que le film est tout le contraire. Bien sûr, on parcourt la vie depuis la naissance jusqu'à la mort, mais tout cela est prétexte à la folie débridée de John Cleese et compagnie. Tout y passe et en particulier les sujets favoris de Monty Python dont la religion, le sexe, l'éducation, l'armée et la médecine. En fait ce film à sketchs est le plus fou, le plus extravagant, le plus anarchique, le plus outrancier que Monty Python ait jamais réalisé.

Peut-être un peu trop outrancier: je pense en particulier à cette séquence où un grotesque obèse vomit sans arrêt sur les serveurs et les clients d'un chic restaurant.

Mais on trouve par ailleurs dans *The Meaning of Life* des scènes visuellement vibrantes et merveilleusement drôles dont un numéro de comédie musicale avec pour sujet, tenez-vous bien, le sperme et la religion. Absolument délirant! Et il y a aussi cette trouvaille dans la structure même du film qui en fait un court métrage suivi d'un long métrage où l'on retrouve cependant les images du court métrage. Vous vous y retrouvez? Peut-être pas. Et c'est sans doute précisément ce que Monty Python souhaite. (Alexis Nihon, Côte-des-Neiges).

Produit par les studios Zoetrope, les studios de Francis Ford Coppola, **The Black Stallion Returns** reprend là où *The Black Stallion* s'était arrêté. Et cette fois le jeune Alex voit son superbe cheval kidnappé par des Arabes, les anciens propriétaires de la bête. Déterminé, le garçon cherchera son cheval jusqu'en Arabie où s'opposeront bons et méchants. Mais finalement Alex pourra reprendre possession de son pursang si avec celui-ci il gagne une importante course.

Ce deuxième film, comme le premier, prend donc fin avec une course. Le genre du film est aussi tout à fait le même: un récit d'aventures comme ceux dont on raffole dans notre jeunesse. Si la réalisation exploite à fond l'exotisme de l'Arabie et de ses déserts, la photographie est toutefois moins superbe que dans le premier film et le récit dans son élan connaît des ratés. (Loews et Fairview).

■

S'il existe des films quatre étoiles, il existe aussi des films quatre kleenex. Et **Man, Woman and Child** en est un. Faut dire que ce long métrage réalisé par Dick Richards a pour point de départ un autre roman d'Erich Segal qui nous avait donné *Love Story*, le film quatre kleenex par excellence.

Un père de famille qui file le parfait bonheur avec sa femme et ses deux filles apprend qu'une ancienne maîtresse, une Française, est morte et laisse un enfant. Ce fils est le sien, apprend le personnage principal. Et voilà que ce père américain invite le jeune Français chez lui dans sa famille. Vous imaginez le reste: drame avec l'épouse, avec les enfants, drame personnel du père qui découvre son attachement pour son fils et vice versa... Un mélo comme ce n'est pas permis. Tout, vraiment tout pour vous tirer une larme.

La réalisation est d'une banalité comparable aux films tournés à toute vitesse pour la télévision, les principaux comédiens, Martin Sheen et Blythe Danner, sont prisonniers d'un scénario ridicule, enfin du cinéma pour adolescentes en mal d'émotion. (Loews).

Par ailleurs si vous appréciez les bons documentaires, vous voudrez peut-être voir *War at Home*, le film américain que Barry Alexander Brown et Glenn Silber ont tourné sur la lutte menée par les étudiants américains contre la guerre du Vietnam.

Ce film qui a exigé quatre années de travail et qui retrace les manifestations étudiantes depuis 1963 jusqu'à 1973 donne la parole à plusieurs intervenants qui ont vécu de près cette lutte et, grâce à une quantitité impressionante de films d'archives, reconstituent les événements tels qu'ils se sont déroulés. Et, en montage parallèle, l'horreur du Vietnam.

Par son sujet, la richesse de la matière visuelle, le rythme dynamique du montage, le résultat n'est jamais ennuyant, toujours accaparant.

Prenant pour appui la ville de Madison où loge l'Université du Wisconsin, *War at Home* montre jusqu'à quel point même l'Amérique tranquille, paisible a été littéralement déchirée par la guerre du Vietnam: d'une part une contestation de plus en plus violente, d'autre part une oppression policière de plus en plus déchaîné. Un film politico-moral. Un film pour ne pas oublier. (Cinéma Parallèle du 1 au 17 avril).

Le meilleur d'Ivan Passer

par Francine Laurendeau

IL n'est pas inutile de rappeler qu'Ivan Passer tout comme son ami Milos Forman, est un des exilés des lendemains du Printemps de Prague. Ceux qui ont suivi l'actualité cinématographique des années 60 se rappelleront non sans nostalgie la stimulante vitalité de la « nouvelle vague » tchécoslovaque incarnée par Passer, Forman, Jaromil Jires, Evald Schorm, Vera Chytilova, Jiri Menzel et bien d'autres qui tournaient, dans une sorte d'euphorie créatrice, des films neufs et insolents tandis qu'un courant général de libéralisation orientait le pays vers un « socialisme à visage humain ».

Ivan Passer, coscénariste de Milos Forman, n'aura eu le temps de réaliser chez lui que deux films dont son premier long métrage, *Éclairage intime* (1965), véritable chef-d'oeuvre d'humour et de finesse d'observation qui, déjà formellement maîtrisé, n'a pas ce petit côté un peu bâclé des films de la même époque.

Mais en août 1968, les troupes du pacte de Varsovie envahissent la Tchécoslovaquie et c'est la répression. Accusés de révisionnisme, les tenants du nouveau cinéma seront pour longtemps condamnés au silence ou à l'exil. Si Forman a réussi à s'imposer aux États-Unis avec des films spectaculaires comme *One Flew Over the Cuckoo's Nest* (1975) *ou Hair* (1978), le public connaît mal l'oeuvre de Passer qui en est cependant à son cinquième long métrage américain, *Cutter's Way*, un film à ne pas rater.

Alex Cutter (John Heard) est revenu mutilé du Vietnam, mutilé dans son corps et dans son âme. Toujours entre deux cuites, il est invivable. Mais deux êtres lui demeurent fidèles. Sa femme Mo (Lisa Eichhorn), dont l'amour désillusionné et le désespoir souriant ne peuvent plus grand-chose pour lui. Et Richard Bone (Jeff Bridges), un « drop-out » des années 60, qui vit d'expédients et se tient prudemment à l'écart de tout ce qui pourrait ressembler à un engagement.

Or, une nuit, Bone est témoin d'un meurtre sordide. Au cours d'une fête populaire, il croit reconnaître le meurtrier: ce serait Cord, un notable de la ville. Mais rien n'est moins sûr, il n'a entrevu que très fugitivement l'assassin.

Inexplicablement, cette histoire se met à passionner Cutter. Convaincu de la culpabilité de Cord, il va se lancer dans une enquête de tous les instants pour tenter de le démasquer. Cela malgré l'incrédulité de Mo, qui n'y voit qu'une nouvelle toquade de son imprévisible mari, et les réticences de Bone qui ne veut surtout pas s'embarquer dans une lutte par trop inégale contre le tout-puissant Cord.

Voilà la situation dans laquelle l'auteur campe ses personnages. Mais *Cutter's Way* (adapté du roman *Cutter and Bone*, de Newton Thornburg) n'a rien du policier classique. C'est bien davantage la description de trois êtres marginaux que le destin, par des voies en apparence anodines, va inexorablement mener à la tragédie.

C'est un cinéma d'atmosphère aussi, qui sait nous transmettre l'étrangeté du climat de cette drôle de petite ville californienne un peu espagnole. Un climat que la musique épouse et prolonge. Le finale de ce film intimiste est percutant.

Mais ce qu'on retiendra surtout de cette oeuvre personnelle et sans concession, c'est le saisissant portrait de trois êtres pathétiques et attachants, interprétés par d'admirables comédiens superbement dirigés. *Cutter's Way* est très certainement le meilleur film américain d'Ivan Passer, peut-être même son meilleur film tout court. En version originale, sous-titres français. Jusqu'au 16 avril à l'affiche du New Yorker, 5380 Saint-Laurent.

en tête d'affiche

■ **Le Mystère Picasso.** Un excellent document tourné en 1955 par le cinéaste Henri-Georges Clouzot qui, grâce à un simple procédé de transparence, permet au spectateur de voir s'élaborer sous ses yeux des oeuvres de Picasso. Le processus créateur saisi sur le vif! (Élysée).

■ **L'Étoile du Nord.** Un meurtrier se réfugie dans une pension. Un roman de Simenon porté à l'écran par Pierre Granier-Deferre. Avec Simone Signoret et Philippe Noiret. Soigné mais conventionnel. (Parisien).

■ **The King of Comedy.** Le nouveau film de Martin Scorsese: un inconnu aux prétentions comiques idolâtre l'animateur d'un talk-show et est prêt à tout pour présenter son numéro à l'émission en question. Un regard percutant et cinglant sur l'Amérique et sa soif de célébrité. Avec Robert De Niro et un Jerry Lewis étonnant. (Westmount Square).

■ **Lucien Brouillard.** Un Robin des Bois des temps modernes se porte constamment à la défense des pauvres et des ouvriers dans le quartier défavorisé où il habite. Premier long métrage de Bruno Carrière: des qualités certaines mais aussi des défauts évidents. Avec Pierre Curzi. (Dauphin).

■ **Qu'est-ce qui fait courir David?** Va librement de la vie réelle du personnage à la mise en images du scénario qu'il écrit. D'Eli Chouraqui, un film drôle, tendre, charmant et surtout pénétré d'un amour passionné pour le cinéma. Avec Francis Huster, Nicole Garcia et Anouk Aimée. (Dauphin).

■ **Betrayal.** Un couple d'amants au moment où tout est fini entre eux. Et de là on remonte dans le temps jusqu'au moment où l'homme et la femme se sont rencontrés. Pour l'ingéniosité et l'ironie du récit d'Harold Pinter, pour l'excellence des comédiens aussi: Jeremy Irons, Ben Kingsley et Patricia Hodge. (Place Ville-Marie).

■ **The Stationmaster's Wife.** Un chef de gare est détruit par sa passion dévastatrice pour sa femme qui le trompe avec le boucher puis le coiffeur du village. Un drame passionnel où la sensualité et l'ironie propres à Fassbinder se manifestent pleinement. (Cinéplex).

■ **Au Clair de la lune.** L'amigié entre un homme-sandwich et un albinos fabricant d'illusions. Réalisme et fantastique. Tendresse et détresse. D'André Forcier, un cinéaste québécois tout à fait unique. (La Cité).

■ **Sophie's Choice.** Le roman de William Styron porté à l'écran par Alan J. Pakula. Dans le rôle principal, Meryl Streep nous offre la meilleure interprétation de sa carrière. Un film bouleversant! (Alexis Nihon et Square Décarie).

■ **Tootsie.** Déguisé en femme, un acteur devient un meilleur homme. Une comédie de Sidney Pollack qu'il faut voir avant tout pour la performance de Dustin Hoffman. (Bonaventure, Côte-des-Neiges; en français, Brossard, Verdun, Jean-Talon, Champlain).

■ **Gandhi.** Pour mieux connaître un personnage historique et la lente marche de l'Inde vers la libération et l'indépendance. Facture conventionnelle des grandes productions mais interprétation étonnante de Ben Kingsley dans le rôle-titre. (Place du Canada; en français, Brossard et Crémazie).

■ **Le Retour de Martin Guerre.** Dans la France du XVIe siècle, Martin Guerre disparu depuis de nombreuses années revient auprès de sa femme. Mais ce revenant est-il le vrai Martin Guerre? Un procès élucidera la question. Une histoire d'autant plus passionnante que véridique. Avec Gérard Depardieu et Nathalie Baye. (Berri).

■ **Le Verdict.** À l'occasion d'une nouvelle cause que lui refile un ami, un avocat lamentable tente désespérément de refaire sa vie et sa réputation. Pour l'interprétation de Paul Newman et la réalisation à la fois attachante et distanciée de Sidney Lumet. (Berri et Cinéma de Montréal).

■ **Coup de torchon.** Pour le tandem fascinant que constituent le réalisateur Bertrand Tavernier et le comédien Philippe Noiret. Drames existentiels, romantiques, humour noir, violence et surtout propos troublants sur le colonialisme et le racisme. (Avec sous-titres anglais, Place Ville-marie).

Richard GUAY

«Un scénario bien construit, des dialogues intelligents, de bons comédiens qui n'en font pas trop. De la belle ouvrage!» — *Francine Laurendeau, LE DEVOIR*

POUR TOUS

ALAIN SARDE

SIGNORET · NOIRET · SIMENON · GRANIER-DEFERRE

L'ÉTOILE DU NORD

Le PARISIEN 4
480 ST-CATHERINE O. 866-3856

12.20, 2.35, 4.55, 7.15, 9.35,
Sam. dernier spectacle: 11.50

"RIRE ET AIGREUR. Efficace dans le ton de comédie et l'humour des situations. Mantredi a l'aise dans une peau "multifacettes". Jobert réalise une composition de qualité".
—*Didier Perri, CINÉMATOGRAPHE*

"DRÔLE ET RÉUSSI. Une toile de fond qui dénonce notre société basée sur l'argent où les rapports sont ceux d'exploitants et exploités".
—*François Barbry, LA VIE*

"CHAPLINESQUE. Manfredi, quelle présence et quel talent! Jobert sait nous émouvoir. Comme chez Chaplin: des situations drôles qui prêtent à l'humour, l'humiliation et l'aigreur".
—*Jacqueline Nacache, NOUVEL OBSEVATEUR*

"UN DES GRANDS DU CINÉMA ITALIEN. Montaldo, réputé comme cinéaste engagé (Sacco et Vanzetti), n'y va pas avec "le dos de la cuiller"!... Son film offre l'exemple réussi sur l'autodéfense".
—*Jacques Grant, LA CROIX*

KARIM présente

POUR TOUS

Après un repas de "PAIN ET CHOCOLAT" suivi par un "CAFÉ-EXPRESS" voici la pièce de résistance...

SÉLECTION OFFICIELLE FESTIVAL DE MONTRÉAL

un film de GIULIANO MONTALDO

un Jouet dangereux

NINO MANFREDI et MARLÈNE JOBERT

ÉLYSÉE 1
35 MILTON 842-6053

SAM., DIM.: 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30.
SEM.: 7.15, 9.30.

Vous avez ri et pleuré avec Nino Manfredi dans *"Café Express"* et *"Affreux, sales et méchants"*.
Venez maintenant le voir dans son plus récent et meilleur rôle !

POUR TOUS

CINÉMAS UNIS

nu de femme

avec NINO MANFREDI • ELEONORA GIORGI
JEAN PIERRE CASSEL un film de NINO MANFREDI
Produit par Franco Commiteri pour Massfilm Rome-Marceau Cocinor Paris
Vivafilm

Le PARISIEN 5
480 ST-CATHERINE O. 866-3856

1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15. SAM. DERNIER SPECTACLE: 11.15.

«Forcier est un merveilleux directeur de comédiens... notre cinéaste le plus original.»
— *Richard Guay, LE DEVOIR*

«Un conte fantastique dans lequel j'ai pris plaisir à m'enfoncer. Inutile d'en ajouter... j'ai beaucoup aimé.»
— *Franco Nuovo, Journal de Montréal*

«... climat de fantaisie, d'invention et de poésie dont on chercherait vainement ailleurs au Québec l'équivalent.»
— *Luc Perreault, La Presse*

POUR TOUS

Au clair de la lune

UN FILM D'ANDRÉ FORCIER
AVEC MICHEL CÔTÉ ET GUY L'ÉCUYER

AUSSI: Court Métrage: "SOUVENIRS DE GUERRE" de Pierre Hébert.

LaCité 2
3575 AV DU PARC 844-9470

SAM., DIM.: 1.30, 3.30, 5.40, 7.30, 9.30. SEM.: 7.30, 9.30.

EN EXCLUSIVITÉ

HITLER
UN FILM D'ALLEMAGNE
de HANS-JURGEN SYBERBERG
v.o. allemande avec s.t. anglais

UN CYCLE FILMIQUE DE SEPT HEURES
sam.-dim. 16-17-23-24 avril
à midi et demi

billets: 11,00$
en vente maintenant

New Yorker
5380 St.LAURENT 276-9626

EN NOMINATION POUR UN OSCAR

SI CETTE PLANÈTE VOUS TIENT À CŒUR

Version française de
IF YOU LOVE THIS PLANET

Une conférence du
Dr Helen Caldicott
sur la guerre nucléaire

à la télévision de Radio-Canada
le dimanche 10 avril
à 18 h 30

Office national du film du Canada
National Film Board of Canada

Les Films du Crépuscule présente

THE WAR AT HOME

Un film de
Glenn Silber
et
Barry Alexander Brown

"Les luttes étudiantes aux États-Unis contre la guerre au Viet Nam"

"Des images qui dépassent DEER HUNTER"

au

Cinéma Parallèle
Du 11 au 17 avril à 21h

★ À L'AFFICHE ★

EN PRIMEUR
Cutter's Way
LA BLESSURE
avec John Heard
un film de IVAN PASSER
TOUS LES SOIRS À 9h30
avec s.-t. français
Également: ce soir à 7h30-11h30
demain à 4h45

DIM. à 2h00—DIM.-LUN à 6h45
RAGTIME TOUS de Milos Forman

MY DINNER WITH ANDRÉ TOUS un film de Louis Malle MAR.-MER. à 7h15

SEAN CONNERY dans 14
OUTLAND
un film de PETER HYAMS
JEUDI à SAMEDI

VISIONNEMENT SPÉCIAL
Clarence & Angel JEUDI à 11h30 seulement .99

New Yorker
5380 St.LAURENT 276-9626

PICASSO-CLOUZOT
Le peintre crée; joue pour le cinéaste...
et soudain, le voile se lève
sur le mystère de la création.

HENRI-GEORGES CLOUZOT

POUR TOUS

LE MYSTÈRE PICASSO

PRIX SPÉCIAL DU JURY CANNES

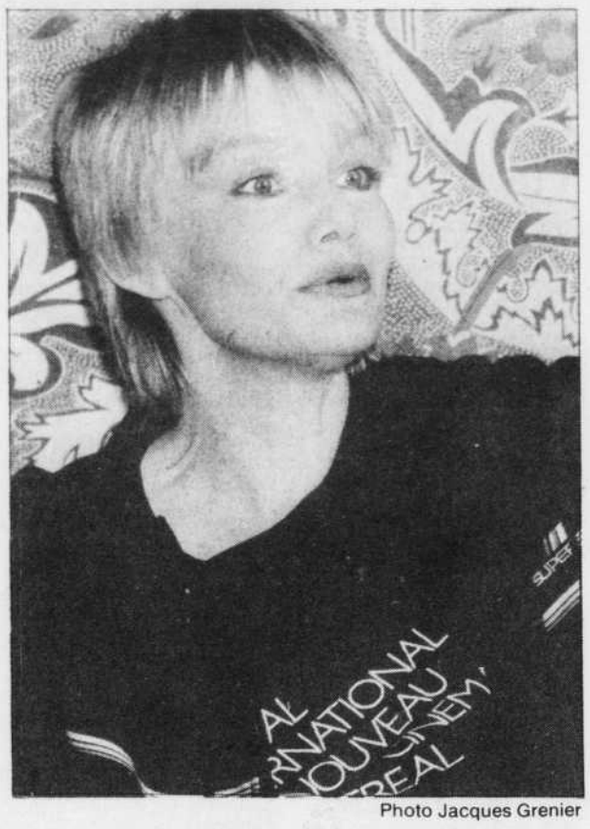
avec PABLO PICASSO · scénario HENRI-GEORGES CLOUZOT · musique GEORGES AURIC
image CLAUDE RENOIR · son JOSEPH DE BRETAGNE · montage son HENRI COLPI
montage image HENRI-GEORGES CLOUZOT
Vivafilm

ELYSÉE 2
35 MILTON 842-6053

SAM., DIM.: 1.30, 3.05, 4.40, 6.15, 7.50, 9.25.
SEM.: 6.15, 7.50, 9.25.

PRUCNAL SUR ORBITE

par
Clément Trudel


Photo Jacques Grenier

OUVREZ les vannes de l'émotion et, sans perte de contact, Anna Prucnal vous placera sur orbite. Ne pensez plus à Peter Pan (le monde évolue) mais plutôt à un corps qui se cambre, s'explose et se propulse à la limite du tolérable. Hubert Reeves dirait sans doute d'elle qu'elle est « l'impatience dans l'azur ». Elle s'offre, et vous offre, 90 minutes tous-terrains, se déplaçant du romantique Strauss *(C'est la saison d'amour)* à la *furore* des dissidents qui ont perdu patrie et parti mais qui tiennent à clamer leur identité.

Marjorie Tanaka, au piano, et Jimmy Tanaka (synthétiseur) sont superbes pour mettre en situation une actrice/chanteuse qui module ses humeurs à la fraction de seconde près. Arpèges hyper-rapides de la *Chanson de Parassia*, tirée d'un opéra de Modeste Moussorgsky, ou accents déchirants de ce *Quand on n'a que l'amour* (Brel) qu'elle recrée à vrai dire. L'effet Prucnal vous déstabilise un moment, vous reprend dans ses serres vous mène au bord des larmes et vous replonge ensuite dans un tourbillon de noces et de bacchanales qui vous rend perplexes. le film se déroule: flash back sur cet arbre que l'on abat et qui, dans sa chute, évoque la mitraille. Anna Prucnal le chante en rappel: « Je n'appartiens à personne ». Elle ne créera pas une mode; tout au plus aura-t-elle des émules dans sa technique Stanislavski adaptée à la scène (au sens où l'état psychique peut également compter dans le rendu d'un texte).

On a déjà souligné « l'aisance déconcertante » avec laquelle cette Polonaise en exil voyage du rire aux larmes, du ton de tragédienne à celui d'une vedette d'opérette. Elle se moque sans doute de ces ratiocinations et, quant à moi, il me plaît de penser que Brecht et Weill, s'ils étaient là dans la salle, croiraient voir et entendre Lotte Lenya chanter leur *Alabama Song* et que *Les amants de la rue Kamiena* sont propres à émouvoir tous ceux qui ont un coeur, sous quelque latitude qu'ils habitent.

De l'obscurité, sur ma gauche, à moins de deux mètres, a jailli une femme frêle qui, sous les projecteurs, vêtue de tulle, tenant sur son sein quelques fleurs, frémit. C'est elle, voix haut perchée, à la Mathé Altéry (eh oui!) qui nous serine *La saison d'amour;* yeux espiègles, jambes-échasses enserrées dans un collant noir pailleté. L'entrée a réussi, la suite ne décevra personne. *Chante ta nostalgie*, de Moustaki, s'attire des vagues de bravo! *Luna Moon* aussi.

Par elle, on veut bien admettre que « la plus belle histoire d'amour... c'est celle qu'on n'a jamais sue » et lorsque la croisière dans le temps nous sert *As time goes by*, du film *Casablanca* ou encore *Les mauvais enfants dans la vallée*, chanson de Pier Paolo Pasolini pour le film *Sweet Movie*, l'esquisse se précise. Anna Prucnal a été de la distribution de *Cité de femmes*, de Fellini, elle nous fait ce soir-là assister à une avant-première des rôles qu'elle jouera sans doute bientôt. Elle a décidé de ne plus remonter sur scène pour quelque temps. Retour à une carrière d'acttrice, bravo! La chanteuse a pu être indisposée par certains critiques désobligeants, soit. Elle persiste à nous dire « si j'étais soleil, je ne brillerais que pour toi »... Celle qui a ainsi fait irruption dans le cosmos québécois saurait-elle vraiment se passer d'un public comme celui de la salle Maisonneuve qui, jeudi, lui a fait la fête? Il y a fort à parier que non.

MARJO, DE « CORBEAU »

par
par
Mireille Simard



CORBEAU. Le nom évoque cet oiseau noir vaniteux de la fable de La Fontaine. Curieusement, l'âme déchaînée du groupe rock québécois est aussi blonde que les blés et refuse toute concession à la beauté féminine plastifiée. Avec ses trépignements à la Rod Stewart, Marjo chasse impitoyablement les mythes féminins de la grâce et de la fragilité innées. Crachotante et sautillante, elle électrise le Club Soda où le groupe se produit jusqu'à demain, dans un spectacle bien rodé si l'on excepte l'entracte interminable de 55 minutes...

Également auteur des textes, Marjolaine Morin chante les passions profondes des femmes, éternellement en quête d'amour et d'identité propre. Tel un animal blessé, Marjo dénonce ces hommes égoïstes qui préfèrent ignorer le cri de leurs compagnes révoltées, réclamant à la fois leur part d'amour et le respect de leur liberté. Dilemme de la femme moderne coincée entre sa libération en marche et sa soif d'amour inextinguible. « Maladie d'amour », clame la chanteuse impuissante.

Avec sa voix rauque qui semble faite pour dire les choses crûment, la blonde vedette parle autant des déboires du rocker arrogant que des femmes mal-aimées. Son style effleure la vulgarité sans toutefois y sombrer tout à fait. Car malgré son air débraillé et ses T-shirts sans manches, elle contrôle parfaitement le spectacle où le public finit par participer: car sexualité à fleur de peau et corps de mannequin font de Marjo le rêve des admirateurs présents qui se dandinent béatement pour ses beaux yeux de rockeuse passionnée.

Le spectacle présente la totalité des chansons de leur dernier album *Illégal* et présente aussi de nouvelles pièces: *Tu verras, Visionnaire, Phobum phobies* et *Young lovers* dont les accents mélancoliques et les paroles (Young lovers prétend to be the greatest...) créent une ambiance qui déborde le cadre des couples déchirés qui constituent l'univers de Marjo.

Dans son sillage scintillant, les musiciens de Corbeau apparaissent un peu ternes, voire désabusés. Ils se regardent et tournent en rond sur la scène, comme des poissons dans un bocal. Pendant ce temps, leur comète vociférante traverse l'espace en zigzaguant et entraîne dans sa foulée fils, micros et même musiciens, qu'elle heurte au passage.

Dans ce décor où traînent négligemment les bières de circonstance, Marjo domine largement. Son public d'ailleurs ne s'y trompe pas, scandant « Marjo, Marjo » pour ramener son idole sur scène. Le groupe cède au rappel, puis disparaît définitivement. Seules les plaintes d'amour de Marjo resteront gravées dans la mémoire, le temps de sombrer dans l'oubli.

LA BOÎTE À ÉCHOS

L'atelier de danse de McGill (McGill Contemporary Dance Workshop) se produit ce soir à 20 h, au pavillon Moyse Hall de McGill. On y a inclus des pièces modernes, du ballet classique et même des extraits de comédies musicales.

■

L'ensemble folklorique *Les gens de mon pays*, d'Outremont, organise pour la 9ième année consécutive son festival de la Saint-Lazare qui se tiendra samedi le 16 avril, à compter de 10 h, au Collège Stanislas (780 Avenue Dollard). La Bulgarie est le thème choisi cette année et il y aura souper traditionnel bulgare, danses de ce pays et projections audiovisuelles.

■

Au Patriote à Lejeune, rue Sainte-Catherine, l'on prépare pour le 20 avril le spectacle *Enfin te voilà, toi* conçu par Guy Godin et permettant de contribuer aux « mieux-être » des malades — une jeune peintre, Claire Labonté-Côté y exposera des oeuvres dont une partie du coût réalisé sera versé au Comité provincial des malades, dont le président est Claude Brunet.

■

Du 12 au 24 avril, la galerie Lukacs (1430 Sherbrooke Ouest) présentera des peintres québécois tels Brunet, Tourenne, Bertounesque, etc.

■

Jusqu'au 23 avril, à la galerie Gilles Corbeil (2165 rue Crescent), exposition des oeuvres récentes d'Yves Trudeau qui y rencontre le public (de 11 h à 15 h).

Au Bateau Ivre du Grand Café (1720 rue Saint-Denis) jusqu'au 11 avril, le quintet du pianiste québécois *Steve Holt* présente un spectacle de jazz moderne. Holt vient de lancer son premier microsillon, *The Lion's Eye*, sur étiquette Plug, de la maison P.M. Music, spécialisée en jazz moderne.

■

Le quatuor Flûte Douce joue à La Chaconne (342 est Ontario) jusqu'au 10 avril à 21h. Formé tout récemment, cet ensemble regroupe Jean-Marc Gras, Andrée Houle, Gilles Plantes et Denis Saint-Germain, qui en plus de puiser au répertoire baroque et de la Renaissance, font appel à certaines techniques et pièces plus modernes.

■

Concert/bénéfice ce soir (20h) à la cathédrale Christ Church, pour le financement du journal de musique ancienne: *Tic Toc Choc*. Une douzaine de musiciens ainsi que l'ensemble Claude-Gervaise participent à ce concert qui offre des oeuvres de Couperin, Bach, Handel, Leclair, Frescobaldi, etc.

■

Louise Forestier vient d'offrir à son public un nouveau disque où se retrouve notamment la chanson qu'elle a composée avec François Dompierre: La Saisie *(Ne touchez pas à mon piano...)* Une dizaine de musiciens ont de plus été actifs dans la préparation de ce microsillon d'une chanteuse mature qui conserve sa poésie et son côté farouchement individualiste.

85 CKVL
PRÉSENTE...
KENNY ROGERS • JOHNNY CASH
IE NELSON • ANNE MURRAY • M
N • GLEN CAMPBELL • MERLE H
TA LYNN • DOLLY PARTON
BARA • RENÉE MAR
• D ILLIAMS • MICH
RTY MMY WYNETTE



Du lundi au vendredi
André Breton de 20h00 à 00h
Samedi, dimanche
Yves Sauvé de 00h à 05h00
Samedi, dimanche
Jacques Salvail de 10h00 à 14h00
Samedi, dimanche
René Ouellette de 14h00 à 19h00
Samedi, dimanche
Christian Savard de 19h00 à 00h

Musique Country Montréal
ANTENNE 2

LE THÉÂTRE *"LES GENS D'EN BAS"* ET LA SPEC PRÉSENTENT:
une adaptation québécoise de
Faut pas payer!
de Dario Fo


Yves Dagenais · Nicole Thibault · Alain Lussier · Daryelle Belzile · Jacques Benoit

« Quelle belle idée anarchique (...) De la folie délirante »
Martine Corrivault (Le Soleil)
« Force des dialogues comiques, habileté des comédiens, mise en scène ingénieuse... »
Lisette Morin, Radio-Canada, Rimouski

LA SPEC
1670, Desjardins (une rue à l'est de Pie IX)
Billet: $7 et $6 (étudiants et âge d'or)
du 31 mars au 24 avril à 20:30h
RÉSERVATIONS: 524-8565

Orchestre symphonique de Montréal
Charles Dutoit, directeur artistique
*De retour après une absence de 10 ans
LES GRANDS CONCERTS
mardi et mercredi, 12-13 avril, 20h



Günther Herbig
Emil Gilels, *pianiste*
Beethoven: *Concerto pour piano no 3*
Mahler: *Symphonie no 6*

Commandite de Gaz Métropolitain

Billets 6,50$ à 18$
À compter de 19 heures, les soirs de concert, 100 billets seront offerts à 5$ si disponibles.
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Guichets: 842-2112
Sur tout billet de plus de 6$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

LES THÉÂTRES PROFESSIONNELS AU QUÉBEC: SAISON THÉÂTRALE 1983
AVEC LE CONCOURS DE
L'ACADÉMIE DES ARTS VANTAGE

Ces théâtres sont membres de l'ASSOCIATION DES DIRECTEURS DE THÉÂTRE

LE DEVOIR est également associé à la publication de cet espace publicitaire

À L'AFFICHE

COMPAGNIE DE QUAT'SOUS
au théâtre de Quat'Sou
100 est, avenue des Pins
ARTURO UI
de Berthold Brecht
mise en scène de Paul Buissonneau
Denis Paris, Jean-Raymond Châles, Jacques Thériault, Marc Legault, Benoît Dagenais, Marcel Cabay, Bernard Meney, Suzanne Léveillée, Claude Gai, Pierre Chagnon, Gilles Cloutier
845-7277

COMPAGNIE JEAN DUCEPPE
au théâtre Port-Royal
Place des Arts
LES GARS
de Jean Barbeau
mise en scène de Claude Maher
Michel Dumont, Claude Michaud, Paul Savoie, Esther Lewis.
842-2112

THÉÂTRE DE LA GRANDE RÉPLIQUE
au théâtre de la Grande Réplique
200 ouest, rue Sherbrooke
LA DERNIÈRE MANCHE
de Raymond Dutherque.
adaptation de Jean Barbeau
mise en scène de
Christian Rauth et Olivier Granier
Daniel Gadouas, Jacques L'Heureux
282-3147

NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE
au théâtre Denise-Pelletier
4353 est, rue Ste-Catherine
LES TROIS MOUSQUETAIRES
d'Alexandre Dumas et Maquet
adaptation de René-Maurice Picard
mise en scène de Jean-Luc Bastien
Markita Boies, Yvan Benoît, Sophie Clément, Alain Fournier, Véronique Le Flaguais, Marcel Leboeuf, Normand Lévesque, Jean-Louis Millette, Guy Nadon, Gilbert Sicotte, Daniel Simard.
253-8974

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT
au théâtre du Rideau Vert
4664, rue St-Denis
LES DRÔLATIQUES, HORRIFIQUES ET ÉPOUVANTABLES AVENTURES DE PANURGE, AMI DE PANTAGRUEL
de Rabelais,
d'après Antonine Maillet
mise en scène de
Jean-Claude Marcus
Jean Besré, Jean Dalmain, Pierre Thériault, Lénie Scoffié, Jacques Leblanc, Yves Jacques, Léo Munger, Jean-Jacqui Boutet, Aurélien Jomphe.
844-1793

EN TOURNÉE

THÉÂTRE POPULAIRE DU QUÉBEC
À TOI POUR TOUJOURS, TA MARIE-LOU
de Michel Tremblay
mise en scène d'André Montmorency
Pierre Dufresne, Nicole Leblanc, Luoise Bourque, Danielle Fichaud
9 avril Joliette
10 avril St-Jérôme
11 avril Québec
12 avril Tracy
13 avril Drummondville
15 au 23 avril Ottawa
387-6219

À VENIR

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI
au théâtre d'Aujourd'hui
1297, rue Papineau
LA TRAMPOLINE EST À DEUX PIEDS DU PLAFOND
de Marie Perreault et Louise Roy
mise en scène de Lorraine Pintal
Marc Gélinas, Claude Laroche, Hélène Mercier, Christiane Raymond, Murielle Dutil, Suzanne Marier.
523-1211

La Société de la Place des Arts
Le Théâtre du Nouveau Monde
Le Théâtre du Trident
Le Chapiteau des Arts
Productions Jean-Claude Lespérance
Le Centre National des Arts
sont également membres de l'ASssociation des directeurs de théâtre

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Le troisième D'Artagnan du Québec

par Robert Lévesque

D'ARTAGNAN aura 140 ans l'année prochaine, et pourtant il a toujours 20 ans, son « coeur de mousquetaire » bat sans cesse pour Constance Bonacieux, il galope de Calais au Louvre avec les précieux ferrets d'Anne d'Autriche, pas un garde de Richelieu ne lui résiste, et même la diabolique Milady de Winter (« j'ai vu ses beaux yeux faiblir ») n'échappe pas au ravage héroïque de ce Superman de Louis XIII, qui revit à chaque génération théâtrale (Marcel Maréchal vient d'en faire un nouveau triomphe dans toute la France), et qui revient pour une troisième fois mener ses combats sur une scène québécoise.

C'est à Gilbert Sicotte, vétéran du Grand Cirque Ordinaire, comédien presque exclusivement de cinéma



Gilbert Sicotte
Photo Jacques Grenier

(quand il se fait des films!), et bon marqueur pour les Jaunes à la Ligue nationale d'improvisation, que la Nouvelle Compagnie Théâtrale (NCT) a fait appel pour revêtir bottes, chapeaux et pourpoints du célèbre Gascon parti de Tarbes pour aller servir le Roi et déjouer les calculs du Cardinal.

À l'été 40, au Chalet de la montagne, c'était le regretté Paul Guêvremont qui disait à la belle Constance Bonacieux (Janine Sutto): « C'est que l'amour m'est venu vite, et pour la première fois, et que je n'ai pas 20 ans », alors que Buckingham (Denis Drouin), premier ministre de Charles d'Angleterre et amoureux transi de la Reine de France, mourait sous les coups des sbires de Richelieu.

Il y a moins longtemps, pour le Théâtre-Club c'est Georges Carrère qui devenait D'Artagnan et jurait « Tous pour un, un pour tous » avec ses inséparables Athos (Gilles Pelletier), Porthos (Lionel Villeneuve) et Aramis (Marcel Sabourin), dans une mise en scène dirigée par Jacques Létourneau, et des décors et costumes de Robert Prévost.

En 1983, revoici D'Artagnan, sans peur et sans reproches, incorruptible, parfait, trop parfait. En France, le spectacle de Marcel Maréchal, créé en mai 82 au Théâtre National de Marseille dans le Vieux-Port, où l'on a utilisé une version scénique légèrement modifiée de celle en vigueur depuis des décennies, a fait salle comble partout le long d'une vaste tournée nationale. « Tout Français continue d'être D'Artagnan », écrit Pierre Bourgeade en présentant cette plus récente adaptation scénique dans la revue *L'Avant-scène*.

De la France de Louis-Philippe où Alexandre Dumas (père) écrivit ce roman de cape et d'épée (qui devint pièce de théâtre grâce au travail d'Auguste Maquet), jusqu'à la France de Mitterrand où ce triomphe de Marcel Maréchal devient, d'avril à juin 83, une tournée officielle subventionnée par les Relations extérieures pour toute l'Amérique du Sud, de Mexico à Buenos-Aires, D'Artagnan, Athos, Porthos et Aramis ont toujours représenté l'image d'une patrie qui nourrit un appétit inextinguible de liberté et, exigence du mythe, qui refuse toute autorité qui pourrait obérer cette liberté. « Qui s'y frotte, s'y pique ». (Un coup de mousquetaires cette « rafle » de mardi dernier où la France socialo-communiste a expulsé en moins de deux 47 Soviétiques).

Dumas père avait écrit: « On peut violer l'Histoire à condition de lui faire des enfants. » Mission accomplie, il peut dormir en paix, il a tortillonné ce XVIIe siècle, il a fait un Louis le Juste trop juste, mais ses enfants de Gascogne, le courageux d'Artagnan, le débonnaire Porthos, le subtil Aramis, le sérieux Athos, ils ont bonne vie dans le souvenir des générations de lecteurs enchantés pour qui la France de Louis XIII ne serait rien sans ces fines lames et ces grands coeurs.

Planchon en avait déjà fait une parodie dans le goût des films des Marx Brothers, Maréchal joue la fidélité à Dumas. À la Nouvelle Compagnie Théâtrale (où le grand public peut aller retomber en enfance les vendredis et samedis soirs) on a aussi préféré la lecture au premier degré, l'approche traditionnelle, et l'on ne s'est permis que quelques coupures dans l'adaptation de René-Maurice Picard, qui avait également servi en 40 et en 57.

Gilbert Sicotte, qui s'est tapé 60 heures d'escrime)il en avait fait du temps de l'École nationale de 66 à 68) et deux mois de répétitions, parle d'un *Trois mousquetaires* « le plus vrai possible ». « En France, c'est leur affaire à eux, leur héros, ils peuvent distancier, parodier, remettre en question, mais ici, avec Jean-Luc Bastien qui a mis en scène, on demeure très fidèle aux premières impressions de lecture, à la vérité des personnages; on a monté un spectacle au gros crayon, où chaque type est bien casé, où l'on a constamment cherché à éviter le parti de trop en mettre. La magie du spectacle vient du fait que chacune des intentions de la pièce de Du-

(Suite à la page 32)

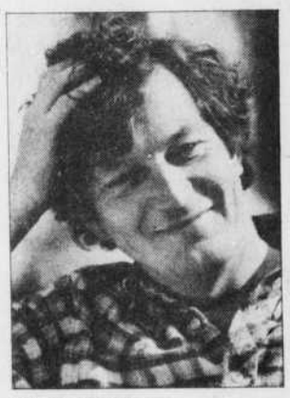
Michel Bühler : du côté du monde ordinaire

par Clément Trudel

« C'EST vous qui dites tout haut ce qu'on pense tout bas ? » a dit un jour un inconnu à Michel Bühler, sur la rue, à Genève. Ce fut là le plus beau des compliments qu'il m'a été donné d'entendre, confie Bühler, auteur/interprète qui prend l'affiche de La Poudrière le 12 avril (et qui se produira ensuite au Petit-Champlain, à Québec).

Avant de faire des chansons — depuis 1976, il a produit sept microsillons — Michel Bühler a été instituteur; il a même commis un roman de politique-fiction intitulé *Avril 1990* où, dans sa Suisse natale, l'armée déclenchait au coup d'État et où des régions se libéraient et vivaient en autarcie !

Sa vision des choses « donne une image de la Suisse que les gens n'ont pas l'habitude de voir », du moins en Europe; elle a trait à des « gens normaux », elle égratigne généreusement les détenteurs du pouvoir (banquiers, militaires, politiciens) et se range résolument du côté du monde ordinaire, dirait-on ici.



Michel Bühler

« Je me méfie beaucoup du pouvoir, de celui que l'on peut avoir sur quelqu'un ou de celui que quelqu'un peut avoir sur vous », dit Büthler, qui préfère conserver sa liberté d'expression, « sans gourou ni église » et qui rigole quelque peu de constater que ceux qui, il y a 10 ans, étaient prêts à le fusiller pour accroc à « la bonne ligne » ont aujourd'hui charge de famille et vivent retirés tandis que lui se sent toujours « le coeur du même côté » (celui de l'esprit d'octobre).

Il n'empêche, chante-t-il, que « On a remplacé une terreur / par une autre terreur / Je vois la vérité trahie / par les puissants qui la déforment / la réalité travestie / et les cerveaux qu'on chloroforme ».

À écouter chanter Vigneault, Bühler a pris goût à « parler des gens de chez nous (Suisse) avec nos mots ». Vigneault est devenu pour lui un ami et un stimulant (en se retrouvant mardi soir, les deux compères ont testé mutuellement leurs dernières chansons), comme aux beaux jours de l'Olympia, où Bühler faisait la première partie du spectacle de Vigneault.

Immigré (1976); *Simple histoire* (1978) et *La Belle Folie* (1980). Trois disques que j'ai écoutés coup sur coup avant de rencontrer ce Suisse sans prétention qui aborde des thèmes fondamentaux : l'incessante quête d'amour (dans *Marie-Claire*, suicidée à 20 ans, et dans *Jean-d'en-haut*, berger qui se perd en montagne parce que celle qu'il aime ne l'a pas attendu); le malheur engendré par les guerres et par les marchands d'armes (dans *Messieurs les militaires* et *Le Soldat*); la solitude, le chômage, la laideur de la « ville faite pour durer 15 ans » (*Carton pâte*), le féminisme (*Mon amie, ma soeur*), la torture et « la peur (qui) habite les cerveaux » (*Faubourg de Buenos Aires*).

Il se dégage de ces textes une chaleur humaine indéniable. Bühler aime ses phases d'observation où il essaie de « s'imaginer ce qui se passe dans l'esprit et dans la vie des gens ». Les gens que l'on dit sans importance lui tiennent à coeur : accordeur de piano ou travailleur immigrant « qui ne voyage pas par plaisir » et auquel on demande de bons bras sans se soucier de ce qu'il pense. Flics et magistrats bornés, pan ! Dans *Rue Sainte-Catherine*, posté dans une taverne, l'auteur est témoin de la tristesse de ces quartiers où passent les « voitures climatisées, aseptisées », sans avoir « le temps de voir ceux qui restent ».

Bühler est le plus souvent chroniqueur de « simples histoires » mais il nous réserve des satires percutantes (*Superdupont*, ce Français prestigieux qui mettra la « canaille » en fuite; ou encore *Schweitzer*, sur le conformisme étouffant d'une famille typique où l'on apprend que « si l'on veut s'élever / faut écraser des doigts ».

Les histoires que je chante « ça peut toucher tout le monde, pourvu qu'on s'ouvre les oreilles ». Bühler prend acte d'un public relativement jeune qui, même si ses airs ne sont pas « à la mode » (pas d'arrangements tonitruants), goûte ses spectacles. Ce qui l'étonne, dans un pays comme la France, c'est que même s'il n'est pas « matraqué à la radio », le public se renouvelle, par un phénomène de « bouche à oreille ».

On l'invite à des fêtes syndicales, à des meetings de partis de gauche, les travailleurs immigrés ne lui ménagent pas les invitations et si une grève éclate en Suisse — « ce qui est rare » — il est aussitôt mis à contribution pour venir chanter. En temps de crise se créent les « meilleurs contacts, les gens étant encore plus ouverts » à la thématique de Bühler, ce Suisse devenu une sorte de mercenaire anti-establishment.

Dans le Jura, où son père, son oncle et ses cousins étaient ouvriers, Michel Bühler a très tôt baigné dans cette atmosphère de colère rentrée d'une main-d'oeuvre qui regimbait sans oser la révolte ouverte; c'est plus tard que l'auteur, de chansons a rattrapé ces atmosphères de confrontation, cette « mémoire des larmes » qui lui fit prendre le parti des isolés, des trahis, des non-puissants, contre marchands et cerveaux qui « pensent à tout sauf aux hommes » (dans *Électricité*).

Ce chanteur, qu'accompagnera le contrebassiste Léon Francioli (longtemps musicien de Félix Leclerc), se sent une sorte de « cousinage avec les Québécois »; il l'avoue sans flatterie. Il me semble qu'il dit sans détour un attachement à la Terre qui mériterait qu'on lui prête une oreille attentive. L'homme Buhler, c'est l'une de ses pensées-clés (*Charly*) dit que « derrière les choses, il y a des gens / on finirait par l'oublier ». Si on l'écoute, personne ne marchera plus bêtement au pas et le monde ne risquera pas de devenir une caserne !

théâtre du rideau vert
direction yvette brind'amour mercedes palomino
En co-production avec le Théâtre du Trident
MARDI AU SAMEDI 20h DIMANCHE 19h
Les drolatiques, horrifiques et épouvantables aventures de
Panurge, ami de Pantagruel
d'Antonine Maillet d'après Rabelais
Mise en scène: Jean-Claude Marcus

• Jean Besré • Pierre Thériault • Jean Dalmain • Lénie Scoffié • Léo Munger • Yves Jacques • Jean-Jacqui Boutet • Jacques Leblanc • Aurélien Jomphe
Décors: Paul Bussières Costumes: François Barbeau Musique: Pierick Houdy Éclairages: Michel Beaulieu
Réservations de 12h à 19h Métro Laurier sortie Gilford 4664, rue St-Denis 844 1793

THÉÂTRE DENISE-PELLETIER
"LES TROIS MOUSQUETAIRES"
de Alexandre DUMAS et MAQUET
Adaptation libre: René-Maurice Picard
Mise en scène: Jean-Luc Bastien
Décor et éclairages Pierre Labonté Costumes Michel-André Thibault
Régie: Yves Neveu Combats: Raymond L'Heureux

Avec Gilbert Sicotte,
Yvan Benoit, Markita Boies, Sophie Clément, Alain Fournier, Marcel Leboeuf, Véronique Le Flaguais, Guy Nadon, Normand Lévesque, Daniel Simard et Jean-Louis Millette
À l'affiche tous les vendredis et samedis
La Nouvelle Compagnie Théâtrale 4353, rue Sainte-Catherine est. Renseignements: 253-8974

ORCHESTRE DE CHAMBRE McGILL
Chef d'orchestre: ALEXANDER BROTT

Soliste: DENNIS JAMES, contrebasse
Purcell — Albinoni
Eccles — Hindemith
ENTRÉE GRATUITE
Lundi soir, 18 avril, 20 h 30
Ce concert est présenté grâce à une subvention du «Music Performance Trust Funds», obtenue par la Guilde des Musiciens de Montréal, en coopération avec le Musée des Beaux-Arts de Montréal et la Cathédrale Christ Church.
CATHÉDRALE CHRIST CHURCH
(rue Ste-Catherine, entre Eaton et La Baie)

THÉÂTRE UBU PRÉSENTE
PORTRAIT DE DORA
MISE EN SCÈNE DENIS MARLEAU
CHORÉGRAPHIE DANIEL LÉVEILLÉ
DÉCORS CLAUDE GOYETTE
COSTUMES LISE BÉDARD
LUMIÈRE DOMINIQUE GAGNON

CETTE PIÈCE EST TIRÉE DE L'UNE DES «CINQ PSYCHANALYSE» DE FREUD: «FRAGMENT D'UNE ANALYSE D'HYSTÉRIE».
HÉLÈNE CIXOUS
AVEC: ANNE-MARIE ROCHER -HUBERT GAGNON – CLAUDE SANDOZ LISE ROY – JEAN-PIERRE MATTE – GINETTE LAURIN ET LA VOIX DE MICHÈLE MAGNY.
AU QUAT'SAOULS BAR
100 EST, AVENUE DES PINS (MÉTRO SHERBROOKE) RÉS: 845-7277
À PARTIR DU 25 MARS 1983.

Rajeunir...une réalité avec le Lifting Naturel de Marie Soleil
Le traitement remodelant véritable, d'une efficacité remarquable, qui apporte au visage des améliorations tant visibles que durables. Méthode entièrement naturelle utilisant un serum biologique de première qualité; le LIFTING NATUREL est fortement conseillé dans les cas de perte d'élasticité générale, de rides naissantes ou profondes, d'un manque de fermeté de l'oval du visage, du cou ou du décolleté. le LIFTING NATUREL peut améliorer l'apparence de tout sujet déjà marqué par le vieillissement quelque soit l'âge.
Les résultats exceptionnels obtenus sont dus à une innovation technique, alliée aux plus récentes découvertes dans le domaine de la cosmétologie.
Consultation personnelle sans obligation sur rendez-vous.
Marie Soleil esthéticienne
1064 ouest, rue Laurier Outremont, P.Q. 271-7649

ASTAIRE
Les grands Ballets Canadiens
UNE CÉLÉBRATION DE 25 ANS D'EXCELLENCE

QUATRE PREMIÈRES MONDIALES
LES 21, 22, 23 AVRIL 20h:00
IN PARADISUM
Chorégraphie: James Kudelka
Musique: Michael J. Baker
SEASCAPE
Chorégraphie: Judith Marcuse
Musique: J.S. Bach
SANS TITRE
Chorégraphie: Brian Macdonald
Musique: Harry Freedman
ASTAIRE
Chorégraphie: Brydon Paige
Séquences de claquettes: John Stanzel
Musique: Irving Berlin, Jerome Kern, Vincent Youmans, Con Conrad
Commanditaires:
LE 21 AVRIL — BP RESOURCES CANADA LTD.
LE 22 AVRIL — NORTHERN TELECOM
LE 23 AVRIL — CANADIEN PACIFIQUE
Seascape est commandité en partie par le Fonds Commémoratif Derek Mitchell
Les spectacles sont à 20h:00 - Billets: 18$ 15$ 12$ 9$ - Étudiants et troisième âge: 10$
Téléphonez au 849-8681 et débitez à votre compte VISA, MASTERCARD, AMERICAN EXPRESS (entre 09h:00 et 16h:30)
Billets en vente au Montreal Trust: PVM, Place Bonaventure, Alexis Nihon, Fairview (frais de service)
SALLE WILFRID-PELLETIER PLACE DES ARTS Guichets 842-2112
Sur tout billet de plus de 6$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

ONCLE VANIA
D'ANTON TCHEKHOV
TRADUCTION: MICHEL TREMBLAY
MISE EN SCÈNE: ANDRÉ BRASSARD
AVEC: JEAN-LOUIS ROUX, MICHELLE ROSSIGNOL, GILLES RENAUD, RITA LAFONTAINE, JEAN ARCHAMBAULT, PIERRE PILON, SYLVIE HEPPEL, HUGUETTE OLIGNY ET JEAN GASCON
UNE COPRODUCTION DU THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE ET DU THÉÂTRE FRANÇAIS DU CENTRE NATIONAL DES ARTS
DÉCOR GUY NEVEU, COSTUMES MEREDITH CARON, ÉCLAIRAGES MICHEL BEAULIEU, MUSIQUE PIERRE PILON
"...une mise en scène d'un réalisme saisissant... Un des plus remarquables moments de théâtre... Une distribution exceptionnelle." Robert Lévesque Le Devoir
à l'affiche
tnm DIRECTION ARTISTIQUE OLIVIER REICHENBACH 84, OUEST STE-CATHERINE 861-0563
MOINS DE 25 ANS, PLUS DE 60 ANS 40% DE RÉDUCTION. UNE DEMI-HEURE AVANT LE SPECTACLE
O'KEEFE UNE PRÉSENCE ACTIVE DANS LA VIE DU TNM

THÉÂTRE DE 4$$OU$$
La résistible ascension d'Arturo Ui
de B.Brecht mise en scène Buissonneau

7 DERNIÈRES REPRÉSENTATIONS
AVEC: Gilles Cloutier, Suzanne Léveillé, Marcel Cabay, Benoit Dagenais, Bernard Meney, Pierre Chagnon, Claude Gai, Denys Paris, J.Raymond Châles, Marc Legault, Jacques Thériault
DÈS LE 16 MARS- réservations 845-7277
100 ave. des Pins Est - @sherbrooke, autobus 144
"La pièce est passionnante à suivre. Marc Legault absolument merveilleux dans le rôle-titre." (Journal de Montréal)
"Un Brecht simple, clair, et direct." (La Presse)

L'ESKABEL présente la « Quarantaine » du Théâtre Expérimental

Inf.: 272-6412 277-8370
À Transgression 1447 Bleury
«Agatha»
Texte de Margueritte Duras mise en scène de Jac Charland.
du 7 au 17 avril à 20 h 30
Relâche les Lundis
«La Surprise de la Saison» Robert Lévesque, Le Devoir
«La Dernière Heure d'Harrison Fish.»
mise en scène de Mario Boivin
du 20 au 24 avril 20 h 30 et 22 h 30

CE SOIR
SOUPER-SPECTACLE
Le soleil est au rendez-vous!
Jen Viau et Bill Rickerd chantent et jouent
"Jazzonnettes" 1910 — 1950
— Jazz-swing de New-York et chansonnettes de Paris —
"Rose de Picardie, Minor Swing, Les Feuilles Mortes, Ain't misbehaving" etc...
Souper: dès 18 heures Spectacle à 21 heures
AU BORDUAS
1257 Amherst
Réservations: 522-1554

L'ENSEMBLE VOCAL TUDOR

sous la direction de WAYNE RIDDELL
présente
CHICHESTER PSALMS de Bernstein
LIEBESLIEDER WALZER de Brahms
SALLE DE CONCERT POLLACK
555 Sherbrooke ouest
les 17 et 18 avril à 20h
Adultes: $9.00 Étudiants et Âge d'Or: $6.00
Billets en vente chez:
Musique Internationale Ltée 1334 Ste-Catherine Ouest
Paragraphe Inc. 2065 Mansfield
Ed. Archambault Inc. 500 Ste-Catherine Est (Frais $0.75)
et à la porte le soir du concert
RENSEIGNEMENTS: 932-3376 (Pendant les heures d'affaires)

Un monument à la musique canadienne

par
Maryvonne
Kendergi



Helmut Kallman, Gilles Potvin, Kenneth Winters, **Encyclopédie de la musique au Canada,** Éditions Fides, Montréal, 1983, 1,175 pages, $75.

LA voici enfin, cette *Encyclopédie de la musique au Canada (EMC)*, dont nous entendions parler depuis plus de 10 ans — du moins ceux d'entre nous qui faisions partie d'organismes et de comités directement intéressés. C'est l'édition française de *Encyclopedia of Music in Canada*, qui l'a précédé de plus d'un an (comme celà est déjà et souvent arrivé dans nos parutions bi-ethniques!) et pour des raisons qui sont, sans conteste, indépendantes de la volonté des maîtres d'oeuvres véritables qu'ont été Helmut Kallmann, chef de la Division de la musique à la Bibliothèque nationale du Canada, Gilles Potvin, critique musical et historien, et Kenneth Winters, critique musical et animateur radiophonique.

Il faut tout de suite relever, pour les louer sans réserve, leurs qualités d'objectivité, d'intégrité et de modestie. Dans une introduction substantielle de dix colonnes, ils exposent tous les aspects de leur entreprise, suscitée et soutenue par le don généreux que fit le mécène Floyd S. Chalmers dès le 30 décembre 1971 soit 15 mois après ses premiers pourparlers avec quelques personnes-clés de son entourage torontois. Ce versement initial de $75,000 était l'acompte d'un total qui devait atteindre $320,000, somme à laquelle s'ajouteront les subventions énumérées dans l'avant-propos du volume.

Et c'est ainsi que nous disposons, avec un contenu identique dans les deux éditions, d'un fort volume de 23cm x 30cm, de 1,175 pages, avec près de 3,200 articles, 200 renvois, quelque 500 illustrations, bibliographies, filmographies et, à la fin, un index des noms cités, qui comprend les personnes, organismes et autres sujets n'ayant pas d'entrée à leur nom dans le corps de l'ouvrage.

Une mise en page de trois colonnes d'une typographie agréablement aérée, sur un papier de qualité, avec une reliure cartonnée à la couverture illustrée à même (Melwyn Mallet d'après une photographie d'instruments de Neil Newton) sont autant d'éléments qui incitent à l'avoir dans sa bibliothèque pour pouvoir le consulter à loisir voire le lire avec plaisir.

Tant il est vrai que l'ouvrage s'adresse, autant qu'au musicien professionnel soucieux de documentation fondamentale, à toute personne simplement curieuse de connaître « les divers aspects de la vie musicale au Canada ainsi que des relations du Canada avec le reste du monde dans ce domaine ».

La gageure — tenue — était donc de produire un ouvrage qui ne fût ni un dictionnaire de noms et de définitions,, ni une histoire ou un lexique de la crtéation et de l'exécution musicale; mais qui devait pourtant couvrir ces matières et tous les autres éléments du fait musical intégrés dans la vie canadienne du passé et du présent. Y trouvent place, avec leurs biographies — souvent éclairantes de leur époque — les créateurs, les interprètes, les « intervenants » et autres individus, modestes aussi bien que notoires ou vedettes; les chansonniers (spécifiques au Québec) interprètes-compositeurs aussi bien que des professeurs de conservatoires ou d'universités; les orchestres communautaires et orchestres de jeunes aussi bien que les orchestres symphoniques,, grands et moins grands, (cette matière couvrant 75 colonnes!); la musique country et les violoneux aussi bien que les harmonies et les ensembles engagés dans « l'avant-garde ». Parmi les instruments traités, le hasard a fait tomber mes yeux sur l'article « cymbala » qui se justifie par la présence d'une cinquantaine de carillons de ce type au Canada (l'aurions-nous jamais su autrement?) et sur celui qui traite de la profession musicale qui s'imposait à cause des conditions particulières de son exercice dans le passé comme aujourd'hui encore dans ce pays qui « n'est pas un pays (mais) l'hiver ».

Ici, je ne saurais mieux faire que de citer encore les directeurs dans l'Introduction: « L'EMC croit que certaines de ses approches de l'information musicale sont innovatrices: (...) les rapports de la musique avec les « Guerres, soulèvements et rébellions », les « Cours d'eau », « Lacs » et « Montagnes », les « Sports » et le « Transport », de même qu'avec ce phénomène annuel si caractéristique qu'est l'« Hiver » canadien».

Dans ce sens de la spécificité canadienne, deux catégories me semblent devoir être relevées pour leur importance singulière:

— les articles qui traitent des relations du Canada avec les autres pays. Aucun ne semble avoir été omis, avec le nombre de leurs ressortissants immigrés, faisant leur apport dans la « fécondation réciproque des cultures musicales, à commencer par celle des Indiens, des Inuit et des Français, pour en arriver à cette sorte de « nations unies musicales » qu'est devenu le Canada » (Int. X1/2). Articles qui témoignent de l'ouverture de notre pays envers les « arrivants », comme de l'éthique des concepteurs de l'EMC.

—les études remarquables consacrées aux Indiens (quatre sections, 17 colonnes) et aux Inuit (sept colonnes) par les autorités en cette matière que sont les auteurs. C'est la première fois que cette documentation est disponible dans un même volume et sous cette forme aussi complète dans son accessibilité, avec les bibliographies, discographies et filmographies les accompagnant.

D'autre part, la Montréalaise que je suis ne peut s'empêcher d'être jalouse de voir imputer 12 colonnes à la ville de Toronto pour une période allant de 1793 à 1980 (soit deux siècles) alors que Montréal n'en a que 9 pour une période couvrant 150 années de plus 1642 à 1980). Si cela signifie que nous ne sommes pas encore suffisamment conscients de notre histoire lointaine et proche, il est temps de nous ressaisir.

Je suis également restée « sur ma faim » à lire les articles sur la SRC (Société Radio-Canada) où les émissions mentionnées au réseau anglais sont plus nombreuses simplement parce que certaines réalisations du réseau français ne pouvaient être écoutées par l'auteur de cet article. Certaines émissions de Radio-Collège ou de l'ex-« Service des émissions éducatives et d'affaires publiques » auraient pu trouver place sous la rubrique « émissions musicales » (la série d'initiation aux instruments de l'orchestre, pour n'en citer qu'une, et de mémoire). Ce qui n'aide guère le lecteur d'autre part, c'est le fait que la télévision de la SRC soit dans l'entrée générale de « radiodiffusion » et non dans celle de SRC, où je l'ai d'abord cherchée en vain. Dans cet article, certaines émissions ne sont pas mentionnées. Ces absences, si elles ne sont des omissions, doivent nous alerter sérieusement sur tout ce qui nous reste encore à faire au profit de notre propre documentation.

Cependant, la Société Radio-Canada n'est qu'un organisme parmi tous les autres du passé et du présent, et une entrée parmi les 3,161 autres. Et, comme le disent ses directeurs, « l'EMC marque un point de départ d'une documentation systématique et globale de la musique au Canada (...) qui suscite une prise de conscience et une fierté nouvelles au regard d'un passé aussi riche de réalisations de toutes sortes ».

De ce point de vue, l'EMC atteint pleinement — et « bellement » — son but. Ce serait le meilleur cadeau à offrir par nous, musiciens, à nos amis d'ici et d'ailleurs.

Vraie et fausse guitare

par
Carol Bergeron

Peter McCutcheon (guitare) **Opus 1:** D. Scarlatti (1685-1757) trois sonates, L. 79, 238 et 483; S.L. Weiss (1686-1750), Fantasia, Capricio et Presto; R. Sainz de a Maza (1896-1980), Campanas del Alba; L. Brouwer (1939), Elogio de la Danza; I. Presti (1924-1967), Étude no. 2 et Étude du Matin; J. Rodrigo (1902), Invocation et Danse. Pro-Culture PPC 7006, texte de présentation en français.

Jean-Sébastien Bach (1985-1750): Suites pour luth no 2 BWV 997 et no. 4 BWV 1006a, transcrites et jouées par le guitariste Manuel Barruoco. Vox Cum Laude VCL 9023, présentation en anglais.

Famous Spanish Dances, Albéniz-Falla-Granados. Trnascriptions pour deux guitares, Pepe Romero; Pepe et Celin Romero (guitare). Philips 6514 182, présentation en français.

Portrait of John Williams: des oeuvres de A Lauro, A. Clare, J.S. Bach, F. Tarrega, A. Vivaldi, Lennon/McCartney, A. Barrio Mangore, L. Brouwer, S. Myers et Y. Yocoh: John Williams (guitare), un orchestre à cordes dirigé par J. Williams et Par Halling (pour Vivaldi et Stanley Myers). CBS M 37791, texte de présentation en angalis.

LES rêveurs de feux de camp, ces infatigables « virtuoses » des harmonisations indigentes, sont-ils des guitaristes? Et cet instrument sur lequel se gratouille tant de mélancolie adolescente, est-ce une guitare ? Répondre par l'affirmative à ces deux questions limiterait son plaisir et sa culture à bien peu de choses. Au-delà, il y a l'histoire d'un instrument dont les origines sont fort anciennes, il y a la découverte d'un répertoire plutôt abondant et la rencontre de formidables interprètes.

Mêlée à toutes les « sauces », la guitare est devenue victime de sa popularité; elle fait si bien partie de nos loisirs qu'on a parfois du mal à la prendre au sérieux. Entre la roturière et la noble guitare, il faut choisir. Ce n'est cependant pas toujours simple car tous les fils du grand Ségovia ne pratiquent pas l'authenticité au même degré.

Que faut-il penser d'un programme qui va de J.-S. Bach aux Beatles : racolage ou de l'éclectisme ? Le célèbre guitariste Australien John Williams n'a probablement pas cherché autre chose qu'à faire de l'argent avec son dernier disque (CBS M 37791). Sans doute cela lui permettra-t-il de nous offrir des enregistrements plus défendables dans l'avenir.

musique

De la même génération que John Williams sont les frères Pepe et Celin Romero. D'origine espagnole ils se firent d'abord connaître au sein du fameux quatuor de guitares Los Romeros, réunissant le père et les trois fils. Le disque Philips (6514 182) est entièrement consacré à des transcriptions pour deux guitares d'oeuvres pour piano ou orchestre de Granados, Falla et Albeniz. Ici, le sérieux de la démarche ne fait pas de doute.

Il est extrêmement intéressant d'entendre ces oeuvres si connues jouées précisément sur l'instrument auquel elles doivent tant de leur inspiration. Ce disque devrait faire les délices de tous ces pianistes qui aiment ce répertoire espagnol. Les autres pourront s'amuser à comparer telle pièce des *Danzas Espanolas op. 37* avec l'original pour piano, par exemple.

Peter McCutcheon et Manuel Barrueco, sans doute des noms moins connus que les précédents mais que de talent chez ces deux jeunes guitaristes. Chez Pro Culture, le Montréalais Peter McCutcheon nous livre son *Opus 1* (PPC 7006). Pour un coup d'envoi, c'est un coup de maître. Voilà un disque merveilleux de la première note à la dernière, un disque qui nous fait connaître un musicien d'élite doublé d'un instrumentiste exceptionnel.

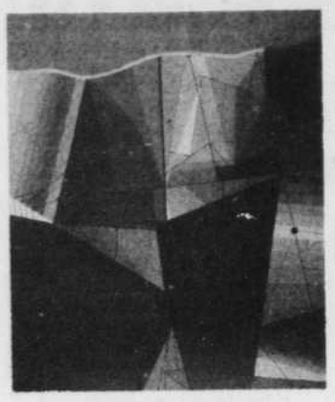
Le programme ne comprend que de courtes pièces mais elles s'ajoutent les unes aux autres comme des perles à un collier. Que ce soit de la virtuosité dans *Campanas del Alba* de Sainz de la Maza, de la poésie dans les études de Ida Presti, du sens de la polyphonie dans les pièces de Weiss ou de la finesse des couleurs dans *Invocation et Danse* de Rodrigo, tout est superbe et inspiré. Après avoir attendu ce magnifique enregistrement on a qu'un souhait : celui de réentendre Peter McCutcheon dans un répertoire plus substantiel.

Ceux qui s'imaginent que la guitare n'est pas faite pour la polyphonie feraient bien d'écouter Manuel Barrueco dans les deux suites pour luth qu'il vient de graver pour la maison Vox (VCS 9023). Ce guitariste américain interprète cette musique avec une clarté, une précision et un dynamisme prodigieux. Rien n'est plus agréable que de découvrir des oeuvres dans de telles interprétations.

Si la relève se trouve du côté de musiciens comme Peter McCutcheon et Manuel Barrueco, il n'y a vraiment rien à craindre de l'avenir de la guitare.

Galerie Pierre Bernard

exposition
Jean-Paul Jérôme
a.r.c.
du 10 au 24 avril


RÉGIONS ÉBLOUISSANTES 1981
ACRYLIQUE SUR TOILE 61x50 cm.

141, rue champlain, hull, québec, J8X 3R1
(819) 777-4437
Heures d'ouverture: mercredi au vendredi: 12:00 à 17:30
samedi et dimanche: 13:00 à 17:00

Musée des beaux-arts de Montréal

1379, rue Sherbrooke ouest
Du mardi au dimanche, de 11 à 17h
Autobus 24 ou métro Guy
Renseignements: 285-1600



James Wilson Morrice, **La Femme au parapluie bleu**, huile sur toile, vers 1907-1909

Une collection montréalaise - don de Eleanore et David Morrice
en prolongation jusqu'au 17 avril
Ouvert les **jeudis soirs** jusqu'à 21h, avec **visite guidée** sans réservation à 19h
L'exposition est accompagnée d'un magnifique catalogue de 200 pages au prix de 20$

Autres expositions

Quoi de neuf? De Dürer à Saxe
Jusqu'au 24 avril

Boiseries de la maison Mallard-Beaudry, 1190 rue Clark, Montréal
Jusqu'au 5 juin

Activités éducatives

Au plaisir de collectionner
Trois animatrices s'entretiennent avec les visiteurs de l'exposition **Une collection montréalaise**, les samedis et dimanches, de 13h30 à 15h30

Les arbres, l'eau, les pierres et la glace, ou le paysage en jeu
Une initiation au paysage canadien, dans la galerie d'art canadien moderne, le dimanche, de 13h30 à 15h30

Concert-conférence

Art et musique en France après 1860
Un quatuor vocal, composé de Gail Desmarais (soprano), Madeleine Jalbert (contralto), Jean-Pierre Guindon (ténor), et Claude Létourneau (baryton), sera accompagné au piano par Jocelyne Lasalle
Dimanche 10 avril à 14h
Billets: 5$

Conférence

L'art moderne: crise au 20e siècle
par M. René Huyghe de l'Académie française
Jeudi 14 avril à 19h30
Billets: 2$

Pierre Gilles Dubois



LE VERBE

Exposition
de
tableaux, sculptures,
dessins et aquarelles

du 13 avril au 20 avril 1983

Vernissage le mercredi,
13 avril à 19 h 30

minigal
Maison Cantlie
1110, rue Sherbrooke ouest
Montréal H3A 1G9
(514) 843-5419

LE DEVOIR
POUR UN ABONNEMENT À DOMICILE
844-3361

LE DEVOIR
LE DEVOIR
LE DEVOIR
LE DEVOIR

Le Devoir et les galeries d'art avons ce petit quelque chose en commun: nous rejoignons sensiblement la même clientèle. Qu'il s'agisse d'un vernissage, d'une exposition, d'une performance ou de tout autre événement artistique, **une publicité dans ces colonnes constitue une information utile à un groupe-cible des plus concernés.** En plus de bénéficier d'un tarif exclusif aux galeries d'art, vous ne payez que pour l'espace utilisé... Nos messagers font la cueillette de vos textes, photos ou vignettes, nous prenons soin du montage de votre annonce et vous fournissons une épreuve de celle-ci avant publication. Pour plus d'information, demandez Robert Campeau au 844-3361



COALLIER, ciel mf 98,5



LA RADIO, LE MATIN, C'EST ÇA!

L'architecture vivante de F. L. Wright

par Jean-Claude Leblond

APRÈS avoir exprimé dès son plus jeune âge sa capacité à saisir l'enjeu de chacun de ses projets architecturaux, Frank Lloyd Wright a été un peu oublié au profit de l'architecture dite internationale issue du Bauhaus. Maintenant que cette veine est épuisée et que l'architecture se questionne dans ses productions post-modernistes, le vieil homme mort à 92 ans, en 1959, jouit d'un regain de popularité.

L'intérêt pour son oeuvre vient entre autres de l'originalité des solutions qu'il apportait à chacun des problèmes qui lui étaient posés. Et cette originalité, on peut la constater dans une superbe exposition des oeuvres de F.L. Wright que présente le Château Dufresne, Musée des arts décoratifs de Montréal, une exposition en deux volets dont le premier, le plus considérable et le plus documenté provient du Metropolitain Museum of Art de New York. C'est d'ailleurs, fait à noter, la première fois que le MET prête une de ses expositions à un musée canadien.

Quant au deuxième volet, c'est celui que le musée de Montréal a préparé spécialement pour la circonstance et qui se compose essentiellement de pièces de mobilier dessinées par l'architecte et de photographies. On est même étonné de voir les plans d'une résidence montréalaise préparés dans les années 50, projet qui n'a finalement pas vu le jour.

L'ensemble de la présentation est consacré à la fois à son oeuvre architecturale et à son intérêt pour l'intégration du mobilier dans les bâtiments qu'il construisait. On peut voir surtout des plans d'immeubles construits dans les premières années du siècle, dans le style dit du « Prairie Style » dont la maison à Little à Wayzata, Minesota. Le spectateur est à même de constater la transformation progressiste de « l'architecture organique » depuis le moment où Wright quitte le studio de Sullivan, son maître, pour se lancer à son compte jusqu'à la célèbre Robie House à Chicago. Plus tard, cette architecture organique prend véritablement son envol avec le Guggenheim Museum ou encore le centre administratif Johnson.

On remarque d'ailleurs une étroite parenté de l'oeuvre de Wright de cette période du début du siècle avec la perception orientale, japonaise du construit. Les toitures de Wright, ses murets géométriques et son sens de l'étendue horizontale dans ses maisons constituées de multiples pavillons, se rapproche de l'Orient, tout en demeurant profondément! « Mid-Westerner ».

Mais ce sur quoi veut mettre véritablement l'accent cette exposition, c'est l'intérêt qu'attachait F.L.W. à l'aménagement des usines, des bureaux et des maisons qu'il préparait. On peut donc voir des spécimens de fauteuils, de chaises, de bureaux qui apparaissent pour nos yeux d'aujourd'hui, habitués à une esthétique fonctionnaliste, quelque peu baroques. Pourtant, et c'est cela qui est singulièrement plaisant, tous ces meubles, restent vivants, respirent leurs matériaux très souvent de bois (chêne) et témoignent d'une recherche du confort et de fonctionnalité toujours adaptée aux lieux auxquels l'architecte les destinait.

Quelques photographies illustrent bien les solutions de l'architecte dans des résidences et des bureaux tel que ceux de la Larkin Company à Buffalo qui est un premier exemple d'intégration fonctionnelle au travail. Toutefois, les fauteuils prévus pour le travail dont un exemplaire figure à l'exposition, ont plutôt l'air de chaises de torture que de chaises à roulette de collet blanc. Encore là, on peut voir la transformation entre le projet Larkin (1910) qui reste empreint du caractère solennel du siècle précédent et le projet des bureaux de Johnson and Son (1936-39) où les formes, toutes en rondeur, transforment un cadre rigide en une sorte de jardin du travail. Au reste, on pourra voir un exemplaire des bureaux dessinés par F.L.W. pour cet immeuble.

Sur environ 1,000 projets produits, l'architecte qui rêvait avant son temps d'une architecture intégrée à son lieu, son environnement; voir Fallingwater (1936-39), en réalisa environ 400. Son rêve d'une architecture plus agraire, dans la tradition américaine ne s'est pas réalisé, bien qu'aujourd'hui, toute une nouvelle génération d'architectes cherche justement une voie à l'impasse du lieu.

Dans les circonstances, cette présentation parsemée d'estampes japonaises dont l'architecte était friand, prend une valeur symbolique pour l'architecture et le design. Chose certaine, c'est un privilège qu'une telle exposition soit offerte jusqu'au 2 juin au public montréalais.

■

Dans un ordre d'idée différent, le **Musée de l'Oratoire**, sur la montagne expose les 14 planches qui composent l'oeuvre célèbre de Charles Baudelaire: *Les Fleurs du mal* telle qu'interprétée par Georges Rouault. Pour le célèbre graveur imprégné d'une grande foi chrétienne, le poète du siècle dernier n'est au fond rien d'autre qu'un ange déchu.

Il s'applique donc à montrer le sordide des personnages et de l'ambiance qui règne dans l'oeuvre. « Je suis belle ô mortels comme un rêve de pierre ». Rêves désabusés, remords posthumes, danse macabre; le maître met son solide métier au service de sa foi. L'exposition se termine le 2 novembre.

L'étourdissant John Massey

par Gilles Daigneault

POUR la deuxième fois de sa courte histoire, la galerie France Morin est mise en abîme, et encore par l'artiste torontois John Massey dont le nom, sinon l'oeuvre, est relativement connu ici depuis sa partipation au volet contemporain de la tapageuse exposition *OKanada*, présentée à Berlin l'Hiver dernier; d'ailleurs, les Montréalais pourront bientôt apprécier *de visu* l'ensemble de ce volet qui sera présenté, pendant tout l'été, au Musée des beaux-arts. En attendant, cette installation s'intitule *Body and Soul — A Cinematic Stasis*. Elle est ausi étourdissante — et sûrement plus spectaculaire et sensuelle — que *I Smell the Blood of an Englishman*, montrée en 1981.

L'oeuvre se compose de six éléments : d'abord quatre « fenêtres » doubles et une triple, contenant des photographies, qu'on peut ouvrir ou fermer de façon que les images se superposent et fusionnent, celles du dessus étant imprimées sur un support transparent; puis une maquette de la galerie, soigneusement construite autour d'un des vrais piliers — dont le gigantisme aura une expressivité étonnante à l'intérieur de la maquette —, dans laquelle un haut-parleur murmure des mots incompréhensibles. Vérification faite, il s'agit de la bande sonore d'un film ukrainien dont sont extraites aussi les photographies qui sont imprimées sur mica; les autres représentent des parties très agrandies du corps de l'artiste (son oreille, sa bouche, sa main, son oeil puis ses deux yeux).

Manifestement, ces dernières images mettent l'accent sur les moyens de communication du corps avec le monde extérieur et leur précision presque clinique contraste avec le flou des images extraites du film. Ainsi la juxtaposition des deux univers et la sorte d'engloutissement du deuxième dans le premier pourrait commenter notre façon d'accueillir et de transformer toute forme de fiction. D'autre part. Il s'agit toujours pour John Massey, en subvertissant l'échelle des objets, de faire prendre conscience au visiteur, qui déambule dans l'installation comme Gulliver dans les pays imaginés par Swift, de son propre corps et de ses pouvoirs de fabulation.

expositions

Comme cela se produit souvent chez les artistes qui sont *aussi* très intelligents (entre autres, Kosuth ou Hans Haacke), l'installation de Massey est impressionnante plastiquement. La mise en scène des photographies et de la maquette avec sa bande sonore qui, pour s'animer, exige du spectateur une activité autant physique que psychologique, n'en finit plus de secréter des sens qui, comme dans le rêve, se contredisent parfois mais, par là même, cherchent — comme les surréalistes mais avec des moyens contemporains — à rendre compte du « fonctionnement réel de la pensée ». (Jusqu'au 23 avril).

À coup sûr, l'oeuvre de **Jacques Hurtubise** est déjà un monument de notre peinture, et chacune de ses manifestations est un événement qui ne laisse personne indifférent. Il n'y a pas à revenir sur la grande maturité de ce peintre relativement jeune dont les signes faussement expressionnistes et inlassablement reformulés construisent des espaces complexes et ambigus qui lui appartiennent en propre et nous sont maintenant familiers.

Après les éclats de la colossale exposition présentée au Musée d'art contemporain, à la fin de 1981, les derniers tableaux qui occupent les deux salles de la galerie Jolliet parlent davantage de sensualité et de raffinement. Tout se passe comme si Hurtubise avait eu envie de ralentir sa course pour exploiter en profondeur, et sur des surfaces plus restreintes, certaines possibilités de ses compositions symétriques.

Plus préoccupé de justesse que d'excès chromatique, le peintre en arrivera parfois, avec les nouveaux plans chatoyants qui entourent ses formes caractéristiques, à évoquer la manière du dernier Monet. D'autre part, je dois avouer que j'ai été moins sensible aux « miniatures » qui minent les taches les plus complexes du test de Rorschach même si (ou parce que ?) le peintre y fait preuve d'une virtuosité inouïe.

Cela dit, l'exposition est « costaude », comme disait Fernand Léger, et doit être vue même par ceux qui ne seraient pas des inconditionnels d'Hurtubise. (Jusqu'au 23 avril).

J'avoue ne pas avoir été convaincu de la pertinence des tableaux récents de Michel Picotte qu'on peut voir à la petite galerie Frédéric Palardy, rue Saint-Sulpice. Il s'agit de paysages, plutôt anodins, dont la présentation fragmentée en trois plans superposés peut suggérer qu'ils sont vus à travers une fenêtre.

Bien sûr, cette structure — par ailleurs assez monotone — qui laisse apparaître la toile blanche rappelle la planéité de l'image par-delà la suggestion d'un espace en profondeur que comporte toute espèce de paysage, mais l'ensemble de l'exposition, avec ses coloris et ses formats variés, ses encadrements assortis, m'a paru avoir des allures résolument décoratives. Rien qui choque, rien qui fasse réfléchir. (Jusqu'au 24 avril).

■

Enfin, à Motivation V, il faut accorder aux toiles et aux pastels de Christian Tisari, qui constituent la série intitulée *Trajet* (montrée au Musée d'Art de Joliette, en 1981, mais inédite ici), tout le temps de lecture qu'exigent leurs structures savantes et le raffinement de la couleur. En effet, ces compositions *all-over*, un peu obsessionelles, qui manifestent un puissant équlibre entre les mouvements de déconstruction de la forme et de construction de la surface, parlent avec intelligence aussi bien de leur mode de fabrication que des moyens de rendre signifiantes ces données plastiques. Une oeuvre trop discrète.

Dans la salle adjacente, François Jolly construit une structure géométrique avec des tubes fluorescents qui créent des espaces virtuels au gré des déplacements du visiteur. L'installation est accompagnée de quelques montagnes photographiques où la lumière remplit une fonction analogue en reconstituant, sur des ruines égyptiennes, des espaces que le temps avait abolis. Ces derniers travaux m'ont paru plus ingénieux et plus personnels que la structure tridimensionnelle. (Les deux expositions se terminent le 24 avril).

Fernand Legros meurt à 52 ans

PARIS (AFP) — Le marchand de tableaux Fernand Legros, est mort mercredi à Chasseneul (Charente, ouest de la France) à l'âge de 52 ans, d'un cancer généralisé.

Fernand Legros a été enterré jeudi dans le caveau de famille de Chasseneuil, dans la plus stricte intimité. Son décès a été annoncé par la chanteuse Maria Vincent qu'il devait épouser en juillet.

Escroc génial pour certains, Legros — silhouette mince, lunettes noires et inséparable feutre — était une figure excentrique de la « jet-set » internationale. Né en Égypte, de père français et de mère grecque, il vait été naturalisé américain.

lise tremblay
exposition de tableaux peints sur soie
à compter du 6 avril
au Piedmontais
1145A De Bullion (coin Dorchester)
Montréal, tél.: 861-8122

YAJIMA/GALERIE
LOUISE ROBERT
"TOPOS"
jusqu'au 30 avril
307, STE CATHERINE OUEST 842-2676
Heures d'ouv: du mercredi au samedi de 11h à 17h

ERNESTINE TAHEDL ARC
jusqu'au 18 avril
Rencontre avec l'artiste aujourd'hui de 11 h à 16 h
LA COLLECTION TUDOR
1538 O. SHERBROOKE # 306 (514)933-3694

MICHEL TETREAULT
Luce Dupuis
sculpture • salle 1
Lyndal Osborne
gravure • salle 2
jusqu'au 1er mai
4260 St-Denis, Montréal Tél.: 843-5487
mar. merc. de 10h00 à 18h00 jeu. ven. de 10h00 à 21h00, sam. de 10h00 à 17h00 dim. de 12h00 à 17h00
ART CONTEMPORAIN

Jean-Jacques Thibault présente...
Marc-Antoine Nadeau
dessins • peintures • gravures
Rencontre avec l'artiste demain dimanche de 13h à 17h
4226 av. Laval Rens. 844-9193
Sam. dim. de 13h. à 17h. Sem. sur rendez-vous

COURS DE GRAVURE chez GRAFF
Une session de six semaines (48h.)
2 soirs / semaine
Juliano Joos — eaux-fortes — 738-7605 (230$)
Michel Leclair — sérigraphie — 849-5162 (250$)
matériel inclus

galerie frédéric palardy
Michel Picotte
oeuvres récentes
jusqu'au 24 avril
à notre galerie du Vieux-Montréal
451 St-Sulpice, tél.: 845-1590 • 465-3337
Ouvert le dimanche

CENTRE SAIDYE BRONFMAN
ÉCOLE D'ARTS PLASTIQUES
Printemps-été 1983
Dessin modèle vivant — Sculpture
Dessin & peinture — Céramique
Aquarelle — Joaillerie
Gravure — Photographie
Atelier de peinture — Photographie "Blueprint"
Histoire de l'art — Atelier pour adolescents
Inscrivez-vous maintenant
739-2301 Visa, Mastercard acceptées
CENTRE SAIDYE BRONFMAN
YM-YMHA & NHS 5170 Côte Ste-Catherine

galerie jolliet
279, Sherbrooke ouest, suite 211, Montréal H2X 1Y2
(514) 842-8883
Salles 1 et 2
tableaux récents de
JACQUES HURTUBISE
L'exposition se poursuivra jusqu'au 23 avril
du mercredi au samedi de 12 h à 18 h
et sur rendez-vous

ERTÉ

Affiche de Erté
atelier 66
En exclusivité...
Nouveaux cadres miniatures importés d'Europe:
ils sont irrésistibles!
Catalogue d'affiches, 250 illustrations en couleurs disponible par la poste: 12$ (transport inclus)
1024 ouest, Laurier Outremont H2V 2K8 Tél.: 279-2188
Centre d'achat Les Terrasses Niveau métro, station McGill H3B 4G5 Tél.: 849-8243

CHÂTEAU DUFRESNE
Musée des arts décoratifs de Montréal
Pie IX et Sherbrooke
jeudi au dimanche
12 h à 17 h
visites guidées sur demande
(514) 259-2575
FRANK LLOYD WRIGHT
La collection du Metropolitan Museum of Art, New York
et
FRANK LLOYD WRIGHT
La collection du Musée des arts décoratifs de Montréal
jusqu'au 12 juin 1983

FRANK LLOYD WRIGHT

GUY ANTIQUES
2325 rue Guy (coin Sherbrooke)
tél.: 935-3600
Achetons et vendons
gravures Louis Icart
tableaux européens et canadiens
meubles • argenterie • bijoux
mar. au sam. de 11h. à 18h.

Dernier jour dimanche
Salle 1
Denis Demers
De Courts Moments
Salle 2
Estampes internationales
Braque • Delaunay • Hartung
Malevich • Man Ray • Miro • Villon
Jusqu'au 10 avril 1983
Galerie TREIZE
4015, Drolet (coin Duluth) MontréaL, tél.: 288-5903
Ouvert du mercredi au dimanche de 12h. à 17h.

Exposition
TIBOR K. THOMAS
L'exposition se poursuivra jusqu'au 13 avril
GALERIE Claude Lafitte
1446 ouest, Sherbrooke • 288-7718

L'homme et son oeuvre
à 20h30
Les mercredis 13 et 20 avril


L'autre télévision Radio Québec

Exposition
"CRYSTAUX LIQUIDES"
oeuvres récentes de
GILLES E. GINGRAS
Les crystaux liquides offrent un grand intérêt pour les arts visuels en raison de leurs propriétés optiques exceptionnelles, réagissant à leur environnement et à la présence de chaque spectateur.
Hôtel Ritz-Carlton
Salon Ovale
1228 ouest, Sherbrooke, Montréal
les 20 et 21 avril 1983 de 14h. à 21h.
Suite à l'exposition, les crystaux liquides seront exposés à la
Galerie La Cimaise
1392 ouest, Sherbrooke, Montréal
(face au Musée des Beaux-Arts)

Un poste aux défis multiples
Un poste de grand rayonnement
Un poste exigeant et intéressant...

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FÉDÉRATION DES CEGEPS

Sous l'autorité du conseil d'administration, vous avez l'entière responsabilité de coordonner et d'organiser les activités de la fédération. Appuyée par une équipe compétente, vous devez diriger la fédération dans des dossiers complexes et diversifiés: des dossiers à caractère qualitatif et quantitatif.

Peu de personnes peuvent aspirer à ce poste de premier plan: idéalement, mais pas nécessairement, vous connaissez le milieu de l'éducation. Votre entourage reconnait votre leadership et vos capacités administratives. Vous avez relevé avec succès des défis à connotation théorique et vous êtes parallèlement orienté vers l'action.

Pour en savoir davantage, communiquez avec Claude Vézina au numéro 875-5835 ou faites lui parvenir votre curriculum vitae au 630, boulevard Dorchester ouest, bureau 2000, Montréal (Québec) H3B 1T9.

Woods Gordon
MEMBRE D'ARTHUR YOUNG INTERNATIONAL

Carrières et professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les institutions ou maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent **1.00$** la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.

Le service de dossiers ne **coûte que huit dollars et** est strictement confidentiel La date limite pour réception de ces annonces est fixée à 48 heures avant parution. Pour suggestion, rédaction, montage...

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR
211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1

Compétence:
Micheline Turgeon, Rens.: 844-3361



PSYCHIATRE DEMANDÉ
RÉGION DE GASPÉ

Lieu de travail principal situé au CENTRE HOSPITALIER SANATORIUM ROSS.

POUR INFORMATIONS COMPLÈTES CONCERNANT LES DIVERS ASPECTS D'UNE PRATIQUE PSYCHIATRIQUE DANS CETTE RÉGION, COMMUNIQUER AVEC:

Docteur André Beaudoin
Centre Hospitalier Sanatorium Ross
Gaspé, Qué. G0C 1R0
Tél.: (418) 368-2291

PROFESSEURS

École privée de niveau secondaire à Montréal, recherche les professeurs suivants:

— Enseignement religieux
— Français
— Économie familiale
— Musique

Les candidats doivent avoir au moins deux années d'expérience et posséder un brevet d'enseignement.

Ces postes sont disponibles au 1er septembre 1983.

Faire parvenir votre curriculum vitae a:

C.P. 577
Snowdon
Montréal (Québec)
H3X 3T7



Cadre d'institution financière, Bernard Raymond a adopté le vélo comme mode de transport, et il l'utilise 12 mois par année pour se rendre à son travail.

Au boulot à vélo

par André Tardif

Vice-président d'institution financière et mordu de vélo jusqu'au point d'utiliser sa bécane 12 mois par année, hiver comme été, pour se rendre à son travail? Impensable, direz-vous!

C'est pourtant le mode de transport qu'utilise, depuis maintenant quatre ans, Bernard Raymond, un cadre dans la jeune quarantaine. Quotidiennement, il fait la navette entre son domicile d'Outremont et Place du Canada, carré Dominion, où sont situés les bureaux de La Nationale, compagnie de réassurance et dont il occupe le poste de vice-président adjoint aux souscriptions.

« C'est la trop grande dépendance des uns envers les autres, conséquence de la vie moderne, qui m'a amené à faire un choix, dit-il. J'essaie de combattre ce manque d'autonomie en utilisant le vélo. »

Les avantages? Il y en a plein: ■ finis les problèmes de stationnement et les inévitables pannes de voiture; un cours d'initiateur à Vélo Québec — le regroupement de toutes les associations cyclistes québécoises — lui permet de réparer, en un clin d'oeil, toute panne à son « véhicule »;
■ son conditionnement physique, il le fait désormais matin et soir, au lieu d'être obligé de se rendre, souvent à grands frais et à des heures dérangeantes, comme plusieurs confrères du monde des affaires, à tel ou tel club afin de « garder la forme »;
■ il contribue à sa façon à combattre la pollution sans cesse croissante; il a aussi fait le calcul qu'il arrive aussi vite à destination, sinon davantage, que s'il utilisait une automobile ou le transport en commun.

« Même que les rares fois où je ne peux utiliser ma bicyclette, je préfère l'autobus au métro, dit Bernard Raymond. C'est peut-être que je me suis conditionné au contact de la nature. »

Son trajet en effet comporte de petites rues paisibles, de préférence aux grandes artères pas très accueillantes pour un cycliste. Mais en hiver, la chaussée y étant dégagée presque constamment, il doit se résigner à se lancer dans la circulation dense.

« J'observe parfois de drôles de réactions de la part de certains automobilistes qui me voient passer en vélo, dit-il. Mais je crois que le cyclisme en hiver, c'est aujourd'hui accepté. »

Il a même, il y a deux ans, animé une conférence de presse de Vélo Québec pour faire la promotion du vélo d'hiver. Il citait en exemple, entre autres, les livreurs d'épicerie qui semblent pourtant en grande forme physique.

L'hiver, bien sûr, comporte des exigences. C'est ainsi qu'il endosse un survêtement, par-dessus son complet de travail, ainsi que des bottes à la fois chaudes et imperméables. Et lorsqu'il neige ou qu'il pleut — et cet hiver qui s'éternisait lui en aura fourni plusieurs fois l'occasion — un imperméable deux-pièces lui assure une protection supplémentaire.

« C'est alors une aventure déstressante qui commence, raconte Bernard. J'ai du plaisir, même sous la pluie. C'est difficile à comprendre pour la plupart des gens. Et je le sens d'après certains regards. Mais que voulez-vous? Moi, c'est prendre le métro qui me fatigue, et je m'en rend compte chaque fois que je dois l'utiliser. »

M. le vice-président adjoint avoue cependant que son choix de transport, encore trop méconnu des gens d'ici — c'est devenu monnaie courante dans plusieurs pays du monde — est l'aboutissement d'un certain cheminement spirituel.

Tout a commencé par la méditation — il préfère parler d'exercices spirituels — il y a quelques années, au moment où il subissait d'énormes pressions, tant à domicile qu'au bureau. L'essai de diverses formes de thérapie ne lui avait rien apporté de concret.

« Il y a beaucoup moins de pression aujourd'hui, car mon attitude a changé. Je suis devenu un père célibataire de deux enfants (une fille de 16 ans et un fils de 10 ans) après le départ de mon épouse. Nous habitons maintenant un modeste logement en co-propriété, et je me sens de plus en plus détaché des choses matérielles. Je crois aussi être plus discipliné, en raison des exigences de ma situation familiale. »

Inévitablement, à la méditation s'est associé le yoga, qu'il pratique chaque matin, parfois dès 5 h 30, entre 10 minutes et une demi-heure. Tout heureux, il dit pouvoir maintenant se tenir sur la tête durant cinq minutes.

« C'est peut-être le moment privilégié de ma journée. Je suis seul avec moi-même, chose très importante pour bien des gens stressés. Ce que je recherche, c'est l'équilibre susceptible de me permettre de dominer mes émotions. Faut prendre soin de son corps mais aussi faire la part des choses et s'occuper de l'esprit, ce que je fais par des lectures appropriées (actuellement, l'enseignement d'Eckankar). »

Dans sa dernière livraison, le périodique *Vélo Québec* lui consacrait un article intitulé « Cycliste en état de grâce ».

« Il faut avoir le courage de faire ce que l'on pense juste, dit-il. Il ne faut pas avoir peur de s'affirmer, surtout quand ça ne dérange personne. Il ne faut pas attendre que les autres changent avant de changer soi-même. »

C'est ainsi qu'étant devenu végétarien, il doit composer avec la réalité de la vie des affaires, à l'heure du lunch en particulier.

« Je ne fais pas une religion de mon végétarisme, mais mes collègues le savent maintenant. Les menus végétariens sont d'ailleurs de plus en plus abondants à Montréal. J'ai aussi à peu près renoncé à l'alcool. Il n'y a rien de bien difficile à commander un verre d'eau au lieu d'un apéritif. Et puis, de la viande, j'en ai mangé la semaine dernière (du foie de veau). Je suis maintenant rassasié pour plusieurs semaines. Les enfants en mangent aussi, forcément à l'école où c'est au menu du midi. Mais j'essaie de ne rien imposer à personne. »

A l'exemple des animaux pacifiques comme le cheval ou la vache, il croit que s'abstenir de viande peut amener l'être humain à être moins agressif. C'est aussi sa façon de combattre la faim dans le monde, à la lumière d'un récent rapport du gouvernement fédéral indiquant qu'il faut entre 8 et 10 kilos de céréales pour produire un kilo de boeuf.

Cycliste invétéré? Il en aura fait la preuve lors de ses vacances récentes en Floride, dont il a fait le tour en vélo. Il ne répugne pas à l'usage d'une voiture, mais exceptionnellement. Il en loue alors une.

Cadre manifestant? Il croit à la validité de certaines démarches du Monde à bicyclette, organisme contestataire par excellence dont il est membre, mais pas actif. Même s'il ne l'utilise pas, le droit au vélo dans le métro lui semble valable mais dans des circonstances spéciales, lui qui n'hésite pas à faire du camping en plein hiver au terme d'une randonnée en vélo.

« Le vélo dans le métro, c'est un pas vers le progrès. Mais ma manière de faire avancer le dossier, c'est de prêcher par l'exemple, si l'on veut. Pour moi, c'est mieux. Que d'autres fonctionnent autrement, c'est bien car chacun sa manière. »

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Génie mécanique

Professeur

La Faculté des sciences appliquées de l'Université de Sherbrooke demande un professeur en Génie mécanique **pour le 1er septembre**, au plus tard.

Fonctions — Enseignement dans l'un des domaines suivants: conception et fabrication assistée par ordinateur (CAD/CAM), vibrations-acoustique, thermofluides. Direction autonome et développement de projets de recherche. Supervision d'étudiants de 2e et de 3e cycles.

Exigences — Diplôme de 3e cycle ou diplôme de 2e cycle avec expérience de recherche jugée équivalente; candidats admissibles à l'Ordre des ingénieurs du Québec; préférence accordée aux citoyens canadiens ou aux immigrants reçus; langue d'enseignement: le français.

Traitement — Selon les normes de la convention collective.

Faire parvenir son curriculum vitae **avant le 31 mai 1983** à:

Kenneth C. Johns
Doyen
Faculté des sciences appliquées
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1
Téléphone: (819) 565-4411

Le Département de français

Le Département de français est à la recherche d'un professeur de langue française:

Enseignement du français langue seconde et/ou du français langue maternelle en situation minoritaire. Doctorat en linguistique appliquée préféré ainsi qu'expérience dans l'enseignement de la langue maternelle aux adultes. Poste à combler le 1er juillet 1983.

L'Université Laurentienne offre des chances égales d'emploi aux hommes et aux femmes qualifiés.

En conformité avec les exigences de l'immigration canadienne, la préférence sera accordée aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.

Adresser curriculum vitae à:

M. Benoît Cazabon, directeur
Département de français
Université Laurentienne
Sudbury (Ontario)
P3E 2C6

Université Laurentienne
Chemin du lac Ramsey Sudbury (Ontario) P3E 2C6

DIRECTEUR DE LA SECTION FRANÇAISE
Entrée en fonction: Le 1er juillet 1983

Description:
Le directeur de la section française est responsable des activités de la section française. Son emploi comprend l'exercice de toutes les fonctions de gestion de la section pour l'ensemble des plans d'action et des ressources. Plus particulièrement il (elle) assume les responsabilités suivantes:

— Participer à l'élaboration des objectifs et des politiques de la Commission scolaire.
— Définir les objectifs et les politiques propres à la section française compte-tenu des politiques et des objectifs généraux de la Commission scolaire;
— Établir les plans d'action, la répartition des responsabilités et les standards et procédures de réalisation des plans d'action;
— Évaluer les plans d'action et le rendement du personnel sous sa responsabilité;
— Assister et conseiller le Directeur général relativement à la section française ainsi que les autres services et cadres de la Commission scolaire;
— Le directeur de la section française est en autorité sur les directeurs d'école et les directeurs de l'enseignement et des services aux étudiants. Il (elle) participe aux activités du Comité Exécutif et du Conseil des commissaires ainsi qu'au comité de la Direction générale et du Comité de gestion. Il (elle) préside la table de gestion de la section française ainsi que la table de gestion des directeurs d'école de la section française. Il (elle) est membre de plusieurs comités de la Commission scolaire, entre autre du budget, places-élèves du Comité régional des parents francophones et des comités de relations professionnelles et de travail.

Qualifications minimales requises:
(Cadre niveau 1 de service)
— Diplôme universitaire terminal de deuxième cycle ou l'équivalent;
— Huit (8) années d'expérience pertinente dont au moins trois (3) dans un emploi de cadre;
— Autorisation personnelle permanente d'enseignement décernée par le ministère de l'Éducation.

Traitement:
Selon la politique de la Commission scolaire et l'arrêté en conseil 875-82 du 8 avril 1982.

Délais:
Les offres de service doivent être accompagnées d'un curriculum vitae complet, sous pli confidentiel, et doivent parvenir **avant 16h30 vendredi, le 15 avril 1983,** au bureau du:

N.B.: Ce concours est également ouvert aux employés de la Commission scolaire.

Directeur Général
COMMISSION SCOLAIRE
BALDWIN-CARTIER
10, boul. des Sources
Pointe-Claire (Québec)
H9S 5K8

Fonction publique du Québec

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Ingénieur ou ingénieure
(professionnel des services régionaux d'inspection)

CONCOURS SECTORIEL NUMÉRO 118H-966009/QC. Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de combler ces emplois et au besoin, tout autre emploi de même nature qui pourrait devenir vacant dans la région administrative de Montréal durant la prochaine année.

Présentement 7 emplois à la Commission de la santé et de la sécurité du travail à la Direction régionale, service de l'inspection

— 5 emplois à Montréal
— 2 emplois à Longueuil

ATTRIBUTIONS — Fournir le support technique professionnel requis à la région en intervenant principalement au niveau des entreprises industrielles et en surveillant les milieux de travail dans le but d'éliminer à la source les dangers pour la santé et la sécurité des travailleurs; analyser les problèmes techniques décelés dans les entreprises visitées et fournir des instructions et des directives visant l'amélioration des procédés de fabrication, de l'équipement, de la disposition des appareils et de l'environnement de travail; se prononcer et décider des conditions d'exercice du droit de refus de travail tel que stipulé dans la Loi sur la santé et la sécurité du travail; effectuer à la suite d'accidents graves ou de catastrophes, des enquêtes pertinentes afin d'en déterminer les causes.

CONDITIONS D'ADMISSION — Être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec et posséder un minimum de 3 années d'expérience ayant permis l'acquisition de connaissances dans le domaine de la santé et de la sécurité du travail; chaque année d'études pertinente complémentaire à celles exigées compense pour une année d'expérience pertinente requise. Inclure une photocopie de l'original de sa carte de membre.

REMARQUE — Seules seront considérées les inscriptions reçues à l'Office du recrutement et de la sélection du personnel pendant la période d'inscription.

INSCRIPTION — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC,
G1K 7N8

Ingénieur grade II

TRAITEMENT — de 28 662 $ à 37 416 $

Période d'inscription: du 9 avril au 29 avril 1983

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Toute **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre **Offre de service** à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

CSRN

COMMISSION SCOLAIRE ROUYN-NORANDA

OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR (TRICE)

ÉCOLE POLYVALENTE D'IBERVILLE, ROUYN

NATURE DE L'EMPLOI

Sous l'autorité du directeur général, cet emploi comporte la responsabilité de la gestion, tant au point de vue administratif que pédagogique, de l'ensemble des programmes et des ressources de l'école conformément aux responsabilités définies par la commission scolaire.

Cet emploi comporte aussi les relations avec la communauté desservie par l'école et plus particulièrement la participation avec les parents au comité d'école, conformément à la Loi de l'Instruction publique.

Plus particulièrement, cet emploi comporte les res ponsabilités suivantes:

— Participer à l'élaboration des objectifs et des politiques de la commission de même qu'à la programmation et à la réglementation visant leur mise en application dans l'école.
— Définir les objectifs particuliers de l'école et établir une programmation adaptée aux besoins de la clientèle, compte tenu des politiques, des objectifs et des règlements généraux de la commission.
— Évaluer les besoins de l'école et faire les recommandations appropriées à la direction générale ou à la direction des services concernés.
— Diriger et animer le personnel de l'école, fixer les standards de réalisation et évaluer le rendement de ce personnel.

QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES

— Diplôme universitaire terminal de premier cycle ou formation exigeant au moins seize (16) années de scolarité dans un champ de spécialisation approprié.
— Autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le ministère de l'Éducation.
— Un(e) directeur(trice)-adjoint(e) d'école secondaire depuis au moins trois ans est également considéré(e) comme admissible.
— Huit (8) années d'expérience pertinente dont au moins trois (3) dans un emploi de cadre.

TRAITEMENT: 32 829,00 $ à 48 370,00 $
Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation.

GUIDE DE POSTULATION

Tout(e) candidat(e) intéressé(e) devra faire parvenir sa demande acompagnée d'un curriculum vitae, avant 16 heures, le 15 avril 1983, à:

Directeur des services au personnel
Commission scolaire Rouyn-Noranda
C.P. 908
Rouyn, Québec
J9X 5C9

N.B. — La présente offre d'emploi est adressée simultanément à l'interne et à l'externe. Le comité de sélection se réserve le droit de n'appeler pour entrevue que les candidat(e)s retenu(e)s.

COMMISSION SCOLAIRE DE LA HAUTE-GATINEAU

PROLONGATION DU CONCOURS
OFFRE D'EMPLOI
CONCOURS DIRECTEUR(TRICE) GENERAL(E)

A) Description de la tâche:
L'emploi de directeur général d'une commission comporte la responsabilité totale de la gestion (planification, organisation, direction, contrôle, évaluation) de l'ensemble des programmes et des ressources de l'organisme pour l'ensemble des unités administratives, des établissements et des champs d'activité: l'enseignement, l'informatique, le secrétariat général, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

B) Les critères d'admissibilité:
Les qualifications minimales requises pour l'emploi de Directeur Général d'une commission sont les suivantes:

a) Diplôme universitaire terminal de premier cycle, mais de préférence de deuxième cycle;
b) Dix (10) années d'expérience, de préférence dans le milieu de l'éducation, dont au moins cinq (5) dans un emploi de cadre;
c) Une habileté à résoudre des problèmes administratifs et techniques complexes.

N.B.:
Une expérience accumulée dans un poste de cadre dans un autre organisme serait considérée comme équivalente à celle d'un cadre de niveau I (directeur de service) pourvu que le poste rempli ait été d'un niveau équivalent à celui de cadre de niveau I tel que défini dans le règlement relatif aux conditions d'emploi du personnel de cadre et de gérance des commissions scolaires et des commissions scolaires régionales pour catholiques.

C) Traitement:
Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

D) Candidatures:
Toute personne intéressée peut poser sa candidature en faisant parvenir sa demande par écrit, sous pli recommandé ou poste certifiée, accompagnée de son curriculum vitae, avant le 21 avril 1983, 16.00 heures, aux présidents:

M. Robert Lafrenière
Mme Raymonde Lavigne
Commission Scolaire de la Haute-Gatineau
331, rue du Couvent
Maniwaki (Québec)
J9E 1H5

N.B.: Veuillez indiquer sur l'enveloppe
. CONCOURS DIRECTEUR(TRICE) GENERAL(E)

Carrières et professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

AUX ANNONCEURS

Carrières et professions

D'une pierre deux coups...

ÉCONOMISEZ DOUBLEMENT
EN ANNONÇANT VOS OFFRES D'EMPLOIS
DANS LE DEVOIR

En matière d'annonces de recrutement, on ne mesure pas un journal à son tirage, mais plutôt à la qualité de son auditoire.

LE DEVOIR est l'instrument privilégié des universitaires, des professionnels(les), des gestionnaires, des hauts fonctionnaires et du personnel du milieu de l'éducation. En vous adressant à cet auditoire:

- *vous recueillez rapidement des réponses pertinentes de candidats(es) aptes à une entrevue;*
- *vous profitez de nos tarifs incomparablement bas;*
- *vous couvrez tout le Québec;*
- *vous publiez dans un contexte éditorial qui rehausse la crédibilité et l'efficacité de vos messages.*

Faites d'une pierre deux coups; ***évitez les délais*** *de procédures en visant juste et* ***économisez*** *en profitant de nos tarifs avantageux.*
Nous offrons, gracieusement, les services de composition, montage et épreuves.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

LE DEVOIR, 211, rue du St-Sacrement, Montréal, Qué. H2Y 1X1
Micheline Turgeon, *publicité, tél.: 844-3361*

Gouvernement du Québec
Ministère du Conseil exécutif
Secrétariat Général

PROJET ARCHIPEL

UN OU UNE INGÉNIEUR

Concours M-1000

Un ou une ingénieur hydraulicien(ne) spécialisé(e) en technique de gestion hydraulique (modèle mathématique, modèle physique, ouvrages et équipements de contrôle, etc.)

Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié dans cet avis.

Conseil exécutif
Secrétariat ARCHIPEL — 1 emploi à Montréal

ATTRIBUTIONS — Sous l'autorité du responsable du secteur, analyser les techniques de gestion ainsi que les équipements hydrauliques proposés par les différents partenaires, et concevoir dans une perspective d'optimisation des modifications et adaptations souhaitables dans le cadre de l'étude de faisabilité. Ces techniques de gestion et ces équipements hydrauliques sont prévus soit pour fin de production hydroélectrique, de régulation des cours d'eau de la région de Montréal, ainsi que des cours d'eau amont (Outaouais, St-Laurent), soit pour fin de gestion des glaces ou encore de la qualité de l'eau nécessaire aux objectifs du projet Archipel. L'ingénieur hydraulicien devra donc initier des études et expertises nécessaires, suivre des essais sur modèle réduit, participer à divers groupes de travail, et finalement à ce titre, fournir des avis et recommandations.

CONDITIONS D'ADMISSION — Être membre de l'Ordre des Ingénieurs du Québec. Inclure une photocopie de la carte de membre. Être détenteur d'une maîtrise en hydraulique et avoir cinq (5) années d'expérience pertinente reliée au domaine de l'hydraulique.

NATURE ET DURÉE DE L'EMPLOI
— Poste occasionnel à temps plein à combler immédiatement.
— Durée: 6 mois avec prolongement possible.

INSCRIPTION: Secrétariat ARCHIPEL
a/s Mme Madeleine Bonin
3450 rue St-Urbain
Montréal, Québec
H2X 2N5

TRAITEMENT — Selon les normes en vigueur au Gouvernement du Québec
PÉRIODE D'INSCRIPTION: 11 au 15 avril 1983

Fonction publique du Québec

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Personnel de direction supérieure

Secteur mines

Directeur ou directrice de la politique et de l'évaluation

Concours spécifique numéro 623J-450035/QC. Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère de l'Énergie et des Ressources — 1 emploi à Québec

Attributions — Sous la responsabilité du sous-ministre associé, élaborer une politique minière apte à assurer la mise en valeur du potentiel minéral du Québec: suivre systématiquement l'évolution de la conjoncture minière internationale; anticiper les effets des changements de conjoncture sur l'industrie minière québécoise afin de dégager les alternatives d'actions pour le gouvernement; prévoir les conséquences pour l'industrie québécoise de l'évolution des politiques nationales et internationales; évaluer l'efficience des différents projets du secteur mines et proposer les modifications nécessaires.

Conditions minimales d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise; 9 années d'expérience dans l'exercice d'activités de niveau professionnel ou d'encadrement comprenant: 2 années dans le domaine de la gestion et de l'évaluation de programmes destinés aux secteur minier et/ou dans le dévelopement de politiques minières et/ou dans l'analyse de dossiers conjoncturels propres à l'industrie minérale ou dans un secteur connexe et 3 années dans des activités d'encadrement. Toute expérience pertinente non concomitante avec celle acquise sur le marché du travail sera considérée.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel
de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Cadre supérieur classe III

Traitement de 43 779$ à 53 298 $

Période d'inscription:
du 9 avril au 29 avril 1983
Seules seront considérées les inscriptions reçues à l'Office pendant la période d'inscription.

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Sauf si vous êtes déjà membre de la fonction publique du Québec, votre **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre Offre de service à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

---

c.l.s.c. centre-ville

recherche les services d'un(e)

DIRECTEUR GÉNÉRAL | DIRECTRICE GÉNÉRALE

RECTIFICATIF

Dans l'annonce publiée le 2 avril dernier, la date pour l'envoi du curriculum vitae aurait dû se lire comme suit:

au plus tard le 16 avril 1983 à l'attention de:

JURY DE SELECTION
a/s Mme Colette Therrien
Secrétaire de direction
C.L.S.C. Centre-Ville
1199, rue de Bleury, suite 200
Montréal, Québec
H3B 3J1

Chargé de cours

Département d'Études françaises
UNIVERSITÉ DE SYDNEY
AUSTRALIE

Cherchons à recruter enseignant spécialisé en linguistique française / linguistique appliquée, capable de diriger recherches et thèses, et si possible assurer également cours sur soc. et inst. françaises /francophones.

- Salaire brut annuel: $22,430 à 29,467.
- Dépôt candidatures: avant 23 mai 1983.
- Pour renseignements sur conditions de travail et const. du dossier, s'adresser à:

M. Ivan Barko,
University of Sydney
SYDNEY, 2006, Australie
Tél: (61) (2) 692-2381 ou
(61) (2) 519 1570

Ville de Montréal

GÉRANT — SERVICE APRÈS VENTE

RÉSEAU DE DISTRIBUTION DE VAPEUR
39 241 $ — 47 103 $

Nous sommes à la recherche d'un cadre dynamique, prêt à relever de nouveaux défis et désireux de participer activement à l'évolution importante que connaît présentement l'incinérateur Des Carrières en assurant le service après vente de notre réseau de distribution de vapeur.

Ce réseau de 5,8km construit au coût de $9 millions, vient d'être mis en service et génère des revenus de l'ordre de 2.5 millions par année. Il dessert actuellement 17 clients et nous prévoyons une expansion de notre réseau dans un avenir rapproché.

Le titulaire responsble de cette unité fournira l'expertise nécessaire relative à l'opération, à l'entretien et au service après vente du réseau.

— Si vous possédez une bonne expérience en combustion, en hydrothermie et dans les règlements relatifs aux appareils sous pression;
— Si vous avez acquis de l'expérience en gestion de personnel;
— Si vous êtes en règle de l'Ordre des ingénieurs du Québec et possédez une formation en génie mécanique;
— Si vous êtes résidant de la Ville de Montréal ou prêt à venir y résider pour la durée de l'emploi;
— Si vous êtes bilingue;

Veuillez vous inscrire à ce concours en complétant le questionnaire "demande d'emploi" que l'on peut se procurer par la poste ou au Service du personnel, édifice le "Vieux Palais", 155 est, rue Notre-Dame, suite 125, (872-3236). Cette demande dûment remplie, doit nous parvenir **au plus tard le 22 avril 1983.**

CENTRE HOSPITALIER CÔTE-DES-NEIGES

Centre hospitalier universitaire gériatrique de 335 lits administrant également le centre d'accueil Alfred-Desrochers de 125 lits dont la philosophie est de toujours donner priorité de service à la clientèle tout en respectant la qualité de vie au travail de ses employés.

RECHERCHE

DIRECTEUR(TRICE) DES SOINS INFIRMIERS

Sous l'autorité du directeur général, la personne nommée au poste précité aura à assumer la planification, l'organisation, la coordination et le contrôle des activités propres à la direction des soins infirmiers en ce qui concerne les soins, le personnel, le budget, le matériel et les équipements. Elle aura à coordonner et évaluer les soins infirmiers dispensés dans le centre hospitalier et le centre d'accueil. (Classe 17)

EXIGENCES
— Intérêt marqué pour les soins aux malades chroniques et aux personnes âgées.
— Forte capacité en relations humaines.
— Membre en règle de l'O.I.I.Q.
— Maîtrise en administration du nursing souhaitable.
— Expérience minimale de trois (3) ans dans un poste de gestion au niveau des soins infirmiers.
— Une expérience en gérontologie-gériatrie serait un atout appréciable.

Si ce poste vous intéresse, vous êtes invité(e)s à transmettre votre curriculum vitae par écrit avant 16h00, le 29 avril 1983 au:

Directeur général
Centre hospitalier Côte-des-Neiges
4565 chemin de la Reine-Marie
Montréal, Québec
H3W 1W5

Directeur général

Dans le cadre d'une récente réorganisation, la Communauté urbaine de Montréal désire s'adjoindre un directeur général. Ce nouveau poste d'envergure relève du comité exécutif.

Le directeur général administre les affaires de la Communauté et en particulier les services des Ressources humaines, de l'Administration, de la Trésorerie ainsi que de l'Évaluation, de l'Assainissement de l'air et de l'inspection des aliments, du Bureau de transport métropolitain, de l'Assainissement des eaux, de la Planification du territoire et de l'Office de l'expansion économique.

Il assure la liaison entre les directeurs des services et le comité exécutif ainsi que la réalisation efficace des plans et des programmes de la Communauté; il développe avec son équipe les outils de gestion à cet effet.

Le candidat recherché, homme ou femme, a accumulé une vaste expérience de l'administration et il occupe avec succès un poste de haute direction. Il connaît préférablement le secteur gouvernemental. Il dispose de qualités personnelles lui permettant de bien assumer son rôle de gestionnaire, d'innovateur et de chef.

Les personnes intéressées sont invitées à nous transmettre leur curriculum vitae en faisant référence au dossier no. 83-1004. Les demandes seront traitées avec la plus grande discrétion.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

André Gamache
Adjoint au Président
Communauté urbaine de Montréal
2, Complexe Desjardins
Casier postal 129
Montréal, Québec
H5B 1E6
Tél.: 872-5220

DIRECTEUR VÉRIFICATION INFORMATIQUE

Suite à une promotion interne, nous sommes à la recherche d'un directeur, vérification informatique, pour notre Service de la vérification interne au siège social.

Le candidat sélectionné sera responsable de la planification, coordination et exécution de l'ensemble des travaux de vérification informatique. Il apportera l'assistance technique nécessaire à la vérification financière de nos succursales.

Le candidat devrait posséder un diplôme universitaire en informatique ou en administration avec plusieurs années d'expérience dans la programmation, l'analyse et l'implantation des systèmes financiers. De plus, il devra démontrer d'excellentes aptitudes à la communication.

Si le poste vous intéresse, veuillez envoyer votre curriculum vitae à:

Montréal Trust

Directeur du Personnel
Siège social
1, place Ville-Marie, 13ième étage
Montréal, Québec H3B 4A8

LA PERSONNE QUI OCCUPERA LE POSTE DE

représentant des assurances des caisses

dans la région de Montréal sera le porte-parole officiel de la Direction des assurances des caisses d'épargne et de crédit auprès des caisses affiliées à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec et de la Fédération des caisses d'économie du Québec sur ce territoire. Elle cherchera à obtenir un volume satisfaisant de nouvelles affaires et veillera à la conservation des affaires acquises. Elle conseillera les caisses techniquement et s'assurera du bon fonctionnement des contrats en vigueur. De plus, selon le rendement démontré et l'expérience acquise, la personne pourra accéder à des niveaux plus élevés et agir comme porte-parole officiel des Assurances des caisses auprès de ces fédérations.

Elle a obtenu un diplôme de 1er cycle en administration avec concentration en marketing, possède des connaissances satisfaisantes de l'assurance et de 2 à 3 années d'expérience, ou encore un ensemble de connaissances et d'expérience jugé équivalent. Elle a un bon esprit d'analyse, de l'initiative ainsi que le sens des responsabilités et de l'organisation. Elle a de l'entregent, de la discrétion et de la maturité. La connaissance de l'anglais est un atout. Elle est établie ou s'établira à Montréal ou les environs.

Elle recevra un salaire intéressant et bénéficiera d'un ensemble complet d'avantages sociaux. Elle aura une automobile fournie et ses dépenses seront payées selon la politique établie.

Si vous croyez être cette personne, faites parvenir votre curriculum vitae avant le 20 avril 1983 au

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
ASSURANCE-VIE DESJARDINS
200, AVENUE DES COMMANDEURS
LÉVIS (QUÉBEC) G6V 6R2

Assurance-vie Desjardins

Un film de David Koff

Occupied Palestine

par Clément Trudel

A l'auditorium Frank Adams Dawson de McGill, était projeté, le 30 mars, un film de David Koff: *Occupied Palestine* (90 min.) fait d'entrevues et de rappels historiques. On y traite des titres de propriété à une terre qu'un équipement ultra-moderne transforme et d'une économie qui joue au détriment des 1,3 million de Palestiniens vivant en Israël ou dans les territoires occupés.

Exemple: trois villages autrefois habités par des Palestiniens ont été rasés pour faire place au «Canada Park» inauguré en 1976, année où se produisirent en Galilée des émeutes portant précisément sur l'aliénation des terres. Le film joue sur un parallèle contrastant entre la condition précaire de Palestiniens (qui forment 75% des manoeuvres) et les villages ou quartiers d'allure californienne réservés à des Israéliens de haut rang. L'un des Palestiniens interviewés estime à 4,000 le nombre de prisonniers politiques Palestiniens en Israël et justifie ainsi la lutte menée pour libérer ses frères qui, dans la prison de Natha, (épisode sur lequel s'attarde le film) ont mené une grève de la faim pour protester contre l'aération insuffisante et le surpeuplement des cellules.

Film militant, qui fait appel à des témoignages comme ceux de Soeur Thérèse, qui rendit compte en 1967 de la destruction de villages palestiniens. On y voit, ou entend, des Juifs sionistes plaidant pour un Eretz Israël d'où seraient absents les non-Juifs. Film chargé d'émotion: on ménage un cortège de «noces» à une lycéenne assassinée, d'anciens grévistes de la faim racontent les sévices dont ils furent victimes. Des foules de gamins lancent des pierres et brandissent le drapeau palestinien avant que la police israélienne ne charge, gaz lacrymogènes à l'appui, etc.

La sécurité d'Israël n'a pas de prix, affirme un interviewé tandis que l'on nous rappelle que la défense, en Israël,coûterait quotidiennement $5 millions (flash back sur des souscriptions offertes lors de banquets à cet État où des Palestiniens comme Raymonde Tawil tiennent bon et font valoir leurs droits, appuyés d'ailleurs en cela par quelques élus).

Le mot «réfugié» ne semble pas convenir, selon ce qu'un juge fit sentir à un Palestinien qui fut plutôt qualifié de «natash», ou personne qui aurait délibérément abandoné sa propriété! S'il faut entourer une maison de dunes pour forcer une famille palestinienne à quitter; si les scellés sont apposés à la maison d'un autre qui écope d'une peine de prison; si une piscine atténue les rigueurs du désert... tandis que dépérit une plantation voisine dont les puits sont asséchés, la conclusion que le film de Koff suggère est qu'il y a injustice et qu'il faut entendre ces Palestiniens dépossédés avant de clore l'instruction.

Occupied Palestine va évidemment au-delà de l'exposé sur les dépossessions; il souligne les passages marqués d'intolérance dans les déclarations des sionistes et tend à accréditer la thèse que ces outils fort modernes et ces réalisations de prestige que l'on nous présente masquent difficilement la violence faite à des Palestiniens qui se regroupent et n'abandonnent pas l'espoir d'une compensation équitable... que l'ONU établit à environ $600 millions et la Ligue Arabe, à $10 milliards.

Art américain

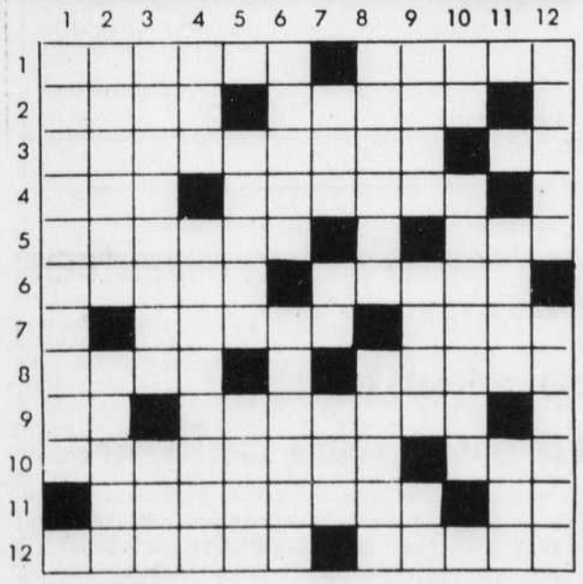
« Sur toile et sur papier », exposition en cours au Musée d'art contemporain de Montréal jusqu'au 29 mai donne un aperçu de l'art de nos voisins du sud depuis les années soixante jusqu'à aujourd'hui. Sept mouvements importants de la récente histoire de l'art américain sont représentés: l'expressionnisme abstrait, aussi connu sur le nom de l'École de New York, le pop art, l'abstration postpicturale, l'art conceptuel, l'art minimal et la nouvelle figuration aussi connue sous l'appellation de « new image ».

Les oeuvres d'une vingtaine d'artistes américains dont Joseph Albers, Hules Olitsky, Joseph Kosuth, Andy Warhol, Barry Le Va, Robert Motherwell et Liliana Porter y sont présentées. une série de textes didactiques réfèrent aux principaux mouvements de l'art américain et aux démarches des artistes liés aux préoccupations de ces mouvements.

SUCO
éducation à la solidarité

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement

1—Motocycliste. — Pieu servant à former un pilotis.
2—Lieu où l'on se met à couvert. — Action de ruer.
3—Qualité d'une personne svelte. — Bismuth.
4—Chacune des pièces de bois qui soutiennent un navire en construction. — Énerver.
5—Partie de l'oeil. — Mèche de cheveux rebelle.
6—Personnage représenté dans l'attitude de la prière. — Met au diamètre exact l'intérieur d'un tube.
7—Qui n'existe que dans l'imagination. — Imprime.
8—Vase d'ornement. — Babiller.
9—Obtenu. — Marmite basse.
10—Véhicule muni de patins. — Conscience.
11—Publier. — Marque l'alternative.
12—Étendue plate, aux vallées à peine enfoncées dans le sol. — Qui tue.

Verticalement

1—Marchand de vin au détail.
2—Prendre des mesures efficaces pour remédier à. — De la campagne.
3—Série de trente messes consécutives dites pour un défunt. — Recueil de bons mots.
4—Sorte d'oignon. — Vague.
5—Soeur de la mère. — Petit âne.
6—Grand filet pour la pêche au fond de la mer. — Autrefois, malade mental.
7—Utilisa. — Aluminium. — Bruit sec.
8—Qui concerne Pâques. — Joujou.
9—Notion que l'esprit se forme de quelque chose. — Instrument pour maintenir des objets qu'on veut limer. — Ruisselet.
10—Chemin de halage. — Ne céda pas.
11—Papa. — Sans consistance.
12—Classai. — Méprise.

Solution d'hier



Annonces classées 286-1200

■ Ameublements à vendre

MOBILIER de chambre 9 morceaux fini orme, style contemporain, bibliothèque vitrée orme teint noyer et autres. 284-1713. 11-4-83

MEUBLE EN "L", base bois laqué, sièges foam, dossiers plumes. 3 sections, $1800. 845-5998. 11-4-83

A VENDRE: Vaisselier traditionnel québécois, 2 corps en pin, 52x751/2x20, 4 vantaux, 3 tiroirs. Directement de l'ébéniste. Traitement et finition au goût de l'acheteur. $900 à discuter. Tél: 655-5425 11-4-83

■ Animaux

PETITE CHATTE siamoise, 1½ an à vendre. A été opérée et reçue les vaccins d'usage. Prix $25., incluant une litière recouverte. Tél.: après 18h: 844-5975 8-4-83

■ Antiquités

ATTENTION
Encan d'antiquités à tous les dimanches à 13 h au: 155 boul. de l'Industrie, St-Mathieu de Beloeil, Sortie 112, Trans-Canadienne.
Pour informations:
Langlois & Frères Inc.
464-2755
11-4-83

ENCAN D'ANTIQUITÉS dimanche le 10 avril à 13 h; plus de 300 articles seront vendus aux enchères: ensemble de s. à diner 9 morceaux Queen Ann, commode en chêne avec miroir, bonnetière en pin 1840, secrétaire en acajou Louis XIII, glacière en chêne, chaise press back, table en acajou, 6 chaises victoriennes à roses, horloge pain d'épice, vaste choix de petits morceaux et vaisselle à la Barre 500, 2019 boul. Taschereau, Longueuil, 1-224-5346. 11-4-83

ENSEMBLE de chambre à coucher Art Déco. 255-9332. 11-4-83

TERREBOBNNE, vente d'antiquités samedi et dimanche, belles pièces en pin, couleur d'origine, très bons prix. 906, rue St-Louis, 471-3728 11-4-83

■ Appartements logements

OUTREMONT, 4½, équipé au complet, balcon, garage, à sous-louer mai, $585. 276-7543, 845-6677 11-4-83

MAGNIFIQUE STUDIO, Vieux Laprairie, 15 minutes centre-ville, vue sur le fleuve, poêle Franklin inclus. Tél: 659-4242, 659-2240 après 18h. 12-4-83

OUTREMONT, haut de duplex, 7 pièces, 2 salles de bains, cheminée, garage, chauffé, $800. 276-7907 11-4-83

OUTREMONT, rue Stuart, haut de duplex, luxueux, 9½, chauffé, 11/2 s.b., boiseries naturelles, 2 balcons, garage, $950. Références. 271-6529 11-4-83

OUTREMONT, condominium neuf, « Le Sanctuaire », grand luxueux, vue panoramique, air climatisé, 2 chambres, 2 salles de bain, occupation 1er juillet, garage. $1250/mois. 738-0528 11-4-83

DROLET ET ROY, entresol, 3½, neuf, cuisinière réfrigérateur fournis, $375, non chauffé, occupation immédiate, références. Tél: 843-4961 11-4-83

$800 chauffé, 4 chambres fermées, cuisine, 2 s.b., salon, s. à manger, sous-sol fini, boiseries, 220, cour avant & arrière, Garnier entre Bélanger et St-Zotique. Pépé: 866-3815, 722-3422 fin de semaine 11-4-83

N.D.G., rue Marcil, 7½, haut duplex, chauffé, foyer, boiseries, équipé, peinture récente, proximité métro, $700. 1er mai, juin ou juillet. 488-0223. 11-4-83

OUTREMONT, 6½, bas de triplex, chauffé, garage, $470. Tél: 276-6806 11-4-83

ST-DENIS, à deux pas du métro Jarry, et de nombreux services, grand r-d-ch- de 8 pièces, cuisine s. bain rénovées, s. à dîner, boiseries naturelles, plancher de bois franc, cachet ancien, chauffage et lave-vaisselle inclus. Garage disponible, $680. Soir et w.e. 388-5437. 11-4-83

SNOWDON, haut duplex, 6½, chauffé, réfrigérateur, cuisinière électriques neufs fournis, libre 1er juillet, $525. 932-3631. 11-4-83

V.M.R., bas de duplex, 5½, chauffé, s/s, jardin, garage, cuisinière, réfrigérateur, laveuse, sécheuse inclus, taxe d'eau payée, libre 1er juillet, $660. 733-0715 11-4-83

NOUVEAU BORDEAUX, bord de la rivière, luxueux haut de duplex, grand 6½, chauffage électrique non compris, $660/mois. Après 16h: 337-7168 11-4-83

5½ meublé, tout compris à sous-louer pour mai, juin et juillet. Quartier St-Louis près de Prince-Arthur. 281-1278 11-4-83

PRÈS avenue Greene et Westmount Square, grand 7½, cuisine rénovée avec boiseries naturelles, 2 s.b., tranquille, ensoleillé, chauffé, $875/mois. 932-9667 11-4-83

LASALLE, haut duplex, 5½, $375/mois, très propre, près autobus, écoles, parc. 333-3835, après 18h: 365-5619 11-4-83

N.D.G., duplex, rez-de-chaussée seulement, métro Villa Maria, foyer, balcon, paisible, 6 pièces, cuisine équipée, tous services fournis, 1er juillet, $675. 482-5025 après 4h. 11-4-83

AHUNTSIC, superbe 4½ + patio en commun, dans triplex complètement détaché, rue Jeanne Mance entre Henri-Bourassa et Gouin, $510/mois, chauffé, libre 1er juillet, tél.: M. Kneider 331-5550 11-4-83

AHUNTSIC, près métro, rue résidentielle et tranquille, haut duplex, 7 pièces, chauffé, boiseries naturelles, libre 1er septembre, $625-/mois. 388-8456 11-4-83

SNOWDON, face parc, 5½, bas duplex, chauffé, cuisine rénovée, garage, s. de jeu, $620. Tél: 487-3871 11-4-83

ANJOU: grand 4½, 3e étage, balcon, $345, ET grand 4½ demi s/s, clair, peint, $315. Tous chauffé, eau chaude, taxe d'eau payée. Toutes commodités. Garage intérieur disponible. Références. Idéal pour adultes. 769-6611 11-4-83

N.D.G., 5½, bas de duplex, chauffé, eau chaude, foyer, référence, cuisinière, bonne condition, garage, jardin. $600/mois. Libre entre 1er mai et le 7 mai. 481-3284 11-4-83

PARC LAFONTAINE, luxueux condo équipé sur 2 étages, à partager. Références, $400 chacun par mois. 522-4678 13-4-83

BOUL. ST-JOSEPH EST, luxueux logement 4½, rénové, boiseries naturelles, cachet antique, ensoleillé, 2 balcons, sécuritaire, près métro, libre, chauffé, $500/mois. 522-8497. 21-4-83

Pollution des rivières, eau potable en DANGER!
ASSOCIATION QUEBECOISE DES TECHNIQUES DE L'EAU

■ Appartements logements

CEDAR, 2 pas hôpital Général de Montréal, 1½-3½-4½. Concierge 935-5321. 1-5-83

OUTREMONT, Joyce, grand 5½, rez-de-chaussée, très ensoleillé, boiseries, $500, non chauffé. Libre immédiatement. 277-8571 12-4-83

ÉDOUARD MONTPETIT, 4½ équipé, entièrement rénové, éclairé, beaucoup de caractère, près U. de M., $450, chauffage, taxe d'eau inclus. 733-8083 ou 731-1512 12-4-83

À SOUS-LOUER, Villeray, grand 6½, tout équipé, du 27 mai au 6 septembre, références exigées. $450. 273-4089. 11-4-83

OUTREMONT, 4½ moderne, bien situé, béton armé, intercom, ascenseur, cuisinière, réfrigerateur, chauffage eau chaude. 766-0470, 272-0351. 11-4-83

C.D.N., près Université, haut, 8 pièces, ensoleillé, chauffé, foyer naturel, cuisinière, réfrigérateur garage. 1er juillet. $600. 737-3232. 11-4-83

N.D.G., Old Orchard près Terrebonne, haut 7½, boiseries, cheminée, deux salles de bain, salle de jeux, cuisine rénovée équipée, garage, $800. 933-7292. 11-4-83

■ Articles à vendre

UN LIT JUMEAU extra ferme, propre, prix $100. Tél: 937-3350 11-4-83

4 CHAISES et 1 table assorties en pin, type Ice Cream Parlour set, en bon état, idéal pour maison de campagne, balcon, au sous-sol, prix $400. 937-3350. 11-4-83

■ Bureaux à louer

BOULEVARD ST-JOSEPH près métro, bureaux pour psychiatre, psychologue, etc... Propre, système électrique contrôle individuel, tapis mur-à-mur, stationnement compris, prix raisonnable, 323-8398 11-4-83

COIN SHERBROOKE St-Hubert, tout rénové, de 200 à 2000 p.c., près métro, 825 est Sherbrooke, stationnement 667-4336, 276-5203 23-4-83

ÉDIFICE PROFESSIONNEL, bureau d'environ 1700 p.c., idéal pour médecins, avocats, comptables, etc... Situé au 580 rue St-Georges 5-6, à St-Jérôme. Libre 1er juin, informations (418) 527-2638. 11-4-83

■ Chalets à louer

MAGNIFIQUE MAISON de campagne, 5 acres boisé, bord du lac. Plage, pédalo, chaloupe, 2 étages, foyer, 5 c.c., laveuse, sécheuse, lave-vaisselle, 20KM de Ste-Agathe, juin à mi-septembre, $4400. 819-326-1285, ou 861-4665 11-04-83

VAL-MORIN, luxueux chalets, neufs, 3-5-6 chambres, tous équipés, bord lac, plage sable, patio, foyer intérieur/extérieur, lave-vaisselle, bar, sauna, télévision. 525-0962, 527-5903, (819) 322-6095. 23-4-83

40 MILLES centre-ville, petite maison, 3 c.c., toutes commodités, bord de l'eau Lac des Deux Montagnes, très privé, mai à octobre. 279-1175, 1-451-5819 11-4-83

■ Chalets à vendre

PERCÉ: 2 chalets, vue superbe dû rocher Percé de l'île Bonaventure, etc. Prix $25,000 (sans agent). Inf.: 273-9609 après 18 h. 11-4-83

CHALET situé dans les Bois-Francs, 2 c.c., chauffage électrique, grand balcon, poêle à bois et électrique, construction récente, $17,000. (514) 523-2340 11-04-83

■ Chambres à louer

GRANDES CHAMBRES MEUBLÉES, boiseries naturelles, calmes, accès à la cuisine, idéal pour étudiantes ou pour dames recherchant la tranquilité. Prix raisonnables. Sur le plateau Mont-Royal, 4376 Delorimier, 527-2802 pour visiter 11-04-83

■ Copropriétés à vendre

BUREAUX À VENDRE
700 à 2000 p.c.
Près du centre des affaires et du palais de justice
LE COURS LE ROYER
VIEUX MONTRÉAL
844-9341 - 288-6179
11-4-83

CENTRE-VILLE
Luxueux condominiums en pierre 6½ — 5½, de $55 000 à $62 000. Ouvert aux visiteurs jour et nuit. 1231 St-Christophe à deux pas du métro Berri.
845-2909, 287-9534.
11-4-83

OUTREMONT (ADJACENT)
Condominiums à vendre, 1 300 p.c., redivisés et refaits à neuf. 1 chambre ou deux. 4617, Hutchison - $55,000 et $78,000.
Pour informations après 19 h,
272-7868 JNO

CÔTE-DES-NEIGES, 4355 St-Kevin, 4½ rénové, près centre d'achats et métro, hyp 11½ % juin 85, comptant TRÈS discutable. Prix $26 500 à $29 500. Visites libres samedi et dimanche 1h à 5h pm, semaine sur rendez-vous. 376-1401, 725-2700 11-4-83

COPROPRIÉTÉ INDIVISÉ, libre 1er juillet 83, 2e étage, triplex excellente condition, rue Dollard, Outremont, 7½ pièces, 4 chambres fermées, place de garage, $52,000. 276-6242 11-4-83

APPARTEMENT À VENDRE, entièrement rénové, design très contemporain, 4 pièces, jardin, Plateau Mont-Royal, $35 000. 522-0684, après 6 h, 526-1494 02-05-83

C.D.N., Édouard Montpetit, face à U. de M., 6 pièces, libre 1er juillet. 739-0498, 733-2043, 342-1503. 11-4-83

NAPOLÉON (centre-ville), logement 4½ sur 2 étages, environ 900 p.c., rénovations exclusives et personnalisées, ¿cour intérieure. $40 000. 849-4004, 844-1863. 11-4-83

NAPOLÉON (centre-ville), logement d'environ 900 p.c. avec possibilité d'organiser l'espace selon vos besoins et vos goûts personnels, à partir de $25 000. 849-4004, 842-3656. 11-4-83

GRAND APPARTEMENT 8½ pièces donnant sur PARC LAFONTAINE, rénovations de qualité avec terrasses, installation laveuse-sécheuse, chauffage individuel au gaz naturel, disponible immédiatement. 523-2340 1-04-83

OUTREMONT, avenue Champagneur, haut de triplex, rénové, stationnement, $55 000, L. Valois. 733-6681. Trust Général, 735-6433 11-04-83

BEAUX 5½, 2 chambres — 3 chambres, rénovés, boiseries chêne, victorien, libres, rez-de-chaussée — 2e, $60 000 (chacun) ou plus offrant, $15 000 comptant environ, 912 Sherbrooke / St-André. Visites samedi — dimanche 2 à 5h. 11-04-83

OUTREMONT ADJACENT, condo., salon, salle à manger, cuisine, 2 chambres à coucher, 2 salles de bain, salle familiale + bureau ou 3ème chambre, chauffage électrique avec thermostat dans chaque pièce, stationnement avec prise, près de la rue Laurier. Estelle Trudel 737-8691, Trust Royal courtier 735-2681 11-04-83

■ Copropriété à vendre

OUTREMONT copropriété dans un triplex rénové. Chauffage électrique. Pour occupation juillet, 2ème étage. $62,000. Sans agent. Pour visite: 276-7011 11-04-83

ILES DES SOEURS, AUBAINE, 2 chambres, 1½ s.b., très grand patio, cuisine complètement équipée, tapis mur à mur, garage. Prêt pour occupation, $99 000 à discuter. Appelez: 931-4300. 11-4-83

OUTREMONT, appartement de 5½ pièces dans un immeuble de qualité sur Bernard, section Boulevard, très ensoleillé, 2 balcons, stationnement. $60 000. 273-0126 11-04-83

AVENUE VICTORIA SUD QUEEN MARY, copropriété divise, reconstruction, 8 pièces, 1750 p.c., foyer, cuisine équipée, 2 garages, 388-8897, 336-0791 11-04-83

VIEUX-MONTRÉAL, vous cherchez un appartement à votre mesure! Appelez: 873-7503 de 9 à 17 h sur semaine soir et w.e., 849-9001. Pour appartement de luxe, au dernier étage de P.M.V., vue superbe, très tranquile, construction de qualité, cheminée, 5 pièces dont 2 chambres. Prix 1981 $135 000. 11-4-83

OUTREMONT, condo spacieux, ensoleillé, 2 chambres, foyer, solarium, boiseries chêne, libre, 1er juillet ou plus tôt, pas d'agent. $109 000. 272-9826 11-04-83

■ Cours

RÉÉDUCATION lecture, écriture, mathématiques. Primaire et secondaire. Lucie Lalande orthopédagogue, 523-4142 11-04-83

MATHÉMATIQUES: rattrapage, recyclage, préparation aux examens du ministère, niveau secondaire et collégial, cours particuliers ou en groupe. 683-1796 11-04-83

COURS D'ANTIGYMNASTIQUE, méthode Thérèse Bertherat, une méthode simple d'équilibrer l'énergie de relaxer et de retrouver l'harmonie du corps, du mental. Session commençant le 20 avril 738-2443. 11-04-83

ANGLAIS: cours privés, ou épargnez en groupe, étudiez l'après-midi ou le soir. Professeur certifié avec expérience. 731-8698 11-04-83

■ Déménagements

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: apareil électriques. Assurances. Bien-être social accepté. Téléphone 253-4374 J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps pour déménagements. Spécialité cuisinière, réfrigérateur. Local et longue distance. Aussi emballage, entreposage et assurance complète. Permis M304695, 253-3275. J.N.O.

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729. Miami (Édouard): 1-305-759-0055. J.N.O.

■ Divers

Monsieur Baignoire®
Reémaille sur place
baignoires, lavabos, tuiles à la couleur désirée.
ESTIMATION GRATUITE 336-1133
980 Ouimet, Ville St-Laurent 11-4-83

Faites réparer vos horloges à sonnerie
Travail très soigné et garanti. Longue expérience.
671-1530 11-4-83

"LA JOUJOUTHEQUE DE ST-LAURENT à besoin de jouets neufs ou usagés. Veuillez les porter au 1745 Décarie ou composez le 747-7629. Merci pour votre encouragement. 11-04-83

LE DOYEN, TRADUCTIONS SPÉCIALISÉES. Français, anglais, allemand, espagnol. Rédacteurs, correcteurs, interprètes. Service d'imprimerie. Ramassage et livraison à domicile. 7 jours par semaine, à toute heure. 255-9064 11-3-83

BIORYTHMIE, connaissez vos bons et mauvais jours et améliorez votre efficacité. Charte personnelle informatisée pour 12 mois-$11.95. Faire parvenir vos noms, adresse et date de naissance à: l'Institut MAXI-VIE, 233 Laval, Laval. H7N 3V8. (514) 663-1212. 25-4-83

DACTYLOGRAPHIE De textes français, anglais ou espagnols, manuscrits ou dictés sur cassettes. J'ai une machine à écrire électronique. Près Radio-Canada et UQAM. Claude 525-9911 11-4-83

■ Entretien-réparations

MÉNAGE D'APPARTEMENT PROFITEZ DE VOS TEMPS LIBRES
Trois ou quatre heures nous suffisent pour vous libérer du fardeau du ménage.
Service hebdomadaire ou bi-hebdomadaire à un prix trop bas pour s'en passer.
SECTEURS: Outremont, Plateau Mont-Royal et Centre-Ville.
481-7473
Heures d'ouverture: Lundi au vendredi 9 à 17 h
Aides-Ménagères
Le Plumeau Inc.
11-4-83

■ Fermes à vendre

FERME EN MAURICIE, 190 km de Montréal, 84 arpents, grange, poulailler, ruisseau, bord de la rivière Batiscan, $47 000. 484-4652, soir. 11-04-82

Estrie — 19 Km Richmond — Ferme 50 acres — Très beau site — Grande maison de 9 pièces, rénovée, isolée — Garage double — Grandes caves en béton — Étable — Grange — Bâtiments — Rivière — Pour élevage ou culture — Tél.: (819) 848-2614 11-4-83

■ Instruments de musique

PIANO LANGELIER 50", très bon état, prix 1200$. Tél: entre 5 et 7h: 274-1082 11-4-83

À VENDRE CLAVECIN français, Hubbard, 2 claviers (514) 683-3764 ou (819) 377-1990 11-04-83

■ Maisons à louer

ST-LAMBERT, (Préville), sabbatique, cottage, aires ouvertes, ensoleillé, 4 chambres, 2 s.b., terrain paysagé 18 000 pc., meublé, $1200-/mois. Tout compris incluant jardinier. 6 mois — 1 an; ou non meublé. Occupation 1er mai 83. Tél. 671-3545. 11-04-83

■ Occasions d'affaires

■ Occasions d'affaires

■ Occasions d'affaires

JOBINE INC.
DES GENS, UN ORDINATEUR, DES JOBS.
BESOIN DE QUELQU'UN?
Un particulier ferait l'affaire?
POUR UN TRAVAIL RARE: traduction, encadrement, etc.
DES TRAVAUX COURANTS: réparations, ménages, etc.
SERVICES PROFESIONNELS: secrétariat, transport, etc.
TELEPHONEZ-NOUS! **522-0913** Dès le 18 avril 1983.

VOUS DESIREZ TRAVAILLER?
Des jobs de courte durée vous intéressent?
INSCRIVEZ-VOUS! 2$ PAR MOIS
Inscription minimum de 6 mois/12$, ou 20$ pour l'année.

Compétences ou habiletés: 1. _____ 2. _____
3. _____ 4. _____ Nom _____
Adresse _____
Code _____ Tel. 1. _____ Tel. 2. _____
J'accepterais de travailler dans les régions suivantes:
Laval/Rive-Nord☐ Montreal, Est de l'île☐ Centre de l'île☐ Ouest de l'île☐ Rive-Sud☐
Je soussigné autorise JOBINE INC. à divulguer mes nom et numéro(s) de téléphone, et j'assume l'entière responsabilité de la qualité des services que j'offre. JOBINE INC. C.P. 144 succ. Delorimier H2H 2N6
X _____ Date _____
11-4-83

■ Maisons à louer

Montréal Trust
WESTMOUNT AU SOMMET
Résidence détachée pour exécutif — 3 plus 1 chambre à coucher — salle de jeu — 2 foyers — 2 garages. Vue superbe. On demande $3,000 par mois. Appelez P. Vickers, 937-7993, 934-1818.
11-04-83

OUTREMONT "EN HAUT", luxueuses maisons de ville de 3 étages. Prix $1200/mois, comprenant chauffage, taxe d'eau, déneigement, entretien des gazons et garage intérieur. 340-9646. 1-5-83

BEACONSFIELD, bungalow/cottage, 5 c.c., laveuse, sécheuse, cuisinière, réfrigérateur, piscine, patio vitré avec foyer, autre foyer intérieur, grand terrain clôturé, $1275/mois, bail 2 ans. 697-6591. 11-04-83

■ Maisons de retraite

RÉSIDENCE DE LUXE POUR PERSONNES âgées ou convalescentes, excellente nourriture, surveillance 24 h, tous les services inclus. 7085 Louis Hémon. 722-4211. 18-4-83

■ Oeuvres / objets d'art

C.C. ROCHES du LAC
LIVRES et PÉRIODIQUES de COLLECTION
Sur rendez-vous:
(514) 527-7336
11-4-83

OEUVRES CONTEMPORAINES de Mill Bolduc et autres, dessins de O. Leduc et autres. 284-1713. 11-04-83

■ Offres d'emploi

BIBLIOTHÉCAIRE
Étude d'avocats du centre-ville recherche bibliothécaire d'expérience pour bibliothèque de l'étude. Une description détaillée des fonctions sera fournie à l'entrevue. Le salaire sera en fonction de l'expérience et de la scolarité. La demande d'emploi et le curriculum vitae doivent être envoyés « PERSONNEL ET CONFIDENTIEL » à:
Orion Management Inc.
800, Place Victoria,
C.P. 322, Montréal
H4Z 1H6
A/s de Mme Lafleur.
12-04-83

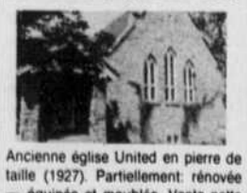
ADJOINT AU MÉCANICIEN
Recherchons adjoint au mécanicien responsable de la flotte pour une compagnie de remorqueurs. Doit posséder un certificat de 3ème niveau en mécanique de marine et avoir occupé un poste similaire dans l'industrie maritime. Bilinguisme un atout, mais français essentiel. Envoyez demande à:
Dossier 695
C.P. 158,
succ. Delorimier
Montréal H2H 2N6
14-4-83

■ On demande

EXÉCUTIF requiert maison non meublée dans Westmount — 5 c.c., garage. — Bail minimum 2 ans — réponses en tre 9 et 5 h au numéro: 849-9471. 13-04-83

■ Propriétés à vendre

ST-ANDRÉ EST (ARGENTEUIL)



Ancienne église United en pierre de taille (1927). Partiellement: rénovée — équipée et meublée. Vente nette $75,000. Location: $600 (déductible) par mois avec option d'achat. Rens: **(514) 479-6768. (Pas d'intermédiaire)**
11-4-83

■ Propriétés à vendre

ENSEMBLE POUR PROFESSIONNEL:
Duplex boul. St-Joseph, rez-de-chaussée et sous-sol: bureaux luxueux 2000 p.c., air climatisé, équipement fixe. Étage: Bureau-appartement 1500 p.c., 2 s. bains, foyer, cuisine moderne équipée, 8 pièces. Métro à proximité. Le tout libre 1er mai à prix intéressant. Jour: 282-0077, soir: 274-9207.
12-4-83

TRUST GÉNÉRAL

ÉDOUARD MONTPETIT: Face Université, 16 app., rev. $64,000 et 2 x 17 app., rev. $59,000. et $57,450. **P. Pétrucci 342-1039.**

OUTREMONT: Choix de duplex, cottages ou co-propriétés. **Louise Valois 733-6681.**

OUTREMONT EN HAUT: Charmante maison, 3 c.c., 2½ s. de bains, immense jardin, garage. **Michèle Asselin 279-9803.**

OUTREMONT: Près Laurier, maison rénovée, plein soleil, cheminée, possibilité bureau. **Mme Asselin 279-9803.**

OUTREMONT: Co-prop. 2e étage, 6½ rénové, décoration d'un charme exquis, **Micheline Trudeau 731-4338.**

OUTREMONT: Duplex 5-7 pces, cuisines rénovées, grand s.s., garages, bon site. **Micheline Trudeau 731-4338.**
COURTIER 11-4-83



ST-JEAN SUR RICHELIEU
Canadienne 200 ans restauré, 4 c.c., 2 foyers en pierre, cuisine de rêves. Grenier fini aspect ouvert. Accès facile pour Mtl. **Janet Paré 658-0688. AGENCES D'ÉLITE INC. COURTIER** 11-4-83

Montréal Trust



LAC DES CASTORS — Résidence sophistiquée! Magnifique pièces de réceptions — grand jardin. **Claudette Limoges, 934-1818, 931-8861 poste 1803.** 11-4-83

Trust Royal
Services immobiliers

CONDOMINIUM RIVE-SUD — Style townhouse 3 niveaux entièrement fini, foyer, garage, salle familiale, piscine communautaire à proximité de tous les services, décoration professionnelle, on demande $79,000. **JOCELYNE DOSTALER 463-3731 — 655-5521.**

RIVE-SUD — Occasion exceptionnelle 30 minutes de Montréal, canadienne remarquable par qualité de construction et atmosphère chaleureuse, vaste pce de séjour 2 foyers, 15 arpents de terrain, BIJOU À PRIX TRÈS RÉDUIT. **Jocelyne Dostaler 463-3731 — 655-5521.**
11-4-83
COURTIER

ST-GUILLAUME, magnifique maison de ferme, 20km de Drummondville, 11/2 s.b., moderne, entièrement rénovée dans son style victorien, parue dans décor Chez-Soi, grand potager, étang, un poulailler, 2 granges, zoné. $65 000. 334-1837 11-3-83

DROLET — DULUTH, maison 4 étages, restaurée, possibilité copropriété, cour arrière, pas d'agent. AM: 484-1306, PM: 288-5903 20-4-83

MAISON DE CAMPAGNE, terrain paysagé, vue sur le fleuve, comté Rivière-du-Loup, prix intéressant. 1-(418) 898-3201. 12-04-83

WESTMOUNT, (adjacent), maison impeccable, $115,000 dans Rockledge Court, près Lac des Castors, 3 chambres à coucher, 2 bains, foyer, cuisine moderne entièrement équipée, sous-sol fini, stationnement, jardin. Jour: 935-1282, soir: 937-8213. 11-4-83

■ Propriétés à vendre

VENTE PRIVÉE, Ville Mont-Royal, cottage semi-détaché, boudoir (den) au rez-de-chaussée avec poutres, petite pièce d'été donnant sur jardin, 3 c.c., s/s fini, 1½ s.b., terrain avec arbres adultes (conifères, érables, pommiers). Près écoles, services et train. Prix à discuter., 738-7457 après 5 h 30. 18-3-83

OUTREMONT, rue Champagneur, 2e étage, 7 pièces éclairées, copropriété rénovée, boiseries pin, vitraux, garage. Hyp. $30,000, prix $60,000. 272-5308. 11-4-83

C.D.N., 7½-6½-3½, près U. de M., réduit! Doit être vendu cette fin de semaine. $169,500. Ouvert dimanche midi à 16h. 5910 Dolbeau. 738-5047. 11-04-83

OUTREMONT, cottage rénové, rue Querbes, vente privée, $149 500, 274-5826. 11-04-83

N.D.G., 4527 Drapper, visite libre dimanche 2-4:30 p.m. Luxueux duplex détaché 2x7½, 1x2½. Plomberie, électricité, fournaise, s. de bains, cuisine, neufs. Garage, boiseries. Vente rapide. $128 500. Libres. 482-7510. 11-04-83

BELOEIL: Cottage canadien-québécois, plus que centenaire, face au Richelieu et le Mont St-Hilaire, 11 pièces. "SUPERBE". Paul Fréchette: 467-2885, 467-1120. MONTRÉAL TRUST, courtier 11-4-83

MONT ST-HILAIRE: Bord de l'eau immédiat, cottage pièces sur pièces, centenaire, très bien restaurée, superbe, bas prix. Paul Fréchette: 467-2885, 467-1120. MONTRÉAL TRUST, courtier. 11-4-83

MONT ST-HILAIRE: Superbe bungalow en flanc de montagne, 8 pièces de luxe, terrain, 33,118 pieds carrés, boisé et paysagé, prix $119 500,00. Paul Fréchette: 467-2885, 467-1120. MONTRÉAL TRUST, courtier. 11-4-83

BELOEIL: Bungalow pierres et briques, 10 pièces, site exceptionnel, exclusif, face au golf et parc. Prix raisonnable. Paul Fréchette: 467-2885, 467-1120. MONTRÉAL TRUST, courtier. 11-4-83

ST-HILAIRE: Cottage, bord de l'eau, 9 pièces, beau terrain. 26,118 pieds carrés, piscine creusée. Centre-ville. De très bon boût. Paul Fréchette: 467-2885, 467-1120. MONTRÉAL TRUST, courtier. 11-4-83

MAISON DE CAMPAGNE centenaire, grand terrain paysagé, 40 min. centre-ville, rive-sud. 347-5299, matin ou soir. 11-04-83

TERREBONNE, magnifique maison en pierre 1807, vue sur île des moulins, 4 logements, intérieur tout d'origine. À VOIR. Particulier, 471-3728. 11-04-83

N.D.G., 3812 Melrose, cottage semi-détaché, près tous services, 4 chambres, solarium hivernisé, salon avec foyer pierre des champs, s. à dîner séparée, 1½ s.b. et s. familiale, grand jardin et stationnement, garage, extras... Pas d'intermédiaire. 487-7626. 11-4-83

ST-ROCH DE L'ACHIGAN: bungalow 29x58, garage attaché, grand terrain, près route 125/25. P. Loiselle: 492-1482, 353-9942. TRUST GÉNÉRAL, courtier 11-4-83

COTTAGE semi-détaché, très ensoleillé, 4 c.c., patio, beau jardin. Jeannette Laplante: 651-9381, 672-1576. TRUST GÉNÉRAL, courtier 11-4-83

VISITE LIBRE dimanche 2 à 4 h, N.D.G., 2348 Hingston, idéal pour copropriété, duplex 2x6½, boiseries, foyer, impeccable. Y. Leblanc: 733-4483, 735-2281. MONTRÉAL TRUST, courtier. 11-03-83

ÎLE D'ORLÉANS, maison pièce sur pièce, 1818, idéale artistes. Suzanne Lavoie: 656-9689. MONTRÉAL TRUST, courtier: 653-6720. 11-4-83

ST-JEAN, maison de pierre 1848, isolée, rénovée d'époque, en campagne, 20 minutes de Montréal. Demandons $85 000. Vente rapide, cause transfert. Faite une offre. 346-2008. 11-4-83

OUTREMONT, Côte Ste-

Je ne suis pas à blâmer (Irving Grundman)

par Daniel Caza
de la Presse Canadienne

« Si nous perdons, je prendrai mes responsabilités, mais je refuserai d'être blâmé ».

Le directeur-gérant du Canadien, Irving Grundman, n'était pas d'humeur à plaisanter, hier matin, alors qu'il assistait à l'exercice du Canadien à la patinoire municipale de Ville Saint-Laurent.

Entouré d'une demi-douzaine de journalistes, pressé de questions, l'administrateur du Tricolore n'a jamais perdu son sang froid.

Grundman est pleinement conscient qu'il sera le premier à être pointé du doigt si son club ne parvient pas, pour une troisième année consécutive, à franchir la première ronde éliminatoires. Mais il n'acceptera jamais de devenir le bouc émissaire de ces insuccès répétés.

« Sur la scène du hockey professionnel, un directeur-gérant s'avère un génie quand son club l'emporte et, dans le cas contraire, il est un idiot, dit-il. C'est de la foutaise de penser ainsi, car ce n'est pas moi qui ai raté un filet ouvert ou qui n'a pu empêcher un but de l'adversaire ».

Grundman ne se lave pas les mains des deux échecs subis contre les Sabres de Buffalo, mais c'est tout comme. Il insiste pour dire qu'il ne peut rien y faire.

« Le hockey est un sport d'équipe, à partir des soigneurs jusqu'au président, reprend-il. Si quelqu'un de ce groupe n'accomplit pas la tâche que l'on attend de lui, nous sommes dans l'embarras. Au cours des deux premiers matches, j'ai l'impression que l'effort de tous y était, mais les Sabres ont mieux joué. C'est aussi simple que cela ».

Grundman ne sait pas exactement à qui adresser des reproches dans son camp: « Je n'ai jamais vu une équipe exceller à ce point en défensive », ajoute-t-il d'ailleurs, parlant de la performance des Sabres.

« La différence est que les hommes de Scotty Bowman ont appliqué ses directives à la lettre, explique-t-il. Bob Berry a préparé son équipe de façon aussi adéquate, sauf que les joueurs n'ont pas mis en pratique ses instructions.

« Bowman a effectué un travail remarquable, admet-il, mais Berry a également bien fait ».

Mais comment expliquer alors que Berry n'ait pas profité de l'avantage de la patinoire pour faire opposer le trio de Pierre Mondou à un autre que celui de Brent Peterson, et celui de Acton-Walter-Lafleur à un autre que le trio défensif des Sabres, composé de Ruff, Craig Ramsay et McKegney?

« Berry croyait sans doute qu'il connaîtrait plus de succès en agissant ainsi, tranche-t-il, visiblement coincé.

Même si sa formation est dans les câbles, Grundman ne lance pas encore la serviette. Selon lui, l'allure de la série aurait pu se dérouler tout autrement si elle avait commencé à Buffalo.

« Nos joueurs ont joué nerveusement au Forum et c'est comme ça depuis trois ans en séries éliminatoires. Peut-être le vent tournera-t-il lors du troisième match ».

Malgré tout ce qui a pu se produire cette saison, Grundman est vraiment fier des siens. En fait, il a révélé qu'il ne changerait pas son équipe contre aucune formation de la Ligue nationale.

Même pas les Oilers d'Edmonton?

« Même pas, assure-t-il. Pas les Oilers, pas les Bruins, pas une autre équipe. Les Oilers n'ont-ils pas perdu, eux aussi, en ronde préliminaire?

Nous avons terminé au cinquième rang du classement général et je crois qu'il s'agit là d'un dossier fort respectable. J'aurais bien aimé que l'on finisse au premier rang, mais compte tenu de toutes les petites crises qui ont miné l'équipe cette saison, c'est satisfaisant ».

Une chose sur laquelle Grundman refusera toujours d'être blâmé, c'est l'échange qu'il a effectué en septembre dernier avec les Capitals de Washington.

Il rappelle que Brian Engblom, Doug Jarvis et Craig Laughlin affichaient tous trois des moins.

« Seul le nom de Rod Langway n'apparaissait pas dans la colonne des moins. Il était à zéro », précise-t-il.

Par contre, si le défenseur Rick Green a accompli un travail honnête, il a affirmé qu'il s'attendait à un meilleur rendement de Ryan Walter, le gros ailier gauche acquis à prix d'or pour ennuyer les gardiens de but adverses.

« Je suis un peu déçu de Walter parce qu'il a changé son style, indique Grundman. A son arrivée, il a constaté que les joueurs étaient très rapides et il n'a pas voulu être en reste. Néanmoins, je sais qu'il peut et qu'il va faire mieux ».

Enfin, le directeur-gérant du Tricolore a déclaré qu'il n'éprouvait aucune honte, aucun complexe, à se regarder dans le miroir.

« Je ne suis pas un jaune, conclut-il, avec l'assurance d'un voyant. Je suis courageux, honnête et je ne me cache pas. Je peux répondre à n'importe quelle question »

Hier, Berry a affirmé qu'il fera de nouveau confiance au jeune joueur de centre John Newberry, ce soir.

« Newberry s'est très bien comporté pour un gars qui en était à sa première expérience dans la Ligue nationale. En fait, il est l'un de ceux qui a conservé la rondelle le plus longtemps sur son bâton au cours du deuxième match. ».

Réjean Houle devra encore regarder le match du haut des gradins. Quant à Newberry, il a simplement indiqué qu'il espérait faire honneur au numéro 29, celui que Ken Dryden avait rendu si célèbre après avoir été rappelé à la toute dernière minute pour bafouer les Bruins de Boston et les Black Hawks de Chicago et aider le Canadien à remporter la coupe Stanley, en 1971-72.

Par ailleurs, Guy Lafleur, Pierre Mondou, Mario Tremblay et Ryan Walter ont terminé l'exercice d'hier une vingtaine de minutes avant le reste de leurs coéquipiers. Steve Shutt les a rejoint pas longtemps après. Berry fait reposer ses vétérans.

chronique sportive

Les Sabres construisent de la bonne façon

par Richard Milo

Au-delà du duel stratégique que se livrent Scotty Bowman et Bob Berry, l'explication des deux victoires des Sabres de Buffalo contre le Canadien, au Forum, réside également dans le fait que deux choix de l'équipe lors des deux derniers repêchages, les défenseurs Phil Housley et Hannu Virta, ont joué du hockey sans faille, à la satisfaction de Bowman et de ses adjoints.

Housley, plus particulièrement, a considérablement raffermi son jeu défensif, lui dont l'offensive — il a marqué 19 buts et obtenu 47 assistances cette saison — , lui vaut déjà d'être comparé à Bobby Orr.

Sûr de lui, beaucoup plus conscient de sa défensive qu'en saison régulière, Housley est considéré par plusieurs observateurs comme la prochaine vedette du circuit même s'il est clair, tel que le précise Red Berenson, l'un des adjoints de Bowman, qu'il devra continuer son apprentissage avant de revendiquer le statut de super-vedette.


Phil Housley

« Il est encore trop tôt pour le comparer à une grande vedette du calibre de Bobby Orr, explique d'ailleurs Red Berenson. Il doit s'améliorer en défensive. Mais peu de joueurs possèdent un tel sens du jeu.

« Il n'y aura jamais d'autre Bobby Orr ou Doug Harvey, poursuit-il. Mais il est déjà possible de dire, à la lumière de ses performances, qu'il offrira tout un spectacle aux amateurs de hockey au cours des prochaines années ».

Choisi au sixième rang lors du repêchage des joueurs amateurs, le 9 juin 1982, convoité, précise l'autre adjoint de Bowman, Jim Roberts, par plusieurs équipes, notamment les Whalers de Hartford, Housley s'est rapidement taillé une place de choix dans l'alignement des Sabres, patinant, contrôlant le jeu et bousculant l'adversaire malgré ses 170 livres. Et l'assurance qu'il a démontrée lors des deux premiers matchs de la série, indique clairement que le jeune Américain est voué à un grand avenir s'il parvient à parfaire son jeu en défensive. Ce que Berenson et Roberts, excellents à ce chapître au cours de leur carrière, reconnaissaient d'ailleurs volontiers avant le premier match de la série.

« Comme tous les jeunes, Housley doit encore faire ses classes, dit Berenson. Mais à ce stade-ci,il me rappelle Larry Robinson, à 20 ans ».

Soulignant le grand talent offensif du jeune défenseur — il contrôle parfois le jeu aussi bien que Orr à ses belles années, même sur la petite patinoire des Sabres — et précisant que peu de joueurs auront réussi à faire le saut de l'école secondaire au hockey de la Ligue nationale avec autant de brio, Berenson hésite, comme tout bon professeur, à se prononcer immédiatement, estimant que l'expérience s'acquiert sur la glace, au fil des années.

Roberts abonde dans le même sens, ajoutant cependant que le jeune Housley a l'avantage, comme les jeunes d'aujourd'hui, de poursuivre son apprentissage dans des conditions idéales.

« A mon époque, il fallait faire ses classes dans les mineures, se rappelle Roberts. Et ce n'est pas à 20 ans, mais beaucoup plus tard, que l'occasion nous était offerte d'accéder à la Ligue nationale... »

Housley, malgré tout le talent qu'on lui concède, vient à peine d'avoir 19 ans et Hannu Virta, l'autre jeune vedette défensive des Sabres, n'a que 20 ans.

Ce Virta, de l'avis de plusieurs, possède également des qualités qui le mèneront loin, aussi loin que le jeune Housley. Il a cependant le désavantage d'être originaire de la Finlande, tandis que le jeune Housley, vivant en terre nord-américaine, a fait de l'équipe nationale de son pays à deux reprises en compétitions internationales.

Au repêchage de la Ligue nationale, un seul Américain, Bobby Carpenter, des Capitals de Washington, — troisième choix en 1981 — a déjà été réclamé avant Housley, choisi au sixième rang le 9 juin 1982.

A ce sujet, Roberts — il refuse cependant de commenter l'échange du Canadien avec les Capitals, n'est pas surpris et il estime que le Canadien devait avoir une bonne raison en tête pour agir ainsi — n'hésite pas à évoquer le rajeunissement de des Capitals pour expliquer les succès de cette équipe, cette saison.

En fait, et c'est là qu'il faut chercher l'explication des deux défaites subies par le Canadien, au Forum par surcroît, les Sabres de Scotty Bowman semblent avoir réclamé de meilleurs choix au repêchage que le Canadien, ces dernières années.

Faut-il répéter que le Tricolore a déjà préféré Doug Wickenheiser à Denis Savard, il n'a pas si longtemps?

Les Expos gâchent l'ouverture des Dodgers

Dawson égale deux marques d'équipe

par Guy Robillard

LOS ANGELES (PC) — Andre Dawson a obtenu cinq coups sûrs en autant de présences au bâton, égalant deux records d'équipe, et les Expos ont gâché le 25e anniversaire des Dodgers à Los Angeles en remportant une brillante victoire de 8-3 devant 45,369 spectateurs, hier après-midi.

Tim Raines, auteur de trois coups sûrs, deux buts volés et deux attrapés de qualité au champ gauche, ainsi que Bryn Smith, qui a blanchi les Dodgers pendant quatre manches en relève, ont été les autres héros des Expos, invaincus en trois matches depuis le début de la saison.

Sanderson a été le lanceur gagnant, ayant alloué trois points et sept coups sûrs en cinq manches.

Dawson a égalé des records d'équipe pour le nombre de coups sûrs en un match et pour le nombre de coups sûrs consécutifs, sept, une marque qu'il partage avec Larry Parrish et Warren Cromartie, mais qu'il aura l'occasion de battre aujourd'hui.

« Je pense que je suis un meilleur frappeur cette saison, a affirmé Dawson, qui dit que les records ont cependant peu d'importance à ses yeux. C'est avant tout une question affaire d'expérience. Je suis plus sélectif au marbre. Aussi, je me suis exercé pour que mon élan soit plus court et plus rapide ».

Dawson a même réussi un amorti surprise, bon pour un trois erreurs officielles, mais Pedro Guerrero au troisième but et Mike Marshall, son successeur au champ droit, ont échappé des balles qu'ils auraient dû attraper. Et sur point produit, après deux retraits. Il en a semblé spécialement satisfait.

« Je peux aussi miser sur ma vitesse et provoquer des erreurs comme sur le jeu qui a suivi mon triple, a-t-il expliqué. Un coup retenu, quand on peut l'exécuter, s'avère la façon la plus facile d'obtenir un coup sûr ».

« Il n'y a rien qui pourra me surprendre de Dawson, que je considère le joueur de baseball le plus complet au baseball majeur à l'heure actuelle, dans le sens du plus complet. Il n'y a rien qu'il ne peut pas faire, offensivement et défensivement », a pour sa part affirmé l'instructeur des frappeurs, Billy DeMars, quand on lui a demandé si son protégé avait le potentiel pour remporter un championnat des frappeurs ».

Ayant réussi huit coups sûrs en 13, Dawson frappe actuellement pour une moyenne de .613.

« Je ne doute pas que j'ai les capacités pour gagner ce championnat, reconnaît Dawson, sans fausse modestie. Mais je ne veux pas penser aux honneurs individuels. L'important pour moi est de rester en santé et de jouer tous les jours (...) Bien sûr, j'apprécierais remporter le championnat des frappeurs, devait-il ajouter plus tard. Comme le ferait n'importe quel autre joueur ».

Si les Expos ont continué d'impressionner à tous les chapîtres, les Dodgers leur ont facilité la tâche par un jeu défensif poreux, voire loufoque.

Les Dodgers ont commis une parfaite balle à double-jeu frappée par Al Oliver, Steve Sax a omis de toucher au deuxième coussin et a mal lancé au premier but, de sorte que les Expos s'en sont tirés sans aucun retrait sur ce jeu, même si une seule erreur officielle a été décernée.

La défensive des Expos a par contre aidé Sanderson à devenir le troisième partant consécutif de l'équipe à mériter la victoire, même si celui-ci a admis n'avoir pas eu beaucoup d'étoffe. Gary Carter, pour un, a retiré deux coureurs en tentative de vol de but.

« Je n'avais pas mal au bras et j'aurais pu continuer, mais j'ai été chanceux de m'en tirer avec la victoire », a admis Sanderson, qui a remercié Smith dans le vestiaire, après la rencontre.

Le gérant Bill Virdon, qui a l'habitude d'utiliser plusieurs joueurs dans un match, a remplacé Warren Cromartie par Terry Francona à la sixième manche, après avoir utilisé Jim Wohlford, la veille.

Ken Landreaux, qui a frappé un circuit et produit un point pour les Dodgers, a dû quitter la rencontre à cause d'une douleur au poignet mais devrait être en uniforme aujourd'hui.

EXPOS (8)	ab	p	cs	pp
Raines cg	4	3	3	1
Little ac	4	1	0	0
Dawson cc	5	1	5	2
Oliver 1b	5	0	0	1
Carter r	4	0	0	1
Wallach 3b	4	1	1	0
Cromrtı cd	3	1	1	1
BSmith l	1	0	0	0
Flynn 2b	3	0	0	0
Sandrsn l	2	0	0	0
Francon cd	2	1	1	0
Totaux	37	8	11	6

DODGERS (3)	ab	p	cs	pp
SSax 2b	4	0	2	0
Landrx cc	3	1	1	1
Roenick cc	1	0	0	0
Baker cg	4	1	1	0
Guerrer 3b	4	0	0	0
Brock 1b	4	1	1	0
Marshal cd	3	0	1	1
Russell ac	4	0	2	1
Yeager r	3	0	0	0
Hooton l	2	0	0	0
APena l	0	0	0	0
Thoms fs	1	0	1	0
Niednfr l	0	0	0	0
Totaux	33	3	9	3

Montréal	200	014	001 —8
Los Angeles	110	100	000 —3

Point produit gagnant — Cromartie.E—SSax 2, Brock, Wallach. DJ—Montréal 2, Los Angeles 1. LSB—Montréal 6, Los Angeles 5. 2B—Brock, Dawson, Wallach. 3B—Dawson. C—Landreaux (1). BV—Raines 2 (2), Cromartie (2). BS— Carter.

Montréal	ml	cs	p pm	bb	rb
Sandrsn G,1-0	5	7	3 3	2	3
BSmith S,1	4	2	0 0	0	2
Los Angeles					
Hooton P,0-1	5	7	5 5	3	1
APena	2	3	2 1	0	3
Niednfr	2	1	1 1	0	0

Hooton a fait face à deux frappeurs en sixième.
T—2:46. A—45,369.

Carter: 29 ans

LOS ANGELES (PC) - Gary Carter fêtait hier son 29e anniversaire de naissance, le jour où les Dodgers célébraient le 25e anniversaire de leur arrivée à Los Angeles, avec 1,500 musiciens sur le terrain.

Le hasard a bien fait les choses pour Carter, qui est né en Californie.

« C'est vrai, disait-il hier, que la Californie n'est pas comme le reste des Etats-Unis. Il y a le soleil, les vedettes et toutes les inventions à la mode: surf, vol à voile, rouli-roulant, etc.

« Il existe trois grandes villes aux Etats-Unis, de poursuivre Carter: New York, Chicago et Los Angeles, et je crois que la plus imposante des trois doit être New York ou Los Angeles. C'est pour ça que les matches au Dodgers Stadium ne sont jamais comme les autres. Il y a toujours beaucoup d'atmosphère ».

Carter est né et a grandi à Culver City, en banlieue de Los Angeles.

« Je suis venu souvent ici, racontait-il hier. Mon père avait l'habitude de m'y emmener cinq ou six fois par année et je suivais les autres matches à la radio et à la télévision. Bien sûr, j'aurais aimé faire partie de cette équipe ».

Mais Gary Carter a été repêché par les Expos et il a vieilli dans cette organisation.

Lors des discussions entourant la négociation de son fabuleux contrat à long terme avec les Expos, il a souvent été mentionné que Carter pourrait être échangé aux Dodgers. Son intérêt pour cette équipe était connu.

« C'est à Montréal que je souhaitais rester », assure Carter, qui réside maintenant près de West Palm Beach et qui songe même à vendre sa maison en Californie.

Malgré un seul coup sûr en huit présences au marbre à Chicago, Carter a entrerpris la saison avec force. A trois reprises, il a été retiré après avoir frappé un solide coup en flèche.

« Je serais très déçu si nous n'allons pas jusqu'au bout cette année, admet-il sans hésitation. J'estime que nous avons encore plus à prouver cette année après avoir déçu tant de monde l'an dernier ».

Quand on lui demande ce que le nouveau gérant Bill Virdon a apporté à l'équipe, Carter n'hésite pas encore à répondre: « LLe respect et la discipline ».

« Cette histoire de laisser les autres capter les balles au champ intérieur a été amplifiée, poursuit-il. J'ai parlé au gérant et il n'y aura rien de changé. C'est moi qui appellerai les jeux ».

Et les Dodgers?

« Disons qu'ils demeurent ma deuxième équipe préférée », affirme le receveur numéro un du baseball majeur.

BASEBALL

Ligue Nationale

Jeudi
Montréal 7, Chicago 3
New York 6, Philadelphie 2
Pittsburgh 3, Houston 2
Hier
Montréal 8, Los Angeles 3
Saint-Louis à New York, pluie
San Diego à Atlanta
Chicago à Cincinnati
Pittsburgh à Houston
Philadelphie à San Francisco

Aujourd'hui
Montréal, Lea (0-0) à Los Angeles, Welch (0-0), 15 h 50
St-Louis, LaPoint (0-0) à New York, Holman (0-0), 13 h 35
San Diego, Montefusco (0-0) à Atlanta, Niekro (0-0), 14 h 10
Chicago, Rainey (0-0) à Cincinnati, Pastore (0-0), 14 h 15
Pittsburgh, McWilliams (0-0) à Houston, Niekro (0-0), 20 h 35
Philadelphie, Ruthven (0-0) à San Francisco, Krukow (0-1), 16 h 05

Ligue Américaine

Jeudi
Boston 7, Toronto 4
Minnesota 5, Detroit 4
New York 8, Seattle 1
Cleveland 9, Oakland 1
Milwaukee 5, Californie 3
Kansas City à Baltimore, remis
Hier
Chicago 6, Detroit 3
Boston au Texas
Milwaukee à Kansas City
Minnesota à Seattle
Californie à Oakland
Aujourd'hui
New York, Alexander (0-0) à Toronto, Gott (0-0), 13 h 30
Chicago, Hoyt (0-1) à Detroit, Morris (1-0), 13 h 30
Baltimore, Palmer (0-0) à Cleveland, Sutcliffe (0-0), 14 h 05
Milwaukee, Haas (0-0) à Kansas City, Gura (1-0), 15 h 50
Californie, Forsach (0-0) à)Oakland, Langford (0-0), 15 h 50
Boston, Ojeda (0-0) à Texas, Matlack, (1-0), 20 h 35
Minnesota, Oelkers (0-0) à Seattle, Nunez (0-0), 22 h 35

HOCKEY

Coupe Stanley
(Huitièmes-de-finale 3 de 5)
Mardi
Boston 4, Québec 3
Rangers NY 5, Philadelphie 3
Mercredi
Buffalo 1, Montréal 0
Islanders NY 5, Washington 2
St-Louis 4,Chicago 2
Minnesota 5, Toronto 4
Edmonton 6, Winnipeg 3
Calgary 4, Vancouver 3
Jeudi
Buffalo 3, Montréal 0
Boston 4, Québec 2
Rangers NY à Philadelphie
Washington 4, Islanders NY 2
Chicago 7, St-Louis 2
Minnesota 5, Toronto 4
Edmonton 4, Winnipeg 3
Calgary 5, Vancouver 3
Aujourd'hui
Montréal à Buffalo
Boston à Québec
Islanders NY à Washington
Minnesota à Toronto
Edmonton à Winnipeg
Calgary à Vancouver
Philadelphie à Rangers NY
Chicago à St-Louis

Ligue Majeure du Québec

Eliminatoires
(Demi-finales 4 de 7)
Jeudi
Longueuil 3, Laval 0
Hier
Shawinigan à Verdun

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Lemieux, Lav	13	15	28
Gallant, Ver	8	8	16
Doucet, Hul	8	8	16
Adey, Hul	5	11	16
Turgeon, Hul	8	7	15
Lanthier, Lav	2	14	15
Cool, Ver	6	7	13
Emond, Hul	6	7	13
Vilgrain, Lav	10	3	13
Sills, Lav	3	10	13
Pellegrino,Lon	5	6	11

Ligue Collégiale AAA
Eliminatoires
(Demi-finales 3 de 5)
Hier
St-Laurent à Thetford
(St-Laurent mène 2-1)

COUPE STANLEY

	pj	g	p	bp	bc	pts
Série "A"						
BOSTON	2	2	0	4	5	4
QUÉBEC	2	0	2	5	8	0
Série "B"						
BUFFALO	2	2	0	4	0	4
MONTRÉAL	2	0	2	0	4	0
Série "C"						
ISLANDERS NY	2	1	1	7	6	2
WASHINGTON	2	1	1	6	7	2
Série "D"						
RANGERS NY	2	2	0	9	6	4
PHILADELPHIE	2	0	2	6	9	0
Série "E"						
CHICAGO	2	1	1	9	6	2
ST-LOUIS	2	1	1	6	9	2
Série "F"						
MINNESOTA	2	2	0	10	8	4
TORONTO	2	0	2	8	10	0
Série "G"						
EDMONTON	2	2	0	10	6	4
WINNIPEG	2	0	2	6	10	0
Série "H"						
CALGARY	2	2	0	9	6	4
VANCOUVER	2	0	2	6	9	0

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

	pj	g	p	bp	bc	pts
Série "E"						
LONGUEUIL	2	2	0	6	2	4
LAVAL	2	0	2	2	6	0
Série "F"						
VERDUN	1	1	0	4	3	2
SHAWINIGAN	1	0	1	3	4	0

Peu d'écuries et de pilotes en lever de rideau européen

LONDRES (AFP) — Le Grand Prix des champions de Formule Un qui aura lieu, demain, sur le circuit de Brands Hatch (Kent), aurait pu constituer une excellente répétition pour toutes les écuries avant le début de la saison européenne, la semaine prochaine au Castellet (Var) pour le Grand Prix de France. Et pourtant, cette épreuve britannique dont c'est la reprise après quatre années d'interruption, ne réunira qu'un petit comité.

Renault, Alfa Romeo et ATS, en effet, ont préféré se consacrer à des essais privés au Castellet, théâtre de la prochaine course comptant pour le championnat du monde. Tout comme les autres écuries n'ont envoyé qu'une seule voiture en Angleterre, la deuxième devant préparer directement le Grand Prix de France.

Il est vrai que ce Grand Prix des champions ne compte pas pour le titre mondial. Que des pilotes comme les Italiens Riccardo Patrese ou Michele Alboreto se trouvent engagés par Lancia dans les 1,000 km de Monza en endurance. Que d'autres grands noms de la F.1, tels Niki Lauda, Nelson Piquet, seront eux aussi absents. Alors...

Alors, les pôles d'intérêts se limiteront à quelques pilotes, quelques voitures, John Watson, le vainqueur de Long Beach, Keke Rosberg et René Arnoux avec la Ferrari 126 C2B devant être les principaux favoris.

L'Australien Alan Jones, remarquable pour son retour à Long Beach il y a 15 jours, profitera de cette épreuve pour retrouver définitivement ses sensations avant le Castellet et San Marin. Tout comme le Britannique Nigel Mansell aura enfin l'occasion de conduire une Lotus à moteur Renault turbo, pour la première fois en course.

Mais la grande attraction viendra des débuts d'une nouvelle voiture, la Spirit Honda. Des débuts qui marqueront le grand retour de la marque japonaise en Formule Un. Après 14 ans d'absence, en effet, Honda revient au plus haut niveau de la compétition avec un moteur turbo compressé V6, monté sur un chassis de Formule 2 modifié, qui permettra au pilote suédois Stefan Johansson de se mêler de nouveau aux "grands" après un passage en F.1 chez Shadow.

Pas de ravitaillement à Monaco le 15 mai

MONACO(AFP) — Le ravitaillement en essence au cours des Grands Prix de Formule Un, inauguré par Brabham la saison dernière, imité par Williams à Rio de Janeiro cette année, et qui semble appelé à se généraliser, ne sera vraisemblablement pas possible pour le Grand Prix de Monaco, le 15 mai prochain.

L'Automobile Club de Monaco vient en effet de faire savoir à la Fédération internationale du sport automobile (F.I.S.A.) et aux directeurs des écuries de Formule Un, que son règlement, dicté par un arrêté ministériel monégasque du 8 février 1955, limitait à cinquante litres par voiture la quantité de carburant stockable dans les stands pendant le Grand Prix et que le transvasement ne pouvait s'opérer que par une pompe à main.

De telles dispositions rendent donc le ravitaillement éclair auxquelles se sont livrées les écuries Brabham et Williams pratiquement impossible. Indépendamment du fait que cinquante litres d'essence ne seront pas suffisants à la strategie imaginée par le directeur de l'écurie Brabham, M. Bernie Ecclestone, le temps de ravitaillement exigé par une pompe à main dépassera de beaucoup la vingtaine de secondes nécessaires à la manoeuvre quand les écuries disposent d'un débit de carburant sous pression.

Le Canada perd 6-2

PRAGUE (AFP) — Vladimir Ruzicka a enfilé trois buts dans une victoire de 6-2 de la Tchécoslovaquie contre le Canada lors d'un match amical en vue du championnat monde hier à Prague. La veille, les Tchécoslovaques l'avaient également emporté, 4-1.

Charlie Simmer, des Kings de Los Angeles, et Chris Helland, de Calgary, ont marqué pour la formation nationale canadienne.

Le Canada disputera son prochain match demain à Munich contre l'Allemagne de l'Ouest.

Après le revers de 4-1 jeudi, à Pardubice (Bohème orientale), les Canadiens n'ont pu prendre leur revanche.

Dès le premier tiers-temps, les Tchécoslovaques ont réussi deux buts en deux minutes seulement. Ensuite, bien organisés et mis en confiance par leur avance, ils n'ont pas forcé l'allure.

L'essentiel de leur jeu a reposé sur le trio Caldr-Ruzicka-Richter, le jeune avant-centre Vladimir Ruzicka (19 ans) se montrant très efficace.

Chez les Canadiens, la ligne d'attaque Simmer-Dionne-Taylor n'a pas eu son rendement habituel.

Il pleut sur le Tournoi des maîtres

AUGUSTA (AP) — Le président de la 47e reprise du Tournoi des maîtres, après avoir annoncé hier que la deuxième ronde avait été remise à cause de la pluie, a laissé entendre qu'il était possible qu'aucun vainqueur ne soit couronné cette année.

« C'est mon impression que nous ne devrions pas couronner un vainqueur du Tournoi des maîtres, s'il n'a pas disputé 72 trous », a dit Hord Hardin. Il a cependant laissé entendre que plusieurs possibilités existaient toujours.

« Nous ferons tout ce qui est possible pour jouer 72 trous, a-t-il dit. Si nous devons jouer lundi, nous le ferons. Si nous devons jouer mardi, cela est encore possible ».

Des pluies abondantes ont inondé le terrain du club Augusta National et ont forcé les organisateurs à remettre la deuxième ronde du premier tournoi majeur de la saison.

« Plusieurs verts étaient impratiquables et quand on a autant d'eau, les fosses de sables perdent leur forme, a dit Hardin. Nous avons décidé de remettre cette ronde bien avant l'heure de départ des premiers joueurs. En fait, peu de joueurs se sont même rendus ici ».

Si la température le permet, la deuxième ronde sera disputée aujourd'hui et les golfeurs disputeront 36 trous dimanche.

Jamais aucun des tournois majeurs n'a jamais été réduit à moins de 72 trous à cause de la mauvaise température. Avant le début du siècle, les Omniums des Etats-Unis et britannique n'étaient que de 36 trous.

Ray Floyd, vainqueur de l'épreuve en 1976 et champion en titre de la PGA, détenait les devants en compagnie de Jack Renner et de Gil Morgan après la première ronde.

Arnold Palmer, qui a remporté le Tournoi des maitres pour la dernière fois il y a 26 ans, a réussi une ronde de 68, jeudi.

Salazar contre de Castella

ROTTERDAM (Reuter) — Le Marathon de Rotterdam, qui a eu lieu aujourd'hui, met aux prises les deux meilleurs spécialistes de cette discipline, l'Américain d'origine cubaine Alberto Salazar, et l'Australien Rob de Castella.

Les deux hommes se feront face sur cette distance pour la première fois et il ne fait aucun doutre que la suprématie mondaile sera en jeu. Salazar détient la meilleure performance mondiale sur les 42 km, en deux heures, huit minutes et 13 secondes, mais de Castella, vainqueur du marathon des Jeux du Commonwealth, à Brisbane, a réalisé pour sa part deux heures, huit minutes et 18 secondes.

Ballet Jazz

Suite de la page 17

Arts, Les Ballets Jazz de Montréal n'ont pas le temps de fêter en grande pompe leur 10e anniversaire alors que les Grands Ballets nagent à grandes brasses dans leur 25e.

Les effectifs de la compagnie fondée en 1972 par Geneviève Salbaing, Eva von Gencsy et Eddy Toussaint il a par la suite formé sa compagnie qui est rapidement passée du jazz au classique contemporain) sont limités au strict minimum. Toussaint a quitté dès la première année, von Gencsy en 1978. Même si elle n'a pas fait une longue carrière chorégraphique (cinq oeuvres sur une trentaine au répertoire dont *Jérémie* avec Toussaint, le *Tommy* des Ballets Jazz), von Gencsy a largement contribué à l'enseignement du ballet-jazz, après avoir suivi des cours intensifs à New York auprès de Luigi et Jojo Smith.

Maintenant, la direction artistique retombe entièrement sur les épaules de G. Salbaing qui n'a pas trouvé une relève si, un jour, elle devait quitter abruptement la compagnie. Salbaing ne chorégraphie pas même si elle l'a déjà fait, surtout pour la télévision. Sa carrière de danseuse classique s'est terminée vers 1955 à la suite d'une opération, mais cette femme qui a maintenant 61 ans et qui en paraît 45 ne s'est pas arrêtée pour autant.

Ce sont des chorégraphies comme celle du *West Side Story* de Jerome Robbins et *Oklahoma* de Agnès de Mille, dans les années 40, qui ont déterminé son intérêt pour le jazz. Les grands chorégraphes qui ont suivi comme les Jack Cole (de qui elle retient une certaine allure orientale et les mouvements d'isolation des différentes parties du corps) Jerome Robbins et Bob Fosse, qui ont transformé la comédie musicale en une nouvelle forme d'art (donnant au ballet-jazz une plate-forme bien à lui), lui ont donné le goût de s'y donner à fond.

Tous les danseurs ont une solide formation en danse classique combinant les lignes allongées aux mouvements syncopés du jazz. Ils viennent de partout: trois sont originaires de Montréal et les autres ont été choisis par audition au hasard des voyages: ils sont Canadiens, Américains, Français, Zaïrois. Comme dans plusieurs compagnies, ils changent beaucoup au cours des années et même depuis le dernier spectacle à Montréal qui remonte à deux ans.

Cette année, ils ont 41 semaines de salaire garanti. Le reste viendra de l'assurance-chômage. Pendant la saison 1983-84, les ballets-jazz auront 26 semaines de tournées.

Pour leur spectacle du 10e anniversaire, Les Ballets Jazz mettent beaucoup d'espoir dans le *Jailhouse Jam* du jeune Daryl Gray, d'après une musique originale de Oscar Peterson. Gray a déjà chorégraphié *La Machine* qui a remporté un certain succès, et sa brochette d'une douzaine de comédies musicales à titre de chorégraphe en plus de son expérience de danseur au Harkness de New York et surtout chez Béjart, augurent bien pour la compagnie. *Le Jailhouse* que j'ai vu en répétition comporte un scénario bien découpé qui ne correspond cependant pas à l'idée de Peterson d'illustrer la vie dans une ville. « Nous aurions eu besoin de décors à grand déploiement et ce thème est plus facile à explorer pour un médium comme la télévision. »

En revenant de voir Peterson, Gray et Salbaing ont rapidement élaboré une autre histoire.

Le seul chorégraphe formé aux Ballets Jazz, Benoît Lachambre, qui a connu un succès retentissant avec *J'Freak Assez* sur une musique de Séguin, récidive avec *La Faim*. Les deux autres oeuvres sont signées par la chorégraphe Judith Marcuse, une des figures dominantes au Canada. *Hors d'oeuvre* ouvrira le spectacle et *On Castle Rock* est une oeuvre inspirée d'une gravure. Les Ballets-Jazz essaieront de défendre, une fois de plus, une forme de danse que Geneviève Salbaing surnomme « la danse du XXe siècle »!

Louise Robert

Suite de la page 17

ment de la matière donne lieu à des alternances de zones brillantes et relativement mates, ou encore accidentées (pliées ou ondulées) et relativement planes.

Quant à l'oeuvre qui s'étale mollement sur le mur et le plancher, elle indique d'autres possibilités du support et laisse présager pour bientôt — car Louise Robert se donne des échéances extrêmement courtes — de nouvelles mises en scène du tableau, encore plus *impertinentes*.

Mais la véritable révélation de l'exposition consiste dans l'éclatement de la couleur qu'on prévoyait — et qu'on espérait! — depuis 1980. Il est assez émouvant de penser que toutes ces couleurs magnifiques, qui hurlent aujourd'hui dans les tableaux de Louise Robert, n'ont jamais cessé d'y être, mais qu'elles étaient occultées par des noirs et des gris qu'elles coloraient à peine. Parfois, elles affleuraient en des sortes de coulées verticales que ménageaient les couches supérieures, ou l'une d'elles était reprise dans l'inscription des mots sur le gris et le noir, mais leur apparition a vraiment accompagné la libération progressive de la toile de son carcan de bois.

Ainsi, revenant à la toile libre de ses débuts, Louise Robert revient-elle aussi aux couleurs frondeuses qu'elle avait d'abord choisies pour construire ses tableaux. Il lui aura fallu près de dix ans pour les accepter. Mais, dans l'intervalle, elle n'aura pas perdu son temps: elle sera devenue une de nos plus grands peintres.

(L'exposition chez Yajima se termine le 30 avril).

Encycopédie

suite de la page 17

musique, ce qui l'a « guéri », dit-il, de faire une carrière d'interprète, aussi modeste soit-elle. Il est alors devenu critique, traducteur, puis animateur et administrateur de la vie musicale au Québec et au Canada, notamment comme président des Jeunesses Musicales. Depuis 1966, par ailleurs, il travaille comme conseiller spécial aux émissions enregistrées de Radio-Canada International.

Gilles Potvin se souvient de ses prédécesseurs au DEVOIR: Jean Vallerand, Eugène Lapierre et même Frédéric Pelletier, ce critique sévère que le jeune Potvin rencontrait à la fin des années 1930, alors que tout jeune il fréquentait les concerts du Plateau. Aujourd'hui, à l'âge de 60 ans et après 20 ans de critique musicale, Gilles Potvin se sent une « institution », m'a-t-il avoué le plus simplement du monde et dans le sens le plus modeste possible.

L'auteur québécois de *l'Encyclopédie de la musique au Canada* a toujours privilégié l'information en même temps que la critique musicale. Ainsi est-il arrivé presque naturellement à ce poste de commande d'une des plus grandes réalisations pour la vie musicale qu'est cette *Encyclopédie* publiée chez Fides.

C'est donc avec simplicité que Gilles Potvin raconte les cheminements de l'*Encyclopédie*. « On est entrés là-dedans un peu comme des amateurs. On a étudié longtemps les façons de procéder. On a eu quelques faux départs. On n'avait pas encore d'idée sur les dimensions de l'ouvrage. En 1973, on croyait que cela nous prendrait deux ans à le rédiger. Puis, à mesure des recherches, on s'est rendu compte de l'ampleur du travail. On s'est donné un code de fonctionnement. On a réalisé l'ouvrage sans de grands moyens techniques comme l'ordinateur. Mais on a voulu se donner des critères précis et exigeants. À tel point que la plupart des articles qui nous arrivaient ont été réécrits et complétés. »

Dans leur introduction, les éditeurs de l'*Encyclopédie* expliquent bien leur démarche de production et de contenu. Mais ce qu'il faut retenir, c'est la qualité documentaire de l'ouvrage, auquel ont participé les équipes des bureaux de l'*Encyclopédie* à Toronto, Ottawa et Montréal. Un tiers des articles ont été rédigés en français puis traduits. Les deux tiers écrits en anglais ont été traduits à Montréal, qui comptait cependant trois traducteurs contre six traducteurs au bureau de Toronto. L'équipe de l'*Encyclopédie* a aussi bénéficié des trésors de la Bibliothèque nationale du Canada, où se trouvent indexés tous les articles importants des revues musicales depuis un siècle. « Sans pouvoir l'expliquer, on se rend compte, précise Gilles Potvin, que le Québec avait une presse musicale très importante, avec des interviews en profondeur et une documentation assez précise. »

Quand je lui demande quelles seraient les caractéristiques de la culture musicale québécoise, Gilles Potvin répond ce qu'on remarque chez les compositeurs contemporains, Tremblay, Matton, Papineau-Couture et les autres: « Le sens de l'espace est prédominant. Cela se traduit par des passages très soutenus. Les compositeurs québécois ont tendance à établir des couches sonores qui se propagent, qui s'étendent... Menuhin l'avait remarqué quand il est venu prendre connaissance de notre musique en 1975. »

Tous les aspects de la musique québécoise sont touchés dans les pages de l'encyclopédie. Non seulement les musiques classique et religieuse mais aussi la musique folklorique et celle des chansonniers québécois se voient consacrer des articles parmi les plus importants de l'ouvrage.

De même, l'*Encyclopédie* nous permet de découvrir l'histoire des musiques amérindiennes et inuit, en plus de faire revivre les événements et les personnalités diverses qui font l'histoire contemporaine de la musique au Canada. Par exemple, me demande Gilles Potvin: connaissez-vous la musique du Terre-Neuve français ?

D'Artagnan

Suite de la page 25

mas est poussée à son maximum de vérité, sans clins d'oeil.»

« Ce sont les personnages qui sont beaux, bien avant la pièce, et c'était important de trouver leur vérité à chacun sans tomber dans le cliché. Moi, D'Artagnan, j'ai essayé de le prendre comme un gars de 19 ans qui arrive en ville, qui découvre tout, l'ardeur de combattre, la fraîcheur des femmes, et qui pousse au maximum chacune de ses intentions. C'est du théâtre de l'énergie, tout se joue très extériorisé, et ce qui est périlleux c'est de trouver l'équilibre exact entre l'exagération de la scène et la vérité du personnage, son côté attachant dans son héroisme exagéré.»

Sortis de l'École nationale en claquant la porte au début de leur troisième année, en 68, Gilbert Sicotte et ses camarades Paule Baillargeon, Pierre Curzi, Claude Laroche, Yvon Barrette avaient formé, avec Raymond Cloutier, Suzanne Garceau, Jocelyn Bérubé et Guy Thauvette, qui eux quittaient le Conservatoire, le Grand Cirque Ordinaire. De 68 à 76, Sicotte n'a joué que ce théâtre de création collective. Depuis, c'est surtout au cinéma (qu'il préfère) qu'il a fait carrière, dans *Ti-cul Tougas*, *Les vautours*, *Les bons débarras*, et il vient de terminer *Maria Chapdelaine* où il joue l'un des frères de Maria.

L'an dernier, un coup de fil d'Olivier Reichenbach qui lui offre, à sa grande surprise, le rôle de Figaro. « Beaumarchais, tu te rends compte, c'était énorme pour moi, le travail sur la langue, la job, j'ai accepté parce que le défi était fascinant ». Gilbert Sicotte s'est donc retrouvé sur la scène du Trident dans la peau de son premier vrai « jeune premier » classique. Il s'en est tiré indemne et c'est à cause de Figaro, dit-il, qu'il a accepté D'Artagnan, « le pire étant passé », la glace rompue, le goût acquis de se lancer à l'assaut de certains rôles au théâtre, puisque le cinéma québécois laisse en plan ses meilleurs acteurs.

Dernier message d'Arthur Koestler

LONDRES (AFP) — L'écrivain Arthur Koestler, qui s'est donné la mort en mars dernier à Londres avec son épouse, avait décidé de se suicider dès juin 1982, selon la lettre retrouvée près de lui et qui a été lue hier à la Royal Academy Of Arts.

Dans cette lettre adressée « À qui de droit », et écrite et signée en juin 1982, l'écrivain indiquait qu'il avait dissimulé à ses amis qu'il avait une leucémie « pour leur éviter de souffrir ». Il annonçait qu'il avait « décidé de se suicider en prenant une overdose de médicaments obtenus légalement et sans l'aide de quiconque ».

« Si cette tentative échoue, écrivait-il, ou si j'y survis diminué physiquement ou moralement dans un état tel que je ne puisse plus longtemps contrôler ce qui m'est fait ou communiquer mes souhaits, je demande à être autorisé à mourir dans ma propre maison et à ne pas être ressuscité ou gardé vivant par des moyens artificiels. Je demande en outre que ma femme, mon médecin, ou tout ami présent invoque l'« habeas corpus » contre toute tentative de m'emmener de force de ma maison à l'hôpital ».

Arthur Koestler évoquait aussi la souffrance que causerait sa décision de se suicider à sa femme Cynthia. Celle-ci, retrouvée morte avec lui, aurait donc peut-être décidé plus récemment de le suivre dans la mort.

« Ce qui me rend néanmoins difficile cette décision finale est la pensée de la peine que cela infligera aux quelques amis qui me survivront et par dessus tout à ma femme Cynthia », écrivait Arthur Koestler. « Je lui dois la paix relative et le bonheur que j'ai connu dans la dernière partie de ma vie et jamais auparavant ».

« Je souhaite, ajoutait-il que mes amis sachent que je quitte leur compagnie en paix, avec l'espoir timide d'une après-vie dépersonnalisée au-delà des limites de l'espace, du temps et de la matière et au-delà des limites de notre compréhension ».

Arthur et Cynthia Koestler avaient été retrouvés morts le trois mars dernier, assis dans le salon de leur maison du quartier de Knightsbridge.

Arthur Koestler avait adhéré en 1969 à l'« Association pour l'euthanasie volontaire » crée en 1953 sous le nom d'EXIT. Il était depuis 1981 l'un de ses vice-présidents et avait contribué à la rédaction de l'ouvrage « Le guide de l'auto-délivrance, ou cinq façons de mettre fin à ses jours dignement et sans douleur ».

Huygue au MBA

Le critique et historien René Huygue, de l'Académie française, a été invité à Ottawa pour y commenter l'exposition Fantin-Latour. Il doit donner jeudi (14 avril) au Musée des Beaux-Arts de Montréal une conférence sur « L'art moderne: crise au XXe siècle ». À 19h30 (entrée 2$ — tél.: 285-1600). Causerie rendue possible grâce à la collaboration de l'ambassade de France au Canada.

cinéma

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mercredi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées au Service de publicité.

ASTRE I: (327-5001) — "Le dernier clairon " 1 h 20, 5 h 15, 9 h 10. "La folle histoire du monde" 3 h 35, 7 h 30.
ASTRE II: — "Les farceurs" 1 h 15, 6 h 00, 10 h 40. "Pétrole, Pétrole" 2 h 45, 7 h 30. "Les Chariots contre Dracula" 4 h 25, 9 h 05.
ASTRE III: — "Diva" 1 h 30, 5 h 30, 9 h 35. Il faut tuer Brigitte Hass" 3 h 50, 7 h 45.
ASTRE IV: — "Le lac des morts vivants" 1 h 30, 4 h 40, 7 h 50. "Le manoir de la terreur" 3 h 05, 6 h 15, 9 h 30.
AVENUE: (937-2747) — "We of the never never" 1 h 10, 3 h 50, 6 h 30, 9 h 10.
BERRI I: (288-2115) — "Le cristal magique" 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.
BERRI II: — "Le verdict" 1 h 05, 3 h 40, 7 h 15, 9 h 50.
BERRI III: — "À la recherche de la panthère rose" 1 h 00, 3 h 00, 5 h 15, 7 h 05, 9 h 10.
BERRI IV: — "Le retour de Martin Guerre" 12 h 10, 2 h 30, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 40.
BERRI V: — "Diva": 12 h 35, 2 h 50, 5 h 05, 7 h 25, 9 h 40.
BONAVENTURE I: (861-2725) — "Tootsie": 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 00, 9 h 10.
BONAVENTURE II: — "E.T.": 12 h 40, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 20.
BROSSARD I: (465-3851) — "Ghandi" 12 h 00, 4 h 00, 8 h 00.
BROSSARD II: — "À la recherche de la panthère rose" 1 h 40, 3 h 40, 5 h 40, 7 h 40, 9 h 40.
BROSSARD III: — "Tootsie" 12 h 05, 2 h 25, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 25.
CHAMPLAIN I: (271-1103) — "Tootsie" 12 h 20, 2 h 30, 4 h 45, 7 h00, 9 h 15.
CHAMPLAIN II: — "E.T." 12 h 30, 2 h 40, 5 h 00, 7 h 10, 9 h 20.
CHÂTEAU I: (271-1103) — "L'exécuteur de Hong Kong" 2 h 55, 6 h 25, 9 h 50 — "Les fenêtres sur New York" 1 h 10, 4 h 35, 8 h 05.
CHÂTEAU II: — "Le chef de déniaise" 2 h 35, 5 h 00, 7 h 25, 9 h 55 — "Lèvres chaudes" 1 h 25, 3 h 50, 6 h 15, 8 h 40.
CINÉMA LUMIÈRE: — "Blanche neige et les sept nains" 12 h 00 — "Le dollar troué" 7 h 00 — "The kids are all right 9 h 15.
CINÉMA DE PARIS: — "Let's spend the night together" 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25, 11 h 25.
CINÉPLEX I: (849-4518) — "Life of Brian" 1 h 45, 3 h 30, 5 h 20, 7 h 10, 9 h 00.
CINÉPLEX II: — "My favorite year" 1 h 35, 5 h 40, 9 h 45. "Victor Victoria" 3 h 15, 7 h 20.
CINÉPLEX III: — "The stationmaster's wife" 2 h 20, 4 h 40, 7 h 00, 9 h 20.
CINÉPLEX IV: — "Missing" 2 h 15, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30.
CINÉPLEX V: — "Stripes" 1 h 40, 3 h 35, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
CINÉPLEX VI: — "Lords of discipline" 1 h 45, 3 h 35, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25.
CINÉPLEX VII: — "Trenchcoat" 1 h 35, 3 h 25, 5 h 15, 7 h 05, 9 h 00.
CINÉPLEX VIII: — "Frances" 1 h 35, 4 h 10, 7 h 00, 9 h 30.
CINÉPLEX IX: — "Dark crystal" 1 h 50, 3 h 40, 5 h 30, 7 h 20, 9 h 10.
CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — "Descente aux enfers" 2 h 15, 6 h 00, 9 h 45. — "Le professionnel" 12 h 15, 4 h 00, 7 h 45.
CINÉMA MONTRÉAL II: — "Le Verdict" 1 h 00, 5 h 10, 9 h 20. — "Amour et fringale" 3 h 20, 7 h 30.
CINÉMA NEW YORKER: — "Cutter's way/La blessure" 7 h 30, 9 h 30, 11 h 30.
CLAREMONT: (486-7395) — "The outsiders" 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h00, 7 h 50, 9 h 40.
CINÉMATHÈQUE: (842-9763) — "Extérieur, nuit" 18 h 15 — "Les jeux de la comtesse Dolinger de Gratz" 20 h 35.
COMPLEXE DESJARDINS I: — "Victor, Victoria" 12 h 45, 15 h 20, 20 h 30.
COMPLEXE DESJARDINS II: — "Moments", 12 h 10, 14 h 00, 15 h 50, 17 h 40, 19 h 30, 21 h 20.
COMPLEXE DESJARDINS III: — "Adolescentes brûlantes" 12 h 05, 14 h 30, 16 h 55, 19 h 20, 21 h 45. — "Partouzes franco-suédoises" 13 h 20, 15 h 45, 18 h 10, 20 h 35.
COMPLEXE DESJARDINS IV: — "Et Dieu créa les hommes" 12 h 15, 13 h 50, 15 h 25, 17 h 00, 18 h 35, 20, h 10, 21 h 45.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (879-4349) — "Quai des orfèvres" 19 h 00 — "La chrtreuse de Parme" 21 h 00.
CÔTE-DES-NEIGES I: (735-5528) — "Monty Python's the meaning of life": 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
CÔTE-DES-NEIGES II: "Tootsie": 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 00, 9 h 10.
CRÉMAZIE: (388-4210) — "Ghandi" 12 h 00, 4 h 00, 8 h 00.
DAUPHIN I: (721-6060) — "Lucien Brouillard" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
DAUPHIN II: "Qu'est-ce qui fait courir David": 1 h 20, 3 h 20, 7 h 20, 9 h 20.
DORVAL I: (631-8587) — "Tough enough" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
DORVAL II: — "High Road to China" 12 h 40, 2 h 45, 4 h 50, 7 h 00, 9 h 10.
DORVAL III: — "The sword and the stone" 1 h 00, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05.
DÉCARIE I: (341-3190) — "Sophie's choice" 12 h 30, 3 h 30, 6 h 30, 9 h 15.
DÉCARIE II: "Spring break" 1 h 00, 3 h 00, 5 h 00, 7 h 00, 9 h 00.
ÉLYSÉE I: (842-6053) — "Un jouet dangereux" 12 h 30, 2 h 45, 5 h 00, 7 h 15, 9 h 30.
ÉLYSÉE II: — "Le mystère de Picasso" 1 h 30, 3 h 05, 4 h 40, 6 h 15, 7 h 50, 9 h 25.
FAIRVIEW I: (697-8095) — "Max Dugan return" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
FAIRVIEW II: — "The black stallion" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
IMPÉRIAL: (288-7102) — "The outsiders" 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h 00, 7 h 45, 9 h 35.
JEAN-TALON: (725-7000) — "Tootsie": 12 h 20, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 00, 9 h 15.
KENT I: (489-9707) — "High Road to China" 12 h 30, 2 h 40, 5 h 00, 7 h 10, 9 h 20.
KENT II: — "The swords and the stone" 12 h 30, 2 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
LA CITÉ I: (844-2829) — "Le chef se deniaise" 2 h 20, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 40 — "Lèvres chaudes" 1 h 15, 3 h 40, 6 h 05, 8 h 30.
LA CITÉ II: — "Au clair de la lune" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
LA CITÉ III: — "Le bateau" 1 h 30, 4 h 00, 6 h 30, 9 h 00.
L'AUTRE CINEMA: (722-1451) — "François et le chemin du soleil" 7 h 00 — "Breaking Glass" 7 h 30. "Et la tendresse?...bordel!" 9 h 00. "New York, 42ème Rue" 9 h 15 — "New York 42e rue" 9 h 30..
LAVAL I: (688-7778) — "Le dévastateur" 2 h 30, 6 h 15, 9 h 55. "De plein fouet" 12 h 35, 4 h 15, 8 h 00.
LAVAL II: — "Officier et Gentleman" 12 h 00, 2 h 20, 4 h 40, 9 h 20.
LAVAL III: — "Le chef se déniaise" 12 h 20, 2 h 45, 5 h 10, 7 h 35, 10 h 00 — "L'initiation d'Hélène" 1 h 35, 4 h 00, 6 h 25, 8 h 50.
LAVAL IV: — "Les Aventuriers de l'arche perdue" 12 h 40, 2 h 50, 5 h 00, 7 h 10, 9 h 20.
LAVAL V: — "L'exécuteur de Hong Kong" 3 h 00, 6 h 30, 10 h 00 — "Les fenêtres sur New York" 1 h 10, 4 h 40, 8 h 10.
LAVAL-ODÉON I: — "E.T. Extra-Terrestrial" 12 h 30, 2 h 40, 5 h 00, 7 h 10, 9 h 20.
LAVAL-ODÉON II: — "À la recherche de la panthère rose" 1 h 45, 3 h 45, 5 h 40, 7 h 40, 9 h 25.
LOEW'S I: (861-7437) — "Man, woman and child" 12 h 00, 2 h 00, 4 h 00, 6 h 00, 8 h 00, 10.00.
LOEW'S II: — "High road to China" 12 h 20, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 10, 9 h 30.
LOEW'S III: — "The return of the black stallion" 12 h 05, 2 h 00, 4 h 00, 6 h 00, 8 h 00, 10 h 00.
LOEW'S IV: — "An officer & gentleman": 12 h 00, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 05, 21 h 30, 23 h 50.
LOEW'S V: — "The year of Living dangerously" 12 h 25, 2 h 40, 5 h 00, 7 h 15, 9 h 35.
MERCIER: — "Dumbo l'éléphant volant" 1 h 10, 4 h 10, 7 h 15, 10 h 15. — "Manou, fils de la jungle" 2 h 25, 5 h 30, 8 h 30.
OUIMETOSCOPE: (525-8600) — "Comédie érotique d'une nuit d'été" 7 h 30, 9 h 30 — "Plein sud" 7 h 00, 9 h 00.
OUTREMONT: (277-4145) — "La princesse et les septs chevaliers" — "Les Muppets ça c'est du cinéma" 1 h 00 — "L'état des choses" 4 h 30. "Georgia" 7 h 00 — "La nuit de Varennes" 9 h 15.
PALACE I: (866-6991) — "Tough enough" 1 h 35, 3 h 35, 5 h 35, 7 h 35, 9 h 35.
PALACE II: — "Local Hero": 12 h 50, 2 h 55, 5 h 00, 7 h 05, 9 h 10.
PALACE III: — "Raiders of the lost ark" 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 00, 9 h 15.
PALACE IV: — "Road warrior" 12 h 15, 2 h 05, 3 h 55, 5 h 45, 7 h 35, 9 h 25.
PALACE V: — "The verdict" 12 h 10, 2 h 25, 4 h 40, 7 h 00, 9 h 20, 11 h 10.
PALACE VI: — "48 hours": 12 h 30, 14 h 20, 16 h 10, 18 h 00, 19 h 50, 21 h 40.
PARALLÈLE: (843-4725) — "So is this" — "The man who could not see far enough" 19 h 30, 21 h 00.
PARADIS I: "Les bronzés font du ski" 1 h 00, 6 h 00, 10 h 40 — "Le fou de la classe" 2 h 35, 7 h 30 — "La chèvre" 4 h 15, 9 h 10.
PARADIS II: — "Les fesses à l'air" 12 h 45, 4 h 25, 8 h 05 — "Le chariot de feu" 2 h 15, 6 h 00, 9 h 40.
PARADIS III: — "Nimitz, retour vers l'enfer" 1 h 30, 5 h 40, 10 h 05 — "C'est l'apocalypse" 3 h 05, 7 h 20.
PARISIEN I: (866-3856) — "Le dévastateur" 12 h 20, 2 h 10, 4 h 05, 5 h 55, 7 h 50, 9 h 15
PARISIEN II: — "Officier et gentleman": 12 h 10, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 35.
PARISIEN III: — "Les uns les autres": 1 h 00, 4 h 30, 8 h 00.
PARISIEN IV: — "L'étoile du nord" 12 h 20, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35, 11 h 50.
PARISIEN V: — "Nue de femmes" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — "Le cristal magique" 2 h 30, 6 h 10, 9 h 50 — "Le trésor de la Montagne sacrée" 12 h 40, 4 h 10, 7 h 55.
PLACE LONGUEUIL II: — "Dumbo, l'éléphant volant" 12 h 45, 3 h 50, 6 h 55, 10 h 00 — Manou, fils de la jungle" 1 h 55, 5 h 00, 8 h 05.
PLACE VILLE-MARIE I: (866-2644) — "Betrayal" 1 h 15, 3 h 10, 5 h 05, 7 h 00, 9 h 00.
PLACE VILLE-MARIE II: — "Coup de torchon" 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35.
PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — "Monthy Python's the meaning of life": 1 h 00, 3 h 00, 5 h 00, 7 h 00, 9 h 00.
PLACE ALEXIS NIHON II: — "Spring break": 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
PLACE ALEXIS NIHON III: — "Sophie's choice" 12 h 30, 3 h 30, 6 h 30, 9 h 15.
PLACE DU CANADA: (861-4595) — "Ghandi": 12 h 00, 4 h 00, 8 h 00. Dim. 2 h 00, 8 h00.
SAINT-DENIS II: (845-3222) — "Le masque" 14 h 15, 17 h 50, 21 h 25 — Le loup garou de Londres" 12 h 25, 16 h 00, 19 h 35.
ST-DENIS III: — "Au delà de la gloire" 12 h 10, 15 h 50, 19 h 35 — "Le triangle d'or": 14 h 10, 19 h 50, 20 h 40.
VERDUN: — "Tootsie" 1 50, 5 h 45, 9 h 35 — "Les voisins" 12 h 00, 3 h 55, 7 h 45.
VERSAILLES I: (353-7880) — "Le dévastateur" 2 h 45, 6 h 10, 9 h 35 — "De plein fouet" 1 h 00, 4 h 25, 7 h 50.
VERSAILLES II: — "Officier et gentleman" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 00, 9 h 10.
VERSAILLES III: — "Le chef se déniaise" 2 h 15, 4 h 50, 7 h 25, 9 h 55 — "Adolescente au pensionnat" 12 h 50, 3 h 25, 6 h 00, 8 h 30.
VILLERAY: (388-5577) — "Le cristal magique" 2 h 25, 6 h 05, 9 h 45 — "Le trésor de la montagne sacrée" 12 h 30, 4 h 10, 7 h 50.
WESTMOUNT SQUARE: (931-2477) — "King of Comedy" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 00, 9 h 10.
YORK: (937-8978) — "Max Dugan returns" : 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.

expositions

ARISTOCRATE: 1500 Atwater, Altitude 3 (953-8030) — Sélection de tableaux de plusieurs artistes.
ATELIER GALERIE SERGE LACROIX: 4593 (843-4335) — Gravures de Monique Mercier, René Richard, Paul Livernois, Louise Pomminville. Du 1er mars au 30 avril.
CENTRE DE CRÉATION ET DIFFUSION: 175 Av. du Président-Kennedy (282-4122) — Exposition d'affiches polonaises.
CENTRE ARTICULE: 4060 Boul. St-Laurent # 106 Mtl. (842-9686) — Robert Youds, Alan Glicksman et Brian Scott, du 6 au 21 avril.
CENTRE DES ARTS VISUELS: 350 ave Victoria (488-9559) — Mois de la bijouterie, tous les vendredis et samedis d'avril.
CENTRE CULTUREL DE VERDUN: 5955, ave Bannantyne. Oeuvres de Louise Morin, du 13 avril au 1er mai.
LA COLLECTION TUDOR INC.: 1538 Sherbrooke Ouest (933-2694) — Exposition solo de peintures et dessins récents d'Ernestine Tadhedr.
GALERIE ALEXANDRE: 1456 Sherbrooke Ouest (284-2493) — Tous les artistes de la galerie, du 9 avril au 16 avril.
GALERIE ALLIANCE: 680 rue Sherbrooke Ouest (284-3768) — Peintures de Thérèse Chartrand du 12 avril au 22 avril.
GALERIE L'AS: 1832 Sherrooke Ouest (933-4588) — Icônes de Magdalena Tzygmunt Stygar. Du 24 mars au 18 avril.
GALERIE ART & STYLE: 4875A, Sherbrooke ouest (484-3184) — Oeuvres de Bruno Côté, Robert Genn, F. Iacurto, P. Soulikias, jusqu'au 22 avril.
GALERIE AUBES 3935: 3935 rue St-Denis (845-5078) — Oeuvres récentes de Kathryn Lipke, du 2 avril au 1er mai.
GALERIE DU CENTRE: 31 ave Lorne, St-Lambert (672-4772) — "Musique à voir" de Richard G. Boucher, du 23 mars au 10 avril.
GALERIE D'ART DU COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT: 945, chemin de Chambly, Longueuil. Oeuvres de Serge Gaudet, Sylvie Guimont, Christine Hardy, Michel Saulnier, à partir du 11 avril.
GALERIE CULTART: 3620 Ridgewood, suite 616 (735-2033) — La jeune peinture du Québec à Paris jusqu'au 25 avril.
GALERIE DES 5 CONTINENTS: 1225 Greene Av. (931-3174) — Exposition "L'oiseau dans les arts et l'artisanat". Du 7 avril au 12 mai.
GALERIE D'ART LES DEUX B: 4872 rue St-Denis (282-0588). Pierre-Paul Rioux, tableaux, du 13 avril au 2 mai.
GALERIE DOMINION: 1438 Sherbrooke Ouest (845-7833, 845-7471) — Oeuvres choisies par Beaulieu, Cosgrove, Cullen, Dallaire, Gagnon, Jackson, Krieghoff, Pellan, Roberts et Vilallonga.
GALERIE ELCA LONDON: 1616 Sherbrooke ouest (931-3646) — Oeuvres récentes par Joseph Drapeli, à partir du 14 avril. Aussi une grande sélection de sculptures, gravures et tapisseries inuites.
GALERIE DU FRÈRE JÉRÔME: 1601 rue St-Denis (285-0062).
GALERIE GILLES CORBEIL: 2165 rue Crescent (844-7147) — "Oeuvres d'Yves Trudeau", du 7 au 23 avril.
GALERIE GRAFF: 963 Rachel est (526-2616) — Oeuvres récentes de Jean-Piere Séguin, du 24 mars au 19 avril.
GALERIE IMPRESSION: 4826 rue St-Denis (843-4491) — Huit artistes du groupe Expressionart, jusqu'au 23 avril.
GALERIE JACQUIE: 1437 Stanley, (842-3639). Oeuvres de maitres japonais contemporains: Avati, Amano, Hoshi, Motomora, Shimizu, Kuroda, Satoh, Sakamoto, Ryoki.
GALERIE JOLIET: 279 Sherbrooke Ouest (842-8883) — Jacques Hurtubise, du 30 mars au 23 avril.
GALERIE CLAUDE LAFITTE: 1446 Sherbrooke O. (288-7718) — Exposition T.K. Thomas, du 30 mars au 13 avril.
GALERIE LIPPEL: 1324 Sherbrooke Ouest, (842-6369) — Nouvelles acquisitions de la sculpture inuit du Cap Dorset et Lake Harbour.
GALERIE D'ART MARTIN: 805 rue Tellier, St-Hyacinthe (774-6764) — Pierre Tougas, s.c.a. du 10 au 24 avril.
GALERIE FRANCE MORIN: 42 avenue des Pins Ouest (845-4549) — Photographies de John Massey et Peter McCallum. Du 30 mars au 23 avril.
GALERIE MARTAL: 1460 ouest, rue Sherbrooke (842-0151) — Exposition de paysages québécois par Roy Jamieson. Du 7 au 16 avril.
GALERIE MOTIVATION: 316 Ontario Est (845-5962) — Exposition François Jolly, du 6 au 24 avril et Pierre Leblanc.
GALERIE NATIONALE DU CANADA: Angle des rues Elgin et Slater, Ottawa. Fantin-Latour, du 17 mars au 22 mai.
GALERIE PORT-MAURICE: 5345 est, rue Jarry (326-3241) — Exposition des oeuvres d'Alain Jacob et Daniel Martineau. Jusqu'au 16 avril.
GALERIE FREDERIC PALARDY: 1170 Victoria, St-Lambert (465-3337) — Oeuvres de Michel Picotte, du 6 au 24 avril 1983.
GALERIE D'ART SIR GEORGE WILLIAMS: Université Concordia, 1455 boul. de Maisonneuve ouest (879-5917) — Maîtres britanniques un choix de dessins et aquarelles de la Galerie Nationale du Canada, du 13 avril au 30 avril.
GALERIE ST-DENIS: 3772, rue St-Denis (288-2340) — "Allégories en parade" de François Léo Tremblay, du 26 mars au 16 avril.
GALERIE D'ART STEWART HALL: 176 B